

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1935.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

2P 30104 1105

PRÉCIS ANALYTIQUE

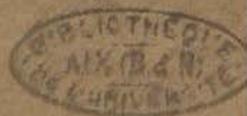
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1935

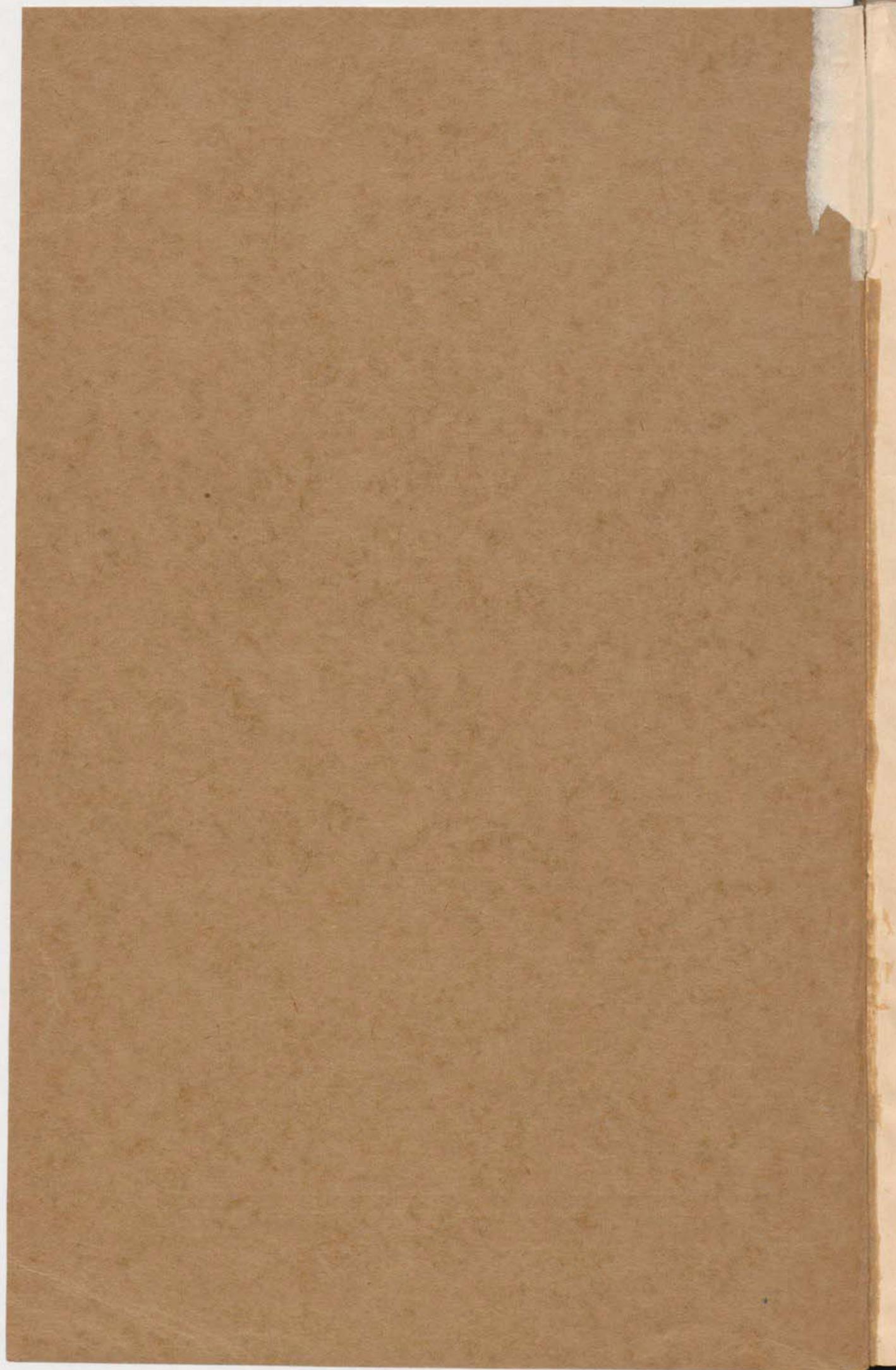


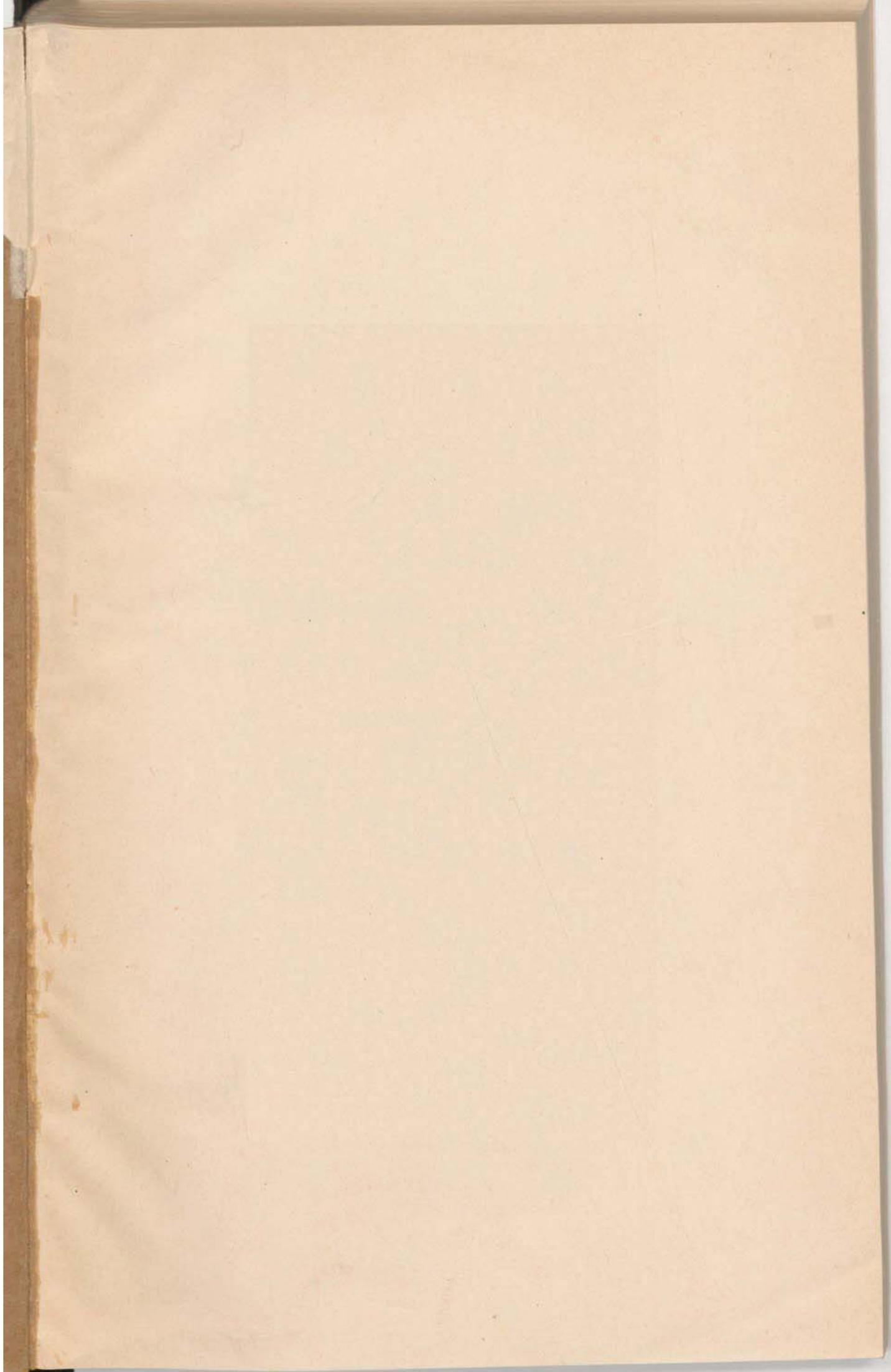
ROUEN

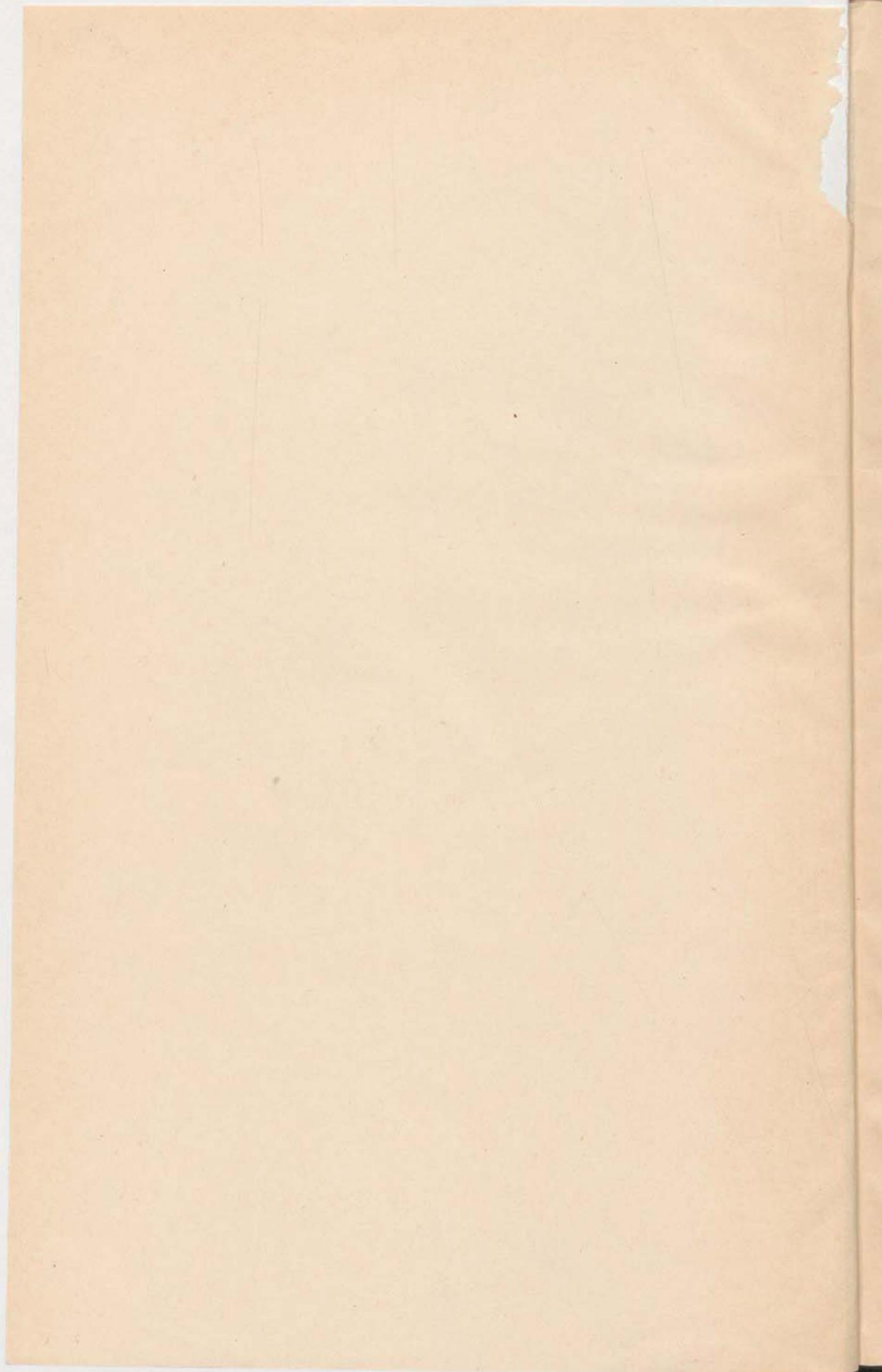
IMPRIMERIE A. LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1936







PROCEZ ANNUAL

1875

L'ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE PARIS

PARIS, 1875





PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

ARTICLE 50 DES STATUTS

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE ROUEN

Pendant l'année 1935



ROUEN

IMPRIMERIE A. LAURE

PARIS - ALGER - ORAN - BORDO - NANTES

1935

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1935



ROUEN

IMPRIMERIE A. LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

1936

PRÉCIS ANALYTIQUE

DE LA

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LA VILLE DE ROUEN

DE LA SOCIÉTÉ FONDÉE LE 20 JANVIER 1635

PAR LE ROI LOUIS XIII. ET CONFIRMÉE PAR LE PAPPE

URBAIN VIII. LE 20 JANVIER 1635. ET PAR LE ROI

LOUIS XIV. LE 20 JANVIER 1685. ET PAR LE ROI

LOUIS XV. LE 20 JANVIER 1715. ET PAR LE ROI



ROUEN

CHAMPAGNE A. LAURE

PARIS — A. LEFRANC, rue de la Harpe, 101

1831

TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

(au 31 décembre 1935)

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-INFÉRIEURE.
M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III^e RÉGION.
MGR L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
M. LE MAIRE DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES

(Suivant l'ordre de réception)

- M. Ferdinand COUTAN, A , docteur en médecine (12 décembre 1895).
M. Louis BOUCHER, I , docteur en médecine (1^{er} mai 1896).
M. Henri PAULME, * A  , directeur honoraire du Crédit Foncier (1^{er} juin 1900).
M. Georges DE BEAUREPAIRE, I , ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats (24 mai 1901).
M. Georges RUEL, * I , architecte (11 décembre 1902).
M. Edouard DELABARRE, I  C , architecte diplômé du Gouvernement, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole régionale d'Architecture (15 décembre 1909).
M. François HUE, * I , docteur en médecine, chirurgien des Hôpitaux (2 décembre 1910).
M. le Commandant QUENEDEY, O * I  (1^{er} mai 1914).
M^{me} Colette YVER [M^{me} Huzard, née de Bergevin], de la Société des Gens de Lettres (20 décembre 1917), *m. non résidant.*

- M. Albert DUPRÉ, I ☉, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de Saint-Ouen (15 novembre 1918).
- M^{me} LEFRANÇOIS-PILLION, archéologue (4 avril 1919), *m. non résidant*.
- M. Pierre CHIROL, I ☉, architecte S. C., diplômé par le Gouvernement (16 mai 1919).
- M. Henri LABROSSE, ✱, I ☉, directeur des Bibliothèques et Archives historiques de la Ville (18 décembre 1919).
- M. Edmond PERRÉE, I ☉, archiviste de la Chambre de Commerce (25 février 1921).
- M. Louis DUBREUIL, O ✱, ✱, ancien député-maire de Rouen (15 décembre 1921).
- Mgr André DU BOIS DE LA VILLERABEL, ✱, G O ✱, archevêque de Rouen (9 mai 1922).
- M. Maurice ALLINNE, A ☉, directeur du Musée départemental des Antiquités (7 mars 1924).
- M. Abel CAILLE, I ☉, directeur de l'Institut chimique (28 mars 1924).
- M. Jean DES VIGNES-ROUGES [colonel Taboureau], O ✱, de la Société des Gens de Lettres (11 avril 1924), *m. non résidant*.
- M. Albert FAROULT, ✱, président de la Chambre de Commerce (23 mai 1924).
- M. Jean LAFOND, ✱, directeur du *Journal de Rouen* (3 avril 1925).
- M. Fernand GUEY, ✱, I ☉, directeur des Musées de Peinture et de Céramique (23 avril 1926).
- M. Alexandre FÉRON, historien (18 juin 1926).
- M. André CAUCHOIS, ✱, docteur en médecine (25 juin 1926).
- M. Robert RÉGNIER, A ☉, O ☉, docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et de la Station de Zoologie agricole du Nord-Ouest (3 décembre 1926).
- M. Paul LE CACHEUX, ✱, A ☉, archiviste du Département (23 décembre 1926).
- M. Gaston MANCHON, peintre et graveur (7 janvier 1927).
- M. Henri HIE, ✱, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats (28 janvier 1927).
- M. Paul-Louis ROBERT, I ☉, critique théâtral (17 décembre 1927).

- M. René HERVAL, membre de la Société des Gens de Lettres, directeur du Crédit du Nord (20 décembre 1928).
- M. le chanoine LESERGEANT, I ☉, O ✚, vicaire général, archiprêtre de la Cathédrale (17 mai 1929).
- M. André HALIPRÉ, ✱, I ☉, docteur en médecine, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie (21 mars 1930).
- M. E. LE PARQUIER, I ☉, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille et à l'École supérieure des Sciences et des Lettres (27 juin 1930).
- M. Charles LEROY, notaire honoraire (30 juin 1930).
- M. René FAUCHOIS, ✚, ✱, auteur dramatique (5 décembre 1930).
- M. L'HOTE, ✱, A ☉, ✚, ancien directeur des Douanes (23 décembre 1930), *m. non résidant*.
- M. Léon LENOUVEL, ✱, agrégé de l'Université, docteur ès sciences physiques, directeur de l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres (13 février 1931).
- M. Maurice LEMESLE, en littérature : MAURICE GERMAIN, docteur en médecine (21 janvier 1932).
- M. Robert PINCHON, ☿, artiste peintre (1^{er} juillet 1932).
- M. Henri BEAUCAMP, A ☉, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (28 octobre 1932).
- M. Joseph CHEVALIER, botaniste, ancien président de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen (10 mars 1933).
- M. Marcel LANQUETUIT, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de Saint-Godard (9 mars 1934).
- M. le chanoine FARCY, A ☉, curé de Saint-Sever (15 juin 1934).
- M. Jean DELACOUR, ✱, ornithologiste (30 novembre 1934).
- M. Paul LABOUNOUX, O ✱, I ☉, C ☉, directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure (3 mai 1935).
- M. le Général Louis SCHUHLER, G O ✱ (5 juillet 1935).
- M. le chanoine L. LETELLIER, docteur ès lettres, directeur de l'Institution Join-Lambert (22 novembre 1935).

MEMBRES DECEDES EN 1935

- M. Adrien LEHUCHER, ✱, ancien bâtonnier du Barreau de Rouen, *m. résidant* (19 décembre 1918), *m. correspondant* (en 1929), décédé le 11 mai 1935.

M. Charles DELEAU, agrégé honoraire, *m. résidant* (23 novembre 1917), *m. honoraire* (1^{er} février 1929), décédé le 22 juin 1935.

M. Pierre LE VERDIER, *, docteur en droit, avocat honoraire près la Cour d'Appel, conseiller général (29 novembre 1888), décédé le 8 septembre 1935.

MEMBRE ELU, NON ENCORE REÇU

M. Georges LANFRY, membre de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure (élu le 25 octobre).

MEMBRES CORRESPONDANTS NOUVEAUX

M. Robert DUMAINE, avocat à Dieppe (29 mars).

M. Edmond SPALIKOWSKI, littérateur (29 mars).

M. Pierre JABOUILLE, correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, à Clères (12 avril).

M. le D^r Fernand LAHILLE, zoologiste, à Buenos-Aires (12 avril).

M. André SUARÈS, littérateur (14 juin).

M. Etienne DEVILLE, conservateur des Bibliothèques et Musée de Lisieux (13 décembre).

MEMBRES CORRESPONDANTS DECEDES

M. Marcel NICOLLE, critique d'art (28 janvier 1916), décédé le 27 mars 1934.

M. le Chanoine GUÉRY (8 juin 1900), d'Evreux, décédé le 11 janvier 1935.

M. Théodore GOSSELIN, dit Georges LENOTRE, de l'Académie française (30 juin 1905), décédé le 7 février 1935.

BUREAU (1935)

M. Jean LAFOND, *Président*.

M. René HERVAL, *Vice-Président*.

M. Robert RÉGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.

M. P. LE CACHEUX, *Secrétaire pour la Classe des Lettres et Arts*.

M. H. LABROSSE, *Trésorier*.

M. G. DE BEAUREPAIRE, *Archiviste*.

BUREAU (1936)

- M. René HERVAL, *Président*.
M. René FAUCHOIS, *Vice-Président*.
M. Robert RÉGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.
M. H. LABROSSE (élu le 31 janvier), *Secrétaire pour la Classe des Lettres et Arts*.
M. Ch. LEROY, *Trésorier* (élu le 31 janvier).
M. G. DE BEAUREPAIRE, *Archiviste*.

MEMORANDUM

1. The purpose of this memorandum is to provide information regarding the proposed changes to the existing regulations concerning the handling of confidential information.

2. The proposed changes are intended to improve the efficiency of the current process and to ensure that all information is handled in a secure and consistent manner.

3. The changes will be implemented on a phased basis, starting with the most critical areas of the organization.

4. It is requested that you review the attached draft and provide your comments by the date indicated.

PROPOSED CHANGES TO REGULATIONS

- 1. Section 1.1: Clarification of the definition of confidential information.
- 2. Section 1.2: Addition of new categories of confidential information.
- 3. Section 1.3: Revision of the procedures for the classification and declassification of information.
- 4. Section 1.4: Update to the requirements for the storage and transmission of confidential information.
- 5. Section 1.5: Revision of the training requirements for personnel handling confidential information.
- 6. Section 1.6: Addition of new provisions regarding the handling of confidential information in the event of a security incident.

IMPLEMENTATION PLAN

- 1. The implementation of the proposed changes will be completed by the end of the fiscal year.
- 2. A detailed implementation schedule will be provided to all relevant departments.
- 3. Training sessions will be conducted for all personnel involved in the handling of confidential information.
- 4. The progress of the implementation will be monitored and reported to the appropriate oversight bodies.

APPROVALS

- 1. Approved by: [Signature]
- 2. Date: [Date]
- 3. Approved by: [Signature]
- 4. Date: [Date]
- 5. Approved by: [Signature]
- 6. Date: [Date]

CHRONIQUE DE L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1935

11 JANVIER. — Décès de M. le chanoine Guéry, du diocèse d'Évreux, membre correspondant.

18 JANVIER. — Communication de M. le chanoine Farcy sur *la Maison de Force de Saint-Yon au XVIII^e siècle*.

25 JANVIER. — Communication de M. Régnier sur *l'Orientation moderne des Musées scientifiques de France*.

28 JANVIER. — Réunion du Consortium des Sociétés savantes, sous la présidence de M. le D^r Marcel Petitclerc, président de la Société normande de Géographie, et transmission de la présidence, pour l'année 1935, à M. Pierre Chirol, président de la Société des Amis des Monuments rouennais.

1^{er} FÉVRIER. — Communication de M. Ch. Leroy : *Autour de la succession du prince Georges Comnène*, d'après le dossier de la duchesse d'Abrantès aux Archives de la Seine-Inférieure.

8 FÉVRIER. — Eloge par M. le Président de deux membres correspondants, M. Théodore Gosselin, dit Georges Lenôtre, de l'Académie française, décédé le 7 février, et M. le chanoine Guéry, ancien aumônier du Lycée d'Évreux, décédé le 11 janvier.

— Communication de M. Paulme sur sept panneaux en cuir doré, représentant des scènes de l'Histoire romaine, provenant de l'ancien Hôtel d'Etancourt, à Rouen, et actuellement conservés au Musée de Cluny. Le Musée d'Art normand en a reçu des photographies.

15 FÉVRIER. — Don par M^{me} Hébert-Coeffin, lauréate du prix Bouctot en 1934, d'une de ses œuvres, *Tête d'enfant*, en terre cuite. — Communication de M. Manchon sur le peintre Géricault et son œuvre. M. Herval signale à Mortain deux toiles attribuées à ce peintre.

22 FÉVRIER. — Communication de M. J. Delacour sur *les Oiseaux et les Fleurs au Japon*. — Approbation des comptes de 1934 présentés par le Trésorier.

1^{er} MARS. — Invitation à participer aux commémorations du III^e Centenaire de l'Académie française, à Paris (17-20 juin), et du bi-centenaire du Prince de Ligne, à Bruxelles. — Communication de M. H. Hie sur la *Musique depuis l'époque grecque jusqu'au milieu du XVIII^e siècle*, avec audition de disques présentés par M. Jean Lafond.

8 MARS. — Invitation de l'Académie de Dijon au Congrès du V^e Centenaire du Traité d'Arras. — Sur rapport de M. Herval, l'Académie vote des félicitations à M. Spalikowski pour ses travaux littéraires. — Communications de M. J. Lafond sur un manuscrit de 1498, de la collection Feuardent, acquis par M. le comte de Janay, dont une miniature reproduit la cérémonie du sacre à Reims de Charles VII. Jeanne d'Arc y figure; — sur une œuvre du peintre Georges de La Tour, ayant figuré à l'Exposition des Peintres de la Réalité, à Paris, dans laquelle on a voulu

voir la *Délivrance de Saint Pierre*, alors qu'il s'agirait de *Job et sa Femme* (cf. au 18 octobre).

15 MARS. — M. Labrosse est délégué pour représenter l'Académie à la cérémonie d'inauguration, le 31 mars, au cimetière d'Elbeuf, du monument élevé en l'honneur du littérateur Jean Gaument. — Le montant des prix Houzeau et Vermont, reportés à 1935, est fixé respectivement à 500 et 700 francs. — La collection (volumes disponibles) du *Précis* est attribuée à la Bibliothèque universitaire de Lille qui, en échange, remettra à la Bibliothèque municipale celle de la *Revue du Nord*. — L'Académie vote des félicitations pour leurs travaux à M. le général Schuhler, sur rapport de M. Paulme, et à M. l'abbé Letellier, sur rapport de M. G. de Beaurepaire.

22 MARS. — Adhésion de l'Académie au projet, suggéré par la Fédération historique de Lorraine, d'une loterie nationale pour assurer la conservation des monuments et richesses d'art de la France. — Communication de M. Fauchois sur la vie et l'œuvre d'André Suarès.

29 MARS. — Don de volumes du *Précis* à la Laurentienne de Florence. — Invitation de l'Académie des Sciences à son tri-centenaire, qui sera célébré le 23 juin. — Elections, au titre de membre résidant, de M. l'abbé Letellier; au titre de membres correspondants, de M. Edm. Spalikowski, à Clères, et de M. Dumaine, avocat à Dieppe. — Félicitations, sur rapport de M. Régnier, à M. Pierre Jabouille, correspondant à Clères du Muséum de Paris, et à M. Fernand Lahille, de Rouen, professeur à Buenos-Aires. — Lecture, par M. Herval, d'une étude de M. L. Coutil, membre corres-

pondant, sur les *anciennes cloches de Notre-Dame des Andelys*. — Sur proposition de M. Féron, l'Académie décide que les séances où seront présentés des rapports sur les œuvres de candidats éventuels, au titre de membre résidant ou correspondant, feront l'objet d'une convocation spéciale.

5 AVRIL. — Communication de M. Ch. Leroy sur un livre de raison concernant la ferme du Fys, en Roumois (Eure), pour compléter une étude sur cette ferme, publiée en 1934. — M. Herval donne lecture d'un de ses poèmes, *Un Crâne*, composé pendant la guerre et publié dans le journal de tranchée de sa batterie : *Pointage réciproque*. — Attribution d'arrérages de la fondation Guérault.

12 AVRIL. — Demande du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, qui recherche des documents iconographiques sur les anciens membres de cette Compagnie. — Elections de membres correspondants : M. le D^r Fernand Lahille, de Buenos-Aires, et de M. Jabouille, de Clères. — Communication (déjà faite à Rome) de M. Chirol sur l'Architecture religieuse aux XIX^e et XX^e siècles.

3 MAI. — Réception de M. Paul Labounoux, directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure. Son discours : *La Famille rurale en Seine-Inférieure* (cf. plus loin). Réponse de M. Abel Caille : *De l'aide apportée à l'Agriculture par la Chimie et plus particulièrement par l'Industrie des Engrais chimiques* (cf. plus loin).

10 MAI. — Service funèbre à la Cathédrale en mémoire des confrères et bienfaiteurs décédés. — Délégation de M^e Henri Hie, président, au Tricentenaire de l'Académie

française; de MM. H. Labrosse et Ch. Leroy au Congrès du V^e Centenaire du Traité d'Arras, à Dijon. — Félicitations à M. Chirol pour son projet primé de reconstitution de l'église Saint-Nicaise. — Compte rendu par M. Ch. Leroy du Congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu à Lyon, au cours de la semaine de Pâques. — Communication de M. Régnier sur les parcs à huîtres du Sud-Ouest de la France.

17 MAI. — Eloge de M^e Adrien Le Hucher, ancien avocat à la Cour d'Appel de Rouen, ancien membre résidant de notre Compagnie, décédé le 11 mai. — Invitation aux fêtes du Centenaire de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle. — Communication de M. le D^r Boucher sur la *Cure uvale*.

24 MAI. — Inauguration, au Cimetière de Bonsecours, en présence de S. E. Mgr de la Villerabel, du monument élevé par souscription sur la tombe du regretté chanoine Jouen : discours de M^e Henri Hie, président. — Dépôt des Mémoires et Comptes rendus des Journées pomologiques de Rouen (25-28 octobre 1934), publiés par MM. Régnier et Le Graverend. — Communication de M. Caille sur *l'Industrie du Pétrole en France avant et après la Guerre* (publiée dans le *Bulletin de la Société industrielle de Rouen*). — Photographie des membres de l'Académie, en groupe, à l'Hôtel des Sociétés savantes.

31 MAI. — Délégation de M. Ch. Leroy au Congrès annuel de la Fédération des Sociétés normandes, à Domfront (fin juillet). — Communication de M. Herval sur *l'Art roman à Caen, principalement dans les Eglises de Saint-*

Etienne, Saint-Nicolas et la Trinité (extr. d'un ouvrage sous presse). — Compte rendu du Congrès de Dijon par M. Labrosse.

7 JUIN. — Vote d'une Adresse à l'Académie française à l'occasion de son tricentenaire. — Lecture par M. le D^r Boucher d'un article de journal relatif à une expérience de radiesthésie sur l'épée dite de Jeanne d'Arc du Musée de Dijon. — Lecture par M. Herval d'une communication de M. Chanoine-Davranches, membre correspondant, sur la 2.000^e représentation de « *Faust* » à l'Opéra.

14 JUIN. — Invitation à participer aux travaux de la Semaine de Droit normand qui se tiendra à Rouen du 17 au 21 juin. — Délégation de M. Herval aux fêtes du Centenaire de la Société d'Archéologie d'Avranches. — L'Académie décide qu'une note sur ses travaux sera communiquée chaque mois à la presse locale. — Vote d'une Adresse au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, à l'occasion de son troisième centenaire. Cette adresse sera présentée par MM. Régnier et Delacour, délégués à cet effet. — Election de M. André Suarès, au titre de membre correspondant. — Suite de la communication de M. Abel Caille sur *l'Industrie du Pétrole en France* (cf. au 24 mai).

21 JUIN. — Examen du projet discuté en réunion du Consortium, d'aménagement de l'Hôtel des Sociétés savantes. — Communication de M. Régnier sur *la Progression du Doryphora en Normandie*.

22 JUIN. — Décès de M. Ch. Deleau, membre honoraire.

28 JUIN. — Félicitations à MM. de Beaurepaire, Labrosse, Le Cacheux, Le Parquier, Leroy et Le Verdier pour leur participation aux travaux de la Semaine de Droit normand (17-21 juin). — Compte rendu par M^e Henri Hie des fêtes commémoratives du III^e Centenaire de l'Académie française (17-20 juin). — Communication de M. Le Cacheux sur le *Voyage en Normandie (en 1781-1782) de M. de La Rochefoucauld, fils du duc de Liancourt*.

5 JUILLET. — Réception de M. le général Schuhler, dans la grande salle de la Société normande de Géographie : discours du récipiendaire : *Le général Du Barail et ses « Souvenirs » d'Algérie*; réponse de M. Paulme : *Un beau Soldat de France* (éloge du récipiendaire); allocution de M. le Président.

12 JUILLET. — Attribution d'arrérages de la fondation Guérout. — Compte rendu par M. Régnier des fêtes du Tricentenaire du Muséum national de Paris, auxquelles MM. Régnier, Delacour et Chevalier représentaient l'Académie. — Félicitations à M. A. Suarès, membre correspondant, lauréat du grand prix de littérature de la Société des Gens de Lettres. — Délégation de M. Régnier aux Congrès internationaux d'Entomologie, à Madrid, et de Zoologie à Lisbonne. — Relation par M. Herval de son voyage récent en Touraine et en Vendômois : *Sur les pas de Ronsard*. — Vacances de l'Académie jusqu'au 18 octobre.

25 JUILLET. — Centenaire à Avranches de la Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain : M. René Herval représente l'Académie et y donne une conférence.

18 OCTOBRE. — Eloge par M^e H. Hie, président, de M. Pierre Le Verdier, membre résidant, décédé à Belmesnil (Seine-Inférieure) le 8 septembre. — Communication par M. Jean Lafond sur *Job et les Musiciens*, sujet d'un vitrail de Saint-Patrice, dont le *Mystère de Job* à quarante-neuf personnages donne l'explication et qu'il y a lieu de rapprocher d'un panneau du retable provenant du Musée Wallraf-Richart, à Bruxelles, et figurant à l'Exposition de cette ville, ainsi que du célèbre panneau du retable Jabach, dû à A. Dürer, au même Musée, et d'une douzaine de manuscrits à peintures des XV^e-XVI^e siècles (cf. au 8 mars). — Félicitations à M^e H. Hie pour sa nomination de Chevalier de la Légion d'honneur.

25 OCTOBRE. — Election d'un membre résidant, M. Georges Lanfry, archéologue, membre de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure. — Communication de M. Spalikowski, membre correspondant, sur *les Séjours de Guy de Maupassant à Etretat*.

8 NOVEMBRE. — Don par l'Académie française de la médaille frappée à l'occasion de son tricentenaire. — Communication de M. Beaucamp sur *l'Histoire de la Maîtrise de Rouen depuis 1881*.

15 NOVEMBRE. — Sur rapport de M. J. Lafond, vote de félicitations pour ses travaux à M. Etienne Deville, conservateur des Bibliothèque et Musée de Lisieux. — Communication de M. Regnier sur son récent voyage aux îles Canaries, à l'occasion du Congrès international d'Entomologie de Madrid.

22 NOVEMBRE. — Réception de M. l'abbé Letellier. Discours du récipiendaire : *Influences espagnoles, à Rouen, sur l'illusion comique et le Cid, de Pierre Corneille* (cf. plus loin). Réponse de M. G. de Beaurepaire : *Influence du milieu judiciaire dans lequel a vécu Corneille sur ses œuvres. A propos de deux Normands (Louis Bouilhet et Pierre Corneille)* (éloge des travaux du récipiendaire) (cf. plus loin).

29 NOVEMBRE. — Attribution des prix Boulet-Lemoine, Octave Roulland et Pelletat. — Adhésion de l'Académie aux manifestations qui seront organisées à Rouen pour commémorer le troisième centenaire du *Cid*. — Communication de M. R. Dumaine, membre correspondant, sur *les Origines normandes de Saint-Saëns, et notamment sur son père, Victor Saint-Saëns* (cf. plus loin).

6 DÉCEMBRE. — Attribution d'arrérages de la fondation Guérault. — Communication de M. Ch. Leroy sur la construction et l'armement au Havre, en 1664-1665, de bateaux que la Compagnie des Indes orientales destinait à la colonisation de Madagascar, d'après un registre conservé aux Archives départementales de la Seine-Inférieure. — Lecture par M. Herval de sa comédie inédite : *Souvent Femme varie*.

13 DÉCEMBRE. — Délégation de M. Dubreuil au Congrès international de Numismatique à Londres (30 juin-3 juillet 1936). — Election d'un membre correspondant, M. Etienne Deville, conservateur des Bibliothèques et Musée de Lisieux. — Lecture par M. le Dr Boucher de passages d'un ouvrage en anglais, consacré à l'histoire de la flotte américaine pendant la grande guerre.

20 DÉCEMBRE. — Attribution à des familles nombreuses des prix Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet. — Election de M. René Herval, président, et de M. René Fauchois, vice-président, pour 1936. — Notre secrétaire, M. Paul Le Cacheux, est élu correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

27 DÉCEMBRE. — *Séance publique annuelle*, à 17 heures, dans la grande salle de l'Hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M^e Henri Hie, président. Rapports de M. Le Cacheux, secrétaire de la Classe des Lettres, sur les prix des fondations Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet décernés à des familles nombreuses; — de M. P. Chirol, sur les prix Boulet-Lemoine, décerné à M^{lle} Fernande Ligny, de Mesnil-Esnard, pour son dévouement filial, et Octave Rouland, à M^{lle} Roger et à M^{lle} Goujon, de Rouen, pour leur dévouement fraternel; — de M. Ed. Delabarre, sur le prix Pellecat, à M. Jean Maillard, élève de l'École d'Architecture de Rouen. — Discours de M^e Henri Hie sur *Trois Musiciens nés en 1685 : J.-S. Bach, Hændel et Domenico Scarlatti* (cf. plus loin le texte de ces rapports et discours).

COMPTES DE L'ANNÉE 1935

A. — ACADÉMIE

<i>Recettes</i>		15.168 03
Valeurs mobilières	1.517 46	
3 0/0 perpétuel	429 »	
4 0/0 1918	316 88	
4 1/2 0/0 1932 (A)	307 80	
8 Obligations Ville de Paris.....	75 28	
4 Communales 1906	47 »	
12 Communales 1912	70 44	
1 Foncière 1879	11 75	
5 Foncières 1895	49 80	
1 Foncière 1913	13 71	
20 Oblig. Ch. de Fer du Nord....	195 80	
	1.517 46	
Intérêts de dépôts	1.595 19	
Subvention municipale	2.000 »	
Cotisations (membres résidants).....	1.558 50	
Participation des Fondations aux frais généraux.	3.655 97	
Vente du <i>Précis</i>	40 »	
	10.367 12	
Total des Recettes ordinaires.....	10.367 12	
Avoir en caisse au 1 ^{er} janvier 1935.....	4.800 91	
	15.168 03	
<i>Dépenses</i>		10.851 05
Impression du <i>Précis</i> de 1934 (18 ff. 3/4).....	6.664 »	
Impressions diverses	524 »	
Consortium des Sociétés savantes (13 0/0).....	1.212 05	
Personnel	1.170 »	
Frais généraux	42 05	
Frais de banque	842 20	
Entretien	600 60	
Eclairage	32 »	
Chauffage	492 10	
Frottage	76 50	
Assurance contre l'incendie.....	154 »	
Gratifications et rémunérations.....	290 »	
Service funèbre annuel.....	215 »	
Timbres et divers.....	349 20	
	10.851 05	
Excédant des Recettes (en caisse).....		4.316 98

B. — FONDATIONS ET DÉPÔTS

		Recettes	Dépenses	Excédents
BOUCTOT :				
Report de 1934.....	1.000 »	1.487 50	» »	1.487 50
Arrérages 3 0/0 1934..	487 50			
BOULET-LEMOINE :				
Arrérages 3 0/0 1935.....		975 »		
Prix (M ^{lle} F. Ligny).....			975 »	» »
COURTONNE :				
Report de 1934.....	100 »	399 25	» »	399 25
Arrér. 4 1/2 0/0 1935.	299 25			
DUMANOIR :				
Arrérages 3 0/0 1935.....		780 »	» »	780 »
GOSSIER :				
Report de 1934		702 »	» »	702 »
GUÉROULT :				
Report de 1934.....	1.000 »	6.518 50		
Arrérages 3 0/0 1935..	5.518 50			
Allocations et frais ...	5.621 20			
Participation aux frais frais généraux	97 30			
			5.718 50	800 »
HOUZEAU :				
Report de 1934.....	400 »	522 85	» »	522 85
Arrérages 3 0/0 1935..	122 85			
LA REINTY :				
Report de 1934.....	1.199 50	1.492 »		
Arrérages 3 0/0 1935..	292 50			
Service (1934) à Dieppe le 6 février 1935.....			100 50	1.391 50
PELLECAT :				
Arrérages 3 0/0 1935.....		1.950 »		
Prix (M. Jean Maillard).....			1.000 »	950 »
ROULAND :				
Arrérages 3 0/0 1935.....		614 25		
Prix à M ^{lle} Roger....	300 »	614 25	614 25	» »
Prix à M ^{lle} Goujon...	300 »			
Frais (participation)...	14 25			
VERMONT :				
Arrérages 3 0/0 1935..	123 83	750 83	» »	750 83
Report de 1934.....	627 »			
ROUSSELIN-MAYET :				
Report de 1934.....	985 »	1.652 87	» »	» »
Arrér. 1935 (3 0/0)...	667 87			
Prix à famille (Marcel Riché)	1.500 »		1.500 »	152 87
<i>A reporter</i>		17.845 05	9.908 25	7.936 80

COMPTES (1935)

23

	Recettes	Dépenses	Excédents
<i>Reports</i>	17.845 05	9.908 25	7.936 80
BRAQUEHAIS-VERDREL :			
Report de 1934.....	1.000 »		
Coupons de 1935 :			
3 0/0 perpétuel	27.916 20		
4 0/0 1917	285 »		
4 0/0 1918	2.018 25		
4 0/0 1925	5.019 80		
4 1/2 0/0 1932 (A)	1.910 92		
5 0/0 1920	10.663 75		
	<u>48.813 92</u>		
Allocations	44.000 »		
Frais (débours)	1.336 45	48.813 92	» »
Frais (participation)...	3.477 47		
DÉPÔTS :			
Caumont (Assises de, 1943) :			
Arrérages de 1934..	445 95		
Intér. 3,50 0/0 Caisse d'Épargne	15 00	461 55	» » 461 55
Normannia :			
Report de 1934.....	4.957 90		
Versement (27 déc.)	1.293 50	6.391 40	
Intér. 3,50 0/0 Caisse d'Épargne	140 »		
Retrait (23 avril)		1.098 35	5.293 05
JOUEM (souscription en l'h. du chanoine) :			
Versements	16.367 95		
Retrait	16.301 »		
Participation aux frais généraux	66 95	16.367 95	» »
AVANCE du Trésorier	4.241 23	» »	4.241 23
	<u>94.121 10</u>	<u>76.188 47</u>	<u>17.932 63</u>

C. — BILAN (au 31 décembre 1935)

(sans tenir compte de la valeur en capital des titres ni du mobilier artistique ou utile)

PASSIF

Disponibilités des Fondations.....	7.936 80	}	17.932 63
Dépôts ou dettes.....	9.995 83		
Disponibilités de l'Académie.....			4.316 98
			<u>22.249 61</u>

ACTIF

Caisse d'Épargne (Livret A 168.698).....	21.797 42
Banque de France (Compte 1582).....	293 50
Crédit Lyonnais (Compte R 2566).....	158 69
	<u>22.249 61</u>

L'Académie a ratifié ces comptes dans sa séance du 7 février 1936.

Le Trésorier,

H. LABROSSE.

Particulars	Debit	Credit
By Balance		1000
To Cash	500	
To Sales	2000	
To Interest	100	
To Dividends	50	
To Other Income	20	
By Cash		500
By Sales		2000
By Interest		100
By Dividends		50
By Other Income		20
By Balance		1000
Total	2770	2770

W. J. HARRIS

Accountant

100 Main Street

City, N. Y.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(du 27 décembre 1935)

RAPPORT

SUR LES

FONDATEMENTS BRAQUEHAIS-VERDREL

ET

ROUSSELIN-MAYET

Par M. PAUL LE CACHEUX

Secrétaire de la Classe des Lettres

MESSIEURS,

IL y a un jour dans l'année où l'Académie est rappelée à l'humilité; un jour aussi où elle s'interdit l'ironie. C'est le jour où elle récompense les familles nombreuses et décerne les prix de vertu.

Qu'une femme de bien, désireuse de venir en aide aux ménages chargés d'enfants, ait eu l'idée de leur léguer toute sa fortune et de les doter ainsi magnifiquement, n'est-ce pas là un geste admirable, trop rare pour qu'on ne le mette pas en relief, le geste d'une femme accessible aux plus généreux sentiments et qui eut, toute sa vie, la passion d'obliger? Mais pourquoi M^{me} Braquehais-Verdrel a-t-elle choisi notre Compagnie comme exécutrice de ses dernières volontés? Sans doute, a-t-elle pensé que l'Académie de Rouen, l'une des plus jeunes de France puisqu'elle est à peine âgée de deux

cents ans, avait encore un long avenir devant elle, et que, fortement attachée aux traditions, elle aurait à cœur de maintenir intactes les intentions de la fondatrice et d'en assurer, dans la suite des temps, la scrupuleuse exécution.

Peut-être aussi a-t-elle cru qu'en faisant de nous les dispensateurs de ses bienfaits, elle ne nous écartait pas beaucoup de la ligne de conduite que nos devanciers nous ont tracée, cet office n'ayant rien de contraire ou d'étranger à la destination première de notre institut. Un académicien est, par définition, voué à l'examen des choses de l'esprit. Or, l'appréciation de la beauté littéraire n'est pas une trop mauvaise préparation au discernement et au jugement de la beauté morale. Nul d'entre nous n'ignore la secrète parenté du beau et du bien. Et une famille nombreuse, n'est-ce pas un poème, le plus beau des poèmes, celui que deux cœurs restés jeunes réalisent dans l'amour et le sacrifice, en subordonnant librement leurs volontés à l'idéal le plus élevé? Ce poème, même les plus déshérités des biens terrestres, même les plus humbles peuvent en égrener joyeusement toutes les strophes : il leur confère une dignité qui les égale d'emblée aux plus habiles et aux plus grands.

L'effort est beau par l'appropriation des moyens à une fin ; plus beau quand cette fin est plus haute ; et l'acte de vertu qui consiste à créer une famille nombreuse est un effort vers la plus haute des fins. Ne pourrions-nous pas, toutes proportions gardées, comparer ces modestes fondateurs à ceux des grands ordres religieux. Comme eux, ni les obstacles ne les arrêtent, ni les difficultés ne les découragent. Sainte Thérèse disait à ses sœurs installées dans un galetas : « Dieu nous aidera, l'essentiel est de commencer. Thérèse et trois ducats, ce n'est rien ; mais Dieu, Thérèse et trois ducats,

c'est tout. » Bien des chefs de familles nombreuses, quelles que soient leurs convictions, pensent de même. Ils commencent sans savoir comment ils continueront : ils comptent sur eux-mêmes, quelquefois sur la Providence, et se disent que le succès favorise les audacieux. Aide-toi, le ciel t'aidera. Imprévoyance, s'écrieront tant de Français, aux yeux desquels l'esprit d'épargne passe pour la vertu suprême et qui aiment mieux faire des économies que faire des enfants ! Non : admirable confiance dans la bonté de la vie. Chez ces grandes familles, souvent, plus souvent qu'on ne le croit, une pensée généreuse a remplacé le calcul prudent ; et du spectacle qu'elles nous donnent se dégage une belle leçon :

« Nous n'avons pas été des pessimistes, nous disent-elles ; nous n'avons pas gémi sur les berceaux comme si nous étions en présence d'une catastrophe ; nous avons salué la vie, qui est un bienfait et non une malédiction. Et si le nombre de nos enfants nous a effrayés un moment, nous nous sommes relevés, nous nous sommes ressaisis. Il faut le dire une fois pour toutes, le malthusianisme, qui voudrait être loué comme un acte de prudence, n'est au fond qu'une lâcheté. Pour nous, nous ne voulons pas être de ceux qui passent leur vie à avoir peur de quelqu'un ou de quelque chose. »

Certes, il peut arriver que cette belle confiance reçoive quelquefois le démenti des faits. Si je traçais des familles nombreuses un portrait trop flatteur, elles seraient les premières à protester. Je sais qu'à l'heure présente la crise économique met un grand nombre d'entre elles aux prises avec de terribles difficultés. Quand le père est atteint par le chômage, ce sont pour tous de cruelles privations ; et quand au chômage vient s'ajouter la maladie, c'est souvent la misère, cette misère dont un écrivain de talent, Daniel Rops,

posait hier encore devant nous le problème angoissant. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en général, la volonté d'avoir des enfants se complète par celle de les bien élever, de les préparer à se faire à leur tour une situation honorable. Le devoir accompli porte déjà en lui sa récompense. Les parents qui ont compris la grandeur de leur tâche recueillent tôt ou tard le fruit de leurs efforts et sont dédommagés de leurs sacrifices.

Voyez, en effet, ce qui se passe dans ces foyers peuplés. Là, les enfants sont obligés de compter sur eux-mêmes et non sur un avenir tout fait. Ils reçoivent une éducation plus forte. Ils s'accoutument de bonne heure aux privations. Ils rendent mille petits services à la famille affairée. Témoins dès le berceau du travail, du dévouement, du sacrifice paternel, ils en acceptent et en perpétuent les glorieuses traditions. N'est-il pas d'expérience que plus la famille est nombreuse, et plus les membres qui la composent demeurent unis? Ils se forment, spontanément et presque sans y penser, aux sacrifices mutuels, aux contradictions, aux échanges d'idées et de sentiments, qui assouplissent les caractères et fusionnent les âmes. Une famille nombreuse est ainsi forcément, et sauf exceptions, un milieu où tout le monde travaille, où les intelligences se développent, où les énergies se tendent, où les forces s'entr'aident et se multiplient et où, par conséquent, les résultats favorables s'obtiennent plus facilement qu'ailleurs. Les enfants, certes, sont une cause de soucis et une lourde charge, mais ils sont aussi la joie du foyer. Leur sourire est comme le rayon de soleil de la maison, et plus il y a de sourires, plus la maison resplendit. Les berceaux sont le trésor des familles. « Voilà mes bijoux », disait une noble Romaine en montrant ses enfants. Dans une famille nombreuse, si la mort vient à passer, elle laisse, après la fleur trop tôt mois-

sonnée, d'autres fleurs qui embellissent et consolent le foyer. Si un enfant s'oublie, il est bien rare qu'un autre ne s'ingénie pas à rasséréner le cœur des parents. Il y a toute chance que, parmi ces multiples rejetons, il s'en trouve un ou deux plus vivants, plus verdoyants, qui relèvent le niveau, le prestige, la prospérité de la famille. Gloire aux familles nombreuses ! Elles ont je ne sais quels charmes provocants qui leur concilient la sympathie, l'admiration et les largesses des cœurs bien faits. Aussi, quand nous voyons naître un enfant, ne disons pas, comme nos malthusiens et nos antipatriotes : Voilà un petit misérable de plus en ce bas monde, voilà de la chair à canon. Disons plutôt : Voilà des bras pour travailler la terre, un cerveau pour augmenter la somme des connaissances humaines, un compagnon pour élargir le cercle de notre activité et garantir notre sécurité, un cœur pour aimer ceux qui lui ont donné la vie et ceux à qui il la donnera, une âme, enfin, pour s'élever au-dessus de la matière et scruter le mystère des destinées humaines.

« On découvrira peut-être un jour, a dit un sociologue anglais éminent, John Ruskin, que les vraies veines de la richesse sont de pourpre, qu'elles ne sont pas dans le roc mais dans la chair, peut-être même que l'apogée finale, le dernier terme de la richesse est dans la production la plus grande possible de créatures au souffle puissant, à l'œil clair et au cœur joyeux. »

Cette richesse, les belles familles que nous honorons aujourd'hui l'ont apportée à leur pays, et qui oserait dire que le pays s'est toujours montré à leur égard suffisamment reconnaissant ? Au prix de mille sacrifices, par l'effet d'une vertu qui le plus souvent veut rester cachée — et n'est-ce pas précisément dans ce secret, comme l'a dit Bossuet, que con-

siste le mystère de la vertu véritable? — ces pères et mères de famille ont accompli simplement, noblement, la plus belle des tâches, qui est d'assurer la transmission de la vie et de perpétuer de génération en génération l'âme de la race. L'Académie ne veut pas être complice de cette conspiration du silence qui tend à rejeter dans l'ombre l'éminente dignité des familles nombreuses et les services incontestables qu'elles rendent à l'Etat. Elle s'incline avec respect devant elles. Elle les félicite d'avoir fermé l'oreille aux propagandes scélérates qui s'exercent aujourd'hui si activement dans les milieux populaires et d'avoir considéré les enfants non seulement comme une bénédiction du ciel, mais comme un bonheur terrestre. Elle tient à proclamer hautement que si, entre les prix et les allocations qu'elle décerne, il y a des différences de degré, aucune famille n'a été récompensée uniquement parce qu'elle est nécessiteuse. Toutes sont méritantes, toutes s'imposent à notre estime et à notre admiration, chez toutes la pratique des vertus familiales est en honneur. L'esprit d'initiative, le sens des responsabilités courageusement acceptées, l'idée que le sacrifice est nécessaire pour être heureux et rendre heureux les autres font de ces foyers des centres d'où rayonne une belle énergie morale et de leurs chefs de bons serviteurs du pays.

Les arrérages de la fondation Braquehais-Verdrel s'élèvent, cette année, à la somme de 44.000 francs. Il nous eût été agréable d'en réserver la moitié à des récompenses de 5.000 francs et de répartir l'autre en allocations de 1.000 francs. Mais le nombre des candidatures a été très élevé : il a atteint le chiffre de cent huit, et certaines d'entre elles présentaient un intérêt tout particulier, car elles n'étaient que des renouvellements de demandes déjà faites les années

précédentes. D'autre part, les enquêtes auxquelles se sont livrés sur place vos commissaires ont rendu vos choix très difficiles. Ces cent huit familles, nous les avons, dans l'espace de deux ans, presque toutes visitées et nous pouvons dire sans exagération que le spectacle de leur détresse parfois, de leur courage toujours nous a profondément émus. A peine trois ou quatre d'entre elles nous ont-elles paru susceptibles d'être écartées. Il a fallu pourtant nous résigner à ne retenir qu'un tiers des candidatures, les intentions de M^{me} Braquehais-Verdrel n'étant pas que les revenus de sa fondation soient éparpillés en une poussière de secours. L'Académie s'est efforcée d'apporter dans ces choix toute l'équité et toute l'impartialité possibles. Il serait bien invraisemblable que, malgré toutes les garanties dont elle a voulu s'entourer, la désignation de ses lauréats ne soulevât aucune critique. Mais que les moins favorisés bannissent de leur cœur tout sentiment de jalousie; et que ceux qui ont été, à notre vif regret, laissés de côté prennent patience : leur tour, espérons-le, viendra l'an prochain.

La répartition s'étend à trente-quatre familles et comprend : trois prix de 3.000 francs, trois prix de 2.000 fr., deux prix de 1.500 francs, six prix et vingt allocations de 1.000 francs.

Les prix de 3.000 francs sont attribués à M. et M^{me} Fernand LECOINTE, 50, chemin des Sapins, Rouen; à M^{me} André LÉBOUCHER, hameau du Bout-du-Haut, Roumare, et à M. et M^{me} André VILAIN, 8, rue Albert-I^{er}, cité de Trianon.

La famille Lecointe, qui habite la cité des Sapins, est une famille de treize enfants, dont onze sont actuellement vivants. Le père est employé de l'établissement Liot. C'est un excel-

lent ouvrier, sobre, travailleur, honnête, très apprécié de son patron. M^{me} Lecointe tient admirablement sa maison. Elle y fait preuve de remarquables qualités d'ordre, d'économie, de dévouement. Peu de mères de famille savent organiser aussi judicieusement leur intérieur et tirer parti comme elle de modestes ressources. Des enfants très bien élevés, assidus à l'école, sont vraiment la parure de ce foyer modèle. Un deuil récent, qui a imposé à ces braves gens de lourds sacrifices, a augmenté l'intérêt que nous leur portons. L'Académie salue respectueusement cette belle famille, qui était hier à la peine et mérite bien aujourd'hui d'être à l'honneur.

M^{me} Leboucher, que l'internement de son mari dans une maison de santé a laissée seule avec huit enfants en bas âge, est une de ces femmes vaillantes que n'abat point l'adversité. De condition très modeste, habitant la campagne où la vie est rude et les familles nombreuses peu secourues, elle lutte avec énergie contre les difficultés de sa situation et réussit à élever ses enfants d'une façon remarquable. C'est presque malgré elle que sa candidature a été posée. Il n'en est pas de plus méritante. Nous sommes heureux de penser que le prix de l'Académie apportera un peu de bien-être à cette famille si sympathique et que ces frais minois d'enfants se sont éclairés d'un sourire, à l'annonce imprévue du cadeau de Noël que nous faisons à leur maman.

En récompensant M. et M^{me} Vilain, l'Académie n'a pas seulement voulu distinguer une famille qui se recommande par la haute moralité des parents, l'éducation parfaite des enfants, l'excellente tenue de la maison. Elle s'est rappelée que M. André Vilain, secrétaire administratif de la Bourse du Commerce, — fonctions qu'il remplit à la satisfaction de tous, depuis la création de cet organisme, — est aussi l'un

des membres les plus actifs de la Ligue des Familles nombreuses de Rouen et qu'il consacre tous ses loisirs à servir les intérêts de cette Association. Nous le félicitons d'avoir su concilier la triple exigence du devoir familial, du devoir professionnel et du devoir social et de s'être acquis tant de sympathies attestées par les nombreux éloges qui figurent à son dossier.

Les lauréats des prix de 2.000 francs sont M. et M^{me} Maurice LEFORT, 10, impasse des Noyers, Blosseville-Bonsecours; M. et M^{me} Victor CORROYER, rue de la Paix, Mont-Gargan, à Rouen; M. et M^{me} Jules GOSSELIN, Ateliers Commentry, 29, Oissel.

M. Lefort est adjudant-chef au 39^e Régiment d'Infanterie. Ancien instituteur qui, par goût du métier militaire, a demandé à rester dans les cadres de l'armée, il a su y faire apprécier son intelligence, son dévouement et sa haute conscience professionnelle. Ses chefs ont pour lui la plus grande estime et ses camarades, qu'il a fait bénéficier à plusieurs reprises de ses connaissances pédagogiques, lui sont cordialement attachés. Sa belle famille, qui comprend sept enfants, parfaitement élevés, l'avait signalé depuis longtemps à notre attention. En attribuant à M. l'adjudant Lefort cette récompense si méritée, l'Académie salue en lui l'alliance des plus belles vertus familiales et des plus hautes vertus militaires. Elle est heureuse de répondre aux désirs de ses camarades du 39^e et au vœu du chef éminent qui commande le régiment.

Une maisonnette bien modeste, accrochée au flanc du Mont-Gargan et à laquelle on accède par un sentier grim pant, glissant et abrupt : là habitent les époux Corroyer. Ménage d'ouvrier. Le père travaille dans les chantiers de la Société anonyme des Fers et Métaux, et il y jouit de l'estime

particulière de ses employeurs qui se plaisent à reconnaître l'excellente qualité de son travail, son honnêteté, sa sobriété. La mère est une ménagère remarquable. Lorsque nous nous sommes présentés chez elle, au début de la matinée, les trois petites pièces qui composent son logis étaient reluisantes d'ordre et de propreté. Cette famille comprend, outre le père et la mère, six enfants, dont l'aîné a dix ans : ils sont fort bien tenus, suivent régulièrement l'école et donnent toute satisfaction à leurs maîtres et maîtresses. C'est une joie pour nous de récompenser ces braves gens, encore jeunes, qui ont accepté si franchement les charges de la vie et donnent un si bel exemple d'union, de courage et d'abnégation.

Les époux Gosselin habitent un des logements de la cité ouvrière que la Société des Forges et Ateliers de Commentry a édifiée en bordure de la route d'Oissel. Famille de huit enfants, dont six vivants, l'aîné étant dans sa onzième année. Le père est employé en qualité de monteur dans les usines de la Société. C'est un ouvrier d'élite, dont tout le monde s'accorde à faire l'éloge : la régularité de son travail, sa conscience professionnelle, sa probité sont unanimement reconnues. Excellente ménagère, dévouée et laborieuse, M^{me} Gosselin élève parfaitement ses enfants. Sans négliger les soins de sa maison, elle trouve encore le temps de s'intéresser au mouvement de la Ligue des Familles nombreuses et de renseigner ou d'aider ses adhérents. A cette famille si courageuse, si digne, si bien dans la ligne de nos traditions nationales, l'Académie décerne avec joie un prix de 2.000 fr.

Deux prix de 1.500 francs sont attribués l'un à M^{me} veuve Eugène DUPUIS, 17, rue Edouard-Adam, Rouen; l'autre à M. et M^{me} Augustin LACAILLE, de Cailly.

Restée veuve avec six enfants en bas âge, — le dernier

est né trois mois après la mort du père, — M^{me} Dupuis a fait preuve du plus grand courage pour élever dignement sa nombreuse famille. Privée de ressources, elle s'est remise à travailler en filature : elle confie dans la journée à sa mère ses deux plus jeunes enfants, qui ne peuvent aller en classe ; elle-même s'efforce de leur assurer, au prix de mille privations, le pain quotidien. Son intérieur n'en est pas moins très bien tenu et les enfants reçoivent une bonne éducation. Le prix de l'Académie ne peut être considéré que comme un modeste hommage rendu à sa vaillance, à son esprit d'économie et à son dévouement.

Petits cultivateurs, exploitant une ferme de 7 hectares à la sortie du bourg de Cailly, M. et M^{me} Augustin Lacaille n'ont d'autres ressources que le produit de leur travail. Au revenu peu important de l'exploitation le mari ajoute les journées qu'il est obligé de faire au dehors. Il y a dans cette famille six enfants, dont l'aînée a huit ans et la dernière deux ans. Les parents, laborieux, sobres, économes, élèvent ces petits avec beaucoup de dévouement, se privant souvent du nécessaire pour qu'ils ne manquent de rien. La santé délicate de la mère, la crise agricole qui ajoute aux difficultés de leur situation, le prix relativement élevé auquel leur ferme est louée, et, d'autre part, la belle tenue de cette famille, les nombreux témoignages de sympathie que sa candidature a provoqués dans le pays, le désir que nous avons de récompenser des gens attachés à la terre et refusant de céder à l'attraction des villes, nous ont incités à décerner à M. et M^{me} Lacaille un prix de 1.500 francs. Nous avons l'intime conviction qu'il ne saurait être mieux placé.

Six prix et vingt allocations de 1.000 francs sont attribués aux familles suivantes :

Prix de 1.000 francs

M. et M^{me} André PETIT, 82, avenue Jean-Jaurès, Petit-Quevilly, six enfants.

M. et M^{me} Paul DUMÉNIL, 3, rue Alexandre-Ribot (Sapins), neuf enfants, huit vivants.

M. et M^{me} Marius EBRAN, Saint-Jean-du-Cardonnay, sept enfants, six vivants.

M. et M^{me} Eugène FAUVEL, rue Georges-Pellerin, Malaunay, six enfants.

M. et M^{me} Léon HERMIER, hameau Saint-Paul, Duclair, onze enfants, dix vivants.

M. et M^{me} Roger DEBAS, Limésy (le Bourg), huit enfants.

Allocations de 1.000 francs

I. [Trianon].

M. et M^{me} Albert BEAUCE, 12, rue Max-Duret, Rouen, sept enfants .

M. et M^{me} Charles COUPÉ, 7, rue Pierre-Curie, Rouen, huit enfants, sept vivants.

M. et M^{me} Alfred LENOIR, 14, rue Pierre-Curie, Rouen, sept enfants, six vivants.

M. et M^{me} Adolphe GODEFROY, 2, rue Horace-Kœchlin, Rouen, neuf enfants.

II. [Sapins].

M. et M^{me} LAGNIEZ, 2, rue Paul-Bureau, Rouen, six enfants.

M. et M^{me} Marcel PERTUZON, 6, rue Alexandre-Ribot, Rouen, huit enfants.

M. et M^{me} Victorien CAHARD, 33, rue Braquehais-Verdrel, onze enfants, neuf vivants.

III. [Grand et Petit-Quevilly].

M. et M^{me} Fernand FORTIER, 14, rue de l'Hospice, Petit-Quevilly, huit enfants, six vivants.

M. et M^{me} Jules CRÉTOT, 5, rue Julian-Harpert, Grand-Quevilly, six enfants.

M. et M^{me} Yves JAFFRÉ, ancienne route de Bordeaux, Grand-Quevilly, huit enfants.

M. et M^{me} Raymond QUEVAL, 115, cité Gobain (rue Pierre-Corneille), Petit-Quevilly, huit enfants, sept vivants.

IV. [Rouen, banlieue et campagne].

M. et M^{me} Philippe FOLDRIN, Saint-Aubin-Epinay, huit enfants.

M. et M^{me} Louis BRETON, 2, rue de Diane, Bois-Guillaume, onze enfants, huit vivants.

M. et M^{me} Edmond ELIOT, rue de l'Abri-Familial, Bois-Guillaume, dix enfants.

M. et M^{me} Pierre BOUST, 8, rue du Canal, Bapeaume, sept enfants, six vivants.

M. et M^{me} André POTIER, 1, impasse Quesney, Sotteville-lès-Rouen, neuf enfants, sept vivants.

M. et M^{me} Edouard MELISSE, Claville-Motteville, douze enfants, huit vivants.

M. et M^{me} Raoul CHANDELIER, Le Marais, Anneville-sur-Seine, sept enfants.

M. et M^{me} Robert GAMARD-PICRO, chemin de Pîtres, Rouen, six enfants.

M. et M^{me} Abel LACAILLE, Bois-Dubust, Gouy, huit enfants.

PRIX ROUSSELIN-MAYET

Conformément aux intentions de M^{me} Gaston Rousselin, née Charlotte Mayet, décédée à Rouen le 17 décembre 1926, l'Académie décerne, chaque année, un prix de 1.500 francs à une famille de Rouen, d'au moins cinq enfants, dont les vertus et la situation méritent d'être spécialement encouragées.

L'Académie a été unanime à désigner pour ce prix M. et M^{me} Marcel RICHÉ, habitant 14, rue Georges-Guyener, cité de Trianon, sept enfants.

Ancien hôtelier à Corneilles, près de Lisieux, venu à Rouen à la suite d'un enchaînement de revers qui, loin d'entamer sa réputation, n'a fait que mettre en relief sa grande, nous pourrions dire sa scrupuleuse probité, M. Riché est actuellement employé à la Brasserie de l'Opéra. Il est très estimé de tous ceux qui le connaissent. Sa famille est certainement l'une des plus belles de la cité de Trianon. « L'âme de ce foyer, nous a-t-on dit, c'est la mère. M^{me} Riché a toujours été et reste toujours l'énergie active. Dans les moments plus durs, elle est celle qui redonne du courage à tous; elle stimule son mari, déride ses enfants et se prive au besoin d'un repas pour que le leur soit plus normal. Elle est le dévouement et l'amour maternel personnifiés. » Qu'elle veuille bien nous pardonner d'avoir mis aujourd'hui sa modestie à une rude épreuve et qu'elle nous permette de dire, employant une formule qui n'aura jamais été plus vraie, que l'Académie s'honore elle-même en l'honorant.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(27 décembre 1935)

RAPPORT

—
SUR LES

PRIX OCTAVE ROULAND ET BOULET-LEMOINE

Par M. PIERRE CHIROL

—

MESSIEURS,

IL semble facile, d'ordinaire, de médire des prix de vertu, de distiller à leur endroit une élégante ironie et à peu de frais de s'acquérir des suffrages au titre de bel esprit!

Depuis l'usage établi par quelques généreux philanthropes de confier à des compagnies d'intellectuels le soin de récompenser les plus hauts dévouements, des flèches acérées se sont abattues sur les commissions, sur les rapporteurs et sur le principe même de ces faibles témoignages distribués suivant des volontés d'outre-tombe.

Ne leur en a-t-on point reproché l'usage comme s'ils en étaient les auteurs et non pas les gérants?

Au surplus, à y bien regarder, les contempteurs des prix de vertu ne seraient-ils pas quelque peu jaloux, dans leur subconscient, de ne pas se sentir qualifiés pour s'aligner dans la compétition et prétendre au palmarès? Mauvais écrivains et méchants garçons ont toujours quelque peu maudit les Académies, mais pourquoi tant de braves gens, mûs par le

désir naïf de se classer parmi les esprits avancés, leur emboîtent-ils le pas, au lieu de nous aider soit à réformer les règlements et leur application, soit à découvrir le vrai mérite là où il se cache?

Car il est fort difficile à discerner le vrai mérite, il faut une réelle application pour le décèler à sa plus haute puissance, et nos censeurs trouvent plus expédient de sourire de nos efforts que de nous en faciliter un rendement plus efficace : fait plus regrettable, ce sourire, cette arme si perfide au pays de France, quelques éminents rapporteurs n'ont pas craint jadis de s'en prévaloir pour obtenir un succès de séance.

« L'Académie couronne la vertu une fois par an », murmurait un élégant sceptique pour l'enchantement d'une cohorte admirative, mais je regrette cette phrase, lancée d'une auguste tribune par un grand bourgeois : elle est une contribution fâcheuse au persistant discrédit dont les générosités de nos bienfaiteurs sont affectées, si même les bénéficiaires n'en sont pas éclaboussés par quelque ridicule.

A bien compulser leurs dossiers, ces bénéficiaires ne devraient exciter qu'un respect profond : la répartition des prix Boulet-Lemoine et Octave Rouland suscite vraiment une réelle émotion au sein de la Commission appelée à les analyser.

A travers leur forme administrative transparaissent tant d'années d'obscurs labeurs ; le graphisme d'une écriture malhabile, dépourvue de rhétorique et d'apprêt constitue un étrange miroir où passe le reflet de silhouettes douloureuses, résignées.

On les devine profondément ignorantes des phrases à effet, incapables de pratiquer l'art subtil des arrière-plans avantageux, des parrainages sensationnels. Un simple exposé des

faits, relatés sans espoir de succès, et cette rédaction fut parfois pénible à l'amour-propre, sinon à une dignité farouche qui, durant toute une vie, a voilé une gêne honorable et persistante....

L'étude de ces minces feuillets fait un singulier contre-poids à tant d'aphorismes erronés dont l'implacable égoïsme humain a tôt fait d'être l'objet, et combien on prend en pitié la maxime de La Rochefoucauld affirmant que « la vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie ». Nous donnerions une belle récompense à qui nous décèlerait les traces de vanité dans les obscurs et tenaces dévouements dont j'ai le grand honneur, ce soir, de vous entretenir.

En 1935, deux fondations ont seules reçu des dossiers répondant aux conditions édictées expressément par les testaments des bienfaiteurs.

Tout d'abord le prix Boulet-Lemoine, décerné, dit le texte, « à la personne de condition pauvre... qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux... ». Il est décerné à M^{lle} Fernande LIGNY, de Mesnil-Esnard.

Depuis sa naissance, en 1899, M^{lle} Ligny n'a pas quitté cette commune; d'une famille de sept enfants, dont quatre ont été la proie de maladies graves, longues, douloureuses, elle en a été la providence. De 1921 à 1925, son père, atteint d'une affection cardiaque, ne peut travailler. Il meurt, mais aussitôt un frère vient le remplacer sur son lit de douleur où il expire l'année suivante.

La mère, ébranlée dans ses plus intimes affections, est frappée d'hémiplégie et trois ans après meurt à son tour.

M^{lle} Ligny n'a pas encore achevé son rôle de garde-

malade, car une de ses sœurs doit subir l'amputation d'une jambe; elle ne peut travailler et demeure à la charge de notre lauréate.

Vous comprendrez facilement pourquoi votre Commission a estimé ce cas, mélange admirable de dévouement filial et fraternel, spécialement digne du prix Boulet-Lemoine.

Je prie donc M^{lle} Ligny de venir le recevoir non comme une récompense, car nos fondations terrestres ne sauraient atteindre à une telle hauteur, mais à titre d'hommage et pour nos contemporains comme une occasion de ne pas désespérer de la vertu.

Deux prix sont distribués annuellement par la fondation Octave Rouland. Leur valeur est modeste, puisqu'ils atteignent seulement 300 francs : fondés au titre or, ils ne représentent plus qu'une somme vraiment dérisoire, si l'on songe aux actes d'abnégation dont ils constituent l'apanage.

Le fondateur voulut récompenser « des membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs ».

On ne s'en doute pas : leur création constitua une réelle nouveauté dans le monde des Académies, car le dévouement fraternel n'avait jamais été spécialement envisagé par aucun bienfaiteur.

Entre les cinq dossiers qui lui ont été soumis, votre Commission a retenu deux lauréates : M^{lle} ROGER et M^{lle} GOUJON.

Née en 1901, M^{lle} Roger était l'aînée de cinq enfants : sa belle-mère tenait un petit commerce à Quevilly. Le père mourut quand elle avait quinze ans, suivi rapidement par sa seconde femme. La guerre finissait : à ces orphelines désemparées, une difficulté de bail amena l'anéantissement du com-

merce de fruiterie qui aidait à vivre et qu'une vieille grand-mère surveillait. Sans perdre courage, notre lauréate vient habiter Rouen, mit ses deux frères, alors âgés de dix et onze ans, à l'école primaire puis à l'école professionnelle. Elle les soigna durant de graves maladies, elle ferma les yeux à l'aïeule en 1921 et parvint à mener jusqu'au mariage ceux pour lesquels elle symbolisait la famille.

Au prix de quels soucis, de quelles privations, de quelle énergie, il est inutile d'insister. Pour seule ressource, elle comptait sur son travail dans la Maison Canat où, entrée jeune, elle continue de gagner son pain.

Mais le dévouement de M^{lle} Roger ne s'est pas borné à ce rôle aujourd'hui quelque peu atténué : elle a voulu étendre sa sollicitude aux autres déshérités et elle a fondé un groupement sous le titre d'« Amis des Enfants », dans le but d'organiser chaque année un arbre de Noël pour les tout petits auxquels les hasards de la vie ne permettent de participer à aucune fête. Cette pensée éclosée dans un cœur généreux était digne de couronner une vie particulièrement méritoire : elle ne saurait étonner chez cette jeune fille qui a délibérément sacrifié son avenir pour se consacrer aux siens, mais dont le destin fixé constitue pour elle, mieux que notre humble prix, la meilleure récompense.

Le second arrérage Octave Rouland est attribué à M^{lle} GOUJON, couturière à Rouen. Agée de quatre-vingt-un ans, elle travaille encore pour soutenir sa sœur plus jeune d'une année seulement et qui est impotente depuis dix ans.

Née rue Beauvoisine, M^{lle} Goujon n'a jamais habité ailleurs : aussi, des témoignages datant de cinquante ans se sont-ils accumulés dans son dossier avec une unanimité touchante. Ils insistent sur les soins dont, quinze ans durant,

elle entoura sa vieille mère, décédée en 1922, et sur la tâche ingrate qu'elle remplit maintenant auprès de sa cadette.

Seul un maigre secours aux vieillards apporte avec parcimonie un complément de ressources au travail de couture, de M^{lle} Goujon depuis l'âge de treize ans. Ne vous semble-t-il pas, devant ce témoin infiniment touchant d'une telle fidélité au métier, entendre le murmure de certaines romances ancestrales et comme un écho de la plus célèbre :

Cours mon aiguille dans la laine,
Ne t'arrête pas en chemin.

M^{lle} Goujon ne s'est pas arrêtée de coudre et de coudre pour les motifs les plus nobles, alors que tant de métiers féminins, de nos jours, ont pour seule raison de procurer des suppléments de frivolités s'ils ne deviennent même ainsi des écoles de gaspillage.

En transmettant les félicitations spéciales de l'Académie à M^{lle} Goujon, la doyenne de tous nos lauréats depuis nombre d'années, je la prie de venir chercher le prix Octave Rouland, auquel la voix populaire l'a si justement désignée.

Je ne saurais terminer ce rapport sans exprimer le douloureux émoi de l'Académie devant les multiples dossiers dont elle a le devoir de repousser les candidats. Les conditions expresses ne sont pas remplies et devant certaines infortunes, en présence de dévouements magnifiques et tenaces, nos regrets sont unanimes, mais l'impossibilité de conclure favorablement s'impose.

Il nous reste seulement l'espérance en d'autres libéralités qui, définies en termes moins rigoureux, plus largement confiantes en notre discernement, permettraient d'année en année non

de prétendre récompenser la vertu par un tarif qui constituerait une injure, mais de porter témoignage devant l'opinion publique que les criminels de haut vol ou les vedettes tapageuses ne sont pas les seuls Français dignes d'être officiellement présentés à la curiosité des peuples.

RAPPORT SUR LE PRIX PELLECAT

Par M. ROBERT MILLEMANE

MESSIEURS

Le Prix de Vertu a été institué par la loi du 20 mai 1836, sous le nom de Prix de Vertu, et a été réorganisé par la loi du 20 mai 1872, sous le nom de Prix Pellecat. Ce prix est destiné à récompenser les personnes qui, par leurs actions, ont mérité l'estime et la reconnaissance de leur pays. Le rapporteur a l'honneur de vous présenter ci-dessous le résumé des travaux effectués pendant l'année écoulée.

Le premier de ces deux points est le plus important. Il s'agit de la question de savoir si les lois de la physique sont applicables à l'ensemble de l'univers, ou si elles ne s'appliquent qu'à une partie de celui-ci. Cette question est d'une importance capitale, car elle détermine la portée de nos connaissances sur le monde qui nous entoure.

Les lois de la physique sont-elles applicables à l'ensemble de l'univers ?

La réponse à cette question est affirmative. Les lois de la physique sont applicables à l'ensemble de l'univers, car elles sont basées sur des principes généraux qui s'appliquent à toute la matière. Ces lois sont donc universelles et ne peuvent être limitées à une seule partie de l'univers.

En conséquence, les lois de la physique sont applicables à l'ensemble de l'univers. Cela signifie que nous pouvons utiliser ces lois pour expliquer et prédire les phénomènes physiques qui se produisent partout dans l'univers. Cette universalité des lois de la physique est l'une des grandes découvertes de la science moderne.

Cette universalité des lois de la physique est l'une des grandes découvertes de la science moderne. Elle nous permet de comprendre le monde qui nous entoure de manière plus approfondie et de faire des prédictions précises sur son comportement.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(27 décembre 1935)

RAPPORT SUR LE PRIX PELLECAT

Par M. EDOUARD DELABARRE

MESSIEURS,

L'IDÉE que se fait le public de l'architecte est généralement assez confuse.

Pour certains, l'architecte est un géomètre ayant quelques notions de construction et réputé capable de faire un plan d'habitation sur lequel, en s'inspirant au besoin de choses déjà vues, il saura établir un dessin de façade rehaussé de couleurs, roses pour la brique et d'un beau violet pour les toits.

A cela, le géomètre élevé à la dignité d'architecte ne manque naturellement jamais d'ajouter un beau cadre pour donner plus de valeur à l'ensemble et le nom du client dessiné au tire-lignes en lettres ordinairement tassées et en hauteur pour satisfaire l'amour-propre de celui-ci.

Pour d'autres, l'architecte est plutôt un agent d'affaires, chargé surtout de défendre leurs intérêts au cours d'une construction dont ils auront eux-mêmes au besoin quelquefois donné les plans en les calquant dans une de ces nombreuses brochures que le commerce ou des sociétés mettent à la disposition du public avec des indications de prix fort alléchantes, mais presque toujours fausses.

Il en est d'autres cependant mieux cultivés qui, se faisant une idée plus haute de l'architecte, consentent à l'élever au rang d'un artiste dont le talent consiste surtout, le plan n'ayant qu'une importance relative, à composer une belle façade qui s'impose à l'admiration des autres.

Le public est-il vraiment responsable de ces erreurs?

Je ne le crois pas et je l'excuse, car si j'ouvre un dictionnaire ou même un livre quelconque d'études architectoniques, je lis ceci :

« L'architecture est l'art de construire des édifices », ou « l'architecture est l'art de les décorer ».

Ces deux formules sont aussi absurdes l'une que l'autre.

Elles tendent, en effet, à faire de l'architecte l'une un ingénieur, l'autre un décorateur.

L'architecte est peut-être un constructeur et un décorateur, mais pour lui la construction et la décoration ne sont que des moyens destinés à satisfaire les besoins qui sont la raison des édifices sous des formes nobles et expressives.

Sous un aspect simple, qui ne frappe à *priori* peut-être pas particulièrement l'esprit, cette définition de l'architecture est grosse de conséquences.

En effet, si les besoins sont la raison des édifices, il ne convient donc pas lorsqu'on construit une maison de caser tant bien que mal des individus dans un certain volume divisé en compartiments, copié n'importe où, volume dans lequel leurs habitudes ou leurs conceptions particulières de la vie devront céder la place à d'autres habitudes imposées par le milieu.

Non, vraiment, il convient, au contraire, de connaître à fond les habitudes de celui qui fait bâtir, ses besoins véritables, de les comprendre, de se les bien assimiler pour après

de nombreuses études, créer un cadre, un intérieur, expression d'une conception de vie particulière dans lequel ceux qui l'habiteront se plairont inévitablement.

En architecture donc, on doit proposer un cadre établi d'après des habitudes et destiné à satisfaire des besoins, mais non pas imposer un cadre à ces habitudes et à ces besoins.

L'architecte doit se pénétrer de l'esprit d'un programme imposé et établir le milieu intégral et idéal qui convient à ce programme particulier et à ce programme seul.

Ce principe ne s'applique pas seulement à l'habitation, mais à tous les édifices quels qu'ils soient, édifices religieux, usines, casernes, constructions hospitalières, écoles, etc..., voire même à l'urbanisme, à tout ce qui constitue le cadre de la vie humaine et s'associe à son activité.

L'architecture est donc l'expression monumentale de la vie, c'est la vie qui l'anime; l'architecture est un corps, la vie est son âme.

L'architecture est un art éminemment social.

Ce qui fixe son style, ce n'est pas telle ou telle forme décorative, tel ou tel système de construction, mais des dispositions adoptées dans un édifice pour répondre à tel ou tel idéal de vie, à telle ou telle forme des idées, à telles ou telles organisations ou activités sociales qui précisément donnent un caractère particulier à chacun des âges qui successivement passent et constituent l'histoire même de la vie.

On pourra donner une décoration gothique ou renaissance à une maison moderne, la construire même selon des procédés propres à ces temps anciens pour en accentuer le style, qu'importe, elle ne sera pour personne gothique ou renaissance, elle sera moderne, totalement moderne, parce qu'elle répondra,

par ses dispositions générales, à des besoins essentiellement modernes.

*
**

C'est à préparer des artistes capables de connaître, d'analyser, de comprendre la vie moderne et d'en faire la base même de leurs conceptions que s'attache l'enseignement national de notre architecture; c'est cet idéal élevé que s'impose dans son enseignement l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Rouen.

Tous ses élèves exceptionnellement doués en sortent diplômés par le Gouvernement.

Depuis sa création, il est superflu de signaler que l'architecture a singulièrement évolué à Rouen et dans toute la région normande et au delà, puisqu'elle a essaimé ses élèves à Paris et dans les provinces voisines, voire même au Maroc, au Cambodge et en Indo-Chine où ils contribuent à affirmer le prestige de l'art français.

On ne se fait aucune idée de la somme de travail et d'efforts que représente pour chacun des élèves leur passage à l'Ecole.

Il serait intéressant, à ce point de vue, de présenter au public dans une exposition la suite de tous les concours imposés aux élèves pour parvenir au diplôme, le public étant d'avance prévenu que le seul jury chargé à Paris d'examiner et de juger tous ces concours montre à l'égard des élèves des exigences particulièrement sévères.

Le concours d'admission au titre d'élève d'abord fait un choix parcimonieux et limité entre de nombreux postulants français et étrangers.

Ce choix est établi à la suite de deux épreuves d'archi-

itecture faites en loges, d'un concours de dessin et de sculpture, et d'examens de mathématiques, de géométrie descriptive et d'histoire.

Ceux qui sont admis en deuxième classe ont alors à subir une suite d'épreuves d'architecture : deux d'analyse et quatre de composition architecturale; des concours d'archéologie, de dessin et de modelage; des épreuves de législation, de physique et de chimie du bâtiment, de mathématiques, statique, résistance des matériaux et statique graphique, de géométrie descriptive générale, de stéréotomie, études des épures relatives à l'établissement des charpentes en bois, en fer et à la coupe des pierres, de perspective.

Enfin, pour couronner le tout, des épreuves et des examens de construction générale qui à eux seuls durent tout une année.

Après s'être soumis à ces multiples obligations et s'y être distingué, l'élève est admis en première classe où il a alors à faire de nouveaux concours de dessin, de modelage et d'archéologie, et plus particulièrement à faire des concours sur de grandes compositions d'architecture affirmant le sens des hautes études architectoniques qui constituent le caractère même de l'enseignement donné.

Après quoi les élèves sont admis à présenter à un jury spécial une thèse sur une composition architecturale dont ils choisissent le sujet.

Le succès de cette thèse assure à l'élève le diplôme du Gouvernement.

Je n'insisterai pas sur la valeur que peuvent donner ces difficiles et très longues études à ceux qui les suivent jusqu'au bout.

Mais il convient, puisque l'occasion m'en est offerte, de

féliciter grandement la Ville de Rouen de l'avoir compris, puisqu'elle est la première à avoir proposé au Gouvernement une décentralisation des études, jadis uniquement données à l'Ecole de Paris, en créant à Rouen la première annexe de cette Ecole en France.

Successivement, depuis, Lyon, Marseille, Lille, Rennes, Strasbourg, Bordeaux et Grenoble ont imité ce geste.

*
**

Le lauréat à qui notre Académie a réservé cette année le prix Pellecat pour achever ses études déjà avancées, M. Jean Maillard, est élève de l'Ecole d'Architecture de Rouen.

Il naquit à Yport le 17 septembre 1909.

Fils d'un capitaine de pêche à Terre-Neuve, en Islande et au Groenland, Maillard grandit donc dans un milieu où l'évocation constante des larges horizons devait progressivement développer chez lui le magnifique enthousiasme qu'affirme son tempérament artistique déjà solidement établi.

Pourtant, toute son enfance se passa dans la petite commune d'Yport où ses premières études furent poursuivies dans ses écoles.

Si pourtant à l'âge de douze ans il entra au Lycée du Havre, il dut en sortir quatre années plus tard et revenir dans sa famille à cause de la précarité de sa santé alors.

Pourtant, particulièrement studieux et avide de savoir, Maillard continua dans sa famille ses études avec des professeurs particuliers.

Sa soif d'apprendre l'amena naturellement à ne pas négliger deux occasions qui se présentèrent à lui à dix-sept ans : de pouvoir accompagner à New-York un ami de sa famille et

bien qu'il n'y ait séjourné que quatre ou cinq jours à chacun de ses voyages, ces courtes incursions dans un milieu si différent du nôtre, sans changer son tempérament, exercèrent quand même une heureuse influence sur sa manière de voir et de comprendre les choses.

Modeste pourtant, Maillard ne craint pas d'affirmer que dans la simplicité et le calme de sa vie, comparativement à celle de son père, il se sent incapable de signaler rien de spécial ou de pittoresque.

Peut-être vous illusionnez-vous un peu à ce sujet, cher Ami, mais vous permettez à votre vieux professeur, qui vous connaît bien, d'affirmer que si la simplicité et le calme caractérisent peut-être dans une certaine mesure pourtant, sans pittoresque même, je vous le concède, votre existence extérieure, vous étouffez d'enthousiasme, de sentimentalité et de sensibilité, vous êtes dévoré par une soif brûlante de pouvoir crier les joies infinies qu'éveille chez vous votre tempérament artistique, de faire partager comme il convient à un véritable artiste l'émotion qui l'étreint et de distribuer pour les partager toutes les richesses que vous avez successivement accumulées dans votre cœur.

Pour développer cet état particulier qui vous appartient, je vous ai suivi et observé travaillant avec acharnement, bien pénétré de cette idée que les succès ne s'obtiennent pas sans mal, je vous ai vu cherchant obstinément toujours à vous instruire davantage, lisant, observant, interrogeant, analysant sans cesse. Rien ne vous était indifférent et même les plus petites choses (existe-t-il quelque chose qui ne soit pas petit ici-bas?) offraient toujours un attrait infini pour vous.

Comprenant que l'art ne se fonde que sur une sensibilité infiniment étendue, vous avez cherché à développer la vôtre

en ne vous cantonnant pas exclusivement, à l'imitation des maîtres de la Renaissance, dans votre art.

A vos heures, ne vous laissez-vous pas attirer par la peinture, et la dernière Exposition des Artistes normands n'a-t-elle pas consacré les qualités exquises du pastelliste extra-sensible que vous êtes?

Entré en 1929 à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Rouen, vous y avez commencé vos études.

Admis en deuxième classe en 1931, le neuvième du classement général de toute la France, vous passiez en première classe en 1934, bien qu'ayant accompli en 1932 et 1933 votre service militaire à Chatellerault d'où vous sortiez avec les galons d'officier.

Bientôt, vous passerez l'épreuve du Diplôme du Gouvernement.

Le prix qui vous est attribué par l'Académie est déposé en de trop bonnes mains pour que nous ne soyons pas certains qu'il permettra de poursuivre avec fruit ses études à un élève que l'Ecole de Rouen s'honorera d'avoir compté parmi les siens.

Votre maître, cher Ami, est heureux et fier d'avoir assisté au développement de votre art et de l'avoir suivi.

Il s'en voudrait de perdre l'occasion qui s'offre à lui de vous le dire publiquement et de vous exprimer en même temps les vœux qu'il fait de tout son cœur avec tous ses confrères, pour que vos études si bien poursuivies précèdent un avenir brillant qui s'ouvre à présent devant vous.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(27 décembre 1935)

VIES PARALLÈLES DE TROIS MUSIENS NÉS EN 1685

(J.-S. BACH, HÆNDEL, D. SCARLATTI)

Discours de M^e HENRI HIE

Président

LES usages de l'Académie de Rouen imposent à son président l'obligation de prononcer, lors de l'expiration de ses fonctions, un discours sur un sujet choisi par lui. Ni quelque dissertation sur une question de droit ancien ou moderne, qui eût été un peu trop spécial pour une réunion comme celle-ci, ni quelques-unes de ces études sur les œuvres sociales ou les institutions charitables, qui sont journellement traitées dans d'innombrables journaux, revues ou publications diverses ne m'ont paru susceptibles de distraire un moment vos esprits. Mais la vie des grands hommes, particulièrement des grands artistes auxquels nous devons une notable partie de la beauté du monde, ne laisse jamais indifférente une assistance d'élite. J'ai donc espéré retenir un moment votre bienveillante attention en résumant devant vous les vies parallèles et très diverses de trois des musiciens les plus illustres : J.-S. Bach, Hændel et Domenico Scarlatti, nés tous trois en 1685, morts de 1750 à 1759, mais, en réalité, disparus

de la vie active vers 1750 après avoir donné tous les fruits de leurs génies.

J.-S. Bach n'a jamais connu la gloire pendant sa vie. A peu près complètement oublié pendant de longues années après sa mort, il n'a pas eu, hélas! la joie de voir son étoile monter peu à peu au firmament de la musique au point de s'y confondre avec le soleil lui-même, du moins aux yeux de certains de nos contemporains, surtout des organistes, ce qui est naturel car il est sans contestation possible le plus grand des compositeurs pour l'orgue. Nous ne croyons pas cependant qu'il soit interdit de lui préférer Hændel, Mozart, Beethoven ou Wagner. Les uns et les autres ont eu et possèdent toujours de nombreux partisans, même parmi les fervents admirateurs de Jean-Sébastien Bach. Le résumé de sa vie permet de dégager à la fois ce qui fit sa grandeur et ce qui peut lui constituer une infériorité, à certains points de vue, sur les autres dieux de la musique.

J.-S. Bach est né à Eisenach, en Thuringe, dans la principauté de Gotha, le 21 mars 1685, seize mois après Jean-Philippe Rameau, un mois avant Hændel. Glorieuse époque pour la musique! Depuis plusieurs générations tous les membres de la famille Bach sont de modestes musiciens de profession.

Sa maison natale existe encore. Le livre si documenté et si agréable à lire de M. Julien Tiersot, dans les Editions Riéder, en reproduit une photographie, elle n'a guère dû changer depuis 1685. C'est une construction avec sept fenêtres de façade, assez espacées l'une de l'autre, un premier étage ordinaire où l'on voit la chambre dans laquelle naquit l'illustre musicien, et deux étages de greniers. Elle semble simple et con-

fortable sur une place en pente, paisible et plantée d'arbres. Elle est dominée, à quelque distance, par le célèbre château de la Wartburg, qui inspira le *Tannhauser* à Wagner et auquel se rattache aussi la légende de la lutte de Luther contre le diable.

Nous rencontrons donc au berceau de Jean-Sébastien une exceptionnelle hérédité musicale et l'évocation de l'Allemagne médiévale, des maîtres chanteurs et du luthérianisme. C'est dans ce milieu caractéristique que se passe sa première enfance et que se gravent dans son jeune esprit les premières impressions. Dès lors sa destinée est fixée, il sera musicien comme tous les siens, exclusivement attaché à la terre allemande, à celle de l'Allemagne du Nord, et il restera jusqu'à sa mort un fervent luthérien, malgré les divisions religieuses qui parfois lui réserveront de dures épreuves.

A neuf ans, il perd sa mère, et à dix ans la mort de son père le laisse sans ressources et sans protection. Avec son frère Jean-Jacob il va demander asile à leur frère aîné Jean-Christophe, organiste à l'église d'Ohrdruf, qui les accueille généreusement malgré ses lourdes charges de famille.

Chez ce frère, l'enfant continue ses études musicales : il lit même en cachette les œuvres des musiciens allemands contemporains, Froberger, Kerl, Pachelbel. Il entre au Gymnasium où jusqu'à l'âge de quinze ans il recevra, en très bon élève, l'enseignement secondaire, y compris celui du latin et des discours latins.

Hélas ! cette instruction, si régulièrement poursuivie depuis cinq ans, est brusquement interrompue, Jean-Christophe a maintenant huit enfants : il ne peut plus nourrir ses frères, il lui faut les renvoyer, il est sans doute allé jusqu'au bout de

ses forces, car il meurt à trente ans au lendemain du départ de Jean-Sébastien.

Voici celui-ci une seconde fois seul et désespéré, il n'a que quinze ans, mais il n'est pas de ceux qui s'abandonnent. Ayant appris sans doute par Jean-Christophe que le cantor de Lunebourg, ville hanséatique, a besoin d'un organiste, il part, sac au dos, avec un camarade, est agréé par le cantor et entre au Gymnasium où il peut achever en rhétorique ses études latines.

A l'église, il chante sous la direction du cantor les œuvres de Roland de Lassus, Carissimi, Monteverde et Schütz, les plus grands maîtres des XVI^e et XVII^e siècles. Il va entendre à Hambourg le célèbre musicien Reinken, et à la cour du duc de Brünswick-Lunebourg une élite de musiciens protestants français réfugiés auprès du duc.

Il a maintenant dix-huit ans, ses études secondaires sont terminées, il sait la musique, le chant, le violon, et ceux qui l'entourent admirent son talent d'organiste. L'heure est venue de quitter le Gymnasium pour gagner sa vie.

A Pâques 1703, il est, en Saxe, violoniste au service du prince Johann-Ernest. Il fait des expertises sur les orgues : en cette qualité, il est appelé à Arnstadt pour y expertiser un instrument nouvellement construit : il en fait si brillamment valoir toutes les ressources qu'il est engagé sur l'heure comme organiste titulaire.

C'est en 1703 la première étape de sa carrière, qui, en dehors d'une année à Mulhausen, s'écoulera tout entière à Weimar, Cöthen et surtout à Leipzig.

Il passera quatre années (1703-1707) dans cette vieille ville d'Arnstadt, entourée de remparts et de tours, il y mènera une existence paisible. Son service à l'église n'est pas chargé :

tenir l'orgue aux offices du dimanche et du jeudi, surveiller le chœur des écoliers dirigés par le préfectus, ce n'est qu'un jeu pour lui.

Aussi, utilise-t-il ses larges loisirs à travailler pour lui, et son talent d'organiste devient prodigieux. Il s'assimile complètement l'œuvre des maîtres qu'il admire, Bruhns, Reinken, Buxtehude, et les Français dont il a toujours aimé le génie, parmi eux les grands organistes Nicolas de Grigny et Couperin, dont il copie à la main les compositions.

A Arnstadt, il retrouve aussi une partie de sa famille, composée surtout d'organistes; il fait venir auprès de lui son frère Jean-Jacob, qu'il avait emmené en quittant la maison paternelle au décès de leur père, et il écrit pour lui son délicieux *Caprice sur le départ d'un frère très aimé*, sa première composition pour clavecin.

Enfin, il se fiance avec sa cousine Maria-Barbara, dont le père avait été organiste d'une église voisine.

Mais son culte pour Buxtehude va lui causer une nouvelle catastrophe. Il avait demandé un congé de quatre jours pour aller l'entendre. Ayant peu d'argent, il part à pied pour Lubeck, et n'en revient qu'au bout de quatre mois, n'ayant pu se soustraire plus tôt à la séduction du fameux organiste danois.

A son retour, vraiment un peu tardif, il faut l'avouer, pour la régularité de son service à Arnstadt, il fut fortement réprimandé, et comme l'indiscipline de son personnel lui valait de continuels reproches, il partit.

Une inauguration d'orgue qu'il fit alors à Mulhausen le fit engager comme organiste de la paroisse. L'année qu'il passa dans cette petite ville ressembla beaucoup à celles qu'il venait de vivre à Arnstadt.

Mais elle fut marquée par un événement important de sa vie privée. Il y épousa dans la petite église de Dornheim, village voisin d'Arnstadt, sa fiancée Maria-Barbara. Ainsi débuta sa vie familiale admirable qui fut l'un des caractères principaux de son existence. Au cours de ses treize années de ménage avec cette première femme il eut sept ou huit enfants, parmi lesquels deux furent de grands organistes compositeurs, Guillaume-Friedmann et Charles-Philippe-Emmanuel.

Mais si son ménage était profondément heureux, Jean-Sébastien se débattait, au dehors, contre les dissensions religieuses qui déchiraient la ville. Fervent luthérien, il finit par en être tellement excédé qu'avec sa femme et ses enfants il abandonna Mulhausen pour chercher fortune ailleurs.

Il avait composé à Mulhausen des pièces d'orgue, des cantates, dont l'une fort humoristique, à l'occasion des élections municipales.

Attiré par Weimar, où il était déjà passé comme violoniste apprécié du duc, il alla y inaugurer un orgue et en fut aisément nommé titulaire, en même temps que le duc de Saxe-Weimer lui conférait les fonctions de musicien de sa cour et de sa chambre.

Il tiendra l'orgue de la chapelle pendant neuf ans, période capitale de sa vie. C'est à Weimar qu'il a composé le plus grand nombre de ses chefs-d'œuvre : préludes, fugues, toccatas, fantaisies, chorals, cantates.

C'est aussi à cette époque que se placent ses triomphales tournées de virtuose, notamment à Cassel où le prince de Hesse, futur roi de Suède, enthousiasmé par son talent, lui fait présent d'une bague ornée d'une pierre précieuse qu'il portait au doigt, et à Hall, où il se fait applaudir des plus

illustres musiciens allemands de son époque, enfin sa victoire facile sur le célèbre claveciniste français Marchand, qui s'enfuit à la pensée d'un tournoi avec lui.

Mais ces succès extérieurs de leur organiste n'étaient nullement appréciés par le duc de Saxe-Weimar et son entourage. Lorsque Bach, injustement traité, demanda son remplacement, il commença par être mis aux arrêts. On ne pouvait l'y laisser longtemps, il fallut bien le laisser partir, mais ce fut sous la forme d'une disgrâce.

Grâce à ses relations avec le jeune duc de Weimar, il avait été présenté au prince d'Anhalt. Celui-ci le nomma accompagnateur du jeune duc; cette fonction, même jointe à l'organisation de musique profane, lui laissait encore de grands loisirs, il les employa à la composition d'œuvres importantes, les *Concertos brandebourgeois*, le *Clavecin bien tempéré*, la *Cantate de la Chasse*, récemment exécutée à Rouen par « la Cantate », sous la direction de M. J. Lambert.

Il se rend aussi, pour des concerts, à Hambourg, où ses œuvres et son exécution émerveillent ses auditeurs.

Mais un deuil cruel l'attend à son retour en compagnie du jeune duc : sa femme Maria-Barbara est morte. Il reste seul pour élever ses sept enfants. Bientôt, cependant, il se remariera avec Anna-Magdalena, fille d'un trompette de la cour à Wassenfels. Cette union sera aussi heureuse que la première : la jeune femme, douée d'une jolie voix, joue du clavecin, copie soigneusement la musique. Elle donnera à son mari quatorze enfants, mais plusieurs mourront en bas âge.

Jean-Sébastien est alors âgé de trente-cinq ans, il est renommé dans l'Allemagne du Nord, mais il a de lourdes charges de famille et il est pauvre. Il sollicite et obtient

la succession de Kuhnau comme cantor de Leipzig, le 5 mai 1723.

Cette fois, le voici définitivement installé dans l'un des grands centres intellectuels de l'Allemagne. Leipzig, vieille ville, siège d'une université florissante, s'enorgueillit d'avoir compté parmi ses enfants le légendaire docteur Faust et de célèbres maîtres chanteurs.

Elle possède quatre églises pourvues d'orgues, de chœurs et d'orchestres. Le cantor y tient un rang important : avec ses deux supérieurs, le rector et le corector, il administre la musique religieuse et profane de la ville. Il est à la fois maître de chapelle et membre du chapitre. Il enseigne le latin.

Il dirige les chants et l'orgue des offices dont le programme définitivement réglé comprend la prière, un choral, une cantate avec chœurs et orchestre, enfin le prêche.

Pour la Thomasschule, l'église principale, Bach ne cesse de composer des cantates. Sauf les *Passions*, il ne reprend jamais les œuvres exécutées une fois.

Au cours de ses trente-cinq dernières années, il composera ainsi deux cent quatre-vingt-dix cantates avec soli, chœurs et petit orchestre, cinq *Passions*, dont il ne nous reste que celles de *Saint-Mathieu* et de *Saint-Jean*, pour le vendredi saint, les six cantates qui composent l'*Oratorio de Noël*, cinq messes, dont celle en *SI mineur*, toutes œuvres immortelles.

Et cependant, malgré ce lumineux épanouissement de son génie, il est en partie méconnu et perpétuellement discuté. Son caractère, il est vrai, laisse, semble-t-il, à désirer, son administration manque d'autorité, mais sa grande valeur, au moins comme virtuose, est reconnue de tous, sa vie privée un exemple, et son génie est un de ceux qui, dans les siècles

qui vont suivre, honoreront le plus hautement l'Allemagne et la musique.

Il doit se contenter des satisfactions que lui donne sa conscience et de celles qu'il doit à sa femme et à ses enfants. Avec sa seule famille il pourrait organiser de beaux concerts. Il ne trouve de bonheur que dans son vaste appartement de la Thomaschule, parmi sa famille et ses instruments de musique. Une dernière joie lui est donnée par l'amicale et admirative réception que lui fait à Berlin l'électeur-roi de Prusse, Frédéric, en 1747.

Trois ans après, il devient aveugle et meurt au bout de quelques mois, en 1750, à soixante-cinq ans.

Comme il arrivera à Mozart, sa tombe n'est pas suffisamment marquée et ne sera pas retrouvée. La pension de retraite est refusée à sa veuve, qui tombe dans la misère, et l'oubli s'étend pour quarante ans sur son œuvre. C'est Mozart qui, cherchant sa trace, s'émerveillera à la découverte d'un de ses manuscrits poudreux et célébrera le premier sa mémoire jusqu'à ce que Mendelssohn, au XIX^e siècle, ressuscite ses chefs-d'œuvre par de sensationnelles exécutions.

Cette méconnaissance du génie de Bach est une page peu glorieuse pour la ville de Leipzig, dont la postérité est unanime à condamner l'ingratitude.

Mais ce n'est pas le lieu de rendre une justice pour laquelle ne nous appartient aucune autorité.

Résumons seulement cette existence douloureuse : Jean-Sébastien Bach mena l'existence d'un organiste provincial de grande réputation : tous ceux qui l'ont entendu, musiciens, grands seigneurs, ont admiré sans réserve ses œuvres d'orgue, sa virtuosité sur l'orgue et le clavecin, son talent d'improvisation ; les seigneurs lui ont accordé leur appui et leur

faveur. Il n'en a retiré de son vivant ni gloire ni argent. Son œuvre, l'une des plus grandioses de toute la musique, n'a, de son vivant, jamais été appréciée à sa valeur.

Il a toujours mené une existence médiocre, bornée à ses fonctions d'organiste et de maître de chapelle. Il n'a connu ni le monde, ni les passions, ni les voyages, encore moins les grandes aventures. Aucune existence d'homme de génie n'a peut-être été renfermée dans des limites plus étroites. C'est peut-être la cause pour laquelle son œuvre, passionnément admirée des musiciens éclairés, dont certains lui décernent la première place dans la musique, n'émeut pas le grand public au même point que Beethoven, Hændel, et même Wagner et Mozart, dont le génie s'est formé à l'épreuve des passions, des luttes ardentes, des souffrances et des triomphes, sur la vaste scène internationale où se formaient les gloires mondiales.

Il a dû tirer de son âme, de son cœur, de son esprit, de sa profonde piété, toutes ses inspirations; aussi, son œuvre la plus savante est en même temps la plus personnelle et la plus religieuse de toutes. En faut-il davantage pour que son nom soit immortel?

Bien différente de celle de Bach est la vie de Hændel. Merveilleusement doué à tous points de vue, il a rempli de sa gloire l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et même la France, où certains de ses opéras furent joués entre la mort de Lulli et l'avènement de Rameau. Mais s'il triompha dès ses débuts sur les scènes italiennes, ce ne fut pas, au contraire, sans des luttes ardentes, parfois désespérées, mêlées de revers et de victoires qu'il conquiert en Angleterre une gloire définitive. Sa vie, telle qu'elle est contée par M. Romain Rolland dans un livre admirable qui lui est exclusivement

consacré (Ed. Alcan), constitue une véritable épopée. A la différence de J.-S. Bach, Hændel fut un génie universel; il fut le favori des princes, l'idole du public; à la fin de sa vie, combattu par l'aristocratie anglaise, il s'adressa au peuple de Londres, et la puissance de ses oratorios brisa toutes les résistances. Il fut enterré à l'Abbaye de Westminster, à côté des rois, et si son théâtre, le plus remarquable de son temps, n'est guère connu maintenant que par des airs impérissables, ses grands oratorios, malgré les moyens considérables que demande leur exécution, n'ont jamais cessé d'être exécutés et d'enthousiasmer les auditoires; ses pièces d'orgue, sa musique de chambre ont gardé leur place en tous pays sur les programmes des concerts. Son œuvre, d'une large inspiration, s'adresse aussi bien à la foule qu'aux purs musiciens.

Un résumé, même plus long que ne me le permet cette étude, ne peut malheureusement pas faire connaître complètement la vie intense, multiple, enthousiaste, ardente et même héroïque de Hændel. Je devrai me borner à de simples aperçus, nécessairement incomplets, sur les trois phases de sa vie, en Allemagne, en Italie, en Angleterre.

Sa famille était d'origine silésienne, mais son père habitait Halle, et c'est là qu'il naquit le 23 février 1685. Halle était passée en 1648 de la Saxe au Brandebourg; il est donc né Prussien, mais son père était resté en relations avec le prince de Saxe Jean-Adolphe qui s'était transporté à Weissenfels, le pays de Henri Schütz; et dans le cours de sa vie, Hændel sera considéré comme un Saxon.

Ses parents étaient dans l'aisance. Ils lui firent faire ses études latines et le destinaient au droit. Hændel, comme eux, d'une robuste santé, d'une haute stature, d'une profonde et brillante intelligence, en profita largement. Sa souplesse d'es-

prit lui fera plus tard apprendre l'italien et l'anglais; et la langue française lui était si familière que sa correspondance et, en particulier, celle qu'il échangea avec sa famille, est entièrement écrite en français. Il admirait vivement les tragédies de Corneille et de Racine.

Mais il était, dès son enfance, principalement attiré par la musique; il avait appris l'orgue et, en secret, le clavicorde. Sur l'intervention du prince de Saxe, qui avait été émerveillé par son jeu au clavecin, alors que Hændel n'avait que sept ans, son père consentit plus tard à le laisser associer l'étude de la musique à celle du droit.

Il eut pour premier maître de musique l'organiste Zachow, grand musicien d'après M. Romain Rolland, qui en donne d'ailleurs des preuves convaincantes. Il connut, grâce à la riche bibliothèque de Zachow, toutes les grandes œuvres italiennes et allemandes; les règles de l'architecture contrapuntique et le style mélodique expressif des écoles allemandes de Hanovre et de Hambourg. Cet art était « de musique et de joie », c'était la maison des grands espaces entièrement différente du recueillement pieux et replié sur soi-même de Jean-Sébastien Bach, qui converse avec Dieu, écrit M. Romain Rolland.

Il apprend, en même temps, à jouer de tous les instruments : il compose, à dix ans, un trio pour basse et deux hautbois.

Bientôt, il se rend à Berlin, à la cour de la princesse électrice Sophie-Charlotte, fille de Sophie de Hanovre, qui consacre le meilleur de son temps à la musique, fonde l'Opéra de Berlin et dirige elle-même les concerts de la cour. Celle-ci, qui l'avait entendu sur le clavecin, voulut le retenir, mais le père de Hændel s'y opposa.

Il n'a que dix-sept ans : il trouve cependant à Halle un poste d'organiste, il prépare pour chaque semaine des ensembles d'orchestre et de chœurs pour l'office du dimanche et compose dans la fièvre « comme un diable », disait-il.

Mais la ville de Halle était beaucoup trop petite pour son ardente activité. Il se rend à Hambourg, l'une des capitales de l'Allemagne, centre intellectuel et musical, où tout le monde parle français, où les rapports sont étroits avec l'Angleterre et Venise.

En 1728, elle comptera cinquante maîtres, cent cinquante professeurs : les artistes y marchent de pair avec les riches négociants. Le théâtre d'opéra allemand, fondé en 1678, est populaire, payant, modelé sur les théâtres vénitiens. A l'arrivée de Hændel, en 1703, il est sous l'influence des œuvres de Lulli.

Il est facile de deviner avec quelle frénésie Hændel peut ici courir à toutes les manifestations musicales qui s'offrent à lui. Il noue immédiatement d'illustres amitiés avec Keiser, musicien de génie, dont l'influence s'étendit jusqu'à Bach; Johann Mattheson, alors âgé de vingt-deux ans, riche et cultivé, jurisconsulte et poète, compositeur et acteur, qui dirige à Hambourg l'opinion et mène le bon combat pour l'art et l'esprit idéalistes allemands.

Mattheson introduit Hændel dans tous les milieux intellectuels et musicaux de la ville, le met en rapport avec l'ambassadeur d'Angleterre qui lui confie l'éducation de son fils.

Hændel travaille : il ne tarde pas à être considéré comme un claveciniste et un organiste remarquable. Pour mieux connaître l'orchestration, il s'enrôle comme second violon au théâtre.

Puis il se révèle tout à coup comme compositeur, en 1704

et 1705, par trois éclatants succès : une *Passion*, *Almira*, son premier opéra, et *Néro*, le second, qui tient seul l'affiche du théâtre pendant tout l'hiver. Du premier coup, il a éclipsé tous les compositeurs d'opéras hambourgeois, y compris le plus admiré d'entre eux, Keiser, qui, après avoir voulu se mesurer avec lui en écrivant deux opéras sur les livrets de Hændel, est honteusement battu et quitte brusquement la ville.

A vingt et un ans, Hændel a ainsi conquis Hambourg, mais c'est de l'Italie, mère de l'opéra, qu'il entend recevoir la consécration de son génie.

Il est emmené à Florence par Gaston de Médicis, frère du grand-duc de Toscane, qui le présente à Ferdinand, fils de ce dernier, ami de la musique au point d'avoir un théâtre dans sa villa ; mais il se rend bientôt à Rome pour les fêtes de Pâques 1707. Il y écrit ses *Psaumes en latin*. Introduit, grâce aux Médicis, dans les salons romains, il y brille comme virtuose, mais à l'automne, rentré à Florence, il se met avec ardeur au travail et compose son premier opéra italien, *Rodrigo*, qui est un très grand succès. Alors il part pour Venise.

Venise était alors la plus belle, la plus artiste, la plus riche du monde. La musique y régnait depuis la fin du XV^e siècle et l'opéra vénitien avait depuis longtemps supplanté par son éclat l'opéra florentin.

Hændel, à son arrivée, y trouve quinze théâtres, dont sept jouent tous les soirs l'opéra. Quant aux concerts religieux ou profanes, ils sont innombrables. Les églises possèdent des orchestres et des chœurs. « Venise baignait dans la musique, c'était une volupté perpétuelle », écrit M. Romain Rolland.

Lorsque Hændel aborda enfin aux rivages de Venise, le Théâtre de Saint-Jean-Chrysostome vient de créer le *Mitri-*

date *Eupator* d'Allessandro Scarlatti, le plus célèbre des auteurs d'opéras de ce temps. Hændel se lie d'amitié avec l'auteur et surtout avec son fils Domenico Scarlatti, dont nous parlerons tout à l'heure, mais il ne parvient pas, cette fois, à se faire jouer sur les théâtres vénitiens.

En revanche, dans un second séjour à Rome, il est chaleureusement accueilli comme auteur de *Rodrigo* et reçu dans tous les palais comme à l'Académie qui compte parmi ses membres A. Scarlatti, Corelli, Pasquini et Benedetto Marcello.

Pour le cardinal Ottoboni, neveu du pape Alexandre VIII, il écrira deux oratorios qui ressemblent singulièrement à des opéras, et aussi des cantates qui deviennent tout de suite célèbres, car Bach copie l'une d'elles avant 1715.

A la fin de l'année, la guerre l'oblige à quitter Rome pour Naples, où il reste une année pendant laquelle il reçoit une hospitalité princière. Notons que pendant ces quelques mois cet esprit universel se passionna pour la peinture et ne manqua pas une exposition ou la visite d'une collection.

Il s'entraîne à écrire des cantates dans les styles espagnol et français. Il note les chants rustiques des pifferari calabrais dont nous retrouverons un souvenir précis dans la délicieuse pastorale du *Messie*.

Après un court séjour à Rome, il est de nouveau à Venise, où, cette fois, son opéra *Agrippine* est représenté. C'est un succès formidable.

On acclame « il caro Sassone » (le cher Saxon). La grandeur de son style a causé la plus vive impression.

Cependant des nobles Hanovriens parviennent à l'arracher à l'Italie pour le ramener dans leur pays où vient d'être construit un magnifique théâtre. Mais ni l'amitié des ducs de

Hanovre, ni celle du célèbre Stefani ne peuvent l'y retenir. Il accepte, toutefois, de se rendre en Angleterre où la musique, jadis prospère, n'a pas survécu à la mort de Purcell (1695).

Très bien accueilli par le directeur du théâtre de Hay-Market, il écrit en quinze jours un opéra, *Rinaldo*, qui est joué le 4 février 1711 avec un immense succès. Mais Hændel était toujours kappelmeister à Hanovre : obligé de reprendre au moins momentanément ses fonctions, il retrouve Stefani, dans la manière duquel il écrit des duos et des lieder allemands.

Instantment rappelé en Angleterre, il obtient un nouveau congé. *Rinaldo* a continué sur le théâtre d'Haymarket sa brillante carrière. Hændel va triompher avec de nouvelles œuvres, toujours écrites avec une incroyable rapidité, une suite de chefs-d'œuvre :

En vingt jours, *Teseo*, puis un *Te Deum* à l'occasion de la paix d'Utrecht, qui lui vaut le titre de compositeur officiel de l'Angleterre ; il venait d'ailleurs de se faire naturaliser Anglais.

Sa vie est alors souverainement heureuse : il habite chez les mécènes anglais auxquels il donne des auditions de clavecin et d'orgue ; il consacre ses loisirs à étudier le génie anglais.

Il ne connut alors que des succès, *Amadigi* (1715), la suite de *Water-music*, les Psaumes, l'oratorio d'*Esther* (1720), dans lesquels il s'efforce toujours de créer un style nouveau, *Acis et Galathée*, délicieuse esquisse sicilienne, d'autres œuvres encore.

Mais c'est le théâtre qu'il aime avant tout et c'est à lui qu'il veut revenir. En 1720, il loue une salle et bientôt va

commencer pour lui une lutte terrible qui ne se terminera que par sa mort, au bout de trente ans.

Pour alimenter son répertoire et maintenir le succès il composera deux ou trois opéras par an et ne reculera devant aucun sacrifice pour convertir l'Angleterre à l'opéra italien.

A diverses reprises, il devra retourner en Allemagne et en Italie pour remplacer des interprètes insuffisants ou révoltés. Il réussit avec *Radamisto*. Ses ennemis lui offrent un autre théâtre pour la direction duquel ils sont allés quérir en Italie le célèbre Bononcini, compositeur d'opéras.

Il répond par *Ottone*, le plus populaire de tous ses opéras et par trois chefs-d'œuvre, *Giulio Cesare*, *Tamerlano*, *Rodelinda* (1724-1725). Bononcini est battu.

Mais voici que maintenant les castrats et les cantatrices émettent des exigences insensées. Deux de ces dernières en viennent aux mains sur la scène.

Hændel lutte contre ces disgrâces en écrivant dans la fièvre chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre, *Ricardo primo*, *Siroe*, *Tolomeo*; le public applaudit mais ne veut plus d'opéras écrits en italien. Il fait chanter alors une *Passion selon Saint Mathieu*, puis à l'occasion du couronnement de George II, le *Coronation Anthems*.

Il entreprend aussi une transformation de l'opéra, de 1731 à 1732, avec *Lotario*, *Partenope*, *Poro*, *Egio*, dont la beauté mélodique et l'accent dramatique forcent le succès, puis l'un de ses plus magnifiques chefs-d'œuvre qui annonce Mozart comme *Tolomeo* annonçait Glück, *Orlando*.

L'Angleterre possédant de bons choristes, il fait une large place aux chœurs dans *Deborah* et *Atholia*, tous deux composés en 1733.

Mais voici venir de nouvelles cabales. La dynastie des

Hanovre est détestée et, comme elle a toujours protégé Hændel, son impopularité s'étend à lui. Il doit revenir à l'oratorio, moins discuté que l'opéra et qui pour lui est le drame musical par excellence. En vingt jours, il écrit *les Fêtes d'Alexandre* pour Covent-Garden.

Ce surmenage ruine sa santé, précédemment si robuste. En avril 1737, il tombe paralysé du côté droit et sa vaste intelligence menace de sombrer. Il est déclaré en faillite.

Quelques jours de traitement à Aix-la-Chapelle et il revient guéri, à la stupéfaction de ses adversaires. Et la lutte fiévreuse reprend. En trois mois il écrit deux opéras et le grandiose poème funèbre pour les obsèques de la reine.

Ces œuvres admirables et l'acharnement de ses créanciers amènent une réaction en sa faveur. Un concert organisé à son profit donne un beau résultat : il commence par payer ses dettes. Les Anglais lui élèvent une statue dans le jardin de Vauxhall.

Sa puissance de vie reprend le dessus. Il écrit *Saül* en un mois et demi et en vingt et un jours *Israël en Egypte*, oratorio considérable, avec des chœurs incomparables. En même temps, il édite son premier recueil de *Concertos pour orgue et orchestre*, sept trios qui semblent conçus dans la joie.

Le public reste indifférent. Hændel ne se décourage pas, écrit en huit jours une *Ode à Sainte Cécile*, en seize jours le célèbre *Allegro il Pensieroso*, en un mois les *Concerti grossi*, œuvres d'une poésie délicieuse.

Une nouvelle persécution se déchaîne contre lui. Il s'éloigne momentanément, emportant avec lui à Dublin la partition du *Messie* qu'il vient d'écrire en vingt-quatre jours (22 août-14 septembre 1741). L'immense succès qui accueille cette œuvre le décide à composer, en six semaines, un nouvel

oratorio qui est, en même temps, un drame colossal, *Samson*. Il continue par les œuvres les plus variées : *Sémélé* (1743), un *Te Deum*, *Joseph*, *Héraclès*, oratorios.

Loin de désarmer devant cette merveilleuse floraison de son génie, ses ennemis deviennent de plus en plus agressifs. De nouveau, la faillite est suspendue sur sa tête et il tombe dans une nouvelle prostration qui dure huit mois (mars-octobre 1745).

Cette fois, sa situation semble désespérée. Mais il n'est pas de ceux qui désespèrent. L'Angleterre est menacée par le soulèvement des highlanders écossais. Il stimule le patriotisme de son pays d'adoption. Il composera un *Hymne pour les enrôlés volontaires*, l'*Occasionnel Oratorio*, le célèbre oratorio *Judas Macchabée*, écrit en trente-deux jours.

Après la victoire, il faut bien le proclamer musicien national anglais. Il s'adresse désormais au peuple et non à l'aristocratie londonnienne : il loue une salle ouverte à tous. Elle sera désormais comble pour toutes les représentations ou auditions qu'il y organisera.

Et il écrit plus que jamais pour ne plus reperdre la gloire si chèrement reconquise. Aux trois dernières années de sa vie (1747-1750), nous voyons apparaître *Alexander Balus*, opéra de concert, *Joshua*, oratorio, *Salomon*, fête musicale, *Suzanne*, oratorio, une *Musique de feu d'artifice*, toutes œuvres d'allégresse. Et, cependant, voici que, pour la première fois, avec l'*Anthem* pour les enfants abandonnés, apparaît la mélancolie dans l'œuvre si robuste de l'auteur. Il écrit son unique tragédie chrétienne *Théodora*, et après un dernier voyage à Halle, l'oratorio de *Jephta*.

La perte de l'œil gauche interrompt son labeur : il essaye de reprendre sa tâche au bout de dix jours et termine un

chœur. Mais le 30 août 1741, tout est perdu : il est aveugle.

Son martyre durera huit ans, pendant lesquels il tentera encore de lutter contre l'irréparable. Il donne, à *l'aveugle*, en 1753, douze séances d'orgue, s'efforce d'écrire quelques œuvres. Le 6 avril, il veut tenir l'orgue à une messe, s'évanouit, regagne son clavier et improvise.

Dans son testament, il lègue ce qui lui restait, 1.000 livres sterling, au soulagement des musiciens pauvres, puis il meurt le 14 avril 1759.

L'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Italie conservent pieusement sa mémoire. En Angleterre, ses oratorios n'ont jamais cessé d'être exécutés. L'Allemagne lui a élevé, en éditant remarquablement la totalité de ses œuvres, un monument indestructible. En France, ses œuvres, lorsqu'elles sont exécutées, sont toujours admirées comme au premier jour.

A Rouen, nous devons à M. Albert Dupré et à l'Accord parfait, à Jules Hælling et à la Gamme, à M^{me} Gallouën et aux Fêtes du Peuple, de belles auditions du *Messie*, de *Saül* et d'*Esther*.

Enfin, Hændel a trouvé en M. Romain Rolland le plus éclairé, le plus éloquent et le plus enthousiaste des biographes.

Nous ne possédons pas en France sur Domenico Scarlatti (1685-1757) d'ouvrage important. Alors que MM. Tiersot, Schweitzer et Pirro sur J.-S. Bach et R. Rolland sur Hændel nous ont appris tout ce que nous voulons savoir, il nous faut glaner quelques indications dans de nombreuses études sur les musiciens italiens pour n'arriver qu'à une documentation insuffisante. Il est cependant possible de reconstituer à peu près les faits principaux de sa vie. Elle n'est pas savante et studieuse comme celle de J.-S. Bach, ni éclatante et héroïque comme celle de Hændel.

Elle fut cependant glorieuse. Il était le fils d'Alessandro Scarlatti, l'un des plus grands compositeurs italiens de la fin du XVII^e siècle (1659-1725), qui passa presque toute sa vie à Naples malgré les succès éclatants de ses opéras à Rome, Venise, Florence et Londres. Il fut maître de chapelle de Christine de Suède à Rome et à l'église Sainte-Marie-Majeure dans la même ville, professeur au Conservatoire Sainte-Marie de Loretti à Naples. Il composa cent quinze opéras, six cents cantates, de nombreux oratorios, une *Passion selon Saint Jean*, des symphonies et suites instrumentales, des fugues et toccates pour orgue ou clavecin, toutes œuvres renommées en leur temps où il était considéré comme le chef de l'école napolitaine et le plus grand musicien d'Italie.

Il était maître de chapelle de Christine de Suède lorsque naquit, en 1685, son fils Domenico, qui devait plus tard partager sa célébrité pour la composition d'opéras et en conquérir une autre dans la musique pour clavecin.

Elève de son père et d'autres notables professeurs romains ou napolitains, il commença par suivre l'exemple paternel en écrivant des opéras de 1704 à 1715.

Comme tous les musiciens des siècles passés, sauf J.-S. Bach, il voyagea beaucoup. A Venise, il devint, en 1709, l'intime ami de Hændel, avec lequel le cardinal Ottoboni l'avait amené à concourir. Il n'égala pas son concurrent dans l'épreuve pour orgue, mais il le surpassa comme claveciniste.

De 1715 à 1719, il est maître de chapelle à Saint-Pierre de Rome.

Mais ses opéras, tous joués avec succès, avaient répandu au loin sa réputation. En 1719, il est engagé à Londres pour

y donner des opéras et tenir le clavecin de l'Opéra Italien. Il y fit jouer son *Narciso*, qui avait été créé à Rome.

En 1721, il est appelé à Lisbonne par le roi de Portugal. Il donne à la cour des concerts de clavecin et enseigne aux jeunes princesses royales le jeu de cet instrument. Au bout de quatre ans, il rentre à Naples. Mais voici qu'en 1729, l'une de ses élèves, Madeleine de Portugal, épouse le futur Ferdinand VI, roi d'Espagne. Elle fait immédiatement venir à Madrid son ancien professeur, qui est bientôt promu chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques.

Domenico resta vingt-cinq ans à la cour de Madrid, jusqu'en 1754; il revint à Naples pour y mourir trois ans après.

Si ses dix opéras, représentés notamment à Naples, Rome, Londres, Dresde, édités jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, furent placés par ses contemporains au même rang que les chefs-d'œuvre de son père, il reste devant la postérité l'immortel auteur de pièces pour clavecin. Il écrivit quatre cents pièces pour cet instrument.

Les plus célèbres sont les Sonates et les *Esserciti*, prestigieuses études pour clavecin, qui n'ont d'équivalentes, au point de vue de la technique et de la beauté mélodique, que les *Etudes* de Chopin. On a dit qu'ils étaient des jeux d'esprit musicaux. Le clavecin italien n'offre pas d'œuvres plus élégantes et plus séduisantes.

La destinée de Domenico offre une moyenne entre l'existence éclatante et héroïque de Hændel et la vie provinciale et familiale de J.-S. Bach. Elle se rapproche de ses deux illustres contemporains par ces traits communs à tous les vrais artistes : la dignité de leur vie, l'amour de leur art, la géné-

rosité de leur cœur. Aucun des trois ne s'est enrichi : tous trois ont augmenté le patrimoine artistique de leurs pays respectifs et mérité pour toujours dans le monde entier l'infinie reconnaissance de toutes les âmes sensibles à la musique et à la beauté.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

Le 15 Mars 1874, la Société s'est réunie à 8 heures du soir, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique, dans la salle de la Bibliothèque de la Sorbonne. Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté. M. le Ministre a prononcé un discours sur l'état de la Société et sur les travaux qu'elle a accomplis pendant l'année écoulée. Il a ensuite lu une lettre de remerciement adressée à la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique, en réponse à la lettre de remerciement adressée par la Société à M. le Ministre de l'Instruction publique, le 15 Mars 1873. M. le Ministre a terminé son discours par une allocution sur l'état de la France et sur les progrès de la civilisation.

Après la lecture de ce discours, M. le Ministre a lu une lettre de remerciement adressée à la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique, en réponse à la lettre de remerciement adressée par la Société à M. le Ministre de l'Instruction publique, le 15 Mars 1873.

Il est dit qu'un rapport a été présenté à la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique, le 15 Mars 1874, sur l'état de la Société et sur les travaux qu'elle a accomplis pendant l'année écoulée. Le rapport a été lu et adopté. M. le Ministre a ensuite prononcé un discours sur l'état de la Société et sur les travaux qu'elle a accomplis pendant l'année écoulée.

Les plus célèbres sont les romans de la Comtesse de Ségur, qui ont été traduits en plusieurs langues, et les romans de la Comtesse de Ségur, qui ont été traduits en plusieurs langues, et les romans de la Comtesse de Ségur, qui ont été traduits en plusieurs langues.

La séance de Dimanche 22 Mars 1874 a été présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique, et a été consacrée à la lecture et à la discussion de la lettre de remerciement adressée à la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique, en réponse à la lettre de remerciement adressée par la Société à M. le Ministre de l'Instruction publique, le 15 Mars 1873.

LA VIE RURALE DANS LA SEINE-INFÉRIEURE

ÉCRIT PAR M. PAUL LEMAITRE

ÉDITEUR : M. LEMAITRE, 10, RUE DE LA HARPE, PARIS

1902

MISE EN VENTE

Le prix de vente de ce livre est de 10 francs. Les exemplaires de la première édition sont particulièrement recherchés.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

Le premier discours fut prononcé au dîner de bienvenue offert par l'Académie de la Seine-Inférieure au cours de son voyage de bienvenue. Il fut lu par M. de la Roche, député de la Seine-Inférieure, à la séance du 15 mai 1848. On en a fait un livre, qui est devenu un ouvrage de circonstance et très utile.

Le second discours fut prononcé par M. de la Roche, député de la Seine-Inférieure, au cours de son voyage de bienvenue. Il fut lu par M. de la Roche, député de la Seine-Inférieure, à la séance du 15 mai 1848. On en a fait un livre, qui est devenu un ouvrage de circonstance et très utile.

M. de la Roche, député de la Seine-Inférieure, a écrit un livre qui est devenu un ouvrage de circonstance et très utile.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

LA VIE RURALE DANS LA SEINE-INFÉRIEURE

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. PAUL LABOUNOUX

Directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure

(3 mai 1935)

MESSIEURS,

L'HONNEUR que vous me faites de me recevoir aujourd'hui parmi vous me paraît particulièrement redoutable. Je me suis demandé longtemps les raisons qui ont pu vous guider pour me trouver digne de siéger parmi votre illustre Compagnie.

Je parcourais tout dernièrement les travaux considérables effectués par l'Académie de Rouen, au cours de ces vingt dernières années, j'y ai trouvé des chefs-d'œuvre de littérature, de science, d'art et d'histoire. Devant tant de talents, me disais-je, mon bagage de connaissances est bien faible.

Je crois comprendre que pour m'accorder vos suffrages, vous avez surtout tenu compte de mon long séjour en Normandie, ma petite patrie adoptive. Vous m'avez peut-être aperçu auprès de vous à l'Hôtel des Sociétés savantes, dans cette même salle, m'appliquant à vulgariser la science agronomique sous l'égide de la Société centrale d'Agriculture, société qui naquit peu après l'Académie de Rouen, fondée en 1744, ainsi que le rappelait, il y a quelque temps, l'un de nos confrères, M. Chevalier.

M. Le Cacheux, auquel me lie une vieille amitié, n'avons-nous pas rempli nos fonctions si différentes côte à côte en

Basse et Haute-Normandie; M. Regnier, avec qui j'ai conjugué mes efforts pour poursuivre inlassablement les ennemis des cultures; M. Caille, qui, plongé dans la chimie industrielle, pour se délasser, excursionne volontiers par les sentiers de la chimie agricole, ont exercé sur moi l'affectueuse pression qui a eu raison de mes scrupules et m'a décidé à m'exposer à vos suffrages.

Vous avez bien voulu me les accorder; je sais que je les dois à votre extrême bienveillance, je vous en exprime toute ma gratitude.

La tradition constante de votre Compagnie impose au récipiendaire, avant d'être admis à prendre place en séance, la tâche particulièrement périlleuse, pour le scientifique que je suis, de prononcer un discours.

J'avoue en avoir cherché le sujet pendant quelque temps, et c'est sans doute la cause du trop long délai qui s'est écoulé entre mon admission à l'Académie et le jour de ma réception; je vous prie de m'en excuser.

Je voudrais vous entretenir de la vie rurale en Seine-Inférieure; j'ai vécu au milieu de la famille paysanne de ce département près de dix-huit ans; j'en connais les habitudes, les mœurs, j'ai pu apprécier ses qualités morales et physiques et peut-être réussirai-je à vous faire trouver quelque intérêt à mon tableau.

Venu en Seine-Inférieure durant la dernière année de la guerre, j'ai immédiatement pris contact avec les ruraux de ce département. J'ai pu suivre, après la paix, leurs travaux; je m'y suis associé; leur accueil confiant m'a permis de vivre au milieu d'eux, d'être reçu souvent à leur table; j'ai fait avec eux, des milliers de fois, le tour du propriétaire, et, chargé officiellement de les conseiller, je suis devenu pour le

plus grand nombre un ami qui, à ce titre, a pu s'associer à leurs joies, à leurs peines, aux jours heureux comme aux jours malheureux ou simplement fiévreux qu'ils ont vécus depuis la guerre. Les moyens de locomotion modernes ont rapproché les habitants des campagnes; il n'existe plus aujourd'hui de région de Seine-Inférieure qui soit inconnue des habitants d'une autre partie de ce département; dans une foire, dans un concours agricole, on trouve des ruraux venus de fort loin, heureux de prendre contact avec des agriculteurs d'un autre coin que le leur, d'échanger avec eux des idées, des impressions, de deviser sur les opérations culturales de la saison et de pronostiquer, toujours avec réserve, les rendements à escompter des récoltes en terre.

Cependant, malgré le brassage qu'opère cette mobilité de plus en plus accentuée, les ruraux de notre département diffèrent quelque peu, suivant la région qu'ils habitent. Le Cauchois, semblable au Brayon par les qualités et les défauts de la race, n'a ni les mêmes coutumes ni les mêmes mœurs. Cela tient sans doute et surtout à la nature de ses occupations, lesquelles varient avec la géographie.

La famille rurale cauchoise habite soit sur le littoral, soit à l'intérieur du plateau de Caux, dans ce grand triangle que limitent la Seine, la Scie et la mer; la famille côtière diffère grandement de la famille continentale.

Au bord de la mer, en effet, les yeux de nos paysans ont ce regard particulier qui semble toujours accommodé pour les lointains, ce regard que l'on retrouve chez le pâtre montagnard.

Dans la prunelle bleue du pêcheur cauchois on lit cet amour de la mer qui n'a d'égal que son mépris pour la terre.

Avec quelle nuance de pitié les gens d'Yport, de Fécamp ou de Saint-Pierre-en-Port, par exemple, parlent-ils de ceux qui n'ont pas senti l'attraction ancestrale du large.

Sur nos côtes, on est donc marin surtout, et on le reste, quelles que soient les difficultés qui naissent de conditions atmosphériques défavorables ou de marchés désastreux.

On pêche pour soi « à la rocaille », ou bien on est marin pêcheur, c'est-à-dire qu'on fait partie d'un équipage de pêche côtière, ou bien encore, consécration totale, on est au rôle pour la grande pêche. Chacun sait que nos terre-neuvas sont pour une grande partie des paysans cauchois de la côte, immatriculés à Fécamp.

Dans ces familles-là, on revêt le bourgeron de toile brune dès l'école, en attendant de porter les hautes chausses de laine, tricotées par les femmes et qui tiennent chaud dans les bottes remontant jusqu'au-dessus du genou. « A terre », on porte des sabots. Sur la tête, la casquette de drap bleu, bordée de galons de laine, remplace le suroît huilé qui défie les embruns.

La vie du marin de nos côtes est bien simple. La mer règle l'horaire et l'emploi du temps. La vie vient d'elle, l'appel à la besogne vient d'elle. En dehors de la pêche, on flâne... au bord de la mer, le plus souvent. A moins, hélas! que le café ne conserve le marin de longues heures.

Enfant, on est « rocaille »; jeune homme, on est marin-pêcheur, et cela depuis des siècles.

Ainsi que l'a montré notre éminent confrère le D^r Cauchois, aux savantes recherches duquel je fais souvent appel au cours de ce travail, la natalité chez nos pêcheurs de la côte est satisfaisante, mais l'hygiène fait souvent défaut, l'abus de l'alcool vient trop fréquemment aggraver l'état physique

des procréateurs et il s'en suit une mortalité importante. La tuberculose infantile fait de grands ravages; beau champ d'expériences pour d'utiles recherches sur la vaccination anti-tuberculeuse.

De l'avis de notre Confrère, il y a peut-être autre chose. Les mariages sont trop fréquemment consanguins. Pourquoi? Mais précisément parce que la population des pêcheurs se mêle peu à celle des terriens.

A l'intérieur, à 2 ou 3 kilomètres de la côte seulement, la population est toute différente. L'agriculteur est là chez lui, et le pêcheur y est complètement dépaycé à son tour.

Dès le début du XIII^e siècle, chez nous comme ailleurs, le paysan libre s'est attaqué à la forêt et a défriché sans relâche. Aujourd'hui, la terre est asservie et soignée amoureusement, elle rend abondamment — trop abondamment même durant les curieuses circonstances économiques que nous traversons. Le paysan cauchois est un agriculteur avisé, et son courage ne l'abandonnant jamais, il a fait de ce pays une des premières régions agricoles de France, tant pour la culture que pour l'élevage. Ouvert aux conseils qu'il reçoit des techniciens, il médite et perfectionne ses méthodes sans cesse. C'est à tort que l'on a dit qu'il est routinier et ne change que rarement ses procédés culturaux, alors même qu'ils sont défectueux. Il faut reconnaître, à sa décharge, qu'il est souvent l'esclave d'un bail, aux clauses rigoureuses, supprimant toute initiative, interdisant toute modification dans l'assolement. Que de fois ai-je eu communication de baux qui, renouvelés tous les neuf ans, sont rédigés dans le même style, dans la même forme, avec les mêmes obligations, depuis soixante et quatre-vingts ans,

Depuis la guerre, grâce aux années prospères, de nombreux fermiers ont acheté leur terre. Libres alors d'organiser leur exploitation à leur gré, ils ont montré avec quelle intelligence, avec quelle rapidité, ils pouvaient s'adapter aux méthodes nouvelles, basées sur les données les plus récentes de la science agronomique.

De nombreux propriétaires ruraux, pendant la même période, ont dû céder aux instances de leurs fermiers tendant à améliorer leurs méthodes d'exploitation et toute concession accordée sur la rigueur des baux s'est traduite par une plus-value de l'exploitation, par des rendements plus élevés.

L'existence du cultivateur cauchois est simple, elle est fonction des soins que réclame la ferme, qu'il soit patron ou ouvrier. Pour lui, en effet, l'arrêt dans le labeur est commandé par le soleil. On travaille tant qu'il fait clair et il arrive souvent que les dimanches même doivent se passer à la charrue. La terre ne saurait attendre.

L'exploitant cauchois a connu, après la guerre — je l'ai déjà dit — une période de prospérité qui, malheureusement pour ce travailleur opiniâtre, n'appartient plus maintenant qu'au passé, et je pourrais en dire long sur l'anxiété que causent, dans les familles d'agriculteurs, et, d'une manière générale, dans les familles rurales, les conditions économiques actuelles.

Il est vrai que le malaise est général. Aux inquiétudes que lui causent les éléments tantôt favorables, tantôt contraires, l'agriculteur joint les soucis du commerçant et de l'industriel. Car il est tout cela à la fois et l'ouvrier des champs en subit tout naturellement le contre-coup.

Aussi, faut-il que l'un et l'autre aient, profondément ancré,

l'amour du sol qui les a vu naître, pour subir avec le plus grand courage, la plus farouche détermination, les aléas et la rudesse d'une telle existence. Quel nouveau Vigny écrira un jour les « Grandeurs et Servitudes paysannes »!

Dirai-je un mot de son vêtement? Habillé de velours à « cœur d'année », les galoches ou les gros souliers aux pieds, la casquette qu'il n'a jamais su mettre droite sur sa tête, voici notre domestique de ferme qui vaque à ses occupations. La blouse du maître disparaît peu à peu; on la trouve encore sur le dos du marchand de bestiaux dans l'exercice de sa profession, dissimulant le complet bien ajusté qui l'identifierait trop à ceux qu'il visite.

J'ai dit que l'agriculteur joignait à ses fonctions celle de commerçant. Le patron, en effet, va au marché en voiture ou en automobile. En automobile, plus qu'en voiture. N'est-ce pas là, pour le fermier, le moyen d'être moins longtemps absent de son exploitation, d'étendre son rayon d'action, et, par là, le nombre de ses acheteurs? Peut-être, peut-on reprocher à certains, à une infime minorité en tout cas, de s'attarder trop longtemps à la partie de dominos : la bonne marche de la ferme en souffre-t-elle? Le travail est si pénible qu'il faut bien se récréer une fois par semaine... et puis, les transactions commerciales ne se font souvent bien — c'est une tradition contre laquelle on ne peut s'inscrire — qu'à l'auberge. Peut-on discuter sur la valeur d'un blé, sur la qualité d'une avoine, de la pureté d'un trèfle, sans en étaler de copieux échantillons sur une table... une table de café?

Comment s'alimente notre famille rurale?

Sa nourriture est substantielle : l'exploitation y subvient en

grande partie, mais le boucher et le marchand de poisson sont les fournisseurs réguliers de la ferme. Les anciens fours qui faisaient, il y a quelques années encore, partie des bâtiments de l'exploitation, sont abandonnés, et il ne m'est pas arrivé de consommer du pain fait par « la patronne » et cuit à la ferme. Le boulanger passe tous les deux ou trois jours, livre le pain au poids et reçoit à la fin de chaque mois le montant de sa fourniture.

La boisson est le cidre; c'est la règle générale pour tout le département, et cette boisson n'est pas jeune : la loi salique ne parle-t-elle pas des plants de pommiers, orgueil des vergers cauchois? Jusqu'au XIV^e siècle, le cidre avait bien pour rivale la « cervoise », bière faite d'orge, d'avoine et de houblon, mais depuis lors, il est roi dans tout notre département. De Clairville et Charles Gabet ont célébré, comme il convient, le « cidre de Normandie » en une opérette bien connue, orchestrée par Planquette. Plus près de nous, Radio-Normandie lance chaque jour dans l'espace aux quatre vents du ciel sa chanson des « Vieux Pommiers » en harmonieux cri de ralliement.

L'aspect très spécial du Pays de Caux est donné par ses « cours » ou mesures boisées, séparées les unes des autres par des terres en culture qui forment ses villages. Imaginez un vaste enclos de 1 à 2 hectares, bordé d'un mur de terre — appelé fossé — de 1 mèt. 50 à 2 mètres de haut, de 3 mètres de largeur à la base et de 1 mètre au sommet, sur lequel sont plantées deux ou trois rangées d'arbres de haute futaie, ormes, hêtres, chênes ou frênes. A l'abri de ce rempart, les communs font le tour de la cour. Les bâtiments de l'exploitation sont séparés pour diminuer le risque d'in-

condie, risque très important pour des constructions couvertes encore en paille, dans plus de la moitié des fermes. Dans un coin limité par un mur à auvent couvert d'espaliers se trouve le jardin potager.

Que ce soit dans le Pays de Caux ou dans le Pays de Bray, les habitations rurales diffèrent peu et ne se distinguent pas par leur architecture.

En Normandie, comme ailleurs, l'architecture est le signe de la richesse et, si le paysan n'est pas malheureux, il est rarement riche.

Dans les campagnes, l'architecture est dans les églises, les châteaux, les manoirs, plus rarement dans les fermes de construction récente.

De tout temps, le paysan a été son propre architecte; il a construit comme construisaient ses aïeux, sans recherche pour le confort et l'élégance. Il a construit avec ce qu'il avait sous la main.

Dans le Pays de Caux, par-dessus les fossés plantés de grands arbres, on peut apercevoir les maisons aux pignons élevés, aux soubassements de pierres et de silex, aux poutres apparentes. Le paysan n'ayant, la plupart du temps, que fort peu de cailloux à sa disposition, ne les a guère employés que pour former la base et les assises de la maison. Pour le reste, il a pris l'argile et le bois que lui fournissait la contrée; au chaume de son champ, il a demandé la toiture.

Disons tout de suite que, depuis une cinquantaine d'années, depuis la crise agricole qui a sévi de 1880 à 1885, la demeure de la famille rurale en Seine-Inférieure s'est constamment améliorée. Elle a pris un aspect plus riant avec sa cuisine carrelée et ses chambres éclairées et aérées par des fenêtres.

Ce progrès de l'habitation rurale s'est particulièrement accentué depuis vingt ans, grâce aux ressources inespérées qu'ont laissées à la campagne les années de prospérité d'après guerre; le toit de chaume a souvent cédé la place au toit d'ardoises ou de tuiles rouges, tout au moins pour la maison d'habitation. Les portes et les fenêtres ont été refaites ou consolidées, la maison a été blanchie extérieurement et très souvent encadrée de rosiers et de fleurs, sinon d'arbres fruitiers conduits en palmettes doubles.

A l'intérieur, les murs ont été blanchis, le papier peint de la salle à manger a été renouvelé, les jeunes ménages ont fait l'acquisition de meubles neufs, et, si les bénéfices l'ont permis, la maison a été électrifiée.

Je dirai cependant que l'électrification des campagnes, poursuivie avec une activité que j'ai le devoir de reconnaître et pour laquelle le Conseil général de ce département a droit à la reconnaissance des populations rurales, est à peine terminée. Or, la période de prospérité à laquelle j'ai fait allusion a été suivie d'années moins heureuses, si bien que, fréquemment, des maisons qui abritent des familles nombreuses ne jouissent pas des avantages, je devrais dire des bienfaits de l'électricité.

De grands efforts sont faits aujourd'hui par l'Etat, fortement secondé par le Conseil général du département, pour doter nos communes rurales d'eau potable. Mais la crise, avec son incidence sur les budgets, fait que cette amélioration capitale subit un temps d'arrêt. Le jour où nos maisons rurales seront pourvues d'eau propre, quel progrès sera accompli! Ce sera l'œuvre de demain, œuvre féconde qui apportera dans nos campagnes, dans nos familles rurales, un bien-être inestimable.

J'ai parlé de la demeure du patron et des améliorations qu'elle a subies au cours de ces dernières années. Il reste néanmoins de vieilles demeures cauchoises, condamnées par le législateur, moins confortables que pittoresques, avec leur auvent et leur escalier extérieur; elles semblent s'appuyer sur leurs béquilles de chêne peintes en noir et habillées de torchis. Ces demeures sont celles des ouvriers ruraux. Le mobilier est des plus simples : on remarque encore de-ci, de-là, la « décharge » ou desserte; sur ses rayons sont rangées les pièces de vaisselle des jours de fête et qui, venant des vieux, sont conservées pieusement.

Dans la chambre, un meuble aux grandes proportions attire le regard, c'est l'armoire en chêne fermant à clef; les battants en sont souvent sculptés, la corniche richement ouvragée, les ferrures de cuivre ou de fer forgé, soigneusement écurées, sont brillantes.

Parmi tous ces mobiliers qu'abritent nos demeures rurales, le plus grand luxe, cependant, réside dans la propreté et le soin qu'on met à les entretenir. La ménagère tient ses meubles soigneusement frottés et cirés et le cuivre étincelle à côté des teintes sombres du vieux bois noirci par la fumée qui s'est échappée du foyer durant de longues années.

Donnerai-je quelques traits du caractère du paysan cauchois? Il est resté à peu près ce que Maupassant nous l'a montré. Il n'est pas le premier venu, il ne s'en vante pas, mais il le sait. Il est prudent, particulièrement avec le « horsain ». Il observe et ne se lie qu'à bon escient. Il partage d'ailleurs cette qualité de prudence avec son voisin du Pays de Bray et, d'une manière générale, avec toutes les populations rurales. Cette prudence, d'ailleurs, n'exclut pas la franchise.

Le patron sait parler sans se compromettre. Il n'aime pas conter ses affaires à tout venant. Le casque à mèche et le bonnet de dentelles ne se voient plus que sur les boîtes de camembert ou les étiquettes de calvados.

Le Cauchois est de son temps; il n'est point en retard, et, dans la plupart des fermes, les dernières données de la science agricole sont parfaitement connues. Il a depuis longtemps fait l'acquisition d'un poste radiophonique, non pour jouir des concerts lancés dans l'espace par les postes émetteurs, mais bien pour recueillir les cours pratiqués sur les marchés, tant à la Bourse de Commerce qu'à La Villette. Que de fois m'est-il arrivé de voir l'après-midi le boucher entrer dans une ferme pour acheter un veau, un mouton, un porc ou une vache âgée, apprendre du fermier, à sa grande surprise, les prix pratiqués le matin même au marché de Paris.

Parlerai-je de quelques coutumes qui survivent bien que tendant à disparaître? Il y a celle des « aoûteux ». Les aoûteux sont, en langage cauchois, les travailleurs agricoles du mois d'août, les moissonneurs. De temps immémorial, on fête l'entrée en chantier pour la moisson du blé « la céréale royale », celle qui, en d'autre temps, assurait à peu près seule l'existence des ruraux et forme encore la base de leur alimentation.

L'entrée en chantier de la moisson est la journée la moins pénible, « la plus aisai », dirait Thanase Péqueu, du *Journal de Rouen*. Les aoûteux font un grand bouquet, « une glane », artistement tressée, qu'ils offrent à la fermière, « à la maîtresse », laquelle, pour les remercier, les retient à table où l'on festoie de bon cœur et longuement.

Puis, on travaille péniblement quelques semaines; debout dès le jour, jusqu'à la nuit tombée.

La récolte étant rentrée ou mise en meules, les moissonneurs fêtent « l'achève ». Montés sur un chariot garni de quelques gerbes et fleuri, ils parcourent le village en chantant une vieille chanson cauchoise. En tête du chariot, au haut d'une fourche, trône une superbe volaille — don du patron — qui formera le plat de résistance servi le soir même.

L'emploi de plus en plus généralisé des moissonneuses et des lieuses fait disparaître cette coutume. Telle ferme qui occupait douze à quinze moissonneurs pour couper, lier et rentrer, durant trois semaines de travail, la récolte de 20 hectares de blé et de 15 hectares d'avoine, en met moins de deux pour rentrer la même récolte avec le seul personnel de la ferme, auquel pour le mois d'août, cependant, il est d'usage d'augmenter les gages.

La fête traditionnelle « des Rois » est encore très rigoureusement observée dans le Pays de Caux. Le 6 janvier est jour férié pour toutes les fermes, repos pour tout le personnel; on fait de la galette, et le pauvre comme le riche l'ajoute au menu journalier.

Dirigeons-nous maintenant vers l'ouest; quittons le pays cauchois pour aller vers le Pays de Bray.

Comme je n'ai pas l'intention d'ouvrir ici une discussion géographique, je ne déterminerai pas avec précision la ligne plus ou moins sinueuse qui sépare les deux pays. Il est bien évident qu'entre ceux-ci il y a une zone d'interpénétration dans laquelle les types se confondent.

Lorsqu'on se rend d'Yvetot à Neufchâtel, par la voie la plus directe, on prend la route nationale en direction de Rouen, on la quitte pour se diriger sur Yerville, Tôtes, où l'on coupe la route de Dieppe, puis, par Saint-Victor-l'Abbaye, on arrive à Saint-Saëns.

Le bourg dépassé, le paysage change déjà; la forêt d'Eawy sur la gauche annonce l'entrée dans le Pays de Bray, et l'on jouit bientôt de sa vue panoramique, si l'on a pu franchir sans encombre le dangereux carrefour des Hayons.

Le paysan brayon diffère-t-il beaucoup du paysan cauchois? Ils sont Normands tous deux; l'un et l'autre savent compter, ils savent écouter, ils savent se taire. Cependant, le patois n'est pas le même et à mesure que l'on continue à suivre la route de Rouen à Amiens, qui passe par Illois et Aumale, la différence s'accroît. Le patois cauchois rappelle le dialecte normand du moyen âge, alors que le patois brayon se rapproche du dialecte picard.

Il m'est arrivé d'entendre dire que le Brayon est moins accessible au progrès que le Cauchois. Il n'en est rien. Si les agriculteurs des vallées de la Béthune et de l'Aulne mettent moins de hâte à pratiquer la culture rationnelle, à profiter des avantages que peut procurer l'utilisation des données récentes de l'agronomie, c'est que leurs moyens sont moins puissants que ceux de leurs voisins cauchois.

J'ai parlé du costume des paysans cauchois, celui des Brayons n'en diffère guère, la blouse bleue semble mieux résister cependant et la vieille voiture à cheval n'a pas cédé aussi largement la place à l'auto que dans le pays cauchois; on a l'impression qu'à Neufchâtel, à Londinières, on est resté plus rural qu'à Yvetot ou à Goderville.

L'existence, les occupations de la famille rurale brayonne diffèrent de celles de la famille cauchoise; cela tient à la nature du sol et à ses productions.

Alors que le plateau de Caux s'enorgueillit de son fertile limon et de ses riches cultures, mais n'a pu voir se développer

aucune industrie importante parce qu'il manque d'eau, alors qu'en pays cauchois la propriété agricole tend à être moins divisée, les toutes petites exploitations disparaissant, ce qui, au point de vue social, est d'ailleurs infiniment regrettable, les vallées de Bray, plus humides, mieux pourvues de sources, sont plus propices à la production du bétail. La propriété, plus divisée, favorise les petits « faire-valoir ». Les vallées et les forêts ont permis le développement de diverses industries : verrerie, industrie du bois, horlogerie, etc.... Le Brayon est peut-être resté plus rural, mais ses occupations sont plus variées.

Les villages brayons diffèrent des villages cauchois; leurs habitations sont le plus souvent groupées le long d'une rue principale, ils paraissent, pour cela, plus importants. La mesure si caractéristique du Pays de Caux n'existe plus; plus de grands arbres plantés sur fossés. Les clôtures sont faites de haies vives. Les bâtiments d'exploitation font corps avec la maison d'habitation; l'extension des herbages a réduit la surface consacrée aux cultures, les granges sont devenues des greniers à fourrage. Le fumier est au milieu de la cour, il remplace la mare. Dans le Pays de Bray, encore plus dans le pays voisin de Picardie, la mare est communale; comme le village, elle est sur le bord de la route.

La maison du fermier fait face à la rue et surveille la barrière; construite en pays plus boisé, le bois domine dans son armature, souvent l'un de ses murs construit en argile est protégé des intempéries par un essentage en planches peintes de couleur grise. Dans les intérieurs, la grande cheminée comporte fréquemment l'entrée du four. Il y a peu de temps encore, le pain consommé par les ruraux provenait exclusivement du blé récolté dans les exploitations, mis en œuvre

par le moulin voisin, pétri et cuit au four de la maison. Depuis, le manque de main-d'œuvre pour aller chercher le bois nécessaire au chauffage du four, l'habitude perdue de pétrir et de cuire, font qu'aujourd'hui, à la campagne comme à la ville, le boulanger s'est attribué le monopole de la fabrication du pain.

Dans la cuisine se trouve l'antique horloge de bois sculpté, originaire d'Aliermont, qui brille de tous ses cuivres, et si l'on s'approche de la Picardie, au voisinage de la Bresle, la longue commode picarde y recouvre tout un mur.

Vous parlerai-je des métiers secondaires des cultivateurs, des artisans ruraux ?

L'industrie du tissage est aujourd'hui à peu près complètement disparue de nos campagnes, et nous sommes loin du temps où le soir à la veillée les filles filaient le lin destiné à confectionner leur trousseau. Depuis de longues années les tisserands ont quitté le plateau pour se rendre dans les vallées transformées en rue d'usines.

Malleville-les-Grès a perdu ses fondeurs de cloches et les vallées de Bray ont vu s'endormir, pour disparaître ensuite, nombre de moulins. Il en est d'ailleurs de même dans la vallée de la Scie, de la Saône et de la Durdent.

Cependant, les horlogers de l'Aliermont sont restés fidèles à leur industrie familiale, qui date de plus de trois cents ans. Nombreuses sont encore les petites verrières qui décèlent dans la demeure ouvrière la présence d'un artisan, le plus souvent un artiste : du réveille-matin au chronomètre de précision, en passant par la boussole et le sextant, la mécanique n'a pas de secret pour lui.

Je ne parlerai pas des verreries, qui ont connu une période d'activité qu'elles ne retrouveront pas; ni des minoteries, sucreries, distilleries, fromageries, ces établissements constituent l'armature de l'industrie agricole de ce département, qui n'est pas l'artisanat rural.

Je voudrais enfin évoquer devant vous l'angoissant problème de l'exode rural et du retour à la terre.

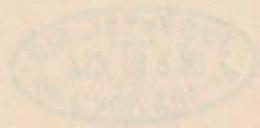
L'artisanat rural périlite. L'industrie, depuis la guerre, n'a cessé de faire de la concentration, d'agrandir ses usines, de créer des cités ouvrières où sont venus s'engouffrer, pour une grande part, des travailleurs de la terre. La crise est venue, les grandes cheminées cessent d'envoyer leurs nuages de fumées dans la vallée, les usines marchent au ralenti, signe précurseur pour un grand nombre d'entre elles de l'arrêt temporaire ou définitif.

Les Pouvoirs publics se préoccupent aujourd'hui de recréer à la campagne des centres d'artisanat rural. C'est une œuvre difficile qui demande cependant la collaboration de tous.

Il s'agit de retenir au village ceux qui voudraient s'en échapper. Que faire pour cela? Rendre le village plus gai, plus vivant, plus agréable, faire l'impossible pour que les petites exploitations ne soient pas absorbées par les grandes, pour que les petites places ne disparaissent pas. Essayer de donner à l'ouvrier des champs les avantages matériels et moraux de son camarade des villes, lui donner un logement plus sain, plus confortable.

Quels sont aujourd'hui les facteurs qui déterminent la population rurale à quitter la campagne pour aller à la ville?

Dans la période de crise que nous traversons, où tous les



principes admis, il y a quelques années, semblent controuvés, il est assez difficile de les préciser.

De tout temps, les populations rurales se sont réunies et se sont multipliées sur les terres riches où la vie est plus facile et plus douce.

Comment se fait-il alors que dans un département riche, possédant la mer, la terre et l'atelier, ainsi qu'aimait à le répéter M. Bignon, le regretté président du Conseil général, ce département, qui a toujours été des plus peuplés, puisque la densité de la population est le double de la moyenne nationale et qui a vu sa population augmenter de deux cent soixante-quinze mille habitants, de 1801 à 1821, comment se fait-il que sa population rurale diminue? Elle diminue, parce que la ville a trop fortement aspiré la campagne durant les périodes de prospérité et, plus particulièrement, pendant les années qui ont suivi la guerre. Le chômage actuel, avec son cortège de misères, est né de l'émigration des ruraux dans les usines qui sont à la périphérie des agglomérations urbaines.

La concentration exagérée, pratiquée par la plupart des organisations industrielles d'après guerre, a réuni sur un même point, au bord de l'eau, un outillage considérable, manœuvré, alimenté, commandé par une foule d'ingénieurs, de contre-mâîtres et d'ouvriers de toute sorte.

Ainsi s'est trouvé ruiné le métier à domicile; ainsi ont émigré vers la ville les artisans et les petits cultivateurs. Depuis une cinquantaine d'années, le nombre des exploitations agricoles a considérablement diminué; celui des petites fermes a été réduit de plus de 30 0/0. Tel petit propriétaire ne trouvant plus dans le revenu de sa ferme de quoi faire face



à des réparations fréquentes et à des impôts accrus a vendu son fonds au propriétaire voisin; celui-ci a conservé les meilleurs bâtiments et supprimé les mauvais. Aujourd'hui, la petite ferme et la grande n'en font plus qu'une. D'autres fois, un capitaliste en mal d'emploi de ses fonds a pratiqué un véritable trust en réunissant dix, quinze, quelquefois vingt petites fermes pour, finalement, constituer une seule exploitation rapportant beaucoup moins et mettant « à la rue », si l'on peut dire, des dizaines de familles rurales.

Si la concentration industrielle a été une erreur, la concentration foncière est, socialement au moins, une faute grave.

La loi sur le bien de famille insaisissable a, à ce point de vue, rendu de grands services; elle eût dû en rendre de plus grands encore; le crédit agricole à long terme, en accordant aux familles agricoles les moyens d'acquérir une petite propriété, a contribué à fixer à la terre et pour toujours des ruraux qui en seraient partis.

Ce qui se passe près de nous, en Italie, procède du même principe. Le défrichement des marais pontins, dont on a tant parlé, a pour objet principal de fixer à la terre des familles rurales, en leur donnant de petites exploitations à prix très réduit et payables en quinze ans.

Il faut aussi, pour expliquer la dépopulation des campagnes, parler de la natalité.

Dans le Pays de Caux, la population rurale décroît moins vite que dans le Pays de Bray, parce que la natalité toujours forte dans la région côtière compense la dénatalité à l'intérieur du plateau. Est-ce à dire que sur la côte la famille nombreuse est plus en honneur que dans les cantons de Fauville ou d'Yvetot? Hélas! non.

Notre confrère, M. le D^r Cauchois, vous dira que cela



tient plutôt à ce que l'alcool est souvent la cause de procréations inconscientes.

Disons, enfin, que les ruraux ont été particulièrement frappés durant la guerre et que la disparition des jeunes, ici comme ailleurs, a fait disparaître autant de foyers et de plus nombreux berceaux encore.

La guerre a enlevé à la terre 1.200.000 ruraux, soit 75 0/0 des tués ou disparus. Que de communes de Seine-Inférieure, sur une population de 400 habitants, ont eu 20 et 25 morts pour la France, tous agriculteurs.

Le résultat de tout ceci? Nous le relevons dans l'enquête agricole effectuée au cours de ces dernières années.

Pendant que les deux arrondissements de Rouen et du Havre ont vu leur population s'accroître, nos trois arrondissements ruraux ont perdu 90.500 habitants depuis 1836 et, dans ce nombre, l'arrondissement d'Yvetot compte pour 63.400 unités.

L'arrondissement de Dieppe a une densité de population quatre fois plus faible, et celui d'Yvetot, six fois plus faible que celle des arrondissements de Rouen et du Havre.

Enfin, l'arrondissement d'Yvetot, de 1861 à 1930, a vu sa population diminuer de plus de la moitié; il est l'arrondissement de France qui a perdu, durant cette période, le plus d'habitants.

Pendant ce même temps, les arrondissements de Dieppe et de Neufchâtel ont perdu seulement 8 0/0 de leur population; il est vrai que certains cantons de ces arrondissements, par suite de l'étendue considérable de leurs forêts, n'ont jamais compté un grand nombre d'habitants.

Les remèdes à ce mal? Les Pouvoirs publics n'ont cessé de s'en préoccuper depuis la guerre. Ils ont fait de grands



efforts, ils ont cherché à améliorer la situation de la classe rurale en lui apportant plus de confort, par l'électrification des campagnes, en essayant de généraliser l'emploi du téléphone dans les fermes de quelque importance, mettant ainsi la campagne en communication avec la ville sans obliger l'agriculteur à se déplacer; par des subventions généreusement accordées par l'Etat et le Département, des salles de fêtes ont pu être organisées dans les communes rurales; des sommes importantes ont été distribuées pour permettre l'acquisition de cinémas, de phonographes. Des films documentaires ou récréatifs sont largement diffusés et gratuitement prêtés par la Cinémathèque agricole du Musée pédagogique.

Le cinéma à l'école et hors l'école, la salle des fêtes active et joyeuse peuvent beaucoup pour l'éducation et le repos des ouvriers des champs; ils sont un dérivatif nécessaire.

L'adduction de l'eau dans les communes du Pays de Caux, complément indispensable de l'électrification, préoccupe, ainsi que je l'ai dit, les Pouvoirs publics et l'Administration départementale; j'estime que, parmi les travaux qui s'imposent, la distribution de l'eau dans les communes rurales se place au premier rang.

De très nombreuses améliorations peuvent être poursuivies, je ne saurais les examiner toutes. Le regretté M. Méline a cherché à les énumérer dans son livre *le Salut par la Terre* et deux cents pages ne lui ont pas suffi pour épuiser le sujet.

La crise actuelle, cause du chômage, pose avec la plus grande acuité le problème du retour à la terre.

Que les ouvriers qui sont accourus de la campagne vers la ville prennent aujourd'hui le chemin inverse, dit-on de tous côtés. A mon avis, les ruraux qui ont quitté la terre depuis

huit ou dix ans sont bien perdus pour elle. Habités à l'usine, ils ne sont plus aptes au dur labeur des champs; ils ont acquis en ville une autre conception du bien-être; une gêne extrême, voisine de la misère, les déterminerait seule à retourner aux champs.

C'est pour cela que tous les efforts doivent tendre à conserver comme serviteurs de la terre ceux qui ne l'ont point quittée.

Surtout, qu'on ne cherche pas à acclimater les citadins à la campagne. Ainsi que me le disait un de mes anciens collaborateurs, qui a la lourde charge de diriger vers l'agriculture les pupilles de l'Assistance publique et à l'expérience duquel j'ai fait fréquemment appel pour écrire ces lignes, l'ouvrier des villes n'est pas plus fait pour les champs que notre pommier pour les grands boulevards.

Sachons donc garder à la terre ceux qui sont nés d'elle et à laquelle ils doivent rester attachés par les fibres les plus secrètes du cœur.

C'est vers ce but que doit tendre l'effort de nos législateurs, s'ils veulent sincèrement la prospérité de notre fortune rurale qui tient une si large place dans notre fortune nationale.

LA CHIMIE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

REPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. PAUL LABOUNOUX

Par M. ABEL CAILLE

MONSIEUR,

L'ACADÉMIE de Rouen vous reçoit aujourd'hui et m'a chargé de répondre à votre intéressant discours. Je suis très sensible à ce témoignage de bienveillance de notre distingué Président, mais je crains de manquer de compétence pour mettre en valeur l'effort remarquable et continu de votre belle carrière.

Je comprends cependant son embarras devant les multiples formes de votre activité : certain naturaliste aurait pu nous révéler les insectes utiles ou nuisibles à l'agriculture et nous montrer comment vous avez pu faire profiter nos agriculteurs des progrès de la science entomologique ; un autre aurait remarquablement mis en évidence le rôle si important de la flore macro ou microscopique pour la vie des plantes et les productions agricoles ; un troisième, enfin, aurait fait poétiquement chanter nos oiseaux en nous faisant assister cependant à leurs luttes épiques contre les insectes ou à leur massacre par les cultivateurs.

Le sociologue, enfin, aurait dû, lui aussi, montrer le rôle si important que vous avez joué avec tant de bonheur en

facilitant, de toutes les façons possibles, le travail du cultivateur; en lui permettant de comprendre la législation et ses modifications incessantes, de la mettre en œuvre, c'est-à-dire de profiter des possibilités de la loi et de l'aide de l'État; en ramenant à la terre une main-d'œuvre qui l'avait abandonnée, en la fixant alors par le développement d'œuvres sociales rendant la vie plus facile et plus agréable à la campagne.

Enfin, le chimiste lui-même aurait eu son mot à dire, car le développement prodigieux des engrais chimiques a pris une importance considérable dans l'agriculture moderne, mais ce n'est que grâce à l'intelligente intervention des Services agricoles.

Le Président de notre Compagnie a désigné le chimiste, exprimant ainsi cette vérité, qui depuis 1914 n'a cessé de s'affirmer avec plus d'ampleur, que la chimie domine et féconde l'agriculture.

Agréable mission dont je m'acquitterai en chimiste enchanté de mettre en évidence, une fois de plus et après bien d'autres, l'importance de la science que je professe, et en ami, heureux de trouver dans l'étude de votre belle carrière l'occasion de vous exprimer ses sentiments de sympathie et d'admiration.

L'Académie vous accueille, Monsieur, au moment où vous entrez dans la retraite, alors que depuis dix-sept ans vous avez exercé dans notre région les hautes fonctions de directeur des Services agricoles de la Seine-Inférieure. Vous avez su par votre activité, votre dévouement, votre parfaite connaissance de toutes les questions agricoles, gagner la sympathie de tous ceux que vous approchiez, administrateurs, hommes politiques, cultivateurs et techniciens divers. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement.

Entré à l'Institut national agronomique en 1894, vous en sortez en 1897 avec le titre d'ingénieur agronome et le certificat d'aptitude au professorat d'agriculture. Vous êtes nommé professeur d'agriculture pour l'arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher). Vous y contribuez pendant quatre années à la reconstitution des vignobles décimés par le phylloxera. Vous êtes alors le collaborateur de la *Revue de Viticulture*, organe le plus important en France traitant des questions relatives à la culture de la vigne.

Puis vous passez, au même titre, professeur d'agriculture à l'arrondissement de Brive, dans la Corrèze. Là, vous terminez la reconstitution des vignobles du sud de la Corrèze et vous contribuez à des études importantes sur le greffage du noyer, qui occupe dans l'arrondissement de Brive la place que l'on donne en Normandie au pommier. Vous collaborez également aux recherches poursuivies par M. Delacroix, professeur de pathologie végétale à l'Institut national agronomique, et M. Ducommet, professeur à l'École nationale d'Agriculture de Grignon, sur la maladie de l'encre qui affecte si désastreusement les belles châtaigneraies de la Corrèze. Enfin, vous poursuivez des études pour la mise en valeur des terrains calcaires des Causses par la culture des chênes truffiers.

Durant votre séjour en Corrèze, vous êtes le rédacteur en chef du journal hebdomadaire *le Paysan*.

Après un concours, où vous êtes reçu avec le n° 1 sur dix-sept candidats, vous êtes nommé au poste de directeur des Services agricoles de la Manche que vous occupez pendant neuf ans, de 1909 à 1918.

Dans ce département, les productions prépondérantes sont l'élevage du bétail, la production du lait et ses dérivés (crème.

beurre, fromage) et la production du cidre. Vous leur avez consacré votre activité.

Vous avez fondé un journal qui existe encore et n'a cessé d'accroître son tirage, *la Manche agricole*. Cet organe vous a servi à répandre parmi les agriculteurs bas-normands les notions d'agriculture, d'élevage, d'industrie laitière, de pomologie et de cidrerie. Il est distribué gratuitement aux instituteurs du département et, à leur intention, il contient dans chacun de ses numéros des leçons ou devoirs d'agriculture à donner aux élèves de l'école primaire en âge de préparer le certificat d'études primaires.

Ce journal vous a permis de répandre parmi les populations agricoles des notions de mutualité et de coopération agricoles, grâce auxquelles il vous a été possible de créer dix laiteries coopératives toutes en pleine prospérité malgré la crise et qui traitent ensemble aujourd'hui plus de 200.000 litres de lait par jour; l'une d'elles est devenue la plus importante de France; en été, elle traite plus de 75.000 litres de lait par jour et fabrique plus de 3.000 kilos de beurre.

C'est pendant votre séjour dans la Manche que vous avez écrit le livre *le Cidre*, qui en est à sa septième édition.

Pendant la guerre, vous êtes chargé par le Ministère de l'Agriculture du ravitaillement de la population civile de la Manche, mission particulièrement délicate dans un département qui ne produit que le quart du blé nécessaire à sa consommation et qui devait recevoir le surplus par le port militaire de Cherbourg où les bateaux n'abordaient qu'avec les plus grandes difficultés.

Par contre, vous avez pu expédier pour les besoins des

armées des quantités considérables d'animaux (bovins et porcins).

Vous avez été nommé directeur des Services agricoles de la Seine-Inférieure en février 1918. Vous y avez assuré le ravitaillement de la population civile et réparti au mieux des besoins des agriculteurs la main-d'œuvre prisonnière.

Depuis l'armistice, les fonctions de directeur des Services agricoles se sont constamment élargies.

Il a fallu remettre en état les terres abandonnées pendant la guerre et organiser la production nationale pour arriver dans le plus bref délai à diminuer les importations de plus en plus ruineuses de blé, de viande, de beurre et de produits agricoles de toutes sortes.

Ce but a été atteint dès 1928, après dix ans d'efforts, et l'élan donné a été si grand qu'on est arrivé à la surproduction. L'on a produit sans se préoccuper des débouchés, lorsque la production a dépassé les besoins du pays; d'où la crise dès 1930, crise qui s'est constamment accentuée depuis.

C'est à Rouen, au moment de l'organisation de la production agricole en 1921-1922, que vous avez été conduit à écrire, en collaboration avec M. Jannin, l'ouvrage *l'Agriculture en Seine-Inférieure*.

Dans cette intéressante monographie, vous mettez en relief les ressources agricoles de notre département de la Seine-Inférieure, vous en faites connaître les richesses et vous vous appliquez à montrer aux cultivateurs et aux éleveurs comment ils peuvent tirer le meilleur profit de leurs terres et de l'exploitation des meilleures races animales de notre pays.

La culture du lin en Seine-Inférieure donne des résultats très remarquables et les filasses de ce lin sont recherchées pour les tissus les plus fins (linons, batistes, etc.), aussi avez-vous

été amené à écrire une plaquette sur la culture et la vente du lin, en collaboration avec votre collègue du Nord et M. Lenglen, directeur du Syndicat de Propagande pour l'emploi des Engrais chimiques.

Enfin, vous avez collaboré à l'organisation de toutes les Sociétés agricoles qui ont été créées après la guerre : Coopératives agricoles, laiteries coopératives, coopérative de battages, distillerie coopérative, et aussi à la création de l'École départementale d'Agriculture d'Yvetot, l'une de nos plus belles Ecoles de France.

A Rouen, vous n'avez pas cessé votre collaboration à la presse : *Journal de Rouen*, *Bulletin du Syndicat agricole de la Seine-Inférieure*, *Journal d'Agriculture pratique*, *Revue de Zootechnie*, et vous comptez maintenant parmi les plus anciens membres de l'Association de la presse agricole.

Retraité depuis le 30 juin 1934, on pourrait croire que vous goûtez sagement les joies, que certains vantent, du repos. Il n'en est rien, ceux qui vous connaissent savent bien que votre activité ne s'est pas atténuée. Vous avez, sans amertume, cédé la place aux plus jeunes, mais vous avez bénévolement continué à servir l'agriculture, vous êtes toujours le collaborateur de journaux agricoles ou à pages agricoles et vous vous intéressez aux cultures des fermes départementales annexées à des établissements d'instruction ou d'assistance comme l'École d'Aumale, les Etablissements de Grugny, Canteleu et d'autres.

Dorénavant, vous trouverez dans les réunions de notre Compagnie l'occasion de préciser la philosophie qui se dégage de votre carrière d'observation et d'expérience. Nous vous écouterons avec satisfaction, car nous savons que vous avez été non seulement un technicien averti, mais un sage conseiller

de nos populations agricoles. Vous appartenez à cette phalange d'hommes consciencieux qui ont si largement contribué à maintenir le calme dans cette population paysanne qui forme l'armature de notre pays et à laquelle nous devons tant. Vous étiez bien digne de siéger dans notre Compagnie. *Omne tulit punctum.*

Après avoir, Monsieur, imposé quelque contrainte à votre modestie, laissez-moi maintenant tresser quelques couronnes à la chimie qui a réalisé de véritables miracles au service de l'agriculture.

L'agriculture remonte naturellement à la plus haute antiquité et l'homme primitif fut très facilement conduit à des observations qui l'amènèrent à pratiquer l'usage des engrais, tout au moins lorsqu'il vécut d'une façon sédentaire.

Les déjections animales plus ou moins mélangées de débris de plantes et de cendres de végétaux furent utilisées ou même préparées spécialement comme engrais dans les temps les plus reculés.

Les Romains appréciaient particulièrement les engrais et l'on rapporte que le dieu Fumier (en latin *Stercus*) avait un autel dans Rome.

Pline, Virgile ont prodigué de sages conseils sur l'emploi des engrais, mais on a fait remarquer que le poète faisait preuve de beaucoup plus de raisonnement scientifique que le naturaliste et peut-être n'est-il pas inexact de penser qu'un homme de science doit être un peu poète, son esprit poétique donnant de la hardiesse à ses conceptions scientifiques. Il serait facile d'en trouver d'autres exemples.

C'est Bernard Palissy, le grand potier et émailleur saintongeais qui, en 1564 et 1580, émit l'idée que « le sel était la principale substance et vertu du fumier ». Il formulait

ainsi la véritable théorie des engrais, affirmant que les substances qu'il fallait restituer à un sol épuisé étaient des sels d'origine minérale. La plante épuise le sol des sels et la fumure lui restitue ces sels.

Ces idées se sont développées et affirmées et nous les retrouvons un siècle plus tard dans un ouvrage intitulé : *Instruction sur les Jardins fruitiers et potagers*, écrit à la demande de Colbert en 1680 par La Quintinie, agronome qui avait été chargé de la création du potager royal de Versailles et de la direction des cultures du Grand Trianon.

La connaissance des plantes et du sol a fait des progrès. La Quintinie ne croit plus que la terre s'use, mais que c'est son sel qui se diminue et dont le retour est capable de la rétablir dans son état primitif.

Il ne connaît pas encore la nature de ce sel.

Cette théorie minérale est encore incomplète, mais malgré cela remarquable.

Peu à peu cependant les idées se précisent, la chimie, qui est véritablement fondée par Lavoisier dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, conduit avec l'introduction de la balance dans les laboratoires à des déterminations quantitatives qui permettront de pénétrer plus avant dans le mécanisme de la nutrition des plantes. Et c'est ainsi que successivement, grâce aux travaux de Saussure, de Payen, de Liebig et enfin grâce aux remarquables idées de Pasteur et aux travaux de Bous-singault et Berthelot et de beaucoup d'autres, s'élabore une connaissance précise des rapports de la plante tant avec le sol qu'avec l'atmosphère.

Je ne saurais étudier ici les progrès de la chimie agricole, je veux seulement souligner que la science ayant mis en évidence l'importance des apports chimiques sous forme

d'engrais, l'industrie chimique s'ingéniera à fournir à l'agriculture les engrais les plus variés susceptibles d'apporter au sol les éléments fertilisants potassés, phosphatés et azotés.

L'importance de cette industrie est grande pour une nation, non seulement parce qu'elle lui permet de féconder son sol et d'éviter les importations, mais aussi parce que la grande industrie chimique constitue un puissant élément de l'armement industriel de défense nationale.

Avant la guerre, l'Allemagne détenait le monopole de la potasse, mais le retour de l'Alsace nous a rendus producteurs et même exportateurs, puisque pour une production de 320.000 à 500.000 tonnes de potasse pure, la France ne consomme que 200.000 à 250.000 tonnes. La production des mines d'Alsace nous place au second rang des producteurs mondiaux (après l'Allemagne) avec un tonnage de sels bruts qui, en 1930, a dépassé 3 millions de tonnes.

Le phosphore était apporté au sol par les superphosphates de chaux, produits de notre industrie chimique, et les scories de déphosphoration, sous-produits de la fabrication de l'acier à partir des fontes phosphoreuses de l'Est.

L'industrie des superphosphates est née en Angleterre et remonte à 1842, mais son grand outillage moderne ne date que de 1895. Les Etablissements Malétra, à Rouen, ont dû commencer à fabriquer ce produit vers 1889-1890, mais les Etablissements Saint-Gobain avaient dû être les premiers en France à entreprendre cette fabrication dans leurs usines d'Aubervilliers.

Cette industrie met en œuvre les phosphates de l'Afrique du Nord, car l'Afrique française du Nord possède les gisements les plus importants du monde.

Nous produisions 2 millions de tonnes de super dès 1913, correspondant à peu près à notre consommation.

Quant à l'azote, il provenait, avant la guerre, soit des nitrates de soude du Chili, soit des nitrates de chaux norvégiens qui furent introduits pour la première fois sur le marché des fertilisants en 1903. Ce nitrate de chaux provient de la neutralisation par la chaux de l'acide nitrique synthétique qui était fabriqué par la Société norvégienne de l'Azote à partir de l'oxygène et de l'azote de l'air combinés dans l'arc électrique. Nous importions 320.000 tonnes de nitrates du Chili et 5.900 tonnes de nitrates norvégiens.

Quant à l'azote ammoniacal, il provenait pour la plus grande partie du sulfate d'ammoniaque, sous-produit de la fabrication du gaz d'éclairage ou du gaz de four à coke, et pour une part beaucoup plus faible de la cyanamide calcique obtenue par fixation de l'azote, tiré de l'air, sur le carbure de calcium à haute température.

La production française en 1913 était de 75.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque et de 12.000 tonnes de cyanamide, soit au total 17.400 tonnes d'azote.

Avant 1914, la situation française de l'azote était nettement déficitaire puisque notre consommation en 1913 s'établissait à 72.000 tonnes d'azote. Notre production ne couvrait guère que le cinquième de nos besoins en azote.

La guerre apporta des perturbations profondes dans notre industrie et les engrais passèrent au second plan. L'acide sulfurique et l'acide azotique sont indispensables à la fabrication des explosifs et l'occupation du Nord et de l'Est privait l'industrie française de l'appoint des usines de ces régions. Il en résulta, en particulier, l'établissement de nouvelles usines d'acide sulfurique, si bien, qu'après la guerre, la France

pourra retrouver assez rapidement sa puissance de production. Mais la grande leçon scientifique de la guerre se trouve dans l'industrie de l'azote.

Avant 1914, le nitrate de soude seul permettait de fabriquer l'acide azotique indispensable à la production des explosifs. Pendant toute la durée de la guerre, ce fut aux nitrates du Chili que les Alliés s'adressèrent, si bien que l'on a pu dire que la grande guerre avait été gagnée grâce au salpêtre du Chili, et que si la route maritime s'était complètement fermée nous aurions été acculés au désastre.

L'Allemagne, soumise à un blocus étroit, ne pouvait recevoir les quantités de nitrates qui lui étaient indispensables, mais par une de ces coïncidences curieuses, un procédé de synthèse de l'ammoniaque venait d'être mis au point industriellement à Oppau à partir de l'azote de l'air et de l'hydrogène. C'était le fameux procédé Haber. Et cet ammoniaque pouvait être transformé en acide azotique par oxydation en présence d'un catalyseur. Le procédé Haber sauva l'Allemagne d'une défaite rapide et par son développement la mit en possession d'un formidable instrument de production d'engrais nitriques et ammoniacaux.

Les difficultés provoquées par le blocus sous-marin avaient aussi montré la nécessité d'être en mesure de produire l'acide azotique sur notre territoire. Et comme cette nécessité est en parfait accord avec la production d'engrais azotés, le Gouvernement envisagea l'installation en France du procédé synthétique de Haber dont une licence nous était attribuée par le traité de paix.

D'autre part, l'ingénieur inventeur français Georges Claude étudia et mit au point un procédé de fabrication d'ammoniaque synthétique à partir de l'azote de l'air et

d'hydrogène qu'on fait réagir à une température convenable, en présence d'un catalyseur et sous une pression de l'ordre de 1.000 kilos.

Ce procédé fut appliqué tout d'abord à l'Usine expérimentale de Montereau (Seine-et-Marne), puis ensuite, en vue de l'utilisation de l'hydrogène du gaz des fours à coke, à Béthune, sous le patronage de la Compagnie de Saint-Gobain, et à Saint-Etienne, à partir du début de 1925. A l'heure actuelle, de nombreuses usines mettent en œuvre ce procédé dans le monde entier. Vous connaissez naturellement l'Usine de Grand-Quevilly qui utilise l'hydrogène tiré du gaz fourni par les fours à coke de la Société des Hauts Fourneaux de Rouen.

Le développement de ces procédés synthétiques devait tout naturellement amener la diminution progressive des importations de nitrates du Chili.

Voyons donc rapidement l'évolution de la question des engrais depuis la guerre.

Dès 1922, la production de superphosphates s'est rétablie au niveau de 1913, avec près de 2 millions de tonnes, elle s'élève pour atteindre son maximum en 1929 avec près de 2 millions et demi de tonnes. Depuis 1929, la production a baissé, en 1933 elle n'était que de 1.380.000 tonnes et en 1934 seulement 1.198.661 tonnes.

Cette diminution ne tient que partiellement à la crise, elle n'en exprime nullement l'ampleur. En effet, un phénomène important et fâcheux s'est produit : l'excédent annuel d'exportation voisin de 300.000 tonnes en 1926 a diminué jusqu'en 1931 et nous avons depuis un excédent d'importation de l'ordre de 100.000 tonnes.

En ce qui concerne l'azote, on s'est préoccupé après la

guerre de développer en France une industrie correspondant à nos besoins.

En 1924, la France n'a produit que 30.000 tonnes d'azote, soit 98.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 50.000 tonnes de cyanamide, pour une consommation de 92.000 tonnes d'azote. Il fallait donc importer 63.000 tonnes d'azote en nitrates de soude du Chili, nitrate de chaux de Norvège, cyanamide et sulfate d'ammoniaque provenant d'Allemagne, d'Angleterre, de la Sarre et de la Belgique.

En même temps que nous développons les moyens de production existants, les services compétents, et en particulier les professeurs d'agriculture et les directeurs des services agricoles, faisaient tous leurs efforts pour développer la consommation des engrais azotés.

En 1922, dans son rapport présenté à la Commission interministérielle des Engrais azotés, Matignon, le regretté professeur au Collège de France, montrait que notre agriculture, pour augmenter considérablement ses rendements, devait absorber chaque année au moins 200.000 tonnes d'azote.

La Commission adoptait un minimum de 150.000 tonnes. Or, on n'utilisait en 1922 que 70.000 tonnes d'azote. Les efforts ont donc abouti, puisque la consommation actuelle atteint 160.000 tonnes.

Vers 1928-1929, l'industrie de synthèse a commencé à fournir à l'agriculture des tonnages croissants de nitrate de soude : 2.000 tonnes en 1929, 12.000 à 15.000 tonnes en 1931, environ 100.000 tonnes en 1933. La capacité de production atteint 150.000 tonnes en 1934. Mais, phénomène curieux et intéressant, tandis que la production s'accroît,

la consommation de nitrate de soude est en diminution constante :

340.000 tonnes en 1929,

270.000 tonnes en 1932-1933,

240.000 tonnes en 1933-1934.

Par conséquent, production et consommation tendent l'une vers l'autre par ce double processus.

La différence est importée soit à l'état de nitrates du Chili, soit en nitrates synthétiques provenant de Norvège, d'Allemagne ou des Etats-Unis.

Mais, si l'on consomme moins de nitrate de soude, c'est que souvent le cultivateur lui préfère le nitrate de chaux. La consommation de ce produit est passée de 37.000 tonnes en 1927 à 113.000 tonnes en 1933-1934, tandis que la production passait de 12.500 tonnes en 1927 à 115.000 tonnes en 1933-1934. Ce produit est fabriqué dans notre pays par neutralisation d'acide azotique obtenu par oxydation catalytique de l'ammoniaque.

Il semble un engrais d'avenir intéressant dans les terres argileuses appauvries en chaux.

Un autre engrais prend aussi la place perdue par le sulfate d'ammoniaque et aussi par le nitrate de soude, c'est le nitrate d'ammoniaque, dont la consommation en France, aussi bien que la production connaissent de grands progrès. Il apporte en forte dose à la fois l'azote nitrique et l'azote ammoniacal. En 1927, nous consommions seulement 7.100 tonnes, et depuis lors la consommation s'est sans cesse accrue pour atteindre 113.000 tonnes en 1933-1934 pour une production qui est passée de 4.900 tonnes en 1930-1931 à 80.000 tonnes pour 1933-1934.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'évolution de la question des engrais chimiques. Nous constatons le rôle primordial de la synthèse dans l'élaboration des engrais modernes et tout particulièrement l'importance du développement de la fabrication synthétique de l'ammoniaque et de la production d'acide azotique par oxydation catalytique de cet ammoniaque.

Ces progrès, dus à la chimie, nous affranchissent d'une grande partie des importations étrangères et mettent notre pays en possession d'une industrie importante susceptible de fabriquer éventuellement l'acide azotique nécessaire à la production des poudres et explosifs. C'est donc, à un double point de vue, un instrument de paix et une fois de plus l'agriculture, dans son intéressante évolution, a bien servi les intérêts du pays.

Ne peut-on pas entrevoir aussi un avenir meilleur pour le monde grâce à l'orientation nouvelle de cette industrie des engrais.

Il faut, en effet, reconnaître, avec Sir Alfred Mond, qu'il n'est pas exagéré de dire qu'avec la fabrication en grand des engrais azotés synthétiques une ère nouvelle s'est levée sur le monde : c'est l'ère de l'abondance d'azote.

Avant l'avènement des engrais azotés synthétiques, la somme de vie possible sur la planète était limitée par la quantité d'azote disponible. Les seuls agents de synthèse qui contribuaient à augmenter les quantités disponibles des composés azotés capables d'entretenir la vie des plantes étaient la vesce et le trèfle d'une part, et, d'autre part, les bactéries nitrifiantes de l'eau de mer et du sol. Mais la lenteur avec laquelle a lieu le travail de ces agents mettait une limite au

développement des végétaux, des animaux et des sociétés humaines.

Avec l'avènement des engrais azotés synthétiques, cette limite a été supprimée et n'est-il pas permis de penser que grâce à l'abondance des engrais les sols les plus inféconds pourront nourrir les groupements humains qui devaient les fuir.

L'ère de l'abondance d'azote ne pourrait-elle être aussi une ère de paix universelle. Il serait consolant de le croire et la chimie aurait alors bien servi l'humanité.

LE GÉNÉRAL DU BARAIL

ET SES

« SOUVENIRS » D'ALGÉRIE

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE GÉNÉRAL SCHUHLER

(5 juillet 1935)

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, en m'admettant au nombre de ses membres, m'a fait un grand honneur.

J'y suis d'autant plus sensible que les titres que je pouvais invoquer pour entrer dans votre Compagnie étaient bien minimes et que vous avez, en m'accueillant, fait preuve d'une très grande bienveillance.

Je suis, certes, convaincu que c'est surtout l'armée que je représente ici, à laquelle vous avez voulu donner, par cette faveur, un témoignage de votre estime, et j'en suis bien plus touché que si mes mérites personnels avaient justifié votre choix.

Vous recevez aujourd'hui parmi vous non seulement un Alsacien-Lorrain, mais aussi un Normand.

Mon arrière-grand'mère était une Normande. Elle avait épousé à Saint-Domingue mon arrière-grand-père, un Lorrain. Ils eurent la bonne fortune de rentrer en France avec leurs enfants avant la révolte des nègres en 1791, tandis

que leurs parents, restés dans la colonie, y furent impitoyablement massacrés quelques années plus tard.

Mes ancêtres m'avaient-ils transmis le goût d'aventures qui les avait poussés à aller loin de leur terre natale coloniser ce que l'on appelait alors : les Isles? Je ne sais.

Mais dès le début de ma carrière, je quittai la région de l'Est dès que j'en eus l'occasion pour aller servir en Tunisie où je passai huit années pendant lesquelles mes fonctions, qui m'attachaient à un chef éminemment actif et adorant les longs voyages à cheval, furent pour moi pleines de satisfactions.

Ce fut là que je me liai d'amitié avec un Rouennais, que vous connaissez tous, le P. Delattre, dont la vie fut consacrée à l'étude et aux fouilles de Carthage.

Avec quel plaisir j'écoutais sur place ses descriptions si documentées de la ville, autrefois la rivale de Rome.

C'est encore un Normand, Flaubert, qui par son roman *Salammbô* avait éveillé en moi un véritable enthousiasme pour l'histoire des guerres d'Annibal et de Scipion.

Avec quel intérêt je pouvais suivre sur le sol même les récits du prêtre et de l'écrivain.

Dans un défilé de montagnes, le Défilé de la Hache, où Flaubert a situé la destruction des mercenaires de Carthage, je pouvais admirer de grands domaines, entourés de riches vignobles, dont l'un des plus beaux fut créé par un Rouennais, le D^r Hue, et administré aujourd'hui par son fils, notre concitoyen, le Colonel Hue.

J'avais toujours envié la vie de ces centurions romains dont les commandements s'exerçaient tantôt en Afrique, tantôt aux bords du Rhin et même parfois sur les rives du Danube.

Mon rêve de jeunesse s'est réalisé en partie, puisque les débuts et la fin de ma carrière se placèrent sur la terre africaine et qu'entre-temps j'ai monté la garde aux bords du Rhin, de Bâle à la Ruhr, et suis allé combattre sur les rives du Danube.

Heureux ceux qui se sont trouvés à une période de l'histoire donnant le champ libre à leur activité, à leur énergie et leur laissant plus tard la satisfaction d'avoir consacré leur existence à une cause juste et profitable à leur patrie, sinon à l'humanité.

C'est ainsi que les mémoires de certains généraux tels que Marbot, Thiébault, du Barail m'ont passionnément intéressé.

Dès leur plus jeune âge, ces trois hommes se trouvent en présence d'événements historiques ; à vingt ans ils commencent, comme soldats, une carrière qui les mène au sommet de la hiérarchie militaire, dont ils gravissent chaque échelon sur les champs de bataille les plus divers. Leur vie s'écoule au contact immédiat des hommes les plus célèbres de leur temps, et, lorsqu'ils sont arrivés à l'âge du repos, ils revivent le passé en écrivant leurs mémoires, remplis des souvenirs du plus haut intérêt.

Le Général du Barail, parmi ceux que je viens de citer, avait pour moi l'attrait d'avoir fait une grande partie de sa carrière dans des régions que j'ai bien souvent parcourues.

Il vivait à Paris lorsque j'y étais jeune capitaine et nous nous rencontrions souvent le matin au Bois, car il montait encore à cheval à près de quatre-vingts ans.

Il parle dans ses souvenirs d'hommes que j'ai connus ou dont les fils ont été mes camarades.

C'est pour tous ces liens d'intérêt personnel, pour toutes ces affinités que je me permettrai aujourd'hui de céder à

l'attrance qu'a toujours exercé sur moi la vie de ce grand chef et de vous en parler, peut-être un peu longuement.

« Issu d'une race de soldats, les premiers objets, dit-il, qui ont frappé mes yeux étaient des panoplies d'armes portées par mes ancêtres. »

Son père, élevé en Autriche, pendant l'émigration, s'était engagé dans les vélites de la Garde dès qu'il eut vingt ans.

C'est à Versailles que naquit du Barail, en 1820, et il commença ses études au Collège Rollin.

En 1833, son père est envoyé en Algérie comme lieutenant-colonel de cavalerie pour commander la place de Mostaganem.

On peut se figurer la joie du jeune écolier dont l'enfance avait été bercée par les récits paternels de nos guerres de l'Empire. Il se voit, sans regrets, enlevé à ses chères études pour vivre d'une vie toute nouvelle dans un pays qu'il avait toutes raisons de juger merveilleux.

C'est ainsi qu'un jour il achète pour 35 francs à un cavalier arabe qui revenait d'une razzia un cheval gris, blessé, mais qu'il soigne et guérit. Il déclare lui-même : « C'était à la fois un mouton et un cerf. »

Quelques mois plus tard, un prisonnier arabe devient son professeur d'arabe à un moment où l'étude de cette langue était encore négligée par les Français.

Ses aptitudes équestres et sa connaissance de la langue du pays lui valent, à dix-sept ans, d'être chargé de porter à Abd-el-Kader quelques cadeaux. Nous étions alors momentanément en paix avec l'émir.

A dix-neuf ans, il s'engage pour sept ans aux Spahis dans le régiment du Colonel Yusuf.

Sept ans quand on n'a pas vingt ans, ou toute la vie, c'est la même chose.

« J'aurais, dit-il, signé sans plus d'hésitation un engagement pour mon existence entière.

« D'ailleurs, sept ans! est-ce qu'on s'imagine en voir la fin? »

Et il continue : « Hélas! on la voit! »

« Les sept ans ont passé, ils ont passé plus de sept fois, saupoudrant de neige la tête et la moustache du jeune spahi et aujourd'hui il n'a qu'un regret : c'est de ne pas pouvoir recommencer.

« Il ne choisirait pas autre chose et il ne choisirait pas mieux. »

Dans les quelques années qui viennent de s'écouler depuis son arrivée sur le sol d'Afrique, du Barail a déjà eu bien des aventures, il a connu bien des personnages dont il nous trace le portrait d'une façon toujours pittoresque et intéressante, que je ne puis malheureusement reproduire ici.

L'armée d'Afrique était alors composée d'officiers, dont beaucoup avaient fait les guerres de l'Empire, célibataires endurcis, d'une bravoure à toute épreuve, mais d'une originalité qui dépassait parfois les limites permises.

La fréquentation de tels modèles eût pu être néfaste pour un jeune homme tout disposé à admirer ceux qui étaient ses devanciers dans une carrière qu'il avait toujours considérée comme devant être la sienne.

Sa parfaite éducation familiale, les sages conseils de son père le mirent à l'abri de ce danger.

Il avait heureusement devant lui d'autres exemples.

Il sut imiter les bons et comprit que les qualités militaires

de ces rudes soldats n'étaient pas exclusives des plus hautes qualités morales.

Nous allons voir qu'il sut réunir en lui les unes et les autres.

Dès son arrivée aux Spahis, du Barail nous parle d'une figure extraordinaire de l'histoire de l'Algérie, de son colonel, le fameux Yusuf, qu'il nous décrit ainsi :

« Yusuf était né vers 1810 à l'île d'Elbe. Comme il ne dédaignait pas la légende, il laissait volontiers entendre (en se rajeunissant d'au moins cinq années) qu'il était né à la suite du court séjour de Napoléon dans cette île!

« Dans une traversée qu'il fit en bas âge, il fut enlevé avec sa mère par des corsaires barbaresques. La mère et l'enfant furent conduits à Tunis.

« Il ne fut plus question de la mère, mais l'enfant fut élevé dans le palais du Bey, qu'il charma par sa gentillesse avant de mériter sa faveur quasi paternelle, par une rare intelligence et une adresse merveilleuse à tous les exercices du corps.

« Le Bey lui fit donner une instruction supérieure. Yusuf parlait fort bien l'italien et suffisamment le français; en Arabe, c'était un lettré.

« A dix-neuf ans, il avait déjà été nommé deux fois bey du camp, c'est-à-dire chef de la troupe chargée de lever l'impôt.

« Ce fut l'amour qui perdit ce beau garçon ou plutôt qui fixa ses destinées futures. Yusuf devint l'amant d'une princesse parente du Bey. Leurs rendez-vous, qui se donnaient la nuit, dans un jardin, furent surpris par un serviteur nègre. Ce dernier paya d'ailleurs fort cher son excès de zèle, car la princesse reçut le lendemain un bouquet symbolique con-

tenant, au milieu des fleurs, une oreille et un œil humains.

« Yusuf la rassurait ainsi en lui apprenant que le nègre était pour toujours condamné au silence.

« Mais les musulmans ne plaisaient jamais avec ces escapades et Yusuf reçut des avis qui lui annonçaient une punition exemplaire, la seule usitée là-bas, la mort.

« Le Consul de France à Tunis s'appelait alors de Lesseps, c'était le père de Ferdinand de Lesseps, Yusuf courut se mettre sous la protection du drapeau français.

« Le Consul lui dit :

« Je ne peux vous prendre au Consulat, mais je puis
« écrire au commandant du stationnaire français en rade de
« Carthage d'envoyer demain à un endroit convenu une
« embarcation pour recueillir un fugitif. Ce sera vous. Soyez
« exact. »

« Yusuf accepta comme bien l'on pense et le lendemain il quittait Tunis monté sur son plus beau cheval et suivi d'un écuyer qui portait une cassette remplie de bijoux précieux.

« Il parcourut ainsi au galop les 17 kilomètres qui séparent Tunis de Carthage; itinéraire que j'ai moi-même suivi tant de fois à une époque où le cheval était encore le seul moyen de transport pratique et où le service m'appelait à faire quotidiennement ce trajet aller et retour.

« Le canot était bien là, attendant le fugitif, mais les matelots ne pouvaient reconnaître, dans ce cavalier magnifique, un malheureux fuyant la vengeance du Bey.

« Yusuf racontait : « J'avais beau multiplier les signes
« désespérés, les marins ne bougeaient pas, tandis qu'une
« troupe de janissaires, chargés de s'emparer de ma per-
« sonne, arrivaient à fond de train.

« Enfin, on me comprit et je vis la barque s'approcher.

« J'étais entré à cheval dans la mer pour aller au-devant
« de mes sauveurs.

« Au moment où je sautais de mon cheval dans la barque
« un des janissaires était sur le point de m'atteindre. »

« Yusuf ne disait pas ce qu'était devenu son écuyer, mais
il laissait entendre que la cassette avait été sauvée.

« Yusuf arriva à Alger au lendemain de la conquête.
Jeune, beau, intelligent, infatigable, connaissant les Arabes
à fond, il séduisit le Maréchal Clauzel qui l'attacha à sa
personne. »

Je m'arrête, car ce serait raconter la vie d'Yusuf, et Dieu
sait que ce serait long!...

Du Barail nous dépeint encore quelques-uns de ses offi-
ciers, puis il passe au croquis de ses camarades de peloton
et nous dit, non sans humour : « Je puis le faire à la plume
et à l'encre : ils étaient tous des nègres. »

Cependant, le régiment n'était pas composé que de nègres.
Il y avait notamment comme secrétaire d'Yusuf un très jeune
maréchal-des-logis du nom de Fleury (le futur général
baron Fleury, grand écuyer de Napoléon III).

Du Barail avait un peu connu Fleury au Collège Rollin.
Ce dernier lui fit bon accueil et lui mit plus tard le pied à
l'étrier en lui cédant sa place auprès d'Yusuf lorsqu'il fut
nommé officier.

Je ne puis m'arrêter sur les multiples aventures qui sont le
lot de ce garçon de vingt ans, dont la vie s'annonce comme
une véritable épopée.

Un des plus brillants épisodes de sa carrière est sans doute
celui de l'année 1843 : Il a vingt-trois ans alors et n'a pas
quitté Yusuf. Il participe avec lui à l'événement *capital* de
nos campagnes d'Algérie, à celui qui peut être considéré

comme ayant eu le plus d'influence sur la fin de ces luttes mémorables (la prise de la Smalah d'Abd-el-Kader). Il nous conte ce récit avec sa sincérité habituelle de témoin oculaire et avec des détails inédits.

Je ne puis mieux faire, pour vous donner une idée de ces souvenirs, que de vous résumer les préliminaires de ce brillant fait d'armes et de citer textuellement du Barail en ce qui concerne l'action elle-même.

Au début de 1843, l'indiscrétion d'un prisonnier apprit aux Français l'existence, jusqu'alors ignorée, de la smalah.

La smalah était la capitale mobile de l'empire nomade d'Abd-el-Kader.

Elle consistait en une agglomération de plus de quarante mille personnes.

Elle renfermait tout ce que l'émir avait de plus précieux, sa famille, ses archives, ses ateliers de réparations, ses provisions de guerre, ses troupeaux, enfin tous les instruments de sa puissance.

Il la défendait et l'escortait avec ses réguliers.

Le duc d'Aumale, avec une colonne composée de 3 bataillons d'infanterie, 9 escadrons de cavalerie, 2 sections d'artillerie, plus un goum de 300 cavaliers arabes commandés par l'Agha ben Ferrath (dont j'ai connu le petit-fils) fut chargé de s'en emparer.

La colonne se forma à Boghar, que l'on surnomme aujourd'hui le Balcon du Désert, à près de 160 kilomètres au sud d'Alger, à l'entrée de la zone presque désertique des hauts plateaux, puis elle piqua droit vers le sud, sans objectif déterminé, car personne ne pouvait ou n'osait dire où était la smalah.

Après trois ou quatre jours de marche au milieu d'une

solitude inexplicable, on s'aperçut que, dès que la colonne se mettait en route, des feux s'allumaient et semblaient indiquer le chemin suivi. Yusuf détacha une forte patrouille qui surprit un groupe d'Arabes au moment où ils allumaient un de ces feux et ramena douze prisonniers.

Un grand exemple devait être fait et, sur les conseils d'Yusuf, malgré les vives répugnances du duc d'Aumale, après qu'un conseil de guerre eut décidé qu'ils seraient fusillés, onze de ces malheureux furent exécutés séance tenante et le plus jeune fut renvoyé pour répandre dans les tribus voisines la nouvelle de l'exécution.

A partir de ce moment, les feux de signaux ne s'allumèrent plus jamais.

On tombe enfin sur des indices manifestes de la proximité de la smalah et alors commence une marche, je devrais dire une course, car chacun donne toute sa vitesse sous un soleil brûlant à travers une région dans laquelle nous n'avions encore jamais pénétré.

La cavalerie dépasse d'infanterie, qui dépasse le convoi et son escorte, si bien que la colonne est ainsi divisée en trois tronçons.

Je passe bien des détails sur les indices qui se succèdent, sur l'espoir, la certitude du succès qui animait Yusuf, sur le découragement des autres.

Après une marche presque ininterrompue de trente-deux heures, les hommes et les chevaux étaient épuisés, mouraient de soif car l'eau manquait.

Le duc d'Aumale, inquiet de sa responsabilité, prit soudainement sa résolution. Il répondit aux observations d'Yusuf :

« Les forces humaines ont des limites, je veux aller à l'eau, je ne veux pas autre chose. »

La source la plus proche est à Taguine. « Eh! bien, dit le Prince, conduisez-nous à Taguine. » La tête de la colonne changeant de direction fit un à gauche, au grand désespoir du colonel Yusuf.

Il se passa alors un fait qui eût dû attirer l'attention. Les cavaliers du goum, au lieu de battre l'estrade au loin, restent attachés à la colonne.

Je laisse maintenant la parole à du Barail :

« Tout à coup, devant nous, les cavaliers du goum font un tête-à-queue subit. Ils arrivent sur nous en criant : « La Smalah, la Smalah! »

« Le colonel Yusuf, accompagné du lieutenant Fleury, de son porte-fanion et de moi, se porte au galop sur une petite éminence d'où nous pouvons embrasser d'un coup d'œil toute la smalah.

« Le spectacle est invraisemblable. Imaginez, au milieu d'une plaine légèrement creusée où coulent les eaux de la source de Taguine arrosant un fin gazon, un campement s'étendant à perte de vue et renfermant toute une population occupée à dresser les tentes au milieu des allées et venues d'innombrables troupeaux.

« C'était grandiose et terrifiant.

« Le Colonel me dit : « Courez vite dire au Prince que nous sommes sur la smalah. Vous lui direz que vous l'avez vue *de vos propres yeux*. »

« Je montais un cheval excellent. En quelques secondes je fus auprès du duc d'Aumale et lui répétai exactement les paroles de mon Colonel.

« Je dois dire que je fus fort mal reçu. Le Prince venait de recevoir dix avis semblables dans la matinée!!!

« Je revenais au galop rapporter ma déconvenue à mon

Colonel, quand je vis, botte à botte avec moi, le duc d'Aumale qui avait pris la même allure. Il montait son cheval habituel, un grand et fort irlandais. Il était suivi du capitaine de Beaufort.

« Monseigneur, dit Yusuf, c'est effrayant, mais il n'y a
« plus moyen de reculer. »

— « Colonel, répondit le duc d'Aumale, je ne suis pas
« d'une race habituée à reculer. Vous allez charger.

— « Oh! oh! dit le capitaine de Beaufort, assez haut
« pour que le prince l'entendit :

« Vous allez charger, c'est bientôt dit, mais on a fait assez
« de bêtises aujourd'hui pour que maintenant on prenne le
« temps de réfléchir.

— « Capitaine de Beaufort, riposta le Prince, si quel-
« qu'un a fait des bêtises aujourd'hui, c'est moi, car je
« commande et j'entends être obéi. Colonel, vous allez
« charger. Prenez vos dispositions. »

« Les spahis devaient se précipiter sur la smalah. Quant
aux chasseurs d'Afrique, Yusuf demanda qu'ils en fissent
rapidement le tour pour couper la retraite aux fuyards.

« Nous étions environ 350 cavaliers!!! Nous nous précipi-
tâmes à fond de train et tête baissée dans cette mer mou-
vante.

« Je réponds qu'aucun de nous n'était plus fatigué et que
nos chevaux eux-mêmes avaient oublié les trente-deux heures
de marche qu'ils avaient dans les jambes.

« Il y eut de nombreuses rencontres où l'on joua de toutes
les armes.

« Pour ma part, je faillis y rester.

« Un cavalier arabe superbement vêtu, monté sur un beau

cheval noir, arriva sur moi, m'appliquant contre le flanc droit le canon de son fusil, il pressa la gâchette.

« Le fusil ne partit pas, mais d'un coup de pointe j'abattis le cavalier.

« Le colonel Yusuf, à quelques pas de là, tout en galopant, me jeta un bref compliment.

« Je renonce à décrire la confusion dont le tableau d'Horace Vernet ne donne qu'une idée bien imparfaite.

« La smalah était à nous, bien à nous. »

A la suite de ce brillant fait d'armes du Barail est décoré.

A cette époque, la croix de la Légion d'honneur n'était jamais donnée à l'ancienneté. Les combats incessants offraient tant d'occasions de récompenser les actions d'éclat que les années de services n'entraient pas en ligne de compte.

Quelques pages plus loin, du Barail nous raconte comment un de ses cavaliers gagna à son tour la croix des braves.

C'était le trompette Escoffier, dont le nom est devenu célèbre et dont les images d'Epinal m'avaient fait connaître, dès mon enfance, le bel acte de dévouement.

Le cheval de son capitaine venait d'être tué dans la mêlée. Escoffier sauta à terre et lui donna son cheval en lui disant ces mots sublimes : « Votre vie est nécessaire au salut de l'escadron, la mienne est inutile, peu importe que j'aie la tête coupée. »

Le capitaine rallia l'escadron et continua le combat. Escoffier fut pris; mais, par extraordinaire, au lieu d'avoir la tête coupée, il fut admirablement traité par les Arabes qui honoraient en lui le dévouement.

Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et on put

lui faire passer chez les Arabes cette croix si noblement gagnée, qu'il porta pendant toute sa captivité.

Il avait conservé sa trompette comme au quartier et les Arabes s'amusaient à lui faire jouer les sonneries d'ordonnance.

Un jour, il fit entendre tout son répertoire à Abd-el-Kader et termina par la sonnerie de la charge.

« Qu'est-ce que veut dire cette sonnerie, demanda l'Emir ?

— Cela, répondit Escoffier, quand tu l'entendras, tu n'auras plus qu'à f... le camp. C'est la charge. »

Faire le récit de toutes les opérations auxquelles prend part du Barail serait faire l'histoire de la conquête de l'Algérie. Mais, tandis que l'histoire ne saurait nous fournir qu'un intérêt sans doute instructif et documentaire, les souvenirs de du Barail, émaillés de mille anecdotes vécues, animent chaque chapitre, je devrais dire chaque page, et en rendent la lecture aussi attrayante que celle d'un roman d'aventures.

Il prend part à tous les combats, à la bataille de l'Isly, la plus importante de ces guerres d'Afrique. Il y est blessé et nommé lieutenant.

S'il eût été alors d'un grade plus élevé, son portrait se trouverait sur tous les tableaux de Vernet qui ornent la galerie des batailles du Musée de Versailles.

Le lieutenant décoré passe capitaine à la fin de 1848.

Encore un grade gagné à la pointe de son sabre. Voilà donc du Barail, à vingt-huit ans, à la tête d'un splendide escadron de spahis.

Il ne manque pas cette occasion de nous dépeindre en détail ses officiers, ses sous-officiers et même quelques-uns de ses soldats et, après avoir tracé tous ces portraits, sorte de

revue posthume, le vieux général, âgé de soixante-dix-sept ans, s'exprime ainsi :

« Et maintenant c'est fini.

« L'Escadron a passé. Que sont devenus aujourd'hui ses officiers, ses sous-officiers, ses soldats ?

« Les officiers, les sous-officiers ont disparu après des carrières diverses mais honorables. Quant aux soldats, la terre d'Afrique, qu'ils foulaient si fièrement, recouvre leurs os, et j'ai bien peur que de tout l'escadron il ne reste plus que le capitaine commandant. Il devait à ses compagnons d'armes un dernier souvenir, car s'il a connu l'ivresse de mener dans la poussière des champs de manœuvre et dans la fumée des champs de bataille des divisions de cuirassiers qui semblaient, hélas ! brillantes comme l'éclair et irrésistibles comme la foudre, il n'a jamais été plus heureux et plus fier que lorsqu'il allait, dans la force et la magie de sa jeunesse, entraînant derrière lui cette troupe dévouée, aimante et aimée, qui dansait pour ainsi dire au soleil sur ses ardents petits chevaux barbes. »

Lorsque l'on songe que le souvenir ému de l'ancien capitaine à son cher escadron est écrit par un homme qui était parvenu aux grades et aux fonctions les plus élevées, général de Division, commandant la cavalerie de la Garde Impériale, commandant de Corps d'Armée, membre du Conseil supérieur de la Guerre, ministre de la Guerre, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de son cœur ou de sa modestie.

En arrêtant mon étude au moment où du Barail prend le commandement de son bel escadron, je ne suis pas encore arrivé à la fin du premier des trois volumes de ses souvenirs. C'est vous dire que je dois renoncer à poursuivre aujourd'hui une lecture aussi attachante.

Je crains même d'avoir déjà abusé de votre attention, aussi est-ce en quelques mots que j'esquisserai le reste de la vie de du Barail.

Il ne quitta les champs de bataille d'Algérie que pour aller combattre au Mexique.

Là encore c'est une vie de batailles, d'aventures, c'est la vie d'Algérie sur un autre théâtre, sous un autre climat.

Il participe au siège et à la prise de Puebla, à tous les combats importants sur lesquels je ne puis insister.

Je montrerai seulement, par un autre passage de ses mémoires, le côté poétique de l'âme de cet admirable soldat.

Lorsqu'il arrive sur une hauteur en vue de Mexico : « De là, dit-il, on pouvait découvrir un panorama splendide dont une radieuse journée permettait d'apprécier en détail toutes les beautés.

« Je passai une heure inoubliable, une de ces heures dont l'enivrement paye les fatigues de toute une campagne.

« Perdu dans mes admirations, mes réflexions, mes rêveries.

« Il semble qu'à certains moments l'âme se détache du présent pour s'enfoncer dans les abîmes du passé ou dans les mystères de l'avenir. La mienne s'incarnait, en cette matinée d'été, dans un des compagnons de Fernand Cortez. Je revivais les sensations de cet hidalgo, débarqué comme moi de sa caravelle et campé sur son genet d'Espagne comme moi sur les reins souples de mon arabe.

« Il avait vu le même soleil, les mêmes lacs, la même verdure, la même conquête.

« Il avait eu les mêmes sentiments d'orgueil et de joie en pensant comme moi à la patrie servie si loin d'elle-même. »

Revenu du Mexique, du Barail prend une part des plus

actives à la malheureuse guerre de 1870. Je n'en parlerai pas. J'allais oublier la lutte contre la Commune de Paris.

Quel chagrin pour ce vaillant guerrier dont tous les combats, depuis le modeste galon de laine de brigadier, jusqu'aux étoiles d'or de général, n'avaient été qu'une suite ininterrompue de succès et d'actions d'éclat, de terminer une aussi brillante carrière par ce que nous avons appelé, depuis, l'année terrible.

Aussi, ces dernières années d'activité, pendant lesquelles il remplit avec honneur les fonctions les plus élevées, sont cependant celles qui laissent à ce soldat ardent et patriote les souvenirs les plus sombres.

J'ai glané presque au hasard quelques anecdotes vécues de cette vie si active, mais on pourrait en citer des centaines d'autres.

Je me suis borné à la période qui concerne le début de nos guerres africaines, afin de donner quelques aperçus de l'histoire de notre conquête.

Je désirais compléter ainsi la description géographique et ethnographique, que je me suis donné la tâche de faire dans quelques conférences, des régions si vastes, si variées qui constituent l'Algérie, terre de beauté, de labeur, d'énergie, magnifique prolongement de la France.

Les observations faites pendant le voyage de 1830. Je n'ai pas eu
 l'occasion d'observer les effets de la chaleur sur les végétaux.
 Quel que soit le point de vue sous lequel on considère les
 végétaux, on voit qu'ils sont soumis à des influences
 diverses, et que ces influences ont des effets très-variables.
 Les uns sont plus sensibles que les autres à la chaleur, et
 les autres au contraire sont plus résistants.

Les observations faites pendant le voyage de 1830. Je n'ai pas eu
 l'occasion d'observer les effets de la chaleur sur les végétaux.
 Quel que soit le point de vue sous lequel on considère les
 végétaux, on voit qu'ils sont soumis à des influences
 diverses, et que ces influences ont des effets très-variables.
 Les uns sont plus sensibles que les autres à la chaleur, et
 les autres au contraire sont plus résistants.

Les observations faites pendant le voyage de 1830. Je n'ai pas eu
 l'occasion d'observer les effets de la chaleur sur les végétaux.
 Quel que soit le point de vue sous lequel on considère les
 végétaux, on voit qu'ils sont soumis à des influences
 diverses, et que ces influences ont des effets très-variables.
 Les uns sont plus sensibles que les autres à la chaleur, et
 les autres au contraire sont plus résistants.

Les observations faites pendant le voyage de 1830. Je n'ai pas eu
 l'occasion d'observer les effets de la chaleur sur les végétaux.
 Quel que soit le point de vue sous lequel on considère les
 végétaux, on voit qu'ils sont soumis à des influences
 diverses, et que ces influences ont des effets très-variables.
 Les uns sont plus sensibles que les autres à la chaleur, et
 les autres au contraire sont plus résistants.

Les observations faites pendant le voyage de 1830. Je n'ai pas eu
 l'occasion d'observer les effets de la chaleur sur les végétaux.
 Quel que soit le point de vue sous lequel on considère les
 végétaux, on voit qu'ils sont soumis à des influences
 diverses, et que ces influences ont des effets très-variables.
 Les uns sont plus sensibles que les autres à la chaleur, et
 les autres au contraire sont plus résistants.

UN BEAU SOLDAT DE FRANCE

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. LE GÉNÉRAL SCHUHLER

Par M. HENRI PAULME

MONSIEUR,

C'EST ainsi, en effet, Général, que, par une tradition respectable comme toutes les traditions, surtout celles d'une Compagnie d'aussi ancienne et vénérable origine que l'Académie bientôt bicentenaire, je dois vous appeler aujourd'hui en répondant à votre discours d'entrée et en vous souhaitant la bienvenue.

Oui, en toute franchise, si nous avons été heureux d'accueillir avec empressement votre candidature, c'est bien — vous l'avez pressenti vous-même — parce qu'elle était celle d'un éminent représentant de la glorieuse Armée française, à laquelle en votre personne l'Académie avait la bonne fortune d'apporter son hommage — s'honorant elle-même en vous faisant sien, comme le jour de 1928 où elle s'attachait comme membre correspondant l'héroïque Général Gouraud, Gouverneur de Paris.

Ce nous est donc une joie et un honneur d'accueillir un de ces vaillants artisans de la Victoire et de la Grande Epopée, à qui la France doit d'avoir vu rentrer dans le sein de la Patrie les deux filles chères à son cœur, la Lorraine et l'Alsace, dont vous êtes, Général, comme aussi de Normandie par des origines ancestrales.

Mais vous avez encore d'autres titres à notre déférent et cordial accueil. N'utilisez-vous pas les loisirs d'une retraite, imposée par l'impitoyable limite d'âge, à porter généreusement une parole aussi claire que désintéressée à nos compatriotes des quatre horizons de la France métropolitaine, voire même à ceux de l'étranger. Vous avez pris à tâche de leur plus et mieux faire connaître cette seconde France de l'Afrique du Nord, où d'abord la Monarchie française, puis le Second Empire, et enfin la III^e République ont repris depuis un siècle la tâche grandiose de civilisation et de progrès qu'y avait jadis entreprise l'Empire romain, et dont nos pionniers militaires, civils et religieux ont retrouvé et retrouvent encore tant de précieux vestiges.

Vous la connaissez à fond cette riche et féconde Afrique du Nord, puisque c'est chez elle que, dans ses débuts comme dans sa fin, s'est déroulée une grande partie de votre brillante carrière; vous la connaissez si bien qu'au lendemain du jour où le statut de l'armée vous contraignait à quitter le commandement de la division d'Alger, le Gouverneur général vous confiait empressé le Commissariat général de l'Office du Tourisme algérien à l'Exposition coloniale de Vincennes.

Aucun de ceux qui ont visité — et ils sont légion — cette manifestation triomphale du génie colonial de la France ne saurait oublier la magnificence et l'intérêt du Pavillon algérien, votre œuvre et celle des collaborateurs que vous vous étiez choisis.

« Eminent représentant de l'Armée française », ai-je dit de vous tout à l'heure.

Dût votre modestie naturelle en souffrir, un rapide coup d'œil sur vos états de services jeté devant l'auditoire d'élite qui se presse autour de vous justifiera cette parole.

C'est d'abord votre entrée à Saint-Cyr en 1884.

Vous avez dix-huit ans, — le bel âge tout plein d'espoir et d'avenir, — puis la sortie dans un régiment de Nancy et le déroulement normal et régulier de la carrière d'un jeune officier, et bientôt affecté au 4^e Zouaves, — un des beaux régiments d'Afrique, — vous arrivez — avril 1889 — en Tunisie que vous ne deviez quitter qu'en 1896 avec le grade de capitaine.

Années heureuses, dites-vous de ce long séjour tunisien ! De cette période de sept années consécutives sur ce sol privilégié de l'Afrique du Nord, au cours de laquelle vous avez pu parcourir à loisir et dans tous les sens les différentes régions, en étudier avec un intérêt passionné l'histoire et le caractère, vous avez rapporté un fervent amour de cette seconde France d'au delà de la Méditerranée, amour qu'ont profondément accru dans votre cœur les dernières années de votre commandement en Algérie.

Peut-être même, parfois, aux heures d'aujourd'hui, des hauteurs rouennaises de Mont-Saint-Aignan, malgré les beautés du merveilleux panorama dont vous jouissez de la maison du Sage sur la ville aux cent clochers et les horizons infinis de la vallée de Seine, peut-être, Général, vous arrive-t-il de regretter un peu, sous les brumes fréquentes et les ciels gris de la pourtant séduisante Normandie, l'Afrique du Nord, son radieux soleil et ses chauds horizons bleus ?

Donc, revenu en France comme capitaine au 119^e en résidence au Havre, vous retournez dans l'Est en 1902 sur votre demande, — la frontière vous attire ; successivement major au 26^e, chef de bataillon au 37^e, vous êtes lieutenant-colonel commandant le 237^e lorsque éclate la guerre.

La Grande Guerre ! Victor Hugo qui baptisa « l'Année

terrible » les onze mois de guerre étrangère et civile de 1870-1871, quels termes eût-il trouvés dans son grandiloquent vocabulaire pour appliquer à cette épouvantablement longue, sanglante, cruelle période de cinquante-deux mois de lutte formidable dont le monde entier a été ébranlé et subit encore à l'heure présente les dures, les pénibles, les décevantes résonances!

Vous partez dès le début de la campagne et, sous les ordres de Castelnau, prenez part à la mémorable défense du Grand-Couronné de Nancy; c'est ensuite entre Lens et Arras que vous êtes engagé dans la campagne du Nord, novembre 1914. Vous ne bougerez pas d'ailleurs de cette région, Somme et Artois, jusqu'à la fin de 1916 : Ablain-Saint-Nazaire, Carancy, Souchez, la côte 140, Vimy, plateau de Lorette. Ces noms, tant de fois cités dans les communiqués quotidiens, résonnent encore dans toutes les mémoires. Votre régiment est de toutes les attaques, et c'est à la suite de l'une des plus violentes que vous recevez la croix d'officier de la Légion d'honneur avec une fort belle citation à l'ordre de l'armée, la première des huit dont vous êtes titulaire.

En avril 1917, vous voici colonel d'un régiment de tirailleurs en Champagne, après l'attaque de Morainvilliers où chargé du commandement d'une brigade, cette autre belle citation vous est décernée le 13 juin :

« 13/6/17. — *Ordre du 17^e C. A., n^o 6*

« Officier supérieur de haute valeur, calme, énergique, possédant une très grande expérience de la troupe, commande avec une sûreté et une expérience remarquables. Le 17/4/17, chargé de diriger une attaque sur un terrain difficile, a obtenu

le plus grand succès en enlevant d'un seul élan une position importante de l'ennemi et en résistant ensuite à toutes les contre-attaques. A gagné avec sa brigade plus de 2 kilomètres de terrain, fait plus de 700 prisonniers, enlevé 20 canons et un matériel important. »

Oui! mon Général, je sais..., vous direz que des centaines, peut-être des milliers de vos camarades se sont vus l'objet de semblables éloges, de plus beaux même encore, au cours de cette bataille ininterrompue de 1914-1918 sur le front immense de la Mer du Nord à l'extrémité des Vosges.

Tant de courage, tant de valeur, tant d'héroïsme s'y sont révélés que la France, déjà si pourvue par sa longue histoire, s'en est encore enrichie d'une inépuisable nouvelle provision d'Honneur et de Gloire.

Mais cette formidable, cette magnifique réserve n'est-elle pas faite, en vérité, de tous les insignes mérites individuels tels que les vôtres?

A travers quelles vicissitudes, quels échecs et quels succès alternés se poursuit cette lutte acharnée, dont pourtant la fin approche, car nous sommes aux derniers mois de 1917. Rien d'heureux ni de malheureux ne dure indéfiniment en ce monde; Dieu seul demeure!

En août 1917, vous êtes devant Verdun, le rempart inviolé contre lequel l'Allemand exaspéré s'est en vain acharné. On ne passe pas! Verdun devait vous voir à son tour dans la II^e Armée au Mort-Homme, lieu à jamais illustre..., comme tant d'autres!

Mais c'est dans la X^e Armée que vous terminerez la guerre; janvier 1918 en Lorraine, puis, comme au début de la campagne, sur la Somme et sur l'Aisne, d'où vous redes-

cez à la seconde bataille de la Marne, juillet 1918, pour remonter encore, cette fois, Dieu soit loué! à la poursuite de l'ennemi reculant enfin..., et c'est la chaude affaire de Wampcel sur l'Ailette, août 1918, l'Armistice approchait! qui vous a valu trois citations successives; on ne saurait faire plus bel éloge de ce chef qui « sur le front depuis le début des opérations » n'a cessé de faire preuve des plus brillantes qualités militaires.

Mais comment résister à reproduire encore à cette place cette dernière de vos nombreuses citations résumant avec votre rôle important au cours de la guerre le détail du haut fait que vous veniez d'accomplir : la page est trop belle pour n'être pas remise au jour :

« 20/10/18. — *Ordre de la X^e Armée, n^o 345.*

« Brillant officier général. Chef ardent d'une division d'élite. Vient de donner la mesure de sa valeur en s'emparant du 20 au 22 août, par une série d'offensives judicieusement conduites, d'une profondeur de terrain supérieure à 15 kilomètres, en dépit de la résistance acharnée de l'ennemi. Par une manœuvre hardie, a réussi à atteindre et border l'Ailette, en portant en avant à la faveur de la nuit un de ses bataillons à travers un terrain parsemé de mitrailleuses allemandes. A ainsi grandement facilité la progression des unités voisines, et a, de ce fait, été un des meilleurs artisans de la victoire. A ensuite passé de vive force la rivière et le canal, sous le feu de l'ennemi, dans des conditions extrêmement difficiles. A fait un millier de prisonniers, pris plus de 40 canons et un matériel considérable. »

Comment l'Académie ne serait-elle pas heureuse et fière de s'attacher l'homme, le chef digne d'un tel hommage?

Vous vous trouviez donc au 11 novembre 1918, — date à jamais mémorable pour notre génération! — titulaire de huit citations, officier de la Légion d'honneur, général de brigade à titre provisoire; mais le brevet définitif de ce grade, si magnifiquement gagné, n'allait pas tarder à vous être remis le 25 décembre de cette même année. Noël! Noël!

Tout cependant n'était pas encore, tant s'en faut, terminé : la paix elle-même, quand elle aura été signée, ne sera-t-elle pas, suivant la forte parole du Président Poincaré, une « création continue »? hélas! encore bien inachevée à cette heure.

L'armistice vous avait conduit occuper la région d'Ems sur le Rhin, vous et cette superbe division marocaine avec laquelle vous veniez de réaliser de si beaux exploits. Mais à peine installée, elle fut rappelée au Maroc, et c'est alors que, libre de ce côté, vous êtes désigné pour aller aider nos amis et braves alliés de Tchécoslovaquie à se défendre contre les révolutionnaires et bolchevistes hongrois de Bela-Kun. La prompte victoire remportée atteste que la division dont vous aviez le commandement fit de bonne besogne. Et nos alliés reconnaissants, après une citation à l'ordre de leur armée où ils soulignent avec quelle rapidité vous aviez su gagner la pleine confiance de leurs soldats et les mener à la victoire, vous décernaient leur croix de guerre et la cravate de Commandeur de l'Ordre national du Lion Blanc. A ce même moment, la République française, que vous aviez si honorablement représentée sur les champs de bataille de Tchécoslovaquie, vous attribuait à son tour la croix de Commandeur de la Légion d'honneur. Cette distinction rejoignait sur votre poitrine les insignes de l'Ordre du Bain; le Roi d'Angleterre vous remerciait ainsi d'avoir si fraternellement combattu aux

côtés de ses braves soldats dans la Somme et dans l'Artois.

La Tchécoslovaquie délivrée, et son indépendance assurée, vous retournez à l'Armée du Rhin et prenez une part active à l'occupation de la Ruhr, jusqu'au jour de 1925 où l'attribution des trois étoiles vous fait nommer au commandement de la Division d'Alger. Vous reprenez ainsi pied sur ce sol aimé de l'Afrique du Nord, témoin de vos premières campagnes.

Là, en 1928, comme je le rappelais au début de ces paroles, l'impitoyable limite d'âge vous atteint, non sans apporter avec elle, haut témoignage de la reconnaissance nationale, la plaque de Grand Officier de la Légion d'honneur.

Immédiatement, le Gouvernement général de l'Algérie, profitant de votre liberté, vous connaissant assez pour être sûr que, entraîneur d'hommes, et sachant commander, vous savez aussi persuader et convaincre, vous confie plusieurs missions, dont la moindre ne fut certes pas celle de la préparation du Centenaire de la Conquête; puis il vous désigne pour le Commissariat général de l'Office du Tourisme algérien à l'Exposition coloniale de 1931.

Mais ces charges, aussi lourdes qu'agréables à vos sentiments pour l'Afrique du Nord, ne suffisent pas à votre activité, demeurée toujours jeune à l'égal de votre allure qu'envierait un sous-lieutenant, et vous reprenez avec bonheur la plume, celle que vous aviez déjà et depuis longtemps réservée à des écrits consacrés à des sujets et à des études militaires, tels : *Bizerte port de guerre*; *l'Offensive allemande* (étude prophétique de 1913); *Défense de Toul*; *Souvenirs sur l'occupation de la Ruhr*; d'autres encore, articles parus dans des périodiques, comme *la Tchécoslovaquie après l'ar-*

mistice, campagne contre Bela Kun, publié par la revue *l'Alsace française*.

Je cite encore toute une série d'articles parus dans un grand régional de Bourgogne, dont l'ensemble, largement complété et accru, va paraître incessamment en un fort volume qui aura pour titre : *Trois Commandements sur le Front français, 1914-1918* et pour sous-titres : *Un Régiment de la Division Fayolle, Une Brigade de la Division marocaine, Une Division Nord-Africaine*.

Ce sont là de vrais fragments d'histoire militaire. Certes, vous vous défendez, Général, d'avoir des prétentions littéraires; mais j'ai pu lire quelques-uns de vos travaux et je me permettrai de penser, comme je ne sais plus quel philosophe, qu'on se connaît bien mal soi-même, car vous êtes un « écrivain » très naturellement français; si votre style n'a pas de ces recherches ingénieuses, peu spontanées souvent, mais quelque peu... précieuses, qui se rencontrent chez certains auteurs, du moins a-t-il la qualité — supérieure et préférable — d'être net, clair, limpide, simple, ordonné, bien français, en un mot, et j'ajouterai : très militaire, avec des phrases généralement courtes, sonnantes, bien alignées sans raideur.

Et, pour ne citer qu'un exemple, dans cette étude dont je rappelais tout à l'heure le titre : *La Tchécoslovaquie après l'Armistice*, l'écriture est celle d'un véritable et concis historien, car en quelques pages maîtresses, vous résumez la situation d'avant guerre de la jeune République, des races diverses qui la composent, puis de la lutte pour la vie qu'elle eut à soutenir contre les révolutionnaires hongrois et à laquelle, nous l'avons vu, vous avez pris une part si activement brillante. Et le récit, semé d'anecdotes pittoresques et de traits

de mœurs caractéristiques, est, je l'affirme, tout à fait captivant dans sa... — pardon pour ce pléonasma — dans sa simple simplicité. En voici la dernière et concluante phrase :

« La Tchécoslovaquie, après les heures troubles et graves de ses débuts, a réalisé des prodiges.

« Non seulement elle a restauré ses finances, mais encore elle a su faire un *tout* de ses nationalités d'origines différentes.

« Elle s'est créé une armée forte et homogène, supérieure encore à celle que j'ai connue et qui faisait déjà bonne figure. Aussi peut-elle jeter un coup d'œil satisfait sur son passé et envisager l'avenir avec confiance.

« Voilà, en quelques mots, les impressions d'un officier français qui s'estime favorisé d'avoir vécu au milieu d'un peuple aussi intéressant et aussi sympathique, dont il garde un souvenir ému et auquel il est heureux d'avoir apporté son concours à l'heure du danger. »

Ecrivain donc, vous l'étiez depuis longtemps; vous l'êtes devenu doublement — pourrait-on dire — depuis le jour où ayant plus de loisirs pour écrire et préparer les conférences que vous a inspirées votre belle activité d'esprit, ne fallait-il pas lui donner un aliment en utilisant ces loisirs forcés à faire connaître, partout où la possibilité vous en serait fournie, cette autre France que vous aimez et connaissez si bien!

Et vous voilà, pèlerin de l'Afrique Française du Nord, qui partez, à toutes journées, manuscrit et cartes en mains avec des clichés de projections ou des films, décrire les charmes et les beautés naturelles des paysages grandioses de la Seconde France, les mœurs et caractères de ses habitants indigènes, les ressources économiques même qu'elle offre à la métropole, cette première France; et le Commissaire général du Pavillon algérien de l'Exposition coloniale ne manque pas

d'engager vivement ses auditeurs à aller visiter cette terre privilégiée à tant de titres, de leur en tracer les itinéraires les plus logiques et les plus pittoresques, les plus pratiques moyens d'y voyager.

Le Sahara touristique, d'Alger aux oasis du Mzab, la Kabylie, tels sont les sujets familiers des conférences que vous avez déjà offertes et portées dans une quarantaine de villes et que suivent des assistances généralement nombreuses, comme celle qui vous entendit un jour, à Rouen même, sous les auspices intelligentes de la Société industrielle.

Vous en préparez d'autres, si je ne m'abuse ; le thème en sera sans doute cette armée française dont vous avez été un des meilleurs fils, et à laquelle vous avez donné le vôtre, qui, sorti premier de l'Ecole de Guerre, jeune capitaine attaché à l'Etat-Major général, marche brillamment sur les traces paternelles.

Comment votre pensée pourrait-elle s'en détacher, pas plus que de cette terre de Seconde France à qui vous êtes passionnément attaché ?

Aussi, mon Général, comment n'auriez-vous pas, dans une spontanéité toute naturelle, songé à choisir pour sujet de votre discours d'entrée à l'Académie la vie et les mémoires d'un de vos vaillants camarades et prédécesseurs, un de ceux, déjà lointains dans l'histoire, qui furent des conquérants de l'Algérie ?

Car vous n'êtes pas de ceux qui, ainsi que le rappelait récemment un de nos hommes d'Etat les plus en vue en évoquant une parole du Normand célèbre Frédéric Le Play, « ne se soucient guère des hommes qui les ont précédés », mais vous pensez beaucoup — heureuse pensée ! — aux hommes qui nous suivront, et vous avez jugé utile, opportun

pour leur enseignement et leur édification, de remettre au jour les exploits, grâce auxquels la France a pris pied sur le sol africain.

Elle leur doit ces vastes territoires constituant aujourd'hui le cœur de son empire d'outre-Méditerranée — si magnifiquement prolongé au centre et sur les rives occidentales de l'immense continent noir par l'audace, la ténacité, le patriotisme de nos explorateurs et de nos soldats, brillants héritiers des conquérants de l'Algérie, « terre de beauté, de labeur, d'énergie » — ce sont vos propres expressions.

Saluons avec respect tous ces vaillants, trop nombreux pour être nommés, mais en citant toutefois et le premier d'entre eux de 1830, Bugeaud, et le dernier de 1914, Lyautey — soldats et chefs incomparables, organisateurs politiques habiles, administrateurs éclairés et justes.

Les générations actuelles et leurs suivantes seraient bien coupables et bien ingrates d'oublier ces hommes, grands et bons serviteurs de la Patrie! Nous vous remercions d'avoir évoqué pour nous la figure si alertement française du général du Barail, à côté de laquelle se dessine dans toute son originalité celle du fameux Yusuf.

C'étaient de rudes hommes! Grâce à Dieu, leur race, — « admirable expression de l'immortelle Chevalerie française », — suivant le mot tout récent d'Abel Bonnard recevant à l'Académie le maréchal Franchet d'Espérey..., leur race n'en est pas perdue chez nous! L'histoire toute saignante encore de la guerre allemande dont vous fûtes un des valeureux et intrépides prenants, vos états de services si brièvement feuilletés tout à l'heure, attestent la superbe continuité de leur héritage!

Général, en votre personne, honneur et hommage à l'Armée française!

A PROPOS DU III^e CENTENAIRE
de *L'ILLUSION COMIQUE* et du *CID*

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE CHANOINE L. LETELLIER
(22 novembre 1935)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

COMMENT exprimerai-je à votre Compagnie ma gratitude pour la faveur dont elle m'honore? Votre choix me remplirait de confusion, si j'avais, un instant, la vanité de croire qu'il ne s'adresse qu'à ma personne. Il vise plus haut. Vous voulez que dans les rangs de votre Académie, où une tradition séculaire groupe les divers aspects de l'activité intellectuelle de la cité, le Clergé conserve plusieurs représentants. Souffrez que je reporte l'honneur de votre appel sur les prêtres de ce diocèse dont le haut goût artistique et littéraire vous est connu. Leur talent m'a paré à vos yeux : la gloire de votre choix doit retomber sur eux.

Vous plairait-il que je vous soumette, en remerciement de votre bonté, quelques « remarques » en marge du théâtre de Corneille? A la veille du troisième centenaire de *l'Illusion comique* et du *Cid*, il m'a paru bon de rechercher si le poète ne doit pas au milieu rouennais un peu de ces deux œuvres.

Il en va de lui comme des autres écrivains classiques. L'isolement où l'admiration les a placés, la lumière concentrée

sur eux marquent leurs traits du plus vif éclat, mais l'obscurité, les siècles aidant, s'est épaissie autour d'eux. Quand il s'agit de dissiper cette obscurité, de reconstituer le climat de leur apparition, de retrouver les courants d'idées où leur esprit s'est alimenté, la critique et l'histoire n'ont jamais dit leur dernier mot.

Elles s'appliquent, depuis quelques années à ressusciter l'ambiance de Corneille. M. Gustave Reynier pour le *Cid*, l'Abbé Calvet pour *Polyeucte*, Albert Thibaudet pour *Médée*, apportent des témoignages qui ne laissent plus de doute. Corneille « plonge » dans son temps plus qu'on ne l'a dit et les sources de l'antiquité latine, confessées par lui dans ses Préfaces, ne sont pas les plus fécondes. Les pièces de théâtre, les romans, les poèmes, les événements de son époque lui fournissent plus que les ouvrages latins. Quand ils ne l'inspirent pas, ils l'éclairent d'un rayon oblique. « Juste renversement de l'opinion traditionnelle, notait l'an dernier M. Victor Giraud dans la *Revue des Deux Mondes*.... Il est à croire que l'idée n'a pas achevé sa course. »

C'est en Normandie que l'enquête doit être menée. Corneille a passé à Rouen près des trois quarts de son existence, cinquante-six années, contre vingt-deux à Paris. Comment n'aurait-il pas été tributaire, jeune surtout, de l'atmosphère de sa ville natale? Vos érudits ont expliqué quelques « points obscurs » de cette influence. Ont-ils épuisé le sujet? Il ne le semble pas. L'étude du XVII^e siècle à Rouen apporte encore au chercheur le plaisir de la découverte : elle permet de rendre aux œuvres de Corneille — dans le retour de faveur dont il jouit — un peu de la physionomie propre que les années et les manuels scolaires s'efforcent de leur enlever.

I

L'Illusion comique est remplie du tapage de Matamore. La fraise haute, le nez au vent, le feutre emplumé, la main sur l'énorme rapière, le capitain raconte les exploits imaginaires de sa force victorieuse et jette des défis. On n'a jamais dit à quel point Corneille est redevable de ce personnage aux Espagnols qui, aux environs de 1635, habitaient Rouen.

Des « marchands de Castille » s'y étaient installés dès le XII^e siècle. Ils apportaient du maroquin, des cuirs de Cordoue, des matières pour la teinture et surtout des laines. Ils exportaient des draps, que les « Statuts des drapiers rouennais » exigeaient « être faits pour les Espagnols bons et loyaux ». Rouen devint leur entrepôt entre l'Espagne et les Flandres. On construisit pour eux, à l'embouchure de la Seine, le premier phare qui exista en Normandie, « le feu des Castillans ». Des lettres patentes, des ordonnances des rois de France, de Charles V surtout, leur accordèrent des privilèges. Un « conservateur » de ces « droits » résidait à Rouen.

Les Espagnols forment chez nous au temps de Corneille une société brillante, riche et cultivée. Ils se prétendent presque tous d'ancienne noblesse. On les trouve au Parlement, à la Cour des Comptes, au Chapitre de la Cathédrale. En 1621, le doyen du Collège des Médecins, Gomez Dacosta, a pour collègue Georges Fernandez Carvallès. Espagnols, un autre doyen des Médecins, Paul de Léma, et un autre médecin, Julien Otho, qui en 1625 enseigne l'hébreu.

Espagnole, la famille de Jean de Quintanadoine, *Quintanaduanas*, le riche seigneur de Brétigny, Saint-Denis, Boscguérard et Saint-Léonard, prêtre, premier traducteur en français des *Lettres de Sainte Thérèse d'Avila*, fondateur du « Carmel » de Rouen, de plusieurs autres en Bourgogne et Flandre, « leur premier supérieur ès pays de Flandre », mort à Rouen en 1634 : grande figure qui mériterait d'être mise en lumière. Espagnole, la famille des Caradas : l'élégant hôtel en bois, construit par eux près de l'église Saint-Cande-le-Vieil, subsiste encore : « le logis des Caradas ». Espagnole, enfin, la famille de Chalon, dont le premier représentant à Rouen signait en 1576 Pedro Jalon et qui habitait l'hôtel de la Coupe, dans la rue Saint-Romain. L'un d'eux, le Monsieur de Chalon des manuels de littérature, conseillera à Corneille d'étudier la littérature espagnole et lui fera connaître le sujet du *Cid*. Deux chanoines du nom d'Alonce de Chalon donneront à la Cathédrale, pour la Chapelle des Innocents, une décoration de bas-reliefs sculptés en marbre blanc, avec pilastres en marbre noir, représentant la vie de la Vierge. Et combien d'Espagnols inhumés dans les églises de Rouen, embellies par eux et dont les dalles funéraires ont conservé le souvenir : Antonio Juano de Tancos, 1643 ; Aquilas-Yves Dias de Villaréal, 1644 ; Agnès Lopez, femme d'Emmanuel Lopez ; Nunez Mendez, 1656 ; François de Albézar Salazar ; Pedro de Salazar.

Leurs noms aux syllabes sonores eussent enchanté Gautier et de Heredia, Corneille les a prononcés avec joie, quelques-uns peut-être avec tendresse.

**

Il connaissait leur langue. Il l'apprit sans doute, comme beaucoup de Rouennais, du maître dont la cité appréciait la science et les livres, Ambrosio de Salazar. Le personnage ne manque pas de relief. Le blason placé à la première page de son livre intitulé *Clavellinas de recreation, Œillets de récréation* atteste sa haute naissance. La tour, le pont-levis, l'arbre devant la porte, les cinq étoiles prouvent qu'il descend aussi authentiquement que les autres Salazar d'Espagne de l'illustre Cavallero Hamado Lope Garcia de Salazar, vainqueur d'un géant, *que hazia gran mal en el campo cristiano*. La gloire de l'ancêtre anobli par le Roi, revit en ce blason. Le portrait, voisin du blason, reflète l'âme chevaleresque du gentilhomme. Les cheveux en désordre, la face osseuse, qu'on devine parcheminée, le cou étranglé dans la fraise, le long corps maigre, la cape jetée sur les épaules, la physionomie grave avec, aux yeux, un éclair de folie, tout révèle le hidalgo. Les contrastes s'opposent chez lui : souffrance et fermeté, gêne et fierté. Et la devise des Salazar, détaillée en larges lettres autour du portrait, exprime en une formule cornélienne le culte de la volonté « *Contra adversa fortuna, paciencia y tolerencia* ». Ambrosio de Salazar, malgré son existence médiocre, ne déroge pas : il reste obstiné dans sa belle chimère de chevalerie.

Qu'on ne l'attaque pas dans son honneur de professeur : il a la réplique prompte et l'invective facile. Un méchant homme auquel il a enseigné pendant trois ans la langue castillane s'est permis de censurer, sans le payer, son enseignement. Ambrosio, dans l'édition de ses *Clavellinas*, imprimée à Rouen « chez Adrien Mourront, tenant sa bou-

tique dans l'Estre Notre-Dame, 1614 », répond à l'attaque : « Il ferait mieux de se taire et d'aller apprendre le castillan avec les rustauds de la Manche, qui en savent plus qu'il n'en sait. Et qu'il prenne garde à lui, car dans le prochain livre que je consacrerai à la louange des femmes, je le nommerai par son nom et découvrirai le pot-aux-roses et mes clientes le poursuivront à coups de patins. »

**

N'est-il pas naturel que Corneille, l'observateur patient de *la Place royale* et de *la Galerie du Palais*, ait aimé à noter l'amour de la grandeur, l'air d'héroïsme à tout propos, l'honneur chatouilleux d'Ambrosio et de ses compatriotes castillans ?

Il s'est amusé de leur faconde, de leurs braveries, de leurs galéjades, qu'on appelait les « rodomontades ». Depuis que Boïardo a mis à la mode Rodomont, leur ancêtre, héros d'insolence dans les guerres fictives de Charlemagne et des Sarrasins d'Espagne, il existe en France une littérature des « Rodomontades ». Tabarin, dont les œuvres se réimpriment à Rouen, écrit *les Aventures et Amours du Capitaine Rodomont*. Brantôme compose un *Discours d'aucunes Rodomontades*. Il donne la palme aux Espagnols : « Les Rodomontades espagnoles... surpassent toutes les autres, de quelque nation que ce soit, d'autant qu'il faut confesser la nation espagnole brave, bravache et valeureuse et fort prompte d'esprit et de belles paroles proférées à l'improviste. » Les Rodomontades espagnoles sont fort appréciées à Rouen : nos imprimeurs en publient alors des opuscules aujourd'hui rarissimes, écrits dans les deux langues et destinés à leurs compatriotes curieux de l'humour castillan.

Représentons-nous Pierre Corneille un soir de l'année 1635, dans le cabinet de travail où il écrit *l'Illusion comique*. Un charmant livret le sollicite. Il l'ouvre. Ses yeux sourient devant le titre : *Rodomontadas Castellanas.... Rodomontades Espagnoles, recueillies de divers auteurs et notamment du Capitaine Bonbardon, compagnon du soldat Français, mises en Espagnol et François, pour le contentement du lecteur, à Rouen, chez Jacques Cailloué, dans la Court du Palais, 1.627*. La première page est remplie par une gravure sur cuivre en taille-douce : le portrait de Matamore, près d'un paon, dont la queue s'étale en une roue magnifique. Pierre Corneille compare les vers, récemment écrits, de *l'Illusion* aux *Rodomontades* si souvent relues. Matamore parle comme Bonbardon, mais le poète peut se féliciter d'avoir habilement transposé le modèle. Il s'arrête à la plus brillante tirade de Matamore, à l'acte troisième, où la bouffonnerie du Capitan, menaçant Clindor, prend des proportions énormes :

Je te donne le choix de trois ou quatre morts :
Je vais, d'un coup de poing, te briser comme verre,
Ou t'enfoncer tout vif au centre de la terre,
Ou te fendre en dix parts d'un seul coup de revers,
Ou te jeter si haut au-dessus des éclairs
Que tu sois dévoré des feux élémentaires.

Si Matamore donne à son rival « le choix de trois ou quatre morts », Bonbardon avait usé du même procédé : « Je ne sais, dit-il, quel genre de mort je dois choisir pour punir deux vilains qui m'ont œilladé ce jourd'hui en la rue, de mauvais œil et de travers : je désire de regarder mon répertoire où j'ai remarqué sept cent soixante et cinq espèces pour voir laquelle manière me sera plus agréable. »

Si Matamore menace d'enfoncer son ennemi « tout vif au centre de la terre », Bonbardon est capable de la même cruauté : « Je jure Dieu, vilain, si je te vois là, je te donnerai un tel coup avec ce bâton, que je te ferai entrer six pieds dedans la terre, tellement qu'il ne restera rien de toi hors d'icelle que ton bras droit pour m'ôter ton chapeau quand tu me verras passer. »

Si Matamore peut « fendre en dix parts, d'un seul coup de revers » son rival Clindor, et même « mettre en poudre », le « grand Sophi de Perse » ou bien le « grand Mogor », le Capitaine Bonbardon médite d'agir de même à l'égard de l'inconstante qu'il aime : « Quant à son corps, dit-il, je l'enverrai à Valladolid brisé en tant de petites pierres qu'à l'heure qu'il y arrivera on en pourra recueillir de la poudre pour jeter sur les lettres que je dois envoyer à ma maîtresse. »

Si Matamore peut dire à son rival :

Je vais...

...te jeter si haut au-dessus des éclairs
Que tu sois dévoré des feux élémentaires,

le Capitaine Bonbardon n'a pas moins de puissance : « Un jour, raconte-t-il, méprisant de mettre la main à l'épée contre un bravache Capitaine anglais, je lui donnai un tel coup de pied qu'il alla frapper de la tête dans le soleil. » Un autre jour, « je trouvai en une bataille la Reine des Amazones, laquelle me voulant tuer de son épée, hausse le bras et moi, sans perdre de temps, je le lui coupai et aussitôt la jetai par terre et puis la prenant par les cheveux, je la jetai de telle furie et violence en l'air qu'elle donna et passa jusques au cinquième ciel ».

Si Matamore peut dire de son épée, de son redoutable « fer » :

...les feux qu'il jette en sortant de prison
Auraient en un moment embrasé la maison,

Bonbardon porte une arme aussi dangereuse : « Je suis contraint de cracher toujours sur la pointe de mon épée, de peur qu'elle n'embrase le lieu par où elle passe. »

Si Matamore lance cette menace, suprême exploit de sa force :

Je vais t'assassiner d'un seul de mes regards,

le Capitaine Bonbardon a trouvé le même moyen d'exécuter ses ennemis : « Les hommes les plus vaillants et courageux, avec un seul regard de mes yeux, je les mets en la sépulture. »

Tous deux, enfin, nouveaux Mars, sont admirés de Vénus. Matamore est assiégé par les assiduités des dames :

Leurs persécutions me rendaient misérable :
Je ne pouvais sortir sans les faire pâmer.

Et Bonbardon : « N'ayez aucune fâcherie, si je suis recherché et aimé de tant de dames et princesses... quand je marche par les rues de la cité, mille me viennent au-devant : l'une me tire par la cape... »

Mais c'en est fait de leur force belliqueuse dès qu'ils rêvent à leur dame : « Ce penser m'adoucit, dit Matamore,

...Va, ma colère cesse
Et ce petit archer qui dompte tous les dieux
Vient de chasser la mort qui logeait dans mes yeux.
Regarde, j'ai quitté cette effroyable mine
Qui massacre, détruit, brise, brûle, extermine,
Et pensant au bel œil qui tient ma liberté
Je ne suis plus qu'amour, que grâce, que beauté.

Le Capitaine Bonbardon, de même : « Que le monde remercie de ce que maintenant je suis amoureux, car au précédent que je le fusse, je tuais chaque jour pour le moins trois ou quatre douzaines de personnes et maintenant je n'en mets à mort pas plus d'une douzaine et ce, à cause de l'affection très grande que je porte à ma maîtresse. »

Et combien d'autres ressemblances ! Bonbardon a fait école. Matamore, marchant dans son ombre, lui a dérobé ses rodomontades.



Corneille a connu aussi la plus plaisante de ces fantaisies satiriques, qui s'intitule : *Emblesmes sur les actions et perfections et mœurs du Segnor Espagnol, traduit du Castillien, à Rouen, chez Claude Le Villain, libraire et relieur du Roy, Rue du Bec, à la Bonne Renommée, MDCXXVI*. Les *Emblesmes*, fines gravures sur cuivre et le texte en vers malmenent fort le Segnor Espagnol.

Il est un « ange en l'Eglise », mais « le diable en la maison, le loup en table, le paon en la rue, le renard pour les dames, le lièvre, étant assiégé, le mouton quand il est pris ». « Convoiteux d'honneur », il est redoutable à la guerre :

Il est tyran, cruel et sanguinaire,
Il a montré sa tyrannie fière,
Sa cruauté aux pauvres Indiens...
O que de sang au Pays-Bas ruisselle !
Dans Aragon, il prit un Comte au Piège.
Les Navarrois ont senti en détresse
Les grands efforts de sa main vengeresse.

Pourquoi, enfin, Corneille ne se serait-il pas inspiré des gravures populaires qui caricaturaient le Segnor Espagnol et rappelaient aux Castellans de Rouen quelque chose de la patrie lointaine et aimée? Le « Segnor » famélique porte attachée aux jarretières la botte de raves, son habituelle nourriture, prétendait-on. Des alexandrins soulignent la satire. Ceux-ci, dédiés au Capitan dont le chapeau est orné de plumes d'une hauteur démesurée :

J'en veux plus renverser du seul vent de mes plumes
Que ne fait Rodomont avec cent coutelas.

Ou ce quatrain, digne de Matamore :

Je suis l'épouvantail des braves de la terre,
Toutes les nations fléchissent sous ma loi :
Je ne veux point la paix, je n'aime que la guerre,
Et Mars n'est point vaillant, s'il ne l'est comme moi.

Est-il téméraire d'affirmer que l'étincelante fantaisie de *l'Illusion comique* vient de l'atmosphère de Rouen, où brillent, grâce aux Espagnols, les plus divertissants mirages? Le poète est jeune. La fougue de son imagination se plaît à la découverte de ce monde nouveau, à la caricature du don quichotisme, qui souffle comme une éternelle tempête là-bas sur les âpres Castilles. Il tente l'essai d'une force merveilleuse qu'il porte en lui. Il laisse deviner, dans les éclats de voix de la comédie, le souci de s'évader de la banalité, l'aspiration vers la force et la grandeur. Matamore, quelquefois, parle, quoique ridicule, le langage des héros du *Cid*.

II

Corneille trouva dans l'œuvre de Guillen de Castro, grâce à M. de Chalon, le sujet du *Cid* et le mouvement de plusieurs scènes capitales. Il a même décalqué des vers.

Doit-il à l'Espagne toute la séduction, tout « l'agrément inexplicable » du *Cid*? Le sentiment de l'honneur et la force de la volonté des personnages, l'air de jeunesse et d'allégresse de l'œuvre ne seraient-ils pas un écho de l'âme chevaleresque de la vieille France? « Il reste dans le *Cid*, écrit J. Lemaître, dans certaines rimes, dans des coins de vers, au détour d'un hémistiche, plus de moyen âge, de chevalerie et de poésie pittoresque que Corneille, sans doute, n'avait eu dessein d'en mettre. » Corneille, quoiqu'en pense J. Lemaître, « avait eu dessein » d'y mettre tout ce « moyen âge ». On a trop oublié qu'on imprimait à Rouen, à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècles, des pièces de théâtre dont les personnages, Charlemagne, Aymon, Roland, Roger, Bradamante, les Paladins de notre chevalerie, offraient au poète une atmosphère de noblesse et de poésie dont il s'est souvenu.

Il trouvait cette atmosphère dans la *Bradamante* de Robert Garnier, dont les tragédies furent réimprimées cinq fois à Rouen de 1604 à 1618. Les scènes de cette tragi-comédie évoluent autour du mariage de Bradamante, la fille du Duc Aymon. Elle a décidé d'épouser un simple chevalier, Roger, parce qu'il est brave, alors que Charlemagne, Aymon et Béatrix la voudraient royalement mariée à Léon, le fils de l'Empereur de Grèce. Charlemagne parle souvent comme le roi Fernand, Léon comme Don Sanche, Bradamante comme

Chimène ou l'Infante. Ils usent parfois du même vocabulaire. Charlemagne, parlant de Bradamante, dit à Léon :

Vous l'aurez pour épouse, avec la gloire acquise
D'avoir fait preuve ici de votre vaillantise.
Montrez-vous digne d'elle.

Le roi Fernand reprend l'idée, presque les mots de Charlemagne :

Reviens-en, s'il se peut, encor plus digne d'elle.
Et par tes grands exploits fais-toi si bien priser,
Qu'il lui soit glorieux, alors, de t'épouser.

Les rapprochements peuvent être multipliés. Corneille a connu les pages pleines d'agrément de Robert Garnier.

Il semble qu'il a surtout lu une œuvre maintenant ignorée, inspirée de la *Bradamante* de Garnier : *La Rodomontade, tragédie de Rodomont, avec sa descente aux Enfers. A Rouen, chez Abraham Cousturier, tenant sa boutique à la Petite Rue Saint Jean, 1613*, par Méliglosse.

Méliglosse? Un poète parisien, qui cachait sous ce vocable grec, « langue de miel », son nom inélégant, Charles Beauter. Il séjournait souvent en Normandie, à Bayeux. Il y vécut une idylle tragique. Il a conté comment, en 1604, il fut introduit par son ami La Fosse dans le vieil hôtel que Catherine Scelle éclairait du charme de sa jeunesse en fleur. La Fosse pria Catherine

De prendre en main le luth et de sa voix divine
Dire quelque chanson.

Le luth, l'épinette, la voix de la jeune fille, les merveilles de son entretien le « charmèrent tout soudain ». Catherine, trop belle pour la terre, mourut jeune et Méliglosse, nouveau

Ronsard, pleurant Marie, la célébra en un recueil d'élégies. Il ne mérite pas le silence qui l'enveloppe depuis trois siècles, puisque Corneille doit quelques beaux vers à sa *Rodomontade*.

Comment l'auteur du *Cid*, découvrant l'œuvre de Guillen de Castro, n'aurait-il pas rapproché les personnages espagnols des Paladins de Charlemagne, que Méléagrosse fait déjà si bien parler? Il a lu, sans aucun doute, la scène de colère du vieux Duc Aymon, quand les jeunes chevaliers l'empêchent, avec une liberté presque insolente, de marier Bradamante, malgré elle, au fils de l'Empereur de Grèce. L'entêté vieillard se dresse et leur lance sa « rodomontade », pleine d'éloquence :

Soyez tous contre moi.... Je vous veux tous combattre.
 ...Oh! je mourrai plutôt, plutôt que Bradamante,
 Méprisant mon désir, votre vouloir contente.
 Traîtres, j'aurai dans bref mis le harnais au dos,
Apportez-moi mes armes.

ROLAND

Le vieillard a du cœur.

Corneille a lu la provocation de Rodomont à Roger, le jeune époux de Bradamante, au soir de leurs noces, en face de Charlemagne et des Paladins :

Je suis ici venu afin de me venger....

et la riposte de Roger demandant à l'Empereur de combattre l'insolent :

....Sire, qu'on lui concède
 Ce qu'il va demandant et que chacun me cède
 Le combat qu'il requiert.

Il a aimé la scène des préparatifs du duel, où l'Empereur,

devant le Duc Aymon et les Paladins, remet l'épée à Roger,
pour venger l'outrage :

Je te ceins cette épée à ce côté sénestre.
Que puisses-tu, mon fils, d'une valeur ad'extre
Tuer ton ennemi.

AYMON

Va donc, mon cher enfant, et d'un brave courage.
Venge présentement cet affront, cet outrage !

ROGER

Si je meurs, je mourrai dedans le lit d'honneur,
Sans que l'on voie en moi intimider mon cœur.

Il a aimé dans la scène du duel les répliques des combattants, hautaines, ironiques, rageuses, qui se croisent comme les épées :

ROGER

Lève-toi, Rodomont ! La divine justice
Arme, ce jour, mon bras, pour châtier ton vice.

RODOMONT

Es-tu seul contre moi ?

ROGER

Quoi, n'est-ce pas assez ?

RODOMONT

Or sus, avance-toi, puisqu'il faut que je souille
Mon bras et mon renom de si vile dépouille.

ROGER

Par ce discours hautain tu penses émouvoir
Mon cœur à redouter ton bravache pouvoir.
Ne discourons pas tant ; venons à une épreuve.
Voyons en qui de nous plus de bon droit se treuve !

Et les cris d'allégresse de Charlemagne, de Bradamante, du Duc Aymon, après la victoire de Roger, comment n'auraient-ils pas eu un écho dans l'âme de Corneille?

Louons-le, mes enfants, de ce fait merveilleux....
Viens çà, mon cher Roger, viens çà que je t'embrasse....
Support du Lys français, merveille des valeurs,
De ce plaisir mes yeux se vont fondant en pleurs.

AYMON

J'ai jusqu'ici tardé, tant j'avais de liesse,
De t'embrasser, mon fils, support de ma vieillesse,
Honneur de ma maison.....

Comment Corneille ne se serait-il pas rappelé, en lisant Guillen de Castro, les personnages de la *Rodomontade*, l'Empereur débonnaire, le vieillard prompt à la colère, le beau chevalier, la jeune fille vaillante et tendre, tous les paladins prêts à tirer l'épée, âmes vibrantes que possède le culte de l'honneur et qui s'expriment en paroles sonnantes et claires? Comment les duels, les coups d'épée, les assises de la justice devant l'Empereur, les jugements de Dieu, les scènes guerrières et galantes de notre chevalerie ne se seraient-ils pas présentés à son esprit? La vie extérieure du *Cid*, colorée et plaisante aux yeux, les sentiments de ses personnages, ne sont-ils pas en germe dans les scènes de la *Rodomontade*?

Il paraît d'autant moins douteux que Corneille a lu — a su par cœur, sans doute — les textes de Méliglosse que des hémistiches, des alliances de mots, des antithèses, des images, tout un vocabulaire décèlent une évidente parenté entre les deux écrivains. Méliglosse écrit :

Va donc, mon cher Enfant, et d'un brave courage
Venge présentement cet affront, cet outrage.

Et Corneille :

Viens mon fils, viens mon sang, viens réparer ma honte.
Viens me venger.

A ces vers de Méliglosse :

J'ai jusqu'ici tardé, tant j'avais de liesse,
De t'embrasser, mon fils, support de ma vieillesse,
Honneur de ma maison.

répondent les vers de Corneille :

...D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison...
Appui de ma vieillesse et comble de mon heur,
Touche ces cheveux blancs.

L'alexandrin de Méliglosse :

Sire, excusez l'ardeur qui divine m'enflamme,
Le respect est perdu.

appelle chez Corneille :

Vous perdez le respect, mais je pardonne à l'âge
Et j'excuse l'ardeur en un jeune courage.

Celui du premier :

Ces deux ont sous mes lois autrefois combattu.

appelle chez le second :

Je vous ai vu combattre et commander sous moi.

L'apostrophe de Méliglosse :

Ne discourons point tant...

devient chez Corneille :

Marchons sans discourir.

Cette autre de Méliglosse :

Le vieillard a du cœur...

devient :

Rodrigue, as-tu du cœur?

Je sais que les mêmes expressions se rencontrent chez plusieurs auteurs à un moment déterminé. C'est un « climat ». N'y a-t-il pas quelque intérêt à affirmer que Corneille a vécu dans un « climat » qui l'enrichit?

*
**

Un autre « climat » le portait à choisir un combat de générosité entre deux âmes d'élite, à donner une leçon de grandeur d'âme.

La génération énergique qui l'entoure vise à se hausser moralement. Amyot, en faisant revivre les héros de l'antiquité, a mis à la mode un nouveau type idéal, l'homme fort et généreux. Après lui, Charron et du Vair ont entraîné les âmes vers une vie d'une noblesse sans cesse accrue.

Des poètes dramatiques, dont les œuvres s'imprimaient à Rouen, traduisent le même zèle. Corneille a lu la tragédie qui s'intitule : *Saint Clouaud, Roy d'Orléans, tragédie avec des chœurs, par Jean Heudon, à Rouen, chez Raphaël du Petit-Val, 1597*. Admirateur des âmes hautes et rares, Heudon exalte la passion du droit et de la justice, l'obéissance au Roi et à la loi, l'amour de la patrie. Il veut faire de son théâtre — le fait mérite d'être noté à une époque où les tragédies, les tragi-comédies surtout, n'avaient pas cette prétention — une école où les spectateurs apprennent le goût

de la grandeur morale. L'avant-propos de son œuvre en précise le but :

Sur un trône élevé s'y siéra la vertu...
 On verra comme il faut obéir à son Roi,
 Comme il faut captiver ses desseins sous la loi.
 Quel amour doit de nous notre patrie attendre,
 Quel honneur il convient à père et mère rendre,
 De quel devoir il faut l'amitié cultiver.

Les modèles de ces vertus chevaleresques? Charlemagne et ses pairs, Roland et Olivier, « les quatre fils Aymon, poussés d'un cœur hautain,

Et tant de chevaliers, tant de preux, tant de princes,
 Qu'on n'en peut tant trouver au reste des provinces.

Ces hautes pensées sont exprimées tantôt en formules oratoires d'une réelle ampleur, tantôt en dialogues alertes, où les répliques se choquent, vers contre vers. Quelle fierté quand Clotaire proclame devant Childebert qu'un roi doit obéir à la loi :

CHILDEBERT

On ne voit jamais Lois pour les Princes gravées...
 ...Votre âme est pour un Roi trop consciencieuse.

CLOTAIRE

Rien n'est digne d'un Roi que chose vertueuse.

CHILDEBERT

Mais la vertu d'un Roi gît à se faire grande.

CLOTAIRE

Jamais vraie grandeur sur les Lois n'entreprend.

Cette « vraie grandeur » de Clotaire n'est-elle pas déjà cornélienne? Ne s'exprime-t-elle pas en vers cornéliens?

Je ne prétends pas auréoler d'une gloire tardive les noms de Méliglosse et d'Heudon. Ils apparaissent par endroits bons ouvriers d'alexandrins pleins d'éclat et de mouvement. Mais leur langue est peu sûre, leur goût moins encore. Leur ambition d'exprimer des sentiments forts les conduit à des images incohérentes. Ils se révèlent surtout mauvais dramaturges. Les scènes se succèdent, peu liées entre elles; des passions se racontent : aucun essai de lutte de ces passions n'apporte l'intérêt d'un développement tragique.

On doit cependant revendiquer pour la gloire de ces obscurs précurseurs la primeur de situations, de sentiments, de cris d'âme, dont Corneille s'est souvenu pour les magnifier et les mener à leur point de perfection littéraire. Au moment où il découvre le théâtre espagnol, il porte en son cœur, grâce à eux, toutes les « folies nobles et galantes » de nos Romans de chevalerie. Le *Cid* se rattache ainsi à notre vieux fonds français.

Cette noblesse d'âme de Corneille n'est-elle pas accordée enfin à toute la grandeur amassée depuis des siècles dans sa province? La Normandie lui offre un sol couvert de merveilleux édifices, de monuments où se révèle le génie de ses artistes; elle lui fait connaître ses gentilshommes, ses juristes, ses hardis commerçants; elle lui donne des exemples d'héroïsme guerrier, d'intrépidité missionnaire et de sainteté. Chez les contemporains de Corneille — leurs livres imprimés à Rouen en gardent l'écho — le son est le même : une telle rencontre des âmes est si pleine de signification qu'on ne saurait penser autrement que Maurice Barrès, quand il notait dans un de ses *Cahiers* : « Il y a quelques semaines, je visitais Rouen et j'y sentais avec une extrême vivacité que ce n'est pas à Burgos ou sur les routes d'Andalousie qu'est

né le *Cid*, mais à l'ombre des églises de Normandie. »

Pendant cette année 1635, Corneille connaît un enchantement perpétuel. Il voit accourir à lui les plus beaux rêves de grandeur. Il vit avec ses personnages dans le monde magnifique de leurs victoires. Il les drape dans les plus superbes attitudes. Il fait parler le roi, le vieillard, les grands d'Espagne, Rodrigue, Chimène, en alexandrins vibrants de fierté ou lourds de tendresse et de douleur. Il sent en lui l'âme du *Cid* et l'âme de Roland. Il lui suffit, parfois, d'écouter son cœur ému de souvenirs personnels. Et il compose une œuvre immortelle dont le charme apparaît, en nos jours d'inquiétude, où la poésie risque de perdre ses fervents et l'idéal ses chevaliers, plus précieux, plus pénétrant, parce que nous y sentons passer, sous les noms espagnols, l'âme éternellement jeune de la vieille France.

DEUX NORMANDS :

LOUIS BOUILHET, PIERRE CORNEILLE

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. LE CHANOINE LETELLIER

Par M. Georges DE BEAUREPAIRE

MONSIEUR,

PROFESSEUR depuis de longues années, vous avez consacré jusqu'ici votre laborieuse existence à la formation de la jeunesse. Avec quel dévouement et quelle distinction vous remplissez votre mission : ceux-là qui ont profité de vos savantes leçons pourraient seuls en témoigner comme il convient.

Critique littéraire averti, vos patientes recherches vous ont fait découvrir des documents fort intéressants. En les utilisant, vous avez pu consacrer à Louis Bouilhet, à sa vie, à ses œuvres, une étude que l'on peut affirmer définitive (1).

Avec les appréciations les plus flatteuses elle vous a valu le titre de docteur ès lettres.

Si la plupart des critiques littéraires n'ignorent pas le nom de Bouilhet, ils se contentent, le plus souvent, de lui assigner une fort petite place. Le poète, il est vrai, trouva, surtout parmi ses compatriotes, des admirateurs fervents, mais si ces

(1) L. LETÉLLIER, *Louis Bouilhet (1821-1869), sa vie et ses œuvres d'après des documents inédits*. Rouen, 1919. In-8°, xvii-389 pp. (Thèse de doctorat ès lettres.)

derniers ont étudié avec succès les qualités et les défauts de son œuvre, aucun n'a replacé le poète dans son milieu historique. Aucun — vous l'écriviez avec raison — n'a interrogé ses manuscrits, ni recherché sa correspondance pour suivre le développement de son talent. Or, ce qu'ils n'avaient pu faire, un hasard heureux vous l'a permis. Ce sont vos propres expressions, mais vous me permettez d'ajouter que pour nous, ce ne fut pas le résultat du hasard, mais le fruit de votre perspicacité.

Vous aviez déjà publié, il y a quelques années, dans la *Revue de Paris* (2), un certain nombre de lettres adressées par Louis Bouilhet à Louise Collet, heureux, disiez-vous, si aujourd'hui elles peuvent rappeler le nom trop oublié du poète. Vous ne vous en êtes pas tenu là, et guidé par votre bon génie vous avez découvert, à Amiens, chez M. Philippe Leparfait, le fils adoptif du poète, chez sa mère, M^{me} Léonie Leparfait, les manuscrits de votre auteur. Manuscrits pleins de poésies de jeunesse et de notes autobiographiques inconnues furent mis à votre disposition.

Un accueil non moins aimable vous attendait auprès de M^{me} Franklin-Grout. Comprenant l'heureux parti que vous alliez en tirer, après l'avoir distraite de ses riches collections de la villa « Tanit », à Antibes, elle vous permit d'utiliser la correspondance adressée par L. Bouilhet à Gustave Flaubert.

Il n'est donc pas étonnant qu'après avoir réuni de pareils matériaux vous ayez établi avec précision la biographie intellectuelle de l'écrivain et l'évolution de sa pensée. Que de chapitres nous apportent de curieux renseignements, des

(2) *Revue de Paris*, 1^{er} et 15 novembre 1908.

aperçus entièrement nouveaux. Tout ce qui a trait à la famille, à l'éducation de Bouilhet, à ses ascendants paternels et maternels, vous l'avez emprunté à un *Conte bleu*, autobiographie restée inachevée et qui était ignorée.

On y voit apparaître les influences qui entourèrent les premières années de Bouilhet dans un intérieur des plus simples et de belle humeur.

Bien amusantes les pages où Bouilhet explique psychologiquement les influences poétiques qui présidèrent à sa naissance. « Je descendais, écrit-il, de la Ballade par les femmes et de l'Épître par les hommes; des deux côtés les rimes se perdaient dans la nuit des temps. »

Du côté paternel, Jean-Nicolas, le père du poète, après avoir fait les campagnes de l'Empire dans l'administration des ambulances, obtint, pour vivre, d'être nommé adjoint au régisseur du château de Cany, propriété de la famille de Montmorency-Luxembourg, et c'est ainsi qu'il se trouva transporté dans la bourgade normande. Ce fut un écrivain fécond, mais lui-même traitait ses poésies de fariboles, estimant que son génie — sous quelque protection qu'il se fût mis — ne put jamais se hausser au-dessus du médiocre.

Du côté maternel, c'est encore un curieux personnage que le grand-père Pierre Hourcastremé. Avocat à Pau, journaliste et auteur dramatique à Paris, commissaire de la Marine au Havre, maître de pension à Montivilliers, il vint établir ses pénates et mourir à Cany.

Figure assez étrange que celle « du père Hour », comme on disait familièrement dans la famille. Survivant du XVIII^e siècle, gardant ses modes et son esprit, fidèle à la queue, à la culotte courte, au gilet brodé à jabot de dentelle,

il était tout pénétré de la philosophie de l'*Encyclopédie* : lui aussi avait beaucoup écrit.

Quant à la mère de Louis, ayant reçu de son père une éducation soignée, elle put ouvrir à Cany un pensionnat. A l'exemple de son père, elle écrivait des vers, mais c'était pour se reposer des fatigues de l'enseignement et donner libre cours à la poésie qu'elle portait dans son cœur.

Il n'est donc pas étonnant que la rêverie naturelle de la mère ait formé dans l'âme de son fils des réserves d'imagination et de poésie. Et cependant, au cours de votre savante étude, nous voyons l'intérieur de M^{me} Bouilhet attristé par de violentes querelles avec son fils dont elle contrarie la vocation.

Lorsque, plus tard, viendra à mourir cette mère, aimée malgré tout, nous serons assez étonnés de voir que pour résister aux émotions, Bouilhet emporte à l'enterrement un Montaigne pour se reconforter. « Ce brave homme m'a soutenu », écrira-t-il à Flaubert!

Si nous pouvions vous suivre pas à pas, Monsieur, nous verrions le poète commencer ses études à Ingouville, puis à Rouen chez M. Lévy, où, avec ses camarades, il fréquente le Collège royal.

Ce fut grâce aux libéralités de la famille de Montmorency-Luxembourg que Louis put aller en pension, et si la chose mérite d'être notée, c'est que la protection des châtelains de Cany pèsera plus tard sur le poète. Par respect pour ses bienfaiteurs, soutiens fidèles du trône, il n'osera publier certaines satires politiques nettement libérales.

Aux premiers essais de l'écolier, nous pouvons constater sa ferveur royaliste et religieuse et la mélancolie profonde dont son adolescence fut imprégnée.

Ses études terminées, le voilà étudiant en médecine et bientôt interne à l'Hôtel-Dieu. Tandis que M^{me} Bouilhet croit son fils heureux et se complaît dans la vision d'un avenir qui la rend fière, on peut découvrir chez celui-ci une existence plus tumultueuse qui se prépare. Poète, il a une mission, il doit comprendre et aimer les aspirations de son époque. Comme tous les romantiques, il aime la nature : la nuit est un de ses thèmes préférés.

Souffrances morales, crise de pessimisme, échecs dans les études, pauvreté, déceptions d'amour, haine de l'égoïsme bourgeois, anticléricalisme, espoir d'un renouveau social, autant d'étapes dans la vie de Bouilhet : elles expliquent son œuvre poétique et vous les avez, Monsieur, mises brillamment en lumière.

C'est au début de l'année 1846 que commencèrent les relations de Flaubert et de Bouilhet. A cette époque, tous deux professent la même aversion pour la vie pratique, même dégoût des examens, mêmes désillusions, même enthousiasme pour les lettres.

Comme vous le notez si justement, sous l'influence du prosateur, le poète va subir peu à peu une évolution. Avec Flaubert, qui prône l'art pour l'art et découvre en son ami le goût de la description objective, de la couleur locale, Bouilhet se laisse convaincre et commence à s'éloigner du romantisme.

« J'ai fait, dit Bouilhet, mes études littéraires au Collège de Rouen. J'ai commencé mes études médicales à l'Hôtel-Dieu de Rouen. J'ai fait à Rouen deux choses qui résultent de ces deux sortes d'études : un conte antique et un poème naturaliste. » Le poème naturaliste sera *les Fossiles*; le conte antique est *Melænis*.

Avec *Melænis*, c'était la première fois que l'auteur allait soumettre ses vers au jugement du public. Jusqu'alors aucune de ses poésies n'avait franchi le cercle restreint des amis. Modeste répétiteur à Rouen, Bouilhet était sans relations dans le monde des lettres. Heureusement, Flaubert était là, et ce fut lui qui, au mois de septembre 1851, envoya le manuscrit de *Melænis* à Louise Collet. Après avoir lu le poème, elle chargea Flaubert de féliciter l'auteur et bientôt les vers de Bouilhet étaient publiés dans la *Nouvelle Revue de Paris*.

Nous n'avons pas à analyser ce drame qui se déroule dans la Rome de Commode, au milieu d'une société en décadence. Qu'il nous suffise de rappeler, après vous, que grâce à une abondante documentation, Bouilhet composa un poème d'une couleur locale avant lui inconnue, où l'on constate une recherche minutieuse d'exactitude dans les descriptions.

La publication de *Melænis* semble avoir aggravé la mésentente qui, depuis longtemps, déjà, sépare la mère et le fils. M^{me} Bouilhet a vu successivement échouer les projets d'avenir qu'elle formait pour son fils. De son côté, Bouilhet, sous l'influence de Flaubert, a rompu avec le passé.

Installé désormais à Paris, il achève d'abord *les Fossiles*, poème scientifique dû à la fréquentation assidue des écrivains latins, de Lucrèce surtout, à la connaissance des découvertes paléontologiques où tant de curieuses restitutions devaient tenter l'imagination du poète, puis il poursuit la rédaction de son drame *Madame de Montarcy*. Nous ne saurions nous attarder sur la carrière théâtrale qui va se poursuivre avec *Hélène Peyron*, *l'Oncle Million*, *Dolorès*, *la Conjuration d'Amboise*.

Qu'il nous suffise de redire que l'œuvre de Bouilhet est

finement analysée et que grâce à vous, Monsieur, elle s'éclaire de toutes les difficultés matérielles, de tous les déboires, de tous les découragements au milieu desquels se débat le poète. Un événement, toutefois, allait se produire qu'allaient mettre à profit les amis de Bouilhet et tout particulièrement Flaubert. André Pottier, le conservateur de la Bibliothèque, venait de mourir. Bouilhet put le remplacer et réaliser le rêve maintes fois caressé de revenir en Normandie et de se rapprocher de Flaubert.

Vous m'excuserez, Monsieur, d'avoir rappelé de façon si incomplète l'ensemble de votre beau travail. Mais vous me permettez d'invoquer le jugement d'un critique aussi fin, d'un maître aussi distingué que M. Souriau.

Rendant compte de votre thèse dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (3), l'éminent professeur de littérature à la Faculté de Caen pouvait écrire que votre étude était « le juste monument que la Normandie devait à un de ses écrivains de second plan, dont le principal mérite est d'avoir été l'ami, l'éminence grise de Flaubert... » Après avoir déclaré que la grande période de production de Bouilhet était fort bien étudiée, M. Souriau ajoutait : « Ce qui fait le principal mérite de cette étude, c'est une extraordinaire abondance d'inédit, détails biographiques ou citations d'œuvres.... Ceux qui aiment l'inédit sont servis à souhait, comblés, rassasiés même... La publication de la thèse de M. Letellier est la meilleure façon de célébrer la mémoire d'un poète un instant enlisé dans l'oubli. La biographie et l'œuvre de Bouilhet sont rajeunies et comme renforcées par tant de découvertes.... »

(3) *Revue d'Histoire littéraire de la France*, avril-juin 1921, p. 292.

N'avais-je donc pas raison de dire en commençant que votre savante étude était définitive et que maintenant on ne voit pas ce que l'on pourrait ajouter à ce que vous avez écrit et découvert?

Je ne puis oublier que pour obtenir le titre envié de docteur ès lettres, la soutenance de deux thèses est nécessaire. La première doit être rédigée en français; je l'ai, sans nul doute, bien mal analysée. La seconde, qui peut être un mémoire ou un travail critique, est rédigée, soit en français, soit dans une des langues anciennes ou modernes enseignées à la Faculté.

Votre thèse complémentaire est intitulée : *Sous peine de mort, comédie inédite de Louis Bouilhet* (4), et dans une curieuse introduction vous nous apprenez comment il vous fut donné de révéler et de publier cette pièce. Une fois de plus la sagacité du chercheur avait été récompensée. Vous aviez eu la bonne fortune que le manuscrit de la comédie inédite vous eût été légué par M. Philippe Leparfait.

Après une analyse de la pièce, vous nous apprenez par suite de quelles circonstances elle fut condamnée au silence, sans doute parce que le sujet était à peu près le même que *le Testament de César Girodot* que l'Odéon venait de recevoir.

Pour ne rien dissimuler, je dois ajouter que M. Souriau estime que « *Sous peine de mort* est du mauvais Labiche... et que la pièce eût pu, sans inconvénient, continuer à reposer dans un carton funèbre ».

Quoi qu'il en soit, je me permets de croire qu'il était intéressant de faire connaître cette comédie inédite aux

(4) Rouen, Imprimerie de la Vicomté, 1919.

curieux qui désirent ne rien ignorer de l'œuvre de Bouilhet.

A côté de votre étude sur Bouilhet, vous avez encore consacré une notice fort attachante au commandant Jean Oursel (5). Il s'agit de la vie ardente et trop courte d'un jeune officier du Génie. Ancien élève de Join-Lambert, sorti de Polytechnique, Jean Oursel avait opté pour le Génie militaire. Nous ne le suivrons pas dans ses différentes garnisons. Qu'il nous suffise de dire que ce scientifique était en même temps un ami de la poésie et qu'il multiplia, au gré de sa fantaisie, monologues, saynètes, comédies de salon, chansons et impromptus.

Mais il fit mieux. Cet officier se passionna pour les questions sociales. A la tâche de soldat, il eut l'ambition d'ajouter la tâche d'un chrétien épris de justice et de charité, et le voilà consacrant, lorsqu'il le peut, ses heures de liberté aux syndicats. A Paris, nous le trouvons présidant des cercles d'études professionnelles et sociales où il groupe des institutrices privées, des employées de commerce, des ouvrières de l'habillement, etc.... Ces femmes, trouvant là une atmosphère de fraternité, des leçons de vie morale et d'organisation sociale, goûtent vite la science persuasive de Jean Oursel. Des femmes du monde, groupées en « Association pour le développement des Syndicats féminins », sous la présidence de la comtesse Jean de Castellane, trouvent en cet officier un précieux et éminent auxiliaire.

« Je souhaite, dit-il, à ces femmes privilégiées de la fortune et de l'éducation, que nous soyons de ceux qui, penchés avec amour sur l'immense et quotidienne douleur des déshé-

(5) Abbé L. LETELLIER, *le Commandant Jean Oursel*. Extrait des *Dossiers de l'Action populaire*.

rités de la vie, se laissent joyeusement envahir par la royale et divine ambition de ramener dans le monde un peu plus de justice et de bonheur. »

La guerre le surprend au milieu de la jeunesse brillante de Saint-Cyr et elle l'arrache brusquement aux rêves d'apostolat qu'il poursuit. Au début de 1915, il est placé à la tête du Génie d'une nouvelle division. Au mois de juillet 1916, cette division quitte l'Alsace pour le front de la Somme et c'est un mois plus tard que s'étant mis en route, tout seul, pour visiter son secteur, il fut tué par un obus.

J'aurais pu m'attarder sur cette notice si prenante..., puissé-je par ces quelques notes n'avoir pas trop défiguré la vie profonde et désintéressée de ce jeune officier que j'ai bien connu dans son enfance. Avec vous on peut affirmer que son existence est de « celles qui assurent sans action d'éclat la grandeur d'un pays ».

Tels sont, Monsieur, les écrits qui vous désignaient à nos suffrages : rien n'a prévenu l'Académie en votre faveur que votre propre mérite.

Aujourd'hui, vous consacrez votre discours de réception à Corneille. En vérité, vous ne pouviez choisir sujet plus académique.

Au sein de notre Compagnie, tout perpétue le souvenir de l'immortel auteur de tant de chefs-d'œuvre et, dans notre *Précis*, les études se succèdent qui ravivent des échos qui ne sauraient s'affaiblir.

Qu'il s'agisse de rechercher et de déterminer de façon précise la maison natale de Corneille, de fêter le deuxième centenaire de sa mort, le tri-centenaire de sa naissance, d'organiser l'exposition bibliographique de ses œuvres, d'analyser

les pièces relatives à la querelle du *Cid*, etc..., ce sont des membres de notre Compagnie qui sont au premier rang.

Un de nos anciens qui s'était attaché au côté iconographique, c'est-à-dire aux portraits peints ou gravés de Corneille, terminait ainsi son mémoire : « Nulle part, le culte de Corneille n'est plus fervent que dans notre Académie..., il nous protège de son égide. Nos plus beaux jours sont ceux où l'on vient nous parler de ses œuvres ou nous révéler quelques particularités de sa vie. »

A l'époque de Corneille et au XVIII^e siècle on s'intéressait aux œuvres d'un poète beaucoup plus qu'à sa personne, et encore parmi les œuvres s'attachait-on surtout aux plus célèbres et aux plus brillantes. Je ne saurais méconnaître qu'au XIX^e siècle des travaux fort importants ont été consacrés à l'ensemble de la vie de Corneille et à son théâtre, mais que de détails étaient et sont encore ignorés et cependant n'oublions pas que l'existence du poète s'écoula pour la majeure partie dans sa ville natale : cinquante-six ans à Rouen, contre vingt-deux à Paris.

Si le génie fut pour Corneille un don naturel, on doit reconnaître que bien des influences ont laissé leur trace dans son œuvre.

Aussi, n'est-ce pas une étude particulièrement intéressante que la vôtre, Monsieur, où vous avez placé Corneille dans son milieu rouennais, recherchant et découvrant de la façon la plus heureuse quelles influences locales, quels souvenirs on retrouvait dans son théâtre.

Le milieu judiciaire dans lequel il a vécu, la société qui l'entourait, son éducation chez les Jésuites, ses sentiments religieux non moins que ceux de sa famille, la connaissance

qu'il avait de la littérature ancienne, tout cet ensemble se fait sentir dans l'œuvre de Corneille.

Et d'abord, disons-nous, les influences judiciaires. Elles sont certaines. A cela, quoi d'étonnant? « Son grand-père avait été référendaire en la Chancellerie du Palais et fut l'un des commis au greffe criminel de la Cour de Parlement. Son père était maître des Eaux et Forêts de la Vicomté de Rouen... Lui-même, suivant en cela les traditions familiales, après avoir été pendant plusieurs années membre assez obscur et certainement peu occupé du Barreau de Rouen, devint avocat du Roi aux Eaux et Forêts et à la Table de Marbre. »

« Sa mère, Marthe Le Pesant, était fille de François Le Pesant, avocat au Parlement et bailli de Longueville... Sa femme, Marguerite Lampérière, avait pour père Mathieu Lampérière, lieutenant général du bailliage de Gisors, au siège d'Andely... Plusieurs de ses oncles et de ses cousins appartenaient à la judicature. » « Une de ses sœurs, Marie, avait épousé Guillaume Ballain..., qui fut nommé, en 1623, lieutenant de robe longue en la prévôté générale de Normandie, au bailliage de Rouen... Une autre de ses sœurs, Marthe, avait épousé François Le Bovyer de Fontenelle, avocat, qui donna le jour au célèbre Fontenelle. Les relations des divers membres de la famille Corneille avec des gens de robe plus ou moins qualifiés sont attestées par de nombreux actes de l'état civil. » (6)

Les habitudes judiciaires de Pierre Corneille se manifestent de façon indiscutable dans trois de ses tragédies : *Le Cid*, *Horace* et *Cinna*. Le poète introduit dans chacun de ces

(6) Ch. DE BEAUREPAIRE, *Notes sur Pierre Corneille*. Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie (26 juillet 1906).

chefs-d'œuvre de « véritables scènes d'audience, des jugements où l'on voit un demandeur et un défendeur et puis le juge après avoir entendu les avocats des parties se retire pour délibérer dans la Chambre du Conseil » (7). Ne peut-on pas dire d'une manière générale « qu'il dut à ses occupations professionnelles, à la société qu'il fréquentait la rigueur et même la subtilité d'argumentation qu'on remarque dans ses tragédies » (8). Je ne saurais insister sur ces influences judiciaires fréquemment rappelées, notre confrère, M. le Bâtonnier Lehucher, lorsqu'il fut reçu dans notre Compagnie, n'avait-il pas consacré son discours de réception aux *Plaidoyers dans l'œuvre de Corneille* ?

Mais avant d'aborder la barre, Corneille avait fait ses études de droit. Était-ce à Caen ? Ne fût-ce pas tout simplement à Rouen où il pouvait trouver un grand nombre de praticiens, d'avocats capables de lui donner des leçons ?

Quoi qu'il en soit, le souvenir de ses études juridiques apparaît dans *le menteur*. Dorante, qui « fait banqueroute, à ce fatras de loix et qui comme personne ne peignit Bartole » ne déclare-t-il pas à son valet Cliton :

O le beau compliment à charmer une dame,
De lui dire d'abord : « J'apporte à vos beautés
Un cœur nouveau venu des universités ;
Si vous avez besoin de lois et de rubriques,
Je sais le code entier avec les authentiques,
Le digeste nouveau, le vieux, l'infortiat,
Ce qu'en a dit Jason, Balde, Accurse, Alciat ! »
Qu'un si riche discours nous rend considérables !
Qu'on amollit par là de cœurs inexorables !
Qu'un homme à paragraphe est un joli galant !

(7) BOUQUET, *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille*, p. 165.

(8) Ch. DE BEAUREPAIRE, *Ibid.*

Ne sont-ce pas là des réminiscences certaines des études de droit telles que les avait faites Corneille? En effet, malgré la Renaissance du Droit romain au XVI^e siècle, dans la pratique, les tribunaux étaient restés fidèles aux doctrines qu'ils tenaient de l'École bartoliste. Aussi, je serais tenté de croire que toute cette tirade du *Menteur* est bien confuse pour nos étudiants modernes s'ils ne connaissent pas les méthodes suivies jadis dans l'enseignement du droit romain.

Il est une autre influence qui se fait sentir dans l'œuvre de Corneille et qu'aujourd'hui même vous dégagez, Monsieur, de la façon la plus intéressante. Corneille s'est empressé de la proclamer lui-même dans l'épître dédicatoire du *Menteur*. « Voulant m'assurer un guide, écrit-il, je me suis laissé conduire au fameux Lope de Vega, de peur de m'égarer dans le détour de tant d'intrigues que fait notre menteur. En un mot, ce n'est qu'une copie d'un excellent original qu'il a mis au jour sous le titre de *la Verdad sospechosa* et me fiant sur notre Horace, qui donne liberté de tout oser aux peintres ainsi qu'aux poètes, j'ai cru que nonobstant la guerre des deux Couronnes, il m'était permis de trafiquer en Espagne. Si cette sorte de commerce était un crime, il y a longtemps que je serais coupable, je ne dis pas seulement pour le *Cid* où je me suis aidé de D. Guillen de Castro, mais aussi pour *Médée* et pour *Pompée*, même en pensant me fortifier du secours de deux Latins, j'ai pris celui de deux Espagnols, Sénèque et Lucain étant tous deux de Cordoue », et Corneille ajoute que « s'en étant trouvé si bien, il a bien envie que ce ne soit pas le dernier emprunt qu'il fera chez eux ». Je sais bien que dans l'« Examen du *Menteur* », Corneille rectifie l'origine et substitue à Lope de Vega le nom de

D. Juan d'Alarçon, mais il répète que la pièce est en partie traduite, en partie imitée de l'espagnol.

Il est certain que les Espagnols étaient en grand nombre à Rouen; « ils y occupaient comme négociants, comme armateurs, une situation trop distinguée pour qu'il soit possible d'admettre que Corneille n'ait pas connu la langue espagnole et n'ait point étudié dans les textes originaux les compositions littéraires les plus marquantes ».

« A l'époque de Corneille, on comptait des Espagnols naturalisés français, dans les premiers rangs de la société rouennaise, au Chapitre de la Cathédrale, au Parlement, à la Chambre des Comptes, aux Consuls, dans les communautés religieuses, parmi les trésoriers des paroisses, parmi les avocats et même parmi les médecins. » (9) « On peut signaler des Espagnols dans les alliés de Corneille. Une Florimonde Le Pesant avait épousé un des fils d'Alonce de Chalon, François de Chalon, s^r de Camlion. Une Marguerite de Lampérière, fille de Jean de Lampérière, médecin ordinaire du Roi à Rouen, était femme d'Henri du Pas. On a dit que M. de Chalon, sans doute Rodrigue de Chalon, qui fut secrétaire du cabinet de la Reine et qui s'était retiré à Rouen, avait suggéré à Corneille l'idée du *Cid*. » (10) Il n'est pas douteux, et votre savante étude en est une nouvelle preuve, que le théâtre de Corneille a subi l'inspiration espagnole. Dans une langue qui ne dut pas lui être moins familière que le latin, qui donc fut le maître de Corneille?

D'après le P. Tournemire, régent aux Jésuites de Rouen,

(9) Charles DE BEAUREPAIRE, *Mélanges historiques et archéologiques*, « Maison de la famille de Chalon », p. 28.

(10) Ch. DE BEAUREPAIRE, Discours prononcé à l'Assemblée générale des Bibliophiles normands le 28 juin 1888.

M. de Chalon aurait offert à Corneille de lui enseigner l'espagnol et de traduire des endroits de Guillen de Castro (11). Que M. de Chalon ait pris soin d'enseigner de façon complète l'espagnol à Corneille, n'était-ce pas assumer une lourde charge? Serait-ce une supposition purement gratuite d'imaginer que ce professeur attiré ne fut autre que Ambroise de Salazar dont vous venez de citer quelques écrits, notamment *les Œillets de récréation où sont contenus sentences, advis, exemples et histoires très agréables en langue françoise et espagnole?* (12) Rappelons en passant que le 30 décembre 1613, il cédait à Adrien Morront, maître imprimeur à Rouen, le privilège qu'il avait obtenu du Roi le 21 du même mois pour l'impression des « *Œillets de récréation... Las Clavellinas...* » Et puis, en 1640, il donnait à Rouen, chez Jacques Cailloué, une nouvelle édition des « *Secrets de la Grammaire espagnole* (13) *avec le traité de quelques contes honnestes et agréables, œuvre autant pour l'étude comme pour chasser de soy tout ennuy et fascherie.* » La grammaire est également ornée du portrait du professeur gravé par Michel Lasne : *M. Asinius*, avec les armes de

(11) BOUQUET, *Points obscurs de la vie de Corneille*, p. 165.

(12) « *Les œillets de récréation où sont contenus sentences, advis, exemples et histoires très agréables pour toutes sortes de personnes désireuses de lire choses curieuses ès deux langues françoise et espagnole* par Ambrosio de Salazar. Dédié à M. Gobel, s^r de la Marche, conseiller du Roy et controlleur général de ses finances en la Généralité de Rouen. Rouen, Adrien Morront, 1614. »

(13) *Secretos de la Gramatica Espanola, o abreviacion della; con un Tratado muy curioso, donde se contiencn muchos Cuentos graciosos y honestos, para alegrar a los tristes y melancolicos, y un Dialogo entre dos Comadres* par Ambrosio de Salazar. Rouen, chez Jacques Cailloué M.DC.XL.

Salazar, la mention de son âge dans un cartouche et sa devise. « La physionomie est triste; elle exprime la fermeté, la fierté, la gêne et la souffrance. Il faut savoir gré à Ambrosio de Salazar dans les dispositions d'esprit si parfaitement rendues par l'habile burin de Michel Lasne de s'être imposé la tâche de recueillir des contes gracieux et honnêtes pour réjouir les esprits tristes et mélancoliques. » (14)

Ambrosio de Salazar, qualifié par le graveur de secrétaire-interprète espagnol de S. M. très chrétienne Louis XIII, roy de France et de Navarre, semble n'avoir pas été un professeur d'un mérite ordinaire. Il dut avoir parmi ses élèves des gens de qualité; aussi nous plairait-il d'imaginer que ce fut lui qui initia Corneille aux beautés de la langue et de la littérature espagnoles.

Vous-même n'ignoriez rien de cet Ambrosio de Salazar, mais ce que vous nous révélez des influences espagnoles est des plus curieux.

A la veille du tri-centenaire du *Cid* et de *l'Illusion comique*, vous avez, avec un succès certain, recherché quelles influences s'affirmaient dans ces deux pièces.

En ce qui concerne *l'Illusion comique*, rappelons que tout n'y est pas fantaisie. Ainsi, à la fin du cinquième acte, Corneille nous introduit au milieu de la troupe qui partage la recette. Tous les comédiens paraissent avec leur portier; ils comptent de l'argent sur une table et en prennent chacun leur part. Ce n'est pas là tableau d'imagination, mais la peinture fidèle de ce qui se passait à cette époque (15). Il était inutile de rechercher si les aventures de Clindor ne rappe-

(14) Ch. DE BEAUREPAIRE, Discours prononcé à l'Assemblée générale des Bibliophiles normands le 28 juin 1888.

(15) Ch. MARTY-LAVEAUX, *Œuvres de P. Corneille*, II, p. 427.

laient pas la jeunesse de Mondory et si la pièce n'avait pas pour but de relever le célèbre acteur aux yeux de son père qui s'effarouchait d'avoir un fils comédien (16).

Cessez de vous en plaindre.

dit Alcandre au père de Clindor.

A présent le théâtre

Est en un point si haut que chacun l'idolâtre,
Et ce que votre temps voyait avec mépris,
Est aujourd'hui l'amour de tous les bons esprits,
L'entretien de Paris, le souhait des provinces,
Le divertissement le plus doux de nos princes,
Les délices du peuple et le plaisir des grands.

Dans l'« Examen de *l'Illusion comique* », Corneille qualifie la pièce de galanterie extravagante, puis il ajoute : « Il y a un personnage qui n'a d'être que dans l'imagination, inventé pour faire rire et dont il ne se trouve point d'original parmi les hommes. C'est un Capitain qui soutient assez bien son caractère de fanfaron pour me permettre de croire qu'on en trouvera peu dans quelque langue que ce soit. »

C'est bien ce personnage sur lequel ont porté vos recherches. A vrai dire, et vous le mettez fort bien en lumière, Matamore est un capitain gascon, pour ne pas dire espagnol. Ce Matamore était, depuis longtemps déjà, un des principaux personnages de la farce, mais après votre savante et très curieuse étude, il est certain que Corneille connut fort bien et utilisa cette littérature amusante, notamment les *Rodomontades espagnoles recueillies de divers auteurs et notamment du capitaine Bonbardon, compagnon du soldat français*.

(16) Opinion de M. Aimé Martin, réfutée par Marty-Laveaux, *ibid.*, p. 427.

Tout en présentant les rodomontades du capitain, Corneille songe déjà à l'héroïsme espagnol qui éclate si noblement dans le *Cid*. Comme le fait remarquer M. Marty-Laveaux (17), la parole de Matamore n'est pas toujours ridicule : « Il y a déjà de ces fières hyperboles que Corneille va ennoblir en les plaçant dans la bouche de ses héros.

Matamore dit de lui-même :

Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
Défait les escadrons et gagne les batailles.

Boileau dans son Epître IV au Roi écrira sans grand changement :

Condé dont le seul nom fait tomber les murailles,
Force les escadrons et gagne les batailles.

S'agit-il du *Cid*, vous rappelez l'influence personnelle de M. de Chalon et résumez ce que Corneille a directement emprunté au Romancéro espagnol et à Don Guillen de Castro. Sur ce point, me semble-t-il, on ne saurait rien ajouter après les amères observations de Scudéry.

Mais votre critique va plus loin et vous vous demandez si Corneille doit à l'Espagne toute la séduction du *Cid*.

A la fin du XVI^e siècle et au XVII^e siècle, on trouve une série de pièces imprimées à Rouen où règne une atmosphère de noblesse et de poésie. Dans la *Bradamante*, les paladins de Robert Garnier ressemblent aux Espagnols du *Cid*. Charlemagne parle comme don Fernand, Bradamante comme Chimène. Grâce à vous, nous demeurons persuadés que Corneille a certainement connu l'œuvre de Garnier et celle de son disciple Jean Heudon, sans parler de la tragédie de

(17) MARTY-LAVEAUX, *Œuvres de P. Corneille*, II, p. 423.

Méliglosse. Le langage de tous ces héros avec leurs leçons de grandeur d'âme et d'honneur, n'est-ce pas comme un écho de l'âme chevaleresque de la vieille France?

L'étude remarquable et si complète que vous avez consacrée à *l'Illusion comique* et au *Cid* vient de nous découvrir des horizons nouveaux. Après des recherches poursuivies avec tant de sagacité et pour vous couronnées de succès, vous ne pourrez vous arrêter en si bon chemin. Que d'influences insoupçonnées vous avez encore à nous révéler dans l'œuvre de Corneille, notamment dans *Polyeucte* où toute la tragédie est un sublime plaidoyer en faveur de l'héroïsme chrétien. Le théâtre scolaire des Jésuites, soit à La Flèche, soit à Rouen, pourrait bien, grâce à vous, nous réserver encore bien des surprises.

L'Académie, qui escompte vos savantes communications, est heureuse, Monsieur, de vous accueillir aujourd'hui.

C'est un honneur pour moi de pouvoir, en son nom, vous féliciter publiquement de vos travaux et de vous souhaiter la bienvenue.

LES AVOCATS PENSIONNAIRES DE LA VILLE DE ROUEN

AU XVI^e SIÈCLE

ET LEUR RÔLE DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Par M. E. LE PARQUIER

(23 mars 1934)

PREMIÈRE PARTIE

LES avocats pensionnaires, ou plus simplement les pensionnaires, étaient, avec les six conseillers en exercice et les anciens conseillers, un des principaux éléments du Conseil des Vingt-quatre. Leur nom est à peine connu aujourd'hui et leur rôle à peu près oublié. J'essaierai de faire revivre l'un et l'autre en étudiant d'abord leurs caractères généraux et ensuite leur rôle dans la première moitié du XVI^e siècle, à une époque très vivante de l'histoire de Rouen.

I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX

ORIGINE. — Les pensionnaires étaient des gens de loi, avocats ou procureurs, qui formaient le comité judiciaire de la ville. Au XVI^e siècle on les appelle encore les *conseulx*, les *conseulx pensionnaires*, les *conseillers pensionnaires* (1).

(1) Mention des *conseulx*, le 1^{er} déc. 1527. Reg. A¹², f^o 447 ; des *conseulx pensionnaires* le 12 nov. 1543. Reg. B¹, f^o 45 v^o ; Jacques Lhermitte, nommé conseiller pensionnaire le 24 octobre 1554. B¹, f^o 132 r^o. Mention des avocats et *conseulx*,

Leur nom vient de la pension qu'ils touchaient. Ils sont mentionnés dans l'Ordonnance de Philippe le Long, de janvier 1320 v. st., qui réorganisait l'administration de la commune. Elle limitait leur nombre à huit et leur pension à 40 l.; mais les termes mêmes de l'Ordonnance prouvent qu'ils existaient auparavant.

NOMINATION. — Les pensionnaires étaient nommés par les six conseillers de ville, parfois en présence du procureur, qui était lui-même généralement un ancien pensionnaire. Les Vingt-quatre n'avaient pas à s'immiscer dans cette nomination. Nous voyons dans plusieurs circonstances les conseillers rappeler et maintenir leur droit (2).

La formule de nomination était très simple. Voici comment le *Journal des Délibérations* relate la nomination d'un pensionnaire en 1515 : « Le xxiiij^e jour d'octobre mil cinq cens et quinze, par nous, Robert Poillevillain, Robert Le Cordier, Jacques Guérin, Jehan Legras, Nicolas de la Chesnaye, conseillers ordinaires, a esté ce jourd'huy donné à maistre Raoulin, licencié-en-loys, natif de cette ville de Rouen, une pencyon de ladite ville, que avoit et tenoit en

A¹², f^os 341-342. Pour le terme d'avocat pensionnaire, voir les commissions de Guillaume Ango, 22 septembre 1559, et d'Emery Bigot, 1^{er} novembre 1562. MA.

(2) A¹², f^o 1, 30 mars 1521. Le pensionnaire Jourdain Leconte, sur le refus des conseillers d'accepter sa résiliation, demande à porter sa requête aux Vingt-quatre. Les conseillers refusent, « parce que c'est aux six conseillers à pourvoir quand ilz vacquent et que... ilz n'y avoient esté commis, sinon par les conseillers qui lors estoient... et sans... avoir appelé lesdits XXIV ne autres ». Le Conseil des Vingt-quatre est le nom porté par le Conseil de Ville depuis le milieu du xv^e siècle jusqu'à la Révolution.

son vivant feu Martin Moryeult, pour d'icelle joir, par icelluy Raoulin, aux gaiges, profits et honneurs, comme l'avoit et tenoit ledit feu Martin Moryeult et fist ledit Raoulin le serment. » (3)

Les nominations postérieures portent généralement que les conseillers ont donné « la charge et estat de pensyonnaire aux gaiges de cent sols, honneurs et prééminences, audit estat appartenant, et ce tant qu'il le plaira ausdits conseillers » (4). Mais parfois la formule est plus simple encore : « M^{re} Jacques Cadiot a esté pourveu à l'estat de pensionnaire pour et en lieu de M^{re} Romain Colombel, qui a remis volontairement la charge de pensionnaire, qu'il avait de ladite ville, aux gaiges de c. s. t. par an, à commencer audit jour. » (5)

Une fois nommé, le pensionnaire recevait une lettre de commission, rédigée au nom des conseillers, signée par eux et par le greffier. Elle énumérait ses obligations, et il devait la présenter au receveur pour toucher sa pension (6). Enfin, comme les conseillers, il prêtait serment devant le bailli ou son lieutenant. Il ne semble pas qu'on ait demandé aux pensionnaires des garanties particulières. On n'exigeait d'eux qu'une condition, qui était obligatoire pour tous les officiers et fonctionnaires municipaux, celle d'être natif de Rouen; elle

(3) A¹⁰, f^o 405.

(4) B¹, f^o 86 v^o. Nomination de Romain Colombel, le 1^{er} décembre 1548, « en la présence de Nicole Gosselin, procureur ».

(5) B¹, f^o 128 v^o. Cf. aussi f^o 132, la nomination de Jacques Lhermitte, le 24 octobre 1554. Le greffier note que le conseiller Guillaume Le Seigneur, qui était absent, l'a acceptée le lendemain.

(6) Les registres de la série B, dits registres des échevins, et un registre spécial de commissions, le MA, contiennent un certain nombre de commissions de pensionnaire. Cf. en particulier la commission de Lhermitte, du 24 octobre 1554, et celle de Guillaume Anjo, du 22 septembre 1559, qui est la plus complète.

est expressément mentionnée dans toutes les commissions. Mais presque tous les pensionnaires, au XVI^e siècle, sont licenciés ès lois et avocats au bailliage ou au Parlement.

Ils sont nommés sans limite d'âge, ni de temps, et toujours révocables au gré des conseillers « tant qu'il nous plaira ou à nos successeurs conseillers », dit encore la commission de Lhermitte en 1554, et nous retrouvons cette formule dans les commissions postérieures. En temps normal, ils restent pensionnaires jusqu'à leur décès ou leur démission, démission qui peut être refusée. Pour beaucoup, du reste, la fonction de pensionnaire n'était qu'une fonction transitoire. Ils la quittaient dès qu'ils avaient acquis une charge au Parlement ou dans les autres juridictions royales; et, bien que plusieurs fussent des fils ou des neveux de conseillers de ville, on ne voit pas qu'aucun le soit devenu à son tour au XVI^e siècle. Cette préférence donnée aux fonctions judiciaires est un fait caractéristique de l'époque.

Les conseillers s'opposent toujours à ce qu'ils résignent en faveur d'un fils ou d'un candidat désigné par eux, coutume qui tendait alors à s'introduire partout. C'est ainsi qu'ils repoussent, le 30 mars 1521, la requête de Jourdain Leconte, qui voulait remettre sa charge, qu'il ne pouvait plus exercer « pour son antiquité », et qui présentait pour le remplacer Pierre du Bosc, « homme lettré et capable pour servir ladite ville en ladite charge de pensionnaire » (7). Ils repoussent, de même, le 21 janvier 1533, la requête de Jehan de Bauquemare, sieur de Bourdeny, qui leur demandait de donner sa pension à son fils, Jacques de Bauquemare, le futur premier président du Parlement (8).

(7) A¹², f^o 1.

(8) B¹, f^{os} 15 et 16. C'est par inadvertance que le prénom de Jean, sans doute à cause du prénom du père, est donné, dans

PENSION. — Leur pension de cinq livres, — vingt francs à peu près, valeur intrinsèque de notre monnaie d'avant guerre, — était en réalité l'équivalent de nos jetons de présence (9). Ils avaient, il est vrai, d'autres menus profits : distribution de vin aux grandes fêtes, de sucre, de dragées, part du gâteau des Rois. Mais c'était des profits qu'ils partageaient avec les autres membres des Vingt-quatre et avec les principaux fonctionnaires de la ville, comme le maître des ouvrages. Ils touchaient sans doute aussi des honoraires pour les affaires de la ville qu'ils plaidaient. En tout cas cette pension, si modique qu'elle fût, était très recherchée; et nous trouvons, parmi les pensionnaires, des fils ou neveux de conseillers de ville et d'officiers royaux.

NOMBRE ET PLACE DES PENSIONNAIRES AU CONSEIL DES VINGT-QUATRE. — L'Ordonnance de Philippe le Long avait fixé à huit le nombre des pensionnaires et ce nombre était encore le même en 1515. Mais il paraissait excessif et on avait déjà voulu le réduire. Cette réduction fut décidée en 1521, à l'occasion de l'offre de démission de Jourdain Leconte. On arrêta qu'il serait ramené de huit à six et qu'on ne pourvoirait pas aux deux premières vacances. La réforme fut décidée, à cette occasion, par cette délibération, à Jacques de Bauquemare, qui sera conseiller au Parlement en 1543 et premier président en 1565, après Saint-Anthot.

(9) Le chiffre de cent sous tournois est mentionné dans la plupart des commissions et dans *l'Etat des octrois et charges de la ville du 8 avril 1516*, Reg. A¹, f^os 17-21, publié dans les *Bulletins de la Société de l'histoire de Normandie*, tome VIII, p. 35. Cette pension représentait, comme valeur relative, environ 100 francs de 1913. Si nous mettons en regard le traitement du *médecin de la santé* qui était de 250 l., 5.000 francs de 1913, on voit que, pour les pensionnaires, il ne s'agissait pas d'un traitement.

était réalisée en 1525. Mais, quatre ans plus tard, Pierre Le Gouppil, procureur de la ville depuis le 4 août 1519, ayant démissionné et ayant été remplacé, le 2 avril 1529, par Nicole Gosselin, reprit sa place parmi les pensionnaires sans nomination nouvelle, et leur nombre se trouva, pour quelque temps, reporté à sept.

Au Conseil des Vingt-quatre ils avaient à peu près les mêmes prérogatives que les conseillers en exercice ou modernes. Ils opinaient avant les anciens conseillers; mais c'était un droit que ceux-ci leur contestaient. Le 21 janvier 1532 les Vingt-quatre étaient réunis sous la présidence du bailli Villebon pour les préparatifs de l'entrée du roi (10). Après avoir pris l'avis des conseillers modernes, le bailli s'adressa à un ancien conseiller, Jehan Le Roux, sieur de l'Esprévier. Un des pensionnaires, Jehan de Bauquemare, protesta en invoquant le témoignage des registres de la ville. Mais Jacques Le Lieur fit remarquer que les pensionnaires siégeaient au-dessous des anciens conseillers, qu'ils étaient à gages et prenaient salaire de leurs vacations, tandis que les anciens conseillers exerçaient gratuitement leurs fonctions. Les pensionnaires n'en continuèrent pas moins à opiner avant les anciens conseillers jusqu'en 1562. Mais, à partir du 16 novembre de cette année, ils ne sont plus mentionnés et interrogés qu'après les anciens conseillers, avant le procureur de la ville et les quarteniers.

(10) A¹³, f^o 163. Il y eut alors une série d'*entrées* : entrée du cardinal légat le 26 janvier, du Dauphin le 4 février, du roi le 5, de la reine le 6. Jehan d'Estouteville, sire de Villebon, fut bailli de Rouen pendant quarante-trois ans, de juillet 1522 jusqu'à sa mort, le 18 août 1565. Il succédait à Jean de la Barre, qui avait remplacé Saint-Vallier le 31 décembre 1515.

LISTE ET NOMS DES PENSIONNAIRES. — Les registres de la série A (Délibérations) ne nous donnent que quelques nominations de pensionnaires; ceux de la série B (Journaux des échevins) ne commencent qu'en 1532, et le premier, le B¹ a lui-même beaucoup de lacunes. Cependant en utilisant ces deux sources et le M^A, qui contient les commissions de 1562 et de 1563, et surtout en relevant les noms des pensionnaires cités dans les séances des Vingt-quatre, on peut établir leur liste à peu près complète de 1515 à 1563.

Quelques-uns conservèrent longtemps leurs fonctions, ce qui explique leur influence au Conseil de ville. Nicolas Briselet, énergique défenseur des droits du pays au début du règne de François I^{er}, resta pensionnaire pendant vingt ans, de 1505 à 1525 (11). Jehan Le Tellier, le premier du nom, le fut pendant trente-six ans, de 1505 à 1541 (12); Jehan Deschamps et Vasselin le furent pendant trente ans, le premier de 1524 à 1554, le second de 1525 à 1554 (13).

Jehan Deschamps, sieur du Réel, dont le père, Robert

(11) « Postulant en cour laïe », retenu pensionnaire le 28 octobre 1515, très souvent mentionné jusqu'au 24 mai 1525. On trouve plus tard un Jehan Briselet, peut-être son fils, « pourveu à l'office de pensionnaire de la ville pour le bailliage, vacant par le trépas du Tellier », 7 mai 1541, B¹, f^o 22.

(12) « Postulant en cour laïe », retenu pensionnaire le 8 avril 1505, mort avant le 7 mai, 1541. Un autre Jehan Le Tellier, pensionnaire, est député aux Etats de Normandie le 28 février 1547. Il était mort avant le 1^{er} décembre 1548; il est remplacé à cette date par Romain Colombel, B¹, f^o 86.

(13) Jehan Deschamps, pensionnaire dès 1524, mort avant le 24 octobre 1554, remplacé, à cette date, par Jacques Lhermitte; Jehan Vasselin mentionné en juillet 1525, remplacé le 28 août 1554 par Michel Du Perron.

Deschamps, avait été conseiller nouveau en 1502, et trois fois conseiller ancien, est une figure intéressante. Très assidu aux séances, il y parle avec autorité et indépendance. Il protesta énergiquement, à plusieurs reprises, contre le petit nombre des assistants, contre l'absence trop fréquente d'une partie, et parfois de la majorité des Vingt-quatre, contre celle des conseillers en exercice. Il veut qu'on les contraigne à venir et qu'on leur mande, en quelque lieu qu'ils soient, qu'ils aient à se retirer en la ville (15 septembre 1536). Nous le voyons encore signaler au Conseil le mécontentement des députés du pays, parce que le procureur de la ville, qui est en même temps celui des Etats de Normandie, a fait plusieurs poursuites sans les avertir et fait expédier les affaires de la ville « sous le nom du pays » (14).

Nous pouvons ajouter à ces noms ceux de Jehan de Bauquemare, sieur de Bourdeny, et de Jean de la Haye, sieur de Saint-Victor. Nous ignorons la date de la nomination et du décès, ou de la retraite, de Bauquemare. Il était déjà pensionnaire au début de 1517, et il le resta dix-sept ans au moins jusqu'en 1533. C'était un orateur verbeux et un peu diffus; mais son opinion, toujours longuement motivée, ne manque jamais d'intérêt. Nous le retrouverons souvent dans la suite de cette étude. Jean de la Haye, sieur de Saint-Victor, fut député aux Etats de Normandie en 1540, 1541 et en 1544, année de crise, où il intervint plusieurs fois dans les assemblées de la ville (15).

(14) Cf. pour ces interventions de Deschamps A¹⁴, f^o 97, A¹⁵, f^o 85, A¹⁴, f^{os} 16-17.

(15) Nous n'avons pas la date de sa nomination; mais il était mort avant le 27 septembre 1559, date à laquelle il était remplacé par Pierre Houel, avocat en cour laïe.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1562, la Réforme divisa les pensionnaires comme les conseillers; la moitié adhéra au Protestantisme. Les trois pensionnaires protestants, qui s'étaient enfuis ou cachés après la prise de la ville, le 26 octobre, ne rentrèrent pas au Conseil des Vingt-quatre. Ils furent remplacés, dans la première quinzaine de novembre, par trois catholiques, dont deux au moins appartiennent à des familles bien connues, Emery Bigot, fils de l'avocat général au Parlement, Laurent Bigot, et Jehan de Brévedent, fils du lieutenant-général du bailliage; le troisième, Jehan Le Brun, était probablement lui-même le fils d'un conseiller au Parlement. Après la paix d'Amboise, les pensionnaires dépossédés protestèrent contre ces nominations; mais la nouvelle municipalité s'opposa énergiquement à leur réintégration; malgré leurs démarches et malgré l'intervention du duc de Bouillon, gouverneur de la Normandie, ils ne purent recouvrer leur titre et leur pension.

DEUXIEME PARTIE

ROLE DES PENSIONNAIRES DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Aux termes de leur commission, les pensionnaires doivent « donner conseil et aide aux choses qui dépendent de la justice » et plaider, à leur rang, au Parlement, « les procès et matières qui concernent les droits et privilèges de la ville ». Ils doivent assister aux assemblées, « tant générales que des XXIV du Conseil, ensemble ès consultations qui pourront estre faictes à l'advenir toutesfois que semons et requis en seront, pour les communes affaires d'icelle ville ». Ils s'en-

gagent à tenir secrètes « les délibérations et autres choses qui requèrent estre tenuz secrètes » (16).

Ainsi donc, d'une part, ils plaident les procès de la ville; c'est le côté purement juridique de leur charge; nous n'y insisterons pas. D'autre part : 1^o ils sont appelés en consultation par les conseillers; 2^o ils assistent aux séances des Vingt-quatre et aux assemblées générales de la ville. Voyons d'abord leur rôle consultatif.

ROLE CONSULTATIF DES PENSIONNAIRES. — Ces consultations ont lieu au *Bureau*, dans la petite salle. Les conseillers font venir quelques-uns des pensionnaires pour être éclairés sur la nature et l'étendue des droits de la ville, sur l'opportunité d'une action judiciaire à intenter ou à défendre, sur l'adjonction à donner à un particulier ou à une corporation dans un procès ou même pour une simple démarche à faire auprès du roi ou d'un grand personnage.

Voici quelques exemples de ces consultations. Le 10 juillet 1515, les conseillers ordinaires se réunissent avec trois pensionnaires, Guérin, Leconte et Le Gouppil, pour délibérer sur un nouvel édit portant création d'un office de contrôleur des aides, payé sur les deniers de la ville, et pour examiner une requête des boujonneurs de la draperie de Rouen qui se plaignaient de la création d'un office de visiteur de laines. Ils demandaient que la question fût délibérée à l'Hôtel de ville et qu'on leur donnât adjonction pour plaider contre cette création. Sur l'avis des pensionnaires, on fit droit à la première partie de leur requête, mais non à la seconde (17).

(16) Commission de Guillaume Ango, pensionnaire, 22 septembre 1559. B², f^os 74-75.

(17) A²⁰, f^os 391-392.

Le 15 juillet 1517, les conseillers font appeler cinq pensionnaires, Jehan Guérin, Jehan Lamy, Pierre Le Gouppil, Nicolas Briselet et Nicolas de Quiévremont. Les officiers du roi au bailliage avaient publié une ordonnance pour interdire de porter à Paris le blé, la bière et autres denrées. Les pensionnaires déclarèrent que les officiers royaux ne pouvaient prendre cette ordonnance sans consulter les conseillers et que le procureur devait « de ce prendre doléance et icelle faire exploiter ». Ils firent ensuite rejeter une requête de Guillaume Toustain, sieur de Frontebosc, qui demandait l'adjonction de la ville contre les fermiers de la Vicomté de l'Eau, qui voulaient l'assujettir, lui et les autres nobles de la ville, à payer le droit de 12 deniers sur le vin de leur cru apporté à Rouen (18).

Voici une autre consultation, encore plus intéressante, en 1527. Il s'agit de savoir si l'avocat du roi au Parlement a le droit d'être convoqué aux assemblées de la ville. Nicole Caradas (19), qui avait longtemps occupé cette charge, y était appelé en vertu d'une lettre de dérogeance. Son successeur, Laurent Bigot, entendait jouir du même privilège, en vertu aussi d'une lettre missive du roi du 9 novembre 1527.

Le 1^{er} décembre 1527 il y avait à l'Hôtel de ville une assemblée générale pour nommer les députés aux Etats de Normandie, fixés au lendemain. Bigot se présenta porteur de la lettre royale; mais l'avocat du roi au bailliage, Mustel

(18) A¹¹, f^o 111.

(19) Nicole ou Nicolas Caradas, avocat du roi à la Cour des Aides en 1502, premier avocat général au Parlement en 1505, fils de Richard Caradas et oncle d'Antoine Caradas, constructeur du logis des Caradas. Cf. D^r Cerné, *Le créateur du logis des Caradas* dans *Bulletin Société d'Emulation*, exercice 1932, p. 281.

de Boscroger, fit opposition « soustenant qu'il ne devait y avoir autre advocat pour le roi que lui eudit hôtel commun ». On suspendit la séance. Les conseillers et les pensionnaires se retirèrent dans la petite salle et décidèrent qu'aucun des deux n'assisterait à l'assemblée. La séance fut reprise: Bigot et Mustel vinrent s'asseoir de chaque côté du président; mais on ne prit pas leur voix.

Le 5 décembre, les Vingt-quatre se réunirent pour trancher ce conflit. Ils se prononcèrent contre Bigot malgré la lettre royale, qui était cependant très explicite (20). Plusieurs même, et notamment un des pensionnaires, Le Tellier, et le procureur de la ville, Le Gouppil, étaient d'avis qu'on pouvait se passer tout à fait des gens du roi (21). Le Tellier faisait remarquer qu'à Paris, aux assemblées de la ville, il n'y avait que le prévôt et les échevins, et point de gens du roi.

ROLE DES PENSIONNAIRES AU CONSEIL DES VINGT-QUATRE ET AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES. — Le rôle des pensionnaires ne se borne pas à ces consultations. Ils assistent à toutes les délibérations du Conseil. Ils prennent part à l'élection des conseillers et des quarteniers, que les Vingt-quatre choisissent parmi les candidats désignés par les notables des quartiers. Ils participent aussi à l'élection des députés de la ville et du bailliage aux Etats de Normandie. Pendant la période qui nous occupe un pensionnaire fait toujours partie

(20) « Et mesmement qu'il assiste aux assemblées et conventions qui se font en l'hostel et maison de notre ville de Rouen. » Sur toute cette affaire, cf. A¹², f^os 447-448-450.

(21) Le Gouppil « n'a veu lettres ne escriptures qui dient que les advocats du roy y doibvent estre appellez et n'a veu ordonnance aucune..., et que l'en doit soustenir formellement que les officiers du roy n'y doyvent assister ». *Ibid*, f^o 450.

de la députation de la ville, avec le procureur et deux conseillers; et, lorsque les lettres de convocation des Etats omettent, volontairement ou non, de faire mention des pensionnaires, on note cela comme une « novalité » et l'on n'en tient aucun compte. Enfin, dans les députations envoyées au roi, il y a généralement un ou deux pensionnaires.

Ils se prononcent aussi, non sans courage parfois, contre les mesures fiscales ou législatives de la royauté, quand ils les estiment contraires aux droits ou aux intérêts de la ville et du pays, contre ces demandes d'argent, toujours renouvelées et sous toutes les formes, dons, avances, emprunts, jamais remboursés, réquisitions de poudre, canons et armes, et même, à la fin du règne, de la vaisselle d'or et d'argent des particuliers et des églises, toutes choses qui caractérisent la fiscalité de l'époque. Ils critiquent, d'autre part, certains moyens employés pour recouvrer ces taxes, leur répartition, parfois si singulière et si peu équitable; et il leur arrive de faire entendre des paroles très hardies pour l'époque.

Quelques exemples nous feront encore mieux connaître leur rôle. Le règne de François I^{er} est marqué, dès le début, par des « novalités », qui sont autant d'empiètements sur les privilèges de la ville et du pays : création d'offices nouveaux, de contrôleurs des aides, de visiteurs de laines, d'examineurs de témoins, d'assesseurs aux bailliages, évocations, levée des droits de francs fiefs et nouveaux acquêts. Ces novalités causent un grand mécontentement et l'opposition se manifeste très vivement. Les pensionnaires sont parmi les opposants les plus décidés. C'est bien leur opinion qu'exprime, le 3 mai 1516, lors d'une nomination de députés aux Etats de Normandie, Pierre Le Goupil, qui, trois ans plus tard, dans une élection triomphale, deviendra procureur de la ville.

« Et si a dit que l'on ne doit rien accorder, sinon en cessant toutes les novalitez, qui ont été mises sus à l'advènement à la couronne. » Et il est appuyé par deux autres pensionnaires, Briselet et Michel Le Fèvre (22).

Deux affaires surtout ont ému la ville et le pays dans les premières années du règne, celle des francs fiefs et nouveaux acquêts et celle des évocations. Plus tard, quand la guerre aura éclaté entre François I^{er} et Charles-Quint, ce sont les exigences fiscales de la royauté qui causeront à la ville de nouveaux embarras et de nouveaux soucis.

Francs fiefs et nouveaux acquêts. — Cette affaire dura près de quatre ans en ce qui concerne la ville, du mois de juin 1515 au mois d'avril 1519. Elle mit en mouvement le Conseil de ville, l'Eglise, la Noblesse, le Parlement et les Etats de Normandie (23). Elle avait débuté en juin 1515 par l'envoi d'une commission et de commissaires royaux « pour cueillir en tout le pays de Normandie le droit de francs fiefs et nouveaux acquêts... comme nous avons été advertiz que plusieurs gens d'église, communautés et aultres de mainmorte tiennent plusieurs fiefs, héritages et possessions sans qu'ils leur aient été admortiz, aussi que plusieurs personnes non nobles tiennent plusieurs fiefs nobles » (24).

(22) A¹¹, f^o 27.

(23) Le droit de francs fiefs et nouveaux acquêts était un droit levé à intervalles irréguliers, tous les quinze ou vingt ans, sur les bourgeois ou les gens d'église, acquéreurs de fiefs nobles. Il s'élevait à une année de revenu. On comprend l'intérêt qu'avaient les acquéreurs, anciens ou nouveaux, à s'en faire exempter. M. Prentout a étudié cette affaire, en ce qui concerne les Etats de Normandie, et il en a donné un historique très complet. Cf. *Les Etats provinciaux de Normandie*, I, pp. 272-275.

(24) Il y a une copie de cette commission aux Archives municipales de Rouen, carton 5, 8. Elle porte au verso cette mention : minute d'appellation pour les francs fiefz.

C'est dans une des nombreuses séances consacrées à cette affaire, le 24 mars 1517, que nous trouvons, pour la première fois, le nom de Bauquemare. Son opinion est intéressante. Il fait remarquer, et, sur ce point, il reviendra souvent, que si l'on parle de composition, « il ne faut pas prendre des denyers sur le povre, ains sur les églises et autres, ainsi qu'il seroit pour le myeulx » (25).

Cette affaire allait donner lieu à une manœuvre habile, mais égoïste, des Rouennais. Le 5 juin 1517, les conseillers modernes, réunis avec les pensionnaires, et probablement, sur l'avis de ces derniers, décidaient de se séparer du pays et de faire une démarche isolée auprès des commissaires en s'appuyant sur le privilège spécial de la ville en matière de francs fiefs (26). Mais l'exécution en fut différée quelque temps encore.

Quelques jours plus tard, le 12 juin, dans une assemblée de l'Hôtel de ville qui comprenait des députés du pays, le lieutenant du bailli du Cotentin, le bailli d'Aumale, le doyen d'Andely, le pensionnaire Le Gouppil invoquait contre les commissaires le cas de *grief apparent*. « A dit que touchant la ville il y a grief apparent et qu'il leur est requis que leur plaisir fût entériner les privilèges de ladite ville, ce qu'ils ont

(25) A¹¹, f^os 88-91.

(26) A¹¹, f^os 100 et *seq.* Le lieutenant Daré s'étant retiré, les conseillers restèrent seuls avec les pensionnaires. « Et après par M^{es} Jehan Guérin, Jehan Lamy, Pierre Gouppil, Jourdain Leconte, Nicolas de Quiévremont et Mathieu Deschamps, pencionnaires de lad. ville, Robert Deschamps, Guillaume Auber, Jehan Guérin et Robert Cordier, conseillers, feust trouvé que l'on se devoit retirer devers les commissaires desdits francs fiefs et leur dire qu'ils ont veu le privilège par lequel la ville en est exempte et que leur plaisir soyt de leur aider à le garder. »

refusé qui est *grief apparent*. » Le 14 juin il leur reprochait d'avoir usé d'*affiches confuses*; et il faisait remarquer que le roi prenait en ce pays plusieurs droitures qu'il ne prend en autre pays, comme la garde des enfants soubz-âgé, les forfai-tures, droit de varesc et aultres droitures, et que, en ceste cause, jamais lesdits francz fiefs ne furent cueilliz » (27).

Le 5 août, trois jours après la première entrée du roi à Rouen, les Vingt-quatre se ralliant à l'avis des conseillers, décidaient, à la presque unanimité, de faire une démarche particulière auprès du roi. Le Gouppil qui personnellement n'était pas très partisan de cette mesure, eut un rôle de premier plan à ce moment. Député de la ville à la Convention des Etats, tenue à Rouen le 22 août, il insistait encore pour que l'on demandât l'annulation de la commission des francs fiefs, « l'abattement » des prévôts des maréchaux et le maintien à Rouen de la Pierre de marbre. Il fit partie, avec Artur Fillon, le sire de Clères, deux conseillers, Legras et Lelieur, et le procureur de la ville, de la députation envoyée au roi. Après avoir suivi la cour à Louviers et à Gaillon, ils le virent à Evreux. C'est là, qu'au dire de Fillon, François I^{er} aurait pleuré à l'énumération des services que lui avaient fait la ville et le pays. Ils n'en rapportèrent cependant qu'un délai de trois mois pour la levée du droit de franc fief. Fillon et Gouppil retournèrent encore auprès du roi à Argentan, mais sans rien obtenir de plus pour les francs fiefs (28).

(27) A¹¹, f^{os} 102-103.

(28) A¹¹, f^{os} 119, 126, 137. L'entrée du roi avait eu lieu le 2 août 1517; cf. *ibid.*, f^{os} 115-119. Le récit de l'entrevue d'Evreux est fait par Fillon le 20 octobre, f^{os} 137-138. Il a été en grande partie reproduit par de Beaurepaire, *Inventaire som-*

L'affaire, après avoir traîné toute l'année 1518, reprit au début de 1519. Les commissaires voulaient forcer la ville à reconnaître leur compétence « nonobstant les privilèges et quoique la matière fût pendante au Parlement ». Le 24 janvier, au Conseil des Vingt-quatre, Bauquemare prend le premier la parole : il faut, dit-il, repousser les prétentions des commissaires et évoquer l'affaire au Grand Conseil. « Le roi aura souvenir des grans biens et services qui lui ont esté faiz par la ville. » Lamy et Gouppil parlent dans le même sens ; mais ce dernier est toujours d'avis « de se mettre avec le pays ». Le 30, Bauquemare déclarait au contraire, que malgré les reproches qu'on lui adressait, la ville aurait tort de se joindre au pays parce qu'elle avait un privilège formel, qui la tenait quitte des francs fiefs, et que, si on se joignait au pays, « ce serait une périlleuse ouverture et fort dangereuse » (29).

Dix jours plus tard, le 8 février, la rupture était consommée. Fillon avait fait une nouvelle démarche auprès des commissaires avec les délégués des bailliages et leur avait offert de composer pour 15.000 l. Il vint demander aux conseillers de ville s'ils voulaient se joindre à eux et prendre leur part de cette composition. Ceux-ci réunirent les Vingt-

maire, p. 117, col. 2. A Argentan, ils obtinrent l'expédition des lettres du huitième sur le vin, au lieu du quatrième, mais pour cinq ans seulement et moyennant le paiement d'une somme annuelle de 14.000 l. *Ibid.*, f^{os} 137-138. Artur Fillon, orateur très goûté à l'époque, était curé de Saint-Maclou et chanoine ; il fut plus tard évêque de Senlis. Aux États de Normandie d'octobre 1519, il prononça des paroles hardies, qui furent l'objet d'une dénonciation de la part d'un des commissaires royaux. Le Veneur, évêque de Lisieux, et qui donnèrent lieu à une enquête curieuse qui a été conservée.

(29) A¹¹, f^{os} 197-199.

quatre qui furent unanimes à refuser leur appui et leur contribution. Bauquemare s'était encore signalé parmi les plus hostiles à la demande de Fillon. Les autres pensionnaires, Lamy, Guérin, Monfaut, Le Gouppil, Briselet, tout en admettant que l'on fit quelques concessions au pays (30), estimaient eux aussi qu'on devait, en toutes choses, garder le privilège et en réserver le bénéfice aux bourgeois de Rouen sans y comprendre les églises, communautés, non nobles et autres résidant en la ville.

La municipalité profita de la demande d'un don de 10.000 l. par le roi, le 9 mars, pour faire reconnaître et expédier son privilège. Une députation, composée de deux conseillers, Jehan Le Roux et Jacques Le Lieur, et d'un pensionnaire, Le Gouppil, fut reçue par le roi à Saint-Germain et en rapporta le 12 avril les lettres longtemps attendues de l'exemption des francs fiefs (31).

Evocations. — Un des principaux motifs de plaintes au début du règne, ce sont les évocations des procès du pays au Grand Conseil, contrairement à la Charte normande. Parmi ces évocations, celles qui concernaient les affaires maritimes intéressaient particulièrement les Rouennais. En 1516, le roi avait évoqué au Grand Conseil une affaire de lettre de marque et de prises maritimes qui était pendante à la Table de marbre, devant le lieutenant Jehan Lamy.

Le 22 octobre, dans une assemblée des Vingt-quatre et

(30) Ils admettaient qu'on aidât le pays, « jusqu'à 2.000 l., proposait Guérin, mais à prendre sur ceux qui ne sont compris aux privilèges de la ville ».

(31) Cf. les séances du 28 mars et du 12 avril 1519, A^u, f^os 206 et 213. Les lettres furent lues à l'assemblée; mais elles ne sont pas reproduites dans le registre des Délibérations.

des notables, Briselet combattit énergiquement cette évocation. « Qui obéiroit au mandement ce seroit contre les droits et privilèges du pays, et que l'on debvroit assembler les bailliages pour qu'ils fissent quelque chose, et que le procureur du roi et du pays en doit abvertir la Cour afin qu'ilz y tiennent la main. » L'avis est adopté; mais il survient de nouvelles complications. Lamy, qui s'était rendu à Amboise, y est arrêté, pour répondre à l'arrestation à Rouen de deux huissiers du Grand Conseil, venus pour évoquer l'affaire. Lamy demanda l'appui de la ville. On décida d'envoyer au roi des « gens vertueux » pour solliciter la délivrance de Lamy et le renvoi du procès à la Table de marbre. La députation, qui comprenait un pensionnaire, Quiévremont, vit le roi à Amboise, le 6 décembre, et obtint satisfaction sur les deux points (32).

La solde des mille hommes de pied. — La ville, en 1521, s'était engagée à lever et à solder mille hommes de pied,

(32) A¹¹, f^{os} 68-74. Favé, qui avait été député auprès du roi avec un autre chanoine Roger Payen, le conseiller Le Cordier et un pensionnaire Quévremont, rendit compte de leur mission le 22 décembre. Ce Jehan Lamy, lieutenant général à la Table de Marbre, était probablement le même que le pensionnaire de ce nom : il n'y avait pas incompatibilité entre les deux fonctions. Le procès-verbal de la séance du 23 novembre contient un bon résumé de l'affaire : un certain Le Bailly avait obtenu de Louis XII une lettre de marque de 12.000 ducats, qui fut confirmée par François I^{er}. Il prit des navires à des marchands, qui se disaient de Nice et non d'Espagne. Le procès, entamé à Honfleur, vint en appel à la Pierre de marbre de Rouen. Mais Le Bailly obtint du chancelier une lettre d'évocation au Grand Conseil. Il y eut une affaire analogue en 1517 entre Guillaume de Bures, de Dieppe, et des Espagnols; elle fut évoquée devant des commissaires royaux. Favé et Quiévremont retournèrent auprès du roi et firent valoir de nouveau la Charte normande.

mais entendait les payer au moyen de nouveaux octrois. Le 12 mars 1522, on apprit que le roi demandait un prélèvement de 12 deniers par livre sur toutes les marchandises. Dans l'assemblée générale, qui réunissait avec les Vingt-quatre les députés du chapitre et des quartiers, Bauquemare critiqua vivement la demande du roi et sa forme insolite. « Qui voudroit accorder 12 deniers par livre, il faudroyt assembler gens des trois estatz et même ceulx de la Court, et qu'il est requis regarder à un mot qui est aux lettres, quy dit que, si ainsi est qu'il ne fust accordé, que le roi vous y pourrait contraindre, quy semble estrange.... A dit que quy l'accordera, ainsi qu'il est demandé par le roy en 12 deniers par livre, ce seroit la totale destruction de la ville. » Deux autres pensionnaires, Monfault et Combault, ne sont pas moins énergiques (33).

Le 1^{er} avril, le roi demande 18.000 l. à verser dans les quarante-huit heures aux commissaires des mille hommes pour la solde des Suisses d'Abbeville et des garnisons de Hesdin et de Théroouanne. Monfault veut qu'on réponde aux commissaires qu'on ne peut rien accorder et qu'on envoie au roi quelque bon personnage lui faire des remontrances; et, le lendemain, les six pensionnaires présents, Bauquemare, Briselet, Combault, Lamy, Le Tellier, Monfault, sont tous d'avis de ne pas bailler deniers (34).

(33) A¹², f^{os} 49 à 53. On peut citer aussi l'opinion du premier conseiller ancien, Robert Deschamps : « Ce qui a été accordé au roi fault tenir pourveu qu'il tienne sa promesse. »

(34) Monfault fut désigné pour faire partie de la députation avec Fillon, Daré et Caradas. Mais la mission, cette fois, était périlleuse. Ces trois derniers s'excusèrent sous divers prétextes, et Monfault en fit autant en invoquant sa santé, sa femme enceinte, sa mère âgée et malade, sa nièce « prête à marier »,

Cette affaire provoqua incidemment, le 2 mai, un conflit avec le chapitre. L'assemblée comprenait encore les Vingt-quatre, les gens d'église et les délégués des quartiers. Il s'agissait toujours des moyens de trouver l'argent pour solder les mille hommes, mais aussi d'avoir du blé; car la disette commençait à se faire sentir. Les députés au chapitre, le grand vicaire Dufay, les chanoines Masselin et Le Lieur, voulurent se retirer après avoir opiné sur la première question; le président leur enjoignit de rester sous peine de 50 l. d'amende. Dufay étant parti tout de même, on envoya un sergent à la cathédrale pour le ramener. Il y eut alors un vif incident entre Masselin et le procureur du roi au bailliage, Robert Langlois, qui avait dit « que ce serait chose estrange à ceulx de l'église, qui est la mère, reffuzer nourrir ses enfants ». Sur quoi Masselin lui déclara qu'il le tenait pour excommunié, injure dont Langlois demanda aussitôt réparation.

Les pensionnaires, quand vint leur tour de parole, réclamèrent des mesures de rigueur contre Dufay, dont le départ avait été la cause de l'incident. Monfault veut que, dès demain, on l'ajourne pour entendre les conclusions que prendront contre lui le procureur du roi et celui de la ville; et Bauquemare, que, dès demain, on saisisse ses biens et qu'on les vende pour payer l'amende. Il propose même de faire ajourner l'archevêque pour savoir s'il avoue les paroles de son vicaire.

Au mois de mai, nouvelle exigence de la royauté. Le roi

et autres charges de famille. Il voulait en tout cas que Fillon l'accompagnât et que la ville lui fournît des chevaux pour lui et son homme. Il finit par partir avec Fillon. Séance du mardi 5 avril avant Pâques 1522. A¹², f^{os} 67-68.

enjoint aux habitants des villes de se pourvoir de sel pour un an en le payant d'avance dans le délai d'un mois. La ville souffrait de la disette et du défaut de commerce. L'opposition fut de nouveau très vive à la séance du 23 mai; et parmi les opposants on retrouve les pensionnaires, en particulier Bauquemare : « L'on y doibt mettre contredit à tout son pouvoir... et myeulx vouldroit que aucuns gens riches prinssent du sel pour subvenir à l'affaire que d'y contraindre le commun. » « Quelque contrainte que l'en y peut faire, dit Monfault, il est comme impossible que le peuple y peut fournir et que il est requis mettre opposition. » Combault veut qu'on considère le temps présent, « et que la ville, pour le jourdhuy n'est pas si popullée comme elle a esté, et y a beaucoup de maisons à louer, qui est une grande pitié et povrecté. » (35)

Je citerai encore un exemple de l'attitude et du rôle des pensionnaires : je l'emprunte aux dernières années du règne. Nous sommes en 1544. La guerre a recommencé depuis deux ans. Au mois de juin, Charles-Quint envahit la Champagne. Après l'héroïque résistance de Saint-Dizier, du 8 juillet au 17 août, il marche sur Paris en descendant la Marne par Vitry, Epernay, Château-Thierry. Ses coureurs

(35) Séances des 23 et 24 mai 1522. A¹², f^{os} 96-97 et 97-101. Les gens du roi n'étaient pas moins opposés à cette mesure. « Caradas a dit qu'il est requis ayder et subvenir au roy; mais considéré le temps qui pour le présent est et que l'en ne peut avoir du pain à manger, luy semble estrange contraindre ung chaenn à prendre ledit sel. » Un conseiller ancien, Robert Deschamps, va plus loin encore : « Il n'est à permectre ne souffrir et que l'en se doibt opposer formellement que lesd. lettres ne soient publiées et demander qu'il n'y soit obéi et en advertir le roy. »

arrivent à 20 lieues de la capitale; et François I^{er}, rentré en hâte le 10 septembre, signe, le 18, la paix de Crespy.

Rouen aussi, dès le mois de juin, a paru menacé. Le 7 juin, on avertit les Vingt-quatre que le roi d'Angleterre, Henri VIII, allié de Charles-Quint, va débarquer au Crotoy et mettre le siège devant la ville et on les invite à en préparer la défense (36). Or, elle n'a ni vivres, ni munitions, et ses fortifications sont en mauvais état. Elle souffre de la disette et de la peste; il y a beaucoup de pauvres qu'on ne sait comment nourrir. La détresse est grande dans toutes les classes. Personne, au dire d'un des pensionnaires, ni nobles, ni ecclésiastiques, ni bourgeois ne touche ses revenus; les marchands « ne font plus train de marchandises », et les artisans n'exercent plus leurs métiers.

Jamais il n'y eut tant d'assemblées, assemblées des Vingt-quatre, des Vingt-quatre et notables, assemblées générales. En juin et en juillet 1544, elles se succèdent presque tous les jours. Le rôle des pensionnaires grandit dans ces moments de crise. Leurs « opinions » se distinguent par leur hardiesse et, pour employer une expression moderne, par leur caractère démocratique. Ils réclament sans cesse la participation de tous, privilégiés et non privilégiés, nobles, chapitre, cours souveraines, aux charges de la ville, à l'entretien des pauvres, à la mise en état des fortifications (37). Ils flétrissent l'égoïsme des riches. « Il y a des riches qui ne donnent pas », dit le pensionnaire Vasselin, lors d'une contribution pour les pauvres. Ils font rejeter une offre insuffisante des conseillers aux Aides pour se faire exempter de la cotisation; car, selon

(36) A¹⁵, f^o 196 v^o. Le registre porte en marge : la ville menacée d'un siège par les Anglais.

(37) Deschamps et Vasselin, le 11 juin. A¹⁵, f^o 201; Deschamps et De la Haye, le 26 juin. *Ibid.*, f^o 204.

le mot d'un autre pensionnaire, Deschamps, « il n'est pas raisonnable descharger le riche pour charger le pauvre » (38).

Pour trouver l'argent nécessaire à la suppression de la Chambre des Comptes, érigée de nouveau en 1543, on avait, à l'exemple de Paris, voté une cotisation établie par paroisse et basée sur le revenu des maisons. L'enquête faite, sous le sceau du secret, par les quarteniers et quatre notables par quartier, donna lieu à beaucoup de difficultés et de récriminations; et il en rejaillit une grande impopularité sur les conseillers et les pensionnaires. Le 6 juin, dans une assemblée des Vingt-quatre et des seize des quartiers, Deschamps raconta qu'il y avait eu un grand désordre à l'issue de la messe paroissiale de Saint-Eloi. Certains paroissiens prétendaient s'exempter de la cotisation; mais il leur montra qu'ils souffriraient encore bien plus des aides que le roi voulait mettre sur les marchandises, si la somme n'était pas payée. A la même séance, un autre pensionnaire, Vasselin, se plaignit que la taxe de sa paroisse fût excessive : ses coparoissiens l'avaient mis à la porte de leur assemblée à cause de son titre de pensionnaire (39). Les conseillers de leur côté étaient aussi l'objet de menaces et d'injures.

Les pensionnaires n'en persistaient pas moins à demander le maintien de la cotisation de préférence à un emprunt ou à de nouveaux octrois : « Soulz ombre de menaces faites ou injures dites aux conseillers par les gens de la communaulté,

(38) A¹⁵, f^os 166 et 237. Cf. encore le 8 novembre, A¹⁵, f^o 250. « Jehan de la Haye a dit qu'il lui semble que la somme doit être levée sur les maisons, tant des propriétaires que des locatifs, en quoy seront compris les maisons abbatiales et canonicales. A dit que, sur les povres gens, il n'est point d'avis qu'il soit aucune chose prins. »

(39) A¹⁵, f^o 195.

l'en ne doit cesser en résolution. » (40) Leur attitude était d'autant plus méritoire qu'elle ne les exposait pas seulement à la mauvaise humeur des gens de leur paroisse; elle les exposait aussi aux rancunes et aux vengeances des privilégiés et notamment des conseillers au Parlement. Le 28 décembre, Deschamps, un de ceux qui avaient réclamé le plus énergiquement que les Cours souveraines prissent leur part des charges de la ville, se plaignit d'avoir été injurié au Parlement, et il s'excusa de ne pouvoir donner son avis dans une affaire où étaient en cause un conseiller au Parlement et un chanoine (41).

On peut conclure, de l'ensemble de cette étude, que les pensionnaires ont joué, au XVI^e siècle, un rôle important dans les affaires de la ville, qu'ils étaient un élément très vivant du Conseil des Vingt-quatre et qu'ils y apportaient un esprit d'indépendance et de franchise qui méritait d'être signalé.

(40) *Ibid.*, f^o 232 et suiv., assemblée du 27 juillet, opinion de Deschamps.

(41) Le 28 décembre 1544, A¹⁵, f^o 260. Il s'agissait de Croismare, conseiller au Parlement, et de Butot, chanoine, nommés trésoriers des pauvres et qui prétendaient s'exempter de cette charge.

APPENDICE

LISTE DES PENSIONNAIRES

Au 1^{er} janvier 1515.

Briselet, Nicolas, nommé pensionnaire le 28 octobre 1505, mentionné encore en mai 1525.

Guérin, Jehan, mentionné en 1506 et jusqu'au 3 juin 1517.

Lamy, Jehan, mentionné en 1505 et jusqu'au 24 novembre 1522.

Leconte, Jourdain, pensionnaire avant 1507, mentionné encore le 30 mars 1521.

Lefèvre, Michel, mentionné de 1515 au 2 janvier 1517.

Le Gouppil, Pierre, sieur du Parquet, nommé pensionnaire le 28 avril 1505, procureur de la ville du 4 août 1519 au 2 avril 1529, pensionnaire de nouveau jusqu'en 1541 (dernière mention le 30 septembre 1541).

Le Tellier, Jehan, nommé pensionnaire le 8 avril 1505, mort avant le 7 mai 1541.

Morieult, Martin, nommé pensionnaire le 21 décembre 1513, remplacé le 23 octobre 1515 par Mathieu Raoulin de Longpaon, qui devint conseiller au Parlement, et fut remplacé en 1517, probablement par Jehan de Bauquemare.

Au 1^{er} janvier 1525.

Bauquemare ou Baucquemare, Jehan de, sieur de Bourdeny, mentionné du 24 mars 1517 au 21 janvier 1533.

Briselet, Nicolas. Cf. *supra*.

Combault ou Gombault, Jehan, mentionné de 1520 au 21 janvier 1527.

Croismare, Robert de, mentionné du 14 février 1523 au 4 mai 1528.

Deschamps, Jehan, sieur du Réel, mentionné le 3 septembre 1523, mort avant le 24 octobre 1554, remplacé, à cette date, par Jacques Lhermitte.

Le Tellier, Jehan. Cf. *supra*.

Au 1^{er} janvier 1535.

Auber, Guillaume, mentionné le 4 janvier 1530.

Deschamps, Jehan, sieur du Réel. Cf. *supra*.

Le Gouppil, Pierre, sieur du Parquet. Cf. *supra*.

Le Tellier, Jehan. Cf. *supra*.

Tullon, mentionné le 2 décembre 1534, mort avant le 7 mai 1541 et remplacé, à cette date, par Jacques Bénard, ou Bernard, mort lui-même avant le 1^{er} mai 1544 et remplacé par Frédéric Godet.

Vasselin, Jehan, mentionné en juillet 1525, mort avant le 28 août 1554, date de la nomination de Michel Duperron.

Au 31 mars 1547.

(Mort de François I^{er}.)

Delahaye, Jean, sieur de Saint-Victor, mentionné dès 1540, mort avant le 27 septembre 1559, remplacé à cette date par Pierre Houel.

Deschamps, Jehan, sieur du Réel. Cf. *supra*.

Godet, Frédéric, sieur de Saint-Amand, nommé le 1^{er} mai 1544.

Legras, Robert, mort avant le 10 août 1557, remplacé, à cette date, par Mathieu Poulain, sieur du Bosc-Guillaume.

Le Tellier, Jehan, peut-être le fils de l'ancien pensionnaire du même nom. Il est mentionné le 28 février 1547; mort avant le 1^{er} décembre 1548 et remplacé, à cette date, par Romain Colombel.

Vasselín, Jehan. Cf. *supra*.

Au 10 juillet 1559.

(Mort de Henri II.)

Cadiot, Jacques, nommé le 31 août 1554 à la place de Colombel, qui s'est démis volontairement de sa charge.

Delahaye, Jean, sieur de Saint-Victor. Cf. *supra*.

Godet, Frédéric. Cf. *supra*.

Lhermitte, Jacques, nommé pensionnaire le 24 octobre 1554, procureur de la ville le 21 juin 1569 à la place de Nicole Gosselin.

Du Perron, Michel, nommé le 28 août 1554.

Poulain, Michel, nommé le 10 août 1557.

En 1563 (1).

Bigot, Emery, sieur de Thibermesnil, nommé le 1^{er} novembre 1562, à la place de Jacques Auber.

Brévedent, Jehan, nommé le 15 novembre 1562.

(1) Du 16 avril au 26 octobre 1562 Rouen a été au pouvoir des protestants. Plusieurs pensionnaires étaient protestants, en particulier Jacques Auber, qui fut remplacé par Emery Bigot. Il est probable que Brévedent et Le Brun ont remplacé aussi deux autres pensionnaires protestants.

Cadiot, Jacques, pensionnaire depuis le 31 août 1554. Cf. *supra*.

Le Brun, Jean-Baptiste, nommé le 11 novembre 1562, conseiller au Parlement avant le 28 juin 1569 et remplacé alors par Jehan Le Prévost, sieur de Toustainville.

Leconte, Jacques, pensionnaire à une date inconnue, cité le 15 novembre 1562 et mentionné encore le 21 juin 1569.

Lhermitte, Jacques. Cf. *supra*.

Gabriel Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.
 Le Brun, Jean-Baptiste, nommé le 11 novembre 1552, con-
 siller au Parlement le 28 août 1559 et transféré
 le 15 novembre 1561 et nommé procureur le 23 juin 1569.
 Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.
 Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.

En 1551 (1)

(M. de H. de H.)

Gabriel Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.
 Le Brun, Jean-Baptiste, nommé le 11 novembre 1552, con-
 siller au Parlement le 28 août 1559 et transféré
 le 15 novembre 1561 et nommé procureur le 23 juin 1569.
 Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.

Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.
 Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.

De Paris, Michel, nommé le 28 août 1554.

Poullain, Michel, nommé le 10 août 1551.

En 1551 (1)

Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.
 Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.

Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.

Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.
 Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.
 Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.
 Le Brun, Jacques, notaire à Paris le 24 août 1554.

LA RENAISSANCE DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE EN FRANCE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES (1)

PAR M. PIERRE CHIROL

(12 avril 1935)

POUR un architecte français, l'honneur est bien périlleux de venir exposer devant l'élite du public romain la renaissance de l'architecture religieuse en France aux XIX^e et XX^e siècles.

La majesté du Latran et des colonnes vaticanes peut, à bon droit, lui faire craindre de funestes comparaisons si, songeant au crépuscule chanté par Virgile, il redoute pour l'intérêt de son sujet les ombres agrandies qui s'allongent de ces illustres monuments.

Ces tentatives modernes seraient-elles vraiment les dernières lueurs de méprisables vibrations dans la pénombre glacée du scepticisme envahissant ?

Plusieurs générations l'ont vraiment affirmé et, qu'ils soient chrétiens ou incroyants, les intellectuels, depuis la Révolution française, se sont rencontrés, singulièrement unanimes sur ce point précis. L'architecture religieuse, anémiée en France depuis le XVI^e siècle, n'aurait cessé de glisser vers une atonie irrémédiable pour connaître, au temps des Expositions universelles, une paralysie voisine de l'anéantissement.

(1) Conférence donnée à Rome, au Lycée Chateaubriand, à l'occasion de l'Exposition d'Art sacré, en avril 1934.

Entre les âges de foi et l'ère du machinisme matérialiste, l'épuisement du génie chrétien serait fonction de la distance. Ces critiques n'en doutaient pas et, qu'à cet endroit, ils fussent affectés d'une désolation sans espoir ou gonflés de sarcasmes sataniques, les uns et les autres s'accordaient pour juger la pierre du sépulcre définitivement scellée sur le cadavre de l'Art religieux.

Les premières décades du XX^e siècle en ont appelé de ce jugement définitif. La vie religieuse, profonde, ne s'est point éteinte dans les tempêtes du XVI^e siècle et des esprits aussi subtils qu'informés ont pu, à l'ébahissement de certains, découvrir et glorifier l'humanisme dévot.

Des historiens éminents se sont loyalement demandés pourquoi la vigueur nouvelle, insufflée à l'Église universelle par la lutte contre l'hérésie, comment le travail, puis le triomphe de la Contre-Réforme n'auraient pas laissé de traces d'un aussi haut prix dans le domaine de l'iconographie et de l'architecture sacrée.

L'analyse, une fois de plus, en secouant la routine, a renoué les directives de la pensée. La Vérité a rendu les hommes plus libres.

Le bandeau est tombé des yeux qui ne voulaient point examiner si le siècle des Bourbons, aussi bâtisseur que le siècle de Saint Louis, si les temps concordataires, riches de tant d'initiatives chrétiennes, n'auraient point marqué dans le cycle de l'art chrétien.

Pour ma part, je le crois fermement.

Faut-il, avant d'arriver au XIX^e siècle, rappeler la suite harmonieuse de ces évolutions ?

L'art médiéval était épuisé, en France, au début du XVI^e siècle, et les chevauchées italiennes, s'additionnant à

d'autres causes économiques, accentuèrent devant les Français éblouis le rayonnement de la Renaissance.

L'art national en connut une fécondation nouvelle, dont les églises furent affectées avec quelque retard.

On se trouvait alors en pleines guerres de religion : les grands chantiers étaient en sommeil.

Le XVII^e siècle s'ouvrit, plus apaisé, alors que les heureux résultats de la Contre-Réforme avaient permis à la Papauté de reprendre sa marche conquérante. L'architecture elle-même connaissait un programme adapté aux besoins actuels. Nouvelles formes, programmes renouvelés, traduction lapidaire d'une mystique nécessaire, cela devait paraître et ce fut l'art baroque. Parti de Rome, au même titre que toutes ces disciplines, il a répandu, dans l'Europe entière, la majesté des frontons romains, les courbes hardies des volutes, la sveltesse noble, mesurée, d'impeccables colonnes.

Les tempéraments nationaux se sont conjugués avec ces courants. La France a intégré ces éléments, elle a même imprimé dans leur tumultueuse somptuosité son génie de l'ordre, son amour de l'équilibre et de la sobriété : mieux encore, elle n'a pas cessé de retrouver volontairement à tous les stades de ces siècles classiques la clarté des nefs et le jeu volontairement net des lignes ; une nostalgie de son passé médiéval apparaît toujours dans l'ossature et l'éclairage, même au XVIII^e siècle, deux cents ans après les premières importations de l'esthétique nouvelle. Constatations bien curieuses : Louis XIV, féru à tant de titres de modèles antiques, exigeait une ordonnance traditionnelle quasi nationale pour la chapelle du château de Versailles. A son palais, couronné d'une terrasse à balustres, il accolait une nef surmontée d'une haute toiture et repoussait le principe du dôme.

L'étude des auteurs didactiques est particulièrement précieuse à cet égard. Les efforts sont dirigés vers des recherches nouvelles d'où l'idée de pastiche est résolument écartée. On veut faire moderne, et non point installer le culte chrétien, avec une ingéniosité plus ou moins heureuse, dans un temple pseudo-antique.

Le grand effort architectural du XVIII^e siècle, l'église Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, prétend bien recevoir des Romains les directives les plus efficaces, mais Soufflot, son auteur, affirme expressément son désir d'y conserver le génie de l'ordre gothique.

Il entendait désigner par ces mots cette clarté des voûtes, cette ascension implacable des lignes dont toutes les modes étrangères n'avaient pu détacher les sensibilités septentrionales.

La fin du siècle, sous l'influence des découvertes pompéiennes connut, par réaction contre le style rocaille, un puritanisme excessif. Les manuels, toujours simplistes, l'ont catalogué sous le terme de style Louis XVI.

L'Art religieux n'y échappe point. A Paris, Saint-Philippe-du-Roule (1774) et Saint-Louis-d'Antin en peuvent témoigner. La tourmente révolutionnaire, l'éclat fulgurant de l'Empire, accentuèrent, sans l'avoir provoqué, cet académisme outrancier, dont témoignent les concours officiels, les réfections indispensables, enfin les créations de la Restauration, la Madeleine, retirée puis rendue au culte, Notre-Dame-de-Lorette (1833), Saint-Vincent-de-Paul, la Chapelle expiatoire, forment le prolongement officiel des églises de l'époque Louis XVI.

L'académisme triomphait, mais devenait exsangue. Son anémie, sans cesse accrue, répondait-elle au goût, aux aspirations de la foule?

Si les hauts fonctionnaires, les Membres de l'Institut et les héros à la Plutarque affectaient de réclamer seulement pour leur vie spirituelle la cuve baptismale et la messe d'inhumation, une morne colonnade embrumée sous un ciel gris pouvait, à la rigueur, leur suffire.... Mais les âmes désolées, les femmes du peuple, aspiraient à des sanctuaires moins dépouillés et leurs oraisons réclamaient un décor plus accueillant, où leur âme ne baignât pas dans l'atmosphère glacée d'un musée lapidaire.

Chateaubriand, dès 1801, le notait en termes exprès, devenus justement célèbres : « On aura beau construire des temples grecs, bien éclairés, bien élégants pour rassembler le bon peuple de Saint Louis, il regrettera toujours ces Notre-Dame de Paris et de Reims, ces basiliques toutes moussues et toutes pleines de l'âme de ses pères. »

Ce rythme sonore, détaché du *Génie du Christianisme*, exprime une notation profondément humaine; on a coutume d'en faire dater la réaction romantique, en faveur de l'architecture médiévale : mais celle-ci couvait depuis longtemps, latente en bien des esprits. Le mérite de l'enchanteur fut de traduire et d'exprimer magnifiquement un sentiment diffus, d'avoir su capter les vibrations de l'âme française, éparées et certaines.

Napoléon lui-même, tout à son décor impérial, pouvait décréter l'érection de colonnes et d'arcs de triomphe. Pour sa sépulture, il avait désigné, de son vivant, la vieille Abbaye de Saint-Denis, d'où l'art gothique avait rayonné sur l'Ile-de-France au temps des Capétiens.

Chateaubriand vécut assez longtemps pour assister à l'âpre lutte des classiques et des romantiques.

L'histoire littéraire a marqué la soirée d'*Hernani* comme un tournant définitif.

L'histoire de l'Art ne connaît point de date aussi célèbre ; mais ses combats ne furent pas moins acharnés.

Les campagnes de Victor Hugo et de Montalembert, fraternellement unis dans cette nouvelle croisade, finissent par l'emporter.

En 1837, la Commission des Monuments historiques est créée pour restaurer les débris d'un passé tenu en suspicion dans les sphères officielles. Leurs disciples ne s'en tiennent pas là. Le zèle des néophytes ne voulait rien laisser debout de la bastille académique, et, par delà l'art païen des siècles classiques, il prétendait s'abreuver désormais à la source sacrée du gothique. A leurs yeux, elle constituait la seule tradition possible, féconde en terre française.

Est-il nécessaire d'insister sur l'ingénuité, sur l'étroitesse de cette conception, et comment un escalier en gothique troubadour ne suffisait guère à insuffler aux bandeaux de l'*Odalisque*, chère à M. Ingres, l'éclat des vertus dont on salue la réalité chez Blanche de Castille ?

Le règne de Louis-Philippe vit grossir et s'épandre le torrent romantique : et, depuis lors, l'architecture religieuse connut en France une discipline nouvelle. Ce fut celle du néo-gothique. Elle dura jusque vers les années 1880. Sa faveur s'affirma dans les sphères officielles dès 1845, en marquant de son esthétique la nouvelle église de Paris, consacrée à sainte Clotilde, la Basilique de Bon-Secours et le portail de Saint-Ouen à Rouen, Saint-Nicolas de Nantes. Peu à peu elle pénétra la nation et, sous le Second Empire, les catholiques français, les séminaires mettaient dans le règne des pastiches toutes leurs complaisances. Il faut reconnaître

loyalement qu'aux premiers balbutiements dont nous sourions aujourd'hui avait succédé une science archéologique approfondie. Des formes on remontait à l'esprit et par une présomption de scientisme en matière d'art, on ne doutait point, après l'analyse des formules anciennes, d'aboutir fatalement à des synthèses dignes du moyen âge.

Ce travail, cet espoir se concrétisent dans le nom fameux de l'architecte Viollet-le-Duc.

Bien qu'il s'en soit défendu, ce grand architecte, par son influence, aboutit chez ses disciples et ses admirateurs à un fanatisme ultra-gothique aussi tyrannique parfois que l'académisme d'antan. Au nouveau Messie esthétique, l'Institut et les élèves des Beaux-Arts ne ménageaient pas leurs quolibets appliqués parfois au bon endroit : mais la faveur impériale y répondait en le confirmant dans une surintendance officieuse de toutes les restaurations religieuses. Elle livrait enfin les ruines de Pierrefonds à son extraordinaire talent de metteur en scène.

Sa mort, en 1879, apparut celle d'un chef d'école qui avait marqué, voire même violenté, son siècle — on le lui a reproché. Quelques-uns seulement n'y découvrent pas l'apothéose d'un « gothicisant », mais d'un rénovateur dont le rôle était à peine commencé.

Son étonnante habileté de dessinateur en fit, malgré lui peut-être, le vulgarisateur le plus effectif du pastiche et son œuvre constitue parfois l'arsenal des médiocres incapables d'en comprendre l'esprit ou de méditer avec profit toutes les suggestions originales éparses dans le texte. La vogue du faux gothique fut prodigieuse dans le monde religieux. Le commerce aperçut le filon pour l'exploiter et la statuaire, dite édifiante, s'en ressent encore trop aujourd'hui.

Un jugement équitable est délicat à porter sur Viollet-le-Duc, sur la portée positive ou néfaste de son influence. Peut-être est-il trop tôt pour prononcer avec impartialité, car ses théories, en tombant en poussière, ne laissent pas de mettre en évidence l'originalité de certaines vues singulièrement prophétiques et l'architecture, même la plus moderne, n'hésite pas à saluer en lui un ancêtre authentique.

Pourtant, à regarder ses rares églises entièrement neuves, telles Saint-Denis (1865), Saint-Gunier à Carcassonne (1851), on ne saurait deviner un novateur audacieux. Edifices sans accent, à l'échelle douteuse, elles n'affirment aucun tempérament vigoureux : fait humiliant pour un tel contempteur de doctrines classiques, elles ont l'allure, sous un masque pseudo-gothique, de productions hybrides, de conceptions timides, fleurant le poncif dans le détail, analogues de ce fait, sous un autre décor, aux dernières productions de l'âge académique.

Le Second Empire, très favorable à un certain catholicisme officiel dans sa politique intérieure, vit reconstruire nombre d'églises. Un gothique sans saveur et fleuri selon l'ampleur des crédits d'abord, des aumônes ensuite, s'épanouit parfois sans mesure, toujours sans véritable sensibilité artistique.

Mais tandis que la foule se délectait ainsi au jeu inlassablement renouvelé du pastiche, les artistes, sous l'influence de la tradition officielle, ne se laissaient entamer qu'à demi. Ils se convertissaient seulement à l'éclectisme et, à ce titre, cherchaient dans les formules flottantes de l'époque romane une solution de juste milieu où ils pussent introduire quelque personnalité. En 1853, voici la cathédrale de Marseille, noble conception où se retrouvent l'ampleur de thermes

romains, l'appareil coloré et les dômes de l'Orient, le porche géant flanqué de clochers, à la mode occidentale. Paris dédie une paroisse à la Sainte-Trinité en 1861 et Ballu, son architecte, y déploie toutes les grâces de la Renaissance en soulevant des critiques pour ses audaces modernes qui se résument dans l'emploi du parquet, la descente des voitures à couvert, l'éclairage au gaz.

A Montrouge, Vaudremer (1862) dresse l'église Saint-Pierre, à formule de basilique pisane, mais d'un si bel équilibre, d'une étude si poussée qu'elle a fait école et déclanche une première émancipation.

Bossan, enfin, inaugurerait dans le Sud-Est ses tentatives de Marseille, d'Oullins, de la Louvesc, qui devaient aboutir après sa mort à l'étonnante réalisation de Fourvières.

Mais c'était là un courant dérivé, des tentatives en marge de la formule officielle, et qui ne voulaient pas rompre en visière avec elle.

Lessus, associé de Viollet-le-Duc pour restaurer la Sainte-Chapelle, l'avait osé à Saint-Jean-Baptiste de Belleville. Sa mort à cinquante ans fut une grande perte pour l'art français. Son idée d'employer le métal visible dans une nef d'église devait revenir à une autre personnalité : Boltard, l'auteur de Saint-Augustin.

Fait piquant, il était personnage officiel et membre de l'Institut : choisi par la Ville de Paris, à cause de sa réussite des Halles centrales, réalisées en fer, il prétendait se servir du même matériau, parce que moderne, dans une église.

Les arcs de métal, demeurés apparents, conçus et décorés selon leur résistance utile, forment l'ossature des voûtes et du dôme. Le scandale était certain : il ne manqua pas

d'éclater, mais l'exemple était donné, il porta ses fruits et les conquêtes industrielles du XIX^e siècle prenaient possession du sanctuaire.

La grammaire du style en pouvait être choquée. Son crépuscule s'annonçait malgré le roman frelaté et le gothique de pacotille qui déferlaient de toutes parts.

Pourtant les grands pèlerinages ne s'y soumettaient point aveuglément : au même temps que Fourvières, création toute méridionale et conçue avec un abondant symbolisme, qui en fait la concrétion d'un traité mystique, le Sacré-Cœur de Montmartre, décrété en 1873, réunissait en 1875 une importante compétition dont aucun des projets primés n'était conçu selon le mode ogival.

Abadie l'emportait avec une composition romano-byzantine où les détails encore archéologiques ne sauraient dissimuler l'excellence et la nouveauté dans le parti adopté. C'était là le véritable aboutissement du courant officiel, Saint-Paul à Nîmes, la Cathédrale de Gap, Saint-Joseph à Paris, attaché au roman par défiance du gothique et de ses représentants, parfois bien provocants, mais Montmartre ouvrait une nouvelle voie, une dérivation vers l'art byzantin, vers la couleur et la fantaisie : une fois de plus dans l'Art français, l'Orient, ses coupes, ses plans centrés, la subordination des silhouettes aériennes à l'effet intérieur allaient dériver le courant vers de nouvelles solutions.

Ainsi, au pied de la basilique de Lourdes, bibelot gothique puérilement présenté dans un paysage d'après rochers, sans souci d'harmonie avec le génie du lieu, Hardy édifiait le Rosaire, très habile disposition de coupes et d'absides. Sainte-Clotilde de Reims l'affirmait plus encore en 1894. Le XIX^e siècle semblait finir au milieu de l'anarchie des

pastiches et nul ne songeait à souligner l'étrange réaction qui se révélait pourtant dans leur choix. Partie du XIII^e siècle, dénommé siècle d'or, on voyait la mode refluer vers le roman, remonter vers le byzantin et, dans cette marche rétrograde, rencontrer des époques de plus en plus propres à dégager la personnalité des artistes. Ceux-ci étouffaient visiblement dans la cangue des poncifs. Qui aurait l'audace de la briser et de reprendre la filiation de Saint-Augustin?

Ce fut cette fois un élève de Viollet-le-Duc, M. de Baudot, à Saint-Jean de Montmartre. De 1894 à 1904, il couvrit de six voûtes en béton apparent, avec épines visibles et minuscules, les nefs de sa nouvelle église.

Poutres et treillis s'entrecroisèrent avec rationalisme, les baies ne craignirent pas l'aspect industriel, le portail ignora les voussures fleuronées. De conception brutale, avec espaces libres dignes d'un garage, mais forte d'indéniables qualités et d'une courageuse franchise, l'œuvre étonna et posa le problème avec une belle audace. Elle eut le mérite d'obliger à la réflexion et de faire paraître supportables d'abord, désirables ensuite, les tentatives plus modernes, mais nettement nouvelles, pratiquement ingénieuses, qui ne devaient plus cesser.

Avant de clore la période concordataire de l'architecture religieuse en France, il importe, de toute équité, de souligner quelles entraves les constructeurs rencontraient sur leur chemin : d'étranges dispositions, purement administratives et, à première vue, sans rapport avec l'esthétique, contribuaient à les maintenir dans le maquis des formules périmées : créer une nouvelle paroisse ne se pouvait réaliser que par un démembrement des anciennes divisions traditionnelles. Il fallait donc, tant du côté du Gouvernement que des pouvoirs

ecclésiastiques, un accord où la patience, le tact et l'esprit d'apostolat connaissaient de rudes épreuves. Quelques formules décoratives plus ou moins apparentées à des chefs-d'œuvre indiscutés avaient la plus grande chance d'être agréées en suscitant le moins d'ennuis.

En outre, les terrains concédés répondaient fatalement aux dispositions en honneur depuis l'origine, au type de manuel, rêvé par les apôtres de l'unité de style. On eût dit une sourde conjuration pour maintenir l'art chrétien dans une stagnation où les adversaires de l'idée religieuse désignaient avec complaisance la pauvreté de plus en plus évidente de ses dogmes périmés.

La séparation des Eglises et de l'Etat, en 1906, avec son cortège de tracasseries, avec l'angoisse du lendemain, la pauvreté installée dans les presbytères, produisit un coup de fouet d'où une renaissance singulièrement vigoureuse allait jaillir.

En effet, l'Eglise perdait ses privilèges, mais rentrait dans le droit commun : elle devenait libre d'ouvrir tels lieux de culte qu'il lui convenait ; or, le terrain, propriété particulière, était payé de ses deniers : ses architectes ne devaient plus le gâcher sous prétexte de réaliser des plans à formule. Ces terrains étaient grevés souvent de servitudes, de mitoyennetés qui rendaient l'éclairage difficile : ils réclamaient un gardien à demeure et obligeaient ainsi à incorporer des services adventices. Bref, la nouveauté apparente des programmes, l'apparition des conditions oubliées depuis un siècle de quiétude concordataire forçaient les architectes à se retourner sur le mol oreiller de la tradition.

On doit à Julien Barbier d'avoir, le premier, abordé de front le problème, d'en avoir apporté une solution caracté-

ristique et nouvelle à Bécon-les-Bruyères. Au cours de sa carrière, déjà longue, il a noblement continué et se place aujourd'hui au premier rang de nos artistes religieux.

Les premières années de la Séparation n'ont pas connu de grandes entreprises, cela se conçoit. Mais sur les moindres tentatives un souffle nouveau passait. Brunet à Coulommiers, Navarre à Bolbec se montrent déjà hommes du XX^e siècle.

Mais les nouvelles générations — prêtres et laïques — ont surtout été frappées en 1912 par Saint-Louis de Vincennes, où Droz et Marrast ont adapté aux besoins modernes le plan central renouvelé de Byzance. Illuminée par une magnifique composition de Maurice Denis, cette nef aux arcs entrecroisés a fait école jusqu'en ces dernières années.

Les exemples cités sont voisins de Paris. Ils présentent l'annonce de cet effort magnifique, œuvre des Chapelles de Secours fondées par Mgr Fage pour venir en aide à la détresse de la banlieue. Elle répondait, en effort pratique, à la campagne idéaliste de Barrès sur la *Grande Pitié des Eglises de France*. Elle devait s'amplifier et devenir, sous l'impulsion ardente de S. E. le Cardinal Verdier, l'œuvre des nouvelles paroisses. Celles-ci devaient éclore après le cataclysme de la grande guerre qui, dans les régions dévastées, allait obliger à réparer ou surtout à réédifier entièrement plus de trois mille cinq cents paroisses.

Ce serait le cas d'évoquer la fièvre du XI^e siècle et la hâte du monde occidental à se revêtir de la robe blanche des églises.... Mais si toutes ne constituèrent pas un effort vers une tentative moderne, on ne saurait nier qu'en de nombreux cas les populations rurales, leur curé en tête, n'hésitèrent pas à demander un édifice d'allure nouvelle. J'en pus faire moi-même l'heureuse expérience.

Un fait renouvelé du passé put être également contrôlé. On a constaté en archéologie d'étranges rapprochements entre des éléments décoratifs d'aspects diversement archaïques greffés sur des monuments par ailleurs homogènes : et le fait trouvait son explication soit dans le respect de certaines traditions, soit même dans l'âge des sculpteurs ou le goût rétrograde de certaine clientèle. Nous avons revu ces phénomènes et, côte à côte, certaines communes ont accolé à l'antique sanctuaire des solutions nouvelles ou y ont introduit un décor moderne.

Les citer serait trop fastidieux : l'image parlera plus éloquemment.

Au contraire, dans la banlieue parisienne, les soixante églises du Cardinal Verdier ne connaissent pas, pour ainsi dire, le pastiche. Des architectes choisis parmi les plus réputés n'ont obéi qu'à leur conscience chrétienne et artistique, le plus souvent supérieurement harmonisées pour rechercher dans la limite des crédits la solution d'un problème ardu.

Auprès des maîtres Tournon, Barbier, Hulot, des jeunes comme Duthoit et Margerand répondent aux efforts de Don Bellot, si connu par sa virtuosité pour user de l'humble brique, tandis qu'au Raincy, les Frères Perret dressaient un nouveau manifeste du béton armé dans une intégrité audacieuse, absolue, qui soulevait des protestations et des admirations également exagérées.

Cette activité révèle une caractéristique profonde : la construction d'une église moderne n'apparaît plus comme un exercice d'école, suivant les règles d'un jeu savamment élaboré dans les livres didactiques ; on ne croit plus à l'excellence d'un pilier, fût-il de la cathédrale d'Amiens, à la beauté intrinsèque d'un portail, eût-il la majesté de Reims. On

recherche la commodité d'un plan répondant aux besoins liturgiques des fidèles, dont le premier vœu consiste à prendre la part la plus complète possible au sacrifice de la messe.

A ce point de vue, les directives pontificales du pape Pie X, et particulièrement ses décrets sur la Communion fréquente, pourraient bien avoir exercé une singulière influence sur l'architecture religieuse.

La difficulté des temps, expression noble dont la traduction pratique s'énonce la pénurie d'argent, n'a pas été sans constituer elle aussi un adjuvant aux recherches modernes.

Paradoxe, direz-vous, paradoxe consolateur inventé pour se montrer particulièrement réservé au moment de la quête. Je ne le crois pas, ayant trop souvent constaté dans certain pèlerinage les méfaits du luxe et la déplorable illusion d'honorer la vertu de renoncement héroïquement pratiquée par un débordement de dorures intempestives.

Au contraire, le resserrement des crédits obligera l'architecte à inspecter courageusement toutes les techniques, à extraire, parfois des plus humbles, quelque élément de beauté, à retrouver certains procédés, chers au haut moyen âge, quand la pierre était rare et les ouvriers malhabiles.

Les qualificatifs éblouissants dont on s'étonnait comme d'une puérité sous la plume de très vieux chroniqueurs, pourraient bien n'être pas si exagérés, à juger des effets prestigieux obtenus par les mortiers colorés, les incrustations, les simples oppositions des couleurs fondamentales.

A ce point de vue, les églises, nées de l'initiative du Cardinal Verdier, détermineront sans doute un courant artistique singulièrement efficace. Elles semblent, sous leurs formes nouvelles, l'aboutissement de l'effort du XIX^e siècle, auquel, pourtant, elles ne se rattachent guère, à première vue, car

elles réalisent l'étonnante demande formulée par Montalembert il y a bientôt un siècle : « Donnez-nous des églises moins riches, mais plus vastes et plus nombreuses, où règne cette noble simplicité qui est le premier apanage de notre art religieux et national et le premier besoin de notre situation actuelle. »

Le grand catholique, en écrivant ces lignes, rêvait certainement à quelque composition romantique, chargée de pinacles, diaprée de vitraux découpés en onduleux méandres, mais il était trop chrétien pour ne pas se rallier au courant où souffle volontairement l'Esprit, et il l'avait bien prouvé, pour ne pas finir par y applaudir.

Ces courants, nous les reconnaissons pour les avoir aperçus aux temps des grandes gestations de l'histoire et l'effort pénible, en apparence avorté du XIX^e siècle, annonce un renouveau d'une ampleur extraordinaire. L'époque carolingienne en présente une singulière préfiguration. Aussi, puisque l'honneur m'est échu d'en tracer l'esquisse dans cet établissement placé sous le signe de Chateaubriand, je ne saurais mieux terminer qu'en évoquant une fois encore cette gloire de nos lettres françaises et appliquer à l'architecture moderne l'expression si judicieuse qu'il écrivait dans ses *Etudes historiques* à propos du XII^e siècle politique : « Je crois que nous sommes parvenus au bord d'une grande espérance. »

MAUPASSANT A ÉTRETAT

Par M. ED. SPALIKOWSKI

Membre correspondant

(25 octobre 1935)

CETTE fois-là, j'avais voulu, profitant d'un court séjour à Etretat, rendre mes devoirs à deux ombres chères aux écrivains normands, à celles de M^{me} Laure de Maupassant et de son fils Guy.

On sait combien la petite plage encadrée de ses deux portes ouvertes aux vents du large, signalée par la curieuse aiguille, amers naturel que la vague n'a pu détruire et dont les falaises dominées par l'émouvant envol de Nungesser et Coli, unissent la Légende et l'Histoire en leurs flancs mystérieux, on sait, dis-je, combien celle-ci exerça son influence magique, non seulement sur l'homme qui, tout enfant, vagabondait par les rues et la grève sur les rocs et les barques, adoré des pêcheurs ses compagnons de jeux et ses maîtres de patois, mais aussi sur l'écrivain. Son œuvre n'abonde-t-elle pas en descriptions ou récits, études de mœurs concernant Etretat? On dresserait même une anthologie avec les extraits puisés dans ses contes, romans ou chroniques.

Maupassant, en effet, dont la première enfance s'écoula jusqu'à douze ans, tour à tour chez son grand-père à Fécamp, dans la villa des *Verguies*, ou au petit château de Bornambusc que possédait M. Harnois de Blangues, son oncle, connut à la fois les douceurs du home maternel et le plaisir de la

possession du logis que l'on dispose à son goût et qui fut la *Guillette*.

Sa mère avait été séduite par le charme du petit port que mit à la mode Alphonse Karr. D'autres y étaient venus, attirés par le pittoresque et l'originalité du décor, par cette crique où les *vireuses* hélaiement au cabestan les barques dont les pêcheurs ravaudaient entre deux marées leurs filets près des *caloges*. Celles-ci, vieux bateaux fatigués par leurs mille aventures, audaces et bravades sur les flots en folie, recouvertes d'un toit, soit de paille, soit de chaume, servaient de magasins, repaires de rats installés à demeure.

Ce tableau amusant et qui l'est encore, malgré les travaux entrepris pour consolider le perré, n'était pas sans impressionner l'hôte de la villa des *Verguies*.

Celle-ci se dissimule non loin de la mer, au bas de la route de Fécamp. Un jardinet de 30 ares, dessiné par M^{me} de Maupassant, déjà séparée à l'amiable de son mari, à cette époque, en constituait la seule dépendance.

Mais les arbres, les buissons et les fleurs en faisaient un paradis souriant, dont la vue retient encore le visiteur arrêté devant la grille. D'ailleurs, l'aspect rustique de la construction « longue, assez basse, peinte en blanc, avec les neuf fenêtres de sa façade s'ouvrant sur un balcon soutenu par des piliers disparaissant sous le chèvrefeuille, la vigne vierge et le jasmin » (1) complétait admirablement l'ensemble, d'autant que trois portes-fenêtres donnant sur le jardin en jetaient les parfums dans les vastes appartements.

Ces derniers renfermaient un riche mobilier ancien, entremêlé de bahuts provenant de l'abbaye de Fécamp et garnis

(1) G. NORMANDY, *Maupassant*.

de merveilleuses faïences de Rouen, collectionnées avec amour par les grands-parents.

Une légende, telle qu'il en court des dizaines dans nos villages, nées aux soirs d'hiver sous le vent de norois soufflant la peur dans l'âtre mugissant, errait autour de ce lieu dont on expliquait ainsi l'appellation :

Jadis, les lavandières avaient coutume de jouer du battoir près d'un bassin naturel, alimenté par un ruisseau venu du Grand-Val. Olive, châtelaine d'Etretat, ne dédaignait point, comme Nausicaa, les accompagner, trempant elle-même son linge, malgré son titre et sa noblesse, préludant ainsi au geste d'Arlette au ru de Falaise.

Un jour, un chef de pirates longeant la grève, aperçut le groupe pétulant et conçut le désir de s'emparer de la plus belle.

Une barque surgissant à l'improviste, vomissait déjà les ravisseurs, semant la panique parmi les jeunes filles. Olive, se voyant prise, fit le vœu d'élever une église, si elle échappait au danger. Aussitôt, se sentant soulevée comme sur des ailes, elle put regagner son manoir.

Or, l'endroit choisi pour l'accomplissement de sa promesse à Dieu était sous la domination du démon des *Verguies*. Dès que les premières pierres furent posées, les maçons les trouvèrent, le lendemain, transportées à l'entrée du hameau. Trois fois, ils tentèrent l'expérience, et trois fois se reproduisit le surprenant prodige.

Finalement, on se décida à édifier le sanctuaire à l'emplacement actuel, où l'arc roman, fléchissant harmonieusement la rigidité des blocs, affirme l'ancienneté des origines de la paroisse. Aussi, M^{me} de Maupassant conserva-t-elle le souvenir de la légende en baptisant sa demeure, villa des *Verguies*, dont le vocable est un diminutif de verger.

Sans doute, le diable a-t-il renoncé à ses droits de propriétaire, car ce carrefour verdoyant et paisible n'inspire aucun effroi, surtout à l'étranger ignorant les péripéties du drame lointain, dont le nom d'Olive donné au chalet voisin de l'entrée évoque seul la survivance.

Ici donc, dans la pénombre des cimes, la maison blanche cherche à entendre les voix jadis familières d'une femme gémissante et malade, d'un enfant turbulent, véritable « poulain échappé », au dire de sa mère, à moins qu'il ne fût retenu au second étage en étude avec l'abbé Aubourg, son précepteur. Elle se remémore les rentrées d'excursions où, de l'une d'elles, M^{me} de Maupassant, surprise avec son fils par la marée montante, ayant dû grimper sur la falaise, au prix de quels efforts, revint cheveux au vent et la robe en lambeaux.

Elle écoute le récit du jeune homme visitant en vacances un Anglais qui, dans sa villa, possède un singe en liberté. L'ayant invité à déjeuner, chaque fois que le lycéen veut boire, le singe lui pousse la tête contre son verre. Tout, d'ailleurs, n'était-il pas bizarre dans cette demeure, depuis les tableaux aux sujets macabres, jusqu'à cette main d'écorché « qui gardait sa peau séchée, ses muscles noirs mis à nu sur l'os, blanc comme de la neige, des traces de sang ancien ». La nouvelle publiée dans les *Contes du Jour et de la Nuit* en rappellera la vision, puisque cette main, devenue la propriété de l'écrivain, ne put être pendue, comme l'eût désiré ce dernier, au cordon de sonnette de son appartement parisien, de crainte d'éloigner de son seuil d'aimables visiteuses.

Elle sait, d'ailleurs, la douce maison, que les farces furent toujours du goût de Maupassant. Dans son salon même, n'a-t-on pas dressé un théâtre, dont notre regretté concitoyen,

le poète dramaturge Robert Pinchon, dit la Toque, est le régisseur, et elle rit encore du déguisement de l'éphèbe, se présentant sous le nom de M^{lle} de Valmont, à une vieille miss, qu'elle scandalise en lui confiant qu'elle n'a pour son service qu'un hussard et un cuirassier.

**

Mais le jeune bachelier complètement émancipé, échappé de la geôle de l'Institution d'Yvetot, puis du Lycée, et surtout de l'ergastule du Ministère, déjà mis en vedette par ses premiers succès littéraires, caresse un autre rêve qu'il va réaliser.

Une longue rue verdoyante et fleurie portant aujourd'hui le nom de l'auteur de *Boule de Suif*, débouche à l'un des carrefours les plus animés de la cité chère à Maurice Leblanc, qui y soigne son *Clos Lupin*, à l'orée de ce chemin même se perdant là-bas dans la campagne.

C'est le Grand-Val où Maupassant bâtit la demeure préférée. Sa mère lui ayant donné quelques centaines d'ares, il y bâtit *la Guillette* — le logis de Guy — à laquelle son possesseur avait songé donner le nom de la *Maison Tellier* ! Des conseillères bien avisées l'en détournèrent.

On reconnaît ici la nostalgie de tout provincial exilé à Paris qui ne peut se résigner à dire l'adieu définitif au coin de terre où il est né, où il a grandi et qui, au sein de la fournaise de la capitale, aspire à l'éden campagnard où il se retrouvera devant lui-même, dans le grand calme d'une atmosphère apaisée.

J'ai voulu revoir *la Guillette*, où m'a aimablement accueilli son occupant actuel, M. Mitchell, qui se fait le plus érudit des guides dans un dédale de souvenirs.

Deux dragons verts en faïence, dressés sur les piliers en briques, en indiquent l'entrée, gardiens de la barrière où se lit discrètement le nom de l'ermitage. Celui-ci est au bout de l'allée de grands arbres, sous lesquels Maupassant se plaisait à méditer, l'inspiration ne lui venant qu'en marchant.

Au coin du jardin plein de corbeilles épanouies et de fraîcheur, apparaît le chalet à étage, flanqué de deux ailes reliées par un balcon de bois formant terrasse. Le crépi jaune des murs et l'ocre des tuiles ont pâli, mais on s'étonne de ne pas entendre les aboiements des chiens de chasse, de ne pas recevoir les caresses de l'épagneul Paff, de ne pas mettre en fuite la chatte Piroli.

L'aspect des lieux a peu changé, me dit-on, et François Tassart, le valet de chambre fidèle et dévoué auquel nous devons de si curieux et émouvants *Mémoires* sur son maître, retrouverait avec plaisir tous les aîtres connus. Il chercherait sa caloge posée sur des supports de briques, entourée de troènes, servant de salle de bains et même de chambre, puisque c'est là qu'il couchait, bien qu'il n'en revint pas qu'on pût « employer les vieux bateaux pour en faire des habitations ».

Une autre partie du terrain plantée de pommiers formait « le clos normand ». Des poissons rouges apportés du Japon, paraît-il, glissaient dans un bassin creusé à une grande profondeur.

Près de là, Maupassant cultivait des fraises et les cueillait lui-même. Un jeu de boules laissait prévoir le tennis plus moderne. Plus loin, enfin, une basse-cour où l'écrivain s'amusaît au manège des poules et d'un superbe coq, ainsi qu'aux ébats de canards de Barbarie.

Depuis la mort du romancier, qui, après avoir ardemment

désiré et chéri cette propriété, avait eu l'intention de la vendre, en 1889, à la Municipalité, pour en faire un jardin public, celle-ci passa aux mains de M. Desfossés, éditeur de la *Cote financière* bien connue, puis fut achetée par M. Coutan pour échoir finalement à M. Mitchell, qui s'est constitué le zélé conservateur non seulement des lieux, mais aussi des objets négligés par le commissaire-priseur.

On s'étonnera sans doute de ce désintéressement de Maupassant pour cette retraite dont il recherchait la solitude, et dont la vue, lorsqu'il venait à pied des Ifs, avant l'installation de la voie ferrée, lui faisait battre le cœur, et dire à François : « C'est ma maison, comme je l'aime ! »

C'est qu'à cette période douloureuse de sa vie, Maupassant, tourmenté par le besoin d'errances, tournait ses regards vers d'autres horizons, comme s'il eût voulu capter le bonheur partout où il croyait l'atteindre, bonheur s'obstinant à le fuir à mesure que se déroulait la chaîne plus lourde des ans et que s'appesantissait sur sa tête le poids de l'hérédité maternelle aggravé par des excès de tous genres.

Tour à tour Paris, Cannes et la Côte d'Azur, l'Italie, la Sicile, l'Auvergne et l'Algérie lui avaient offert leurs images et leurs mirages. Un besoin de lumière et de soleil l'incitait désormais à la conquête de grèves inondées de rayons, aux visites de sources où les nymphes des ondes magiques distribuent la santé. Sans cesse, il entendait l'appel des rives lointaines où, dans le poudrolement d'or des heures chaudes, renaît l'espérance d'un renouveau de jeunesse.

Déjà, le yacht *Bel-Ami* avait, par le charme ensorcelant du grand calme de la pleine mer, et toujours prêt à partir aux caprices du maître vers les terres brûlantes, fait honte à la maison du pays des frissons.

Car le conteur souffrait maintenant constamment du froid, tisonnant la bûche dans l'âtre, même au cœur de juillet.

Sans doute, à peine avait-il goûté aux caresses des lieux étrangers, qu'un instinct secret le ramenait aux galets de la Manche, faisant rouvrir son salon, pour s'étourdir, oublier, même au prix de réceptions aussi fastueuses que fatigantes, ou moyennant ces exhibitions grotesques, telle que celle du *Crime de Montparnasse*, scène de Grand Guignol se terminant par une farce grossière dont furent victimes les spectateurs, copieusement arrosés par des pompiers d'opérette.

Lui qui proclamait que rien n'était plus vivifiant que la mer pour stimuler l'inspiration, il se déclarait maintenant incapable de rien imaginer à Etretat et délaissait la plume pour les pincettes.

Seule, la chasse le passionnait encore. Je suis allé jusqu'au manoir de Bornambusc, perdu dans les champs, aux abords de Goderville, où vit dans l'auréole de ses quatre-vingts ans passés son cousin germain M. Germer Harnois de Blangues, à qui je dois quelques détails sur la jeunesse de son parent qu'il n'a jamais quitté, même aux jours pénibles de la maison de santé de Passy. Le vieillard encore droit et vert, reclus dans ce château blanc à étage sur sablière, prolongé d'une aile, où il me reçoit dans la vaste pièce où se réunissaient les chasseurs, me semble un fantôme, évoquant dans la pénombre de la pièce qui n'a pas subi les lois du progrès, avec son mobilier vétuste, sa suspension au plafond, dans son cadre archaïque, tout un passé lointain.

Il m'était apparu déjà tout à l'heure, dans ce parc demi abandonné, comme l'un de ces personnages d'autrefois, dont le sourire se serait effacé avec le recul des ans, et qui, pour ne pas gêner l'évolution en marche avec l'auto, le téléphone

et l'électricité, se serait écarté dans cette plaine mélancolique, où seuls des fils de Nemrod viendraient le découvrir.

Car c'est ici, en effet, que paraissait Maupassant pour l'ouverture des hostilités contre le gibier à poil et à plume, chaque première quinzaine de septembre. Pendant ce temps, l'écrivain lâchait complètement livres et manuscrits, mais quelle moisson d'observations ne remportait-il pas, plus lourde que le butin de son carnier bourré cependant !

Puis en revenant à Etretat, n'avait-il pas contracté des sortes de devoirs de voisinage envers M^{me} Le Comte du Nouy, propriétaire de la *Bicoque*, qui, ne l'ayant guère quitté durant ses séjours à la mer, a voulu dormir non loin de lui au cimetière Montparnasse. Ne lui faisait-elle point la lecture, lorsqu'il souffrait de ses yeux, de cette souffrance qui effrayait Flaubert, ou de ses migraines présageant les troubles les plus graves ?

Le besoin de solitude le poussait aussi en pleine campagne, où il découvrait, un jour, Courbet qui « avec un couteau de cuisine, collait des plaques de couleur blanche sur une grande toile nue » pour ébaucher le tableau de *la Vague* ; une autre fois, il saluait Claude Monet, vêtu en paysan, ou se laissait entraîner, au retour, par un astronome amateur, M. Louis, au sommet des falaises, lorsqu'il n'en descendait pas pour examiner un coquillage, ou assister à une incinération nocturne d'un prince hindou qui vint mourir aux Roches-Blanches, et dont la cérémonie lui inspira les lignes austères de la nouvelle *le Bûcher*, recueillie dans le volume *Clair de Lune*.

*
**

Tous ces souvenirs m'étaient revenus à l'esprit, en pénétrant dans la première pièce de *la Guillette*, quelque peu assombrie par le balcon qui la surmonte.

Et voici le cabinet de travail encore orné de ses tissus tendus au plafond, des peintures de Le Poittevin sur les panneaux des portes, et sur les murs, de tapisseries aux monstres d'Orient grimaçants. Ici, la cheminée rouge et or, de style sino-boudhique, et les cabinets gothiques qui l'encadrent. Cette statue de bois rapportée d'Angleterre prenait aux yeux de Maupassant une valeur considérable, tout ce qu'il achetait lui paraissant authentique. En réalité, cette pièce semble plutôt d'origine flamande.

Dans l'escalier, les photographies de sites méditerranéens, jaunies dans leurs grands cadres, acquises au cours des voyages de l'errant inassouvi, n'ont pas changé de place.

A l'étage, la chambre à coucher du maître, exigüe et transformée en studio par M^{lle} Mitchell, correspondante du *New-York Herald*. On a laissé au plafond la petite courtine simulant un baldaquin et les nattes de Chine garnissant la muraille autour du lit disparu. A côté, une modeste armoire comme on en trouve dans les villas du littoral, meuble plus utilitaire qu'artistique.

Mais en ouvrant la fenêtre donnant sur le balcon, la féerie du jardin reparaît, telle que l'admirait l'enfant de la mer.

Un sentiment de mélancolie saisit cependant le visiteur, malgré le soleil qui dore le feuillage, fait éclater en l'accentuant la pourpre des corolles.

N'est-ce pas là que Maupassant connut des jours de vrai bonheur, les seuls peut-être de sa vie de fièvre, d'angoisse et de désillusion ?

N'est-ce pas là qu'il espérait échapper au démon de la folie, qu'il redoutait instinctivement, en se plongeant en plein labeur ?

**

Car Maupassant ne se livrait pas ici seulement au plaisir. Il travaillait ferme, au contraire, trop peut-être, ne perdant jamais de vue son œuvre. Il serait même intéressant de dresser la liste des productions nées sous le toit du Grand-Val, entre deux fêtes ou réceptions mondaines, dans le silence alternant avec les rires bruyants des visiteurs.

Aujourd'hui, malgré ses attraits de chalet campagnard, *la Guillette*, drapée dans un manteau de recueillement, n'attire plus sur elle l'attention des voisins comme jadis. La villa des *Violettes* dont le jardin trace la limite de séparation, ne s'indigne plus des cris d'antan. A peine ceux plus naïfs des enfants, lâchés au square public, à quelques mètres de là, parviennent-ils affaiblis au seuil du logis de sagesse, ne troublant guère le calme du Grand-Val où s'en vont les autocars fuyant le pays des falaises à jour.

**

Qui sait si, renonçant à tous ces plaisirs malsains, à ces réunions au lendemain desquelles Maupassant se retrouvait plus déprimé, plus sombre, descendant, chaque fois un nouvel échelon vers la déchéance, qui sait si, fuyant Paris pour demeurer aux lieux où s'écoula son enfance vagabonde et joyeuse, il n'aurait pas évité la cruelle étreinte de la démence?

Qui sait si notre terre normande n'eût pas accompli le miracle de le sauver, ou tout au moins de calmer ce cerveau surmené dont on pouvait attendre encore d'autres chefs-d'œuvre?

Quelques fervents admirateurs songent à acquérir les *Verguies*, les destinant à un Musée Maupassant.

Le projet est dans les cœurs; demain, il sera sans doute réalisé. C'est le vœu que je formulerai. Bien des souvenirs rejoindraient ainsi la « chère maison », ainsi que l'appelait le jeune Guy aux aurores des jours qui le ramenaient vers la mer. Ils rappelleraient, avec la période heureuse d'une existence agitée, ce que furent les débuts de l'homme qui laisse une œuvre que les ans ont à peine ternie.

Pourquoi seulement l'écrivain lui-même ne s'est-il pas endormi, chargé de lustres autant que de gloire, dans le cimetière voisin de la maison maternelle modestement effacée derrière l'éventail de ses grands arbres?

Il y eût reposé dans sa patrie, de ce bon sommeil des laboureurs d'écume, des pêcheurs au parler traînant comme leurs filets, qui furent ses compagnons de jeux, et des rôdeurs de falaise ses amis, qu'il avait tant aimés et qu'il n'aurait jamais dû quitter.

LA MAÎTRISE SAINT-EVODE DE ROUEN

(1881-1935)

Par M. HENRI BEAUCAMP

(8 novembre 1935)

L'HISTOIRE de la Maîtrise de Rouen a été écrite, depuis ses origines jusqu'en 1891, par MM. les abbés A. Colette, aumônier au Lycée Corneille, et A. Bourdon, maître de chapelle de la Primatiale, de 1881 à 1911.

Les quarante dernières années de la Maîtrise sont, je crois, assez riches en résultats heureux — particulièrement du point de vue musical — pour mériter qu'on en fasse l'historique.

Le dernier chapitre de *l'Histoire de la Maîtrise de Rouen*, écrit par M. le chanoine Bourdon, va de 1881 à 1891.

Dans ce chapitre, l'auteur ne fait que citer certaines modifications apportées, certains projets élaborés ainsi que les appuis et encouragements qu'il reçut des deux cardinaux Mgr de Bonnechose et Mgr Thomas.

Mais le rôle personnel qu'il remplit dès son arrivée à la Maîtrise, en octobre 1881, est trop important pour être passé sous silence. C'est pourquoi il me semble juste de reprendre *l'Histoire de la Maîtrise* à cette date même et d'entrer dans des détails qui mettront en évidence, une fois de plus, la haute valeur et les mérites de l'éminent Maître de Chapelle de la Cathédrale.

Avec lui va commencer pour la Maîtrise une ère vraiment glorieuse.

DE 1881 A 1911

Lorsque M. l'abbé Bourdon en prit la direction, en 1881, la Maîtrise était installée dans un immeuble de la Cour d'Albane.

On y accédait par la porte voûtée de la rue des Quatre-Vents.

La Cour d'Albane servait alors de lieu de récréation, où les enfants prenaient leurs ébats plusieurs fois par jour; de là, quelques marches donnaient accès à une petite cour carrée fermée au fond et sur les côtés par les locaux de la Maîtrise et devant par un mur sur lequel courait la vigne vierge. En face, la Cathédrale dressait ses hautes fenêtres ogivales, ses contreforts et ses tours.

Le bâtiment comprenait au rez-de-chaussée : réfectoire, cuisine, parloir; au premier étage : bureau et chambre du Directeur, étude où se faisaient les classes, les répétitions de chant et dans laquelle on aménagea sept petites cases pour six pianos et un harmonium; au deuxième étage : dortoirs et chambres de professeur.

C'est dans ces pièces que se déroulait la vie quotidienne des vingt-quatre élèves de la Maîtrise. Peu confortables par leur exigüité, elles restaient cependant attachantes par la beauté que donnait à ce cadre le voisinage de la Cathédrale et de ses dépendances, et ceux qui y vécurent leurs plus jeunes années ne s'en souviennent pas aujourd'hui sans une pointe d'émotion.

Ces vieux murs ont disparu et font place à un jardin qui laisse à découvert et permet d'embrasser d'un coup d'œil le côté septentrional de la Cathédrale.

Malgré les améliorations successives apportées depuis près

de quarante ans, le matériel de la Maîtrise laissait encore beaucoup à désirer : la literie, la lingerie, les instruments étaient insuffisants ou en mauvais état.

M. l'abbé Bourdon obtint de Mgr de Bonnechose les ressources nécessaires pour remédier à cette pénurie. En même temps, il chercha à augmenter le nombre des élèves, et de vingt-quatre en porta progressivement le nombre à quarante.

Cet accroissement du nombre des élèves nécessita l'agrandissement des locaux. Un second dortoir fut aménagé dans les anciens appartements des chanoines (au-dessus de la belle Salle d'Albane actuelle) et la bibliothèque musicale fut installée dans une salle au premier étage de la tour Saint-Romain qui servit désormais de salle de répétition. Progrès modestes, sans doute, mais qui permirent d'attendre mieux.

Le Cardinal de Bonnechose étant mort le 28 octobre 1883, la Maîtrise trouva en son successeur Mgr Thomas un puissant bienfaiteur.

L'éminent prélat sut immédiatement apprécier les qualités de M. l'abbé Bourdon et lui accorda la plus grande confiance. Durant les dix années de son pontificat il encouragea tous ses efforts et lui facilita la réalisation de ses projets.

Dès 1885, il songea à donner à la Maîtrise des locaux plus dignes de sa réputation grandissante et plus aptes à abriter le nombre croissant de ses élèves.

L'ancienne Officialité fut choisie pour devenir la nouvelle Maîtrise, mais ce n'est que plusieurs années plus tard que ce projet put être mis à exécution.

En même temps qu'il pourvut à l'amélioration matérielle de la Maîtrise, M. l'abbé Bourdon organisa sur un plan nouveau les études primaires.

Cette institution a toujours été, et est encore aujourd'hui

un établissement primaire (il est vrai que quelques élèves dont le nombre d'ailleurs a tendance à augmenter, commencent leurs études secondaires qu'ils mènent ordinairement jusqu'à la classe de 4^e). Jusqu'ici l'enseignement primaire était assuré par des séminaristes qui partaient pour le ministère aussitôt ordonnés prêtres; l'instabilité des maîtres était préjudiciable aux études.

M. l'abbé Bourdon obtint de Mgr Thomas l'autorisation de faire appel aux Frères des Ecoles chrétiennes et trouva dans ceux-ci de précieux et dévoués auxiliaires.

Tout d'abord, jusqu'en 1894, les enfants sont conduits à certaines heures de la journée à l'école des Frères de la rue de la Chaîne pour y suivre les cours; mais ce système ne va pas sans inconvénients pour la discipline, et que de temps perdu en allées et venues!

En 1894, deux classes spacieuses sont aménagées dans une partie de l'ancienne Ecole de Théologie (au-dessous du Trésor actuel) et Mgr Thomas obtient que deux Frères viennent eux-mêmes chaque jour à la Maîtrise instruire les enfants.

Dans l'autre partie de cette salle est installé le vestiaire de chœur d'où les « enfants aubés » se rendent aux offices par l'élégant escalier de pierre, chef-d'œuvre du XV^e siècle.

Du point de vue musical, la Maîtrise de 1881 pouvait donner satisfaction au nouveau directeur et faire naître en lui de belles espérances d'avenir.

Si le nombre des élèves n'était que de vingt-quatre, tous ou presque tous chantaient et leurs voix formées avec soin étaient douées d'un volume suffisant pour la Cathédrale (ces enfants étaient âgés environ de dix à quinze ans).

De plus, les abbés Bluet et Dausbourg en avaient fait d'excellents lecteurs; chaque jour, de 2 heures à 4 heures, il y avait classe de chant et de solfège.

« Le *Solfège d'Italie*, nous dit l'un de leurs anciens élèves (1), n'avait plus de secrets pour nous. »

Outre les faux-bourçons de la *Messe* de Vervoitte et des *Vêpres* de l'abbé Bluet, le programme des dimanches et fêtes comprenait des œuvres de Vittoria, Palestrina, O. de Lassus, Mozart, Haydn, et autres pièces manuscrites qui se trouvent dans la bibliothèque de la Maîtrise.

En 1861, le Cardinal de Bonnechose avait permis que l'on célébrât, comme aux siècles passés, la fête de Sainte-Cécile à la Cathédrale, la Maîtrise chanta les *Kyrie* et *Gloria* de la *Messe* en MI bémol de Haydn, le *Credo*, *Sanctus* et *Agnus* de la *Messe impériale* du même auteur. A partir de 1873, chaque année, une messe avec orchestre était exécutée dans le chœur : on y entendit la *Messe du Sacre* de Cherubini, la *Messe impériale* de Haydn, la *Messe* d'Ambroise Thomas, la *Messe* en SOL de Weber, la *Symphonie pastorale* de Beethoven, la *Marche des Pèlerins d'Harold en Italie* de Berlioz, la *Symphonie écossaise* de Mendelssohn, etc....

De plus, à la « Messe rouge », dite salle des Pas-Perdus, par le doyen du Chapitre en présence de Mgr l'Archevêque, à la rentrée de la Cour, la Maîtrise se faisait entendre accompagnée par un petit orchestre. Cette exécution était particulièrement soignée (2).

Après Aloys Klein neveu, M. l'abbé Bourdon trouva en

(1) M. E. Ledru.

(2) Cette messe fut supprimée en 1884.

M. E. Ledru un excellent collaborateur pour l'enseignement de la musique.

Elève de la Maîtrise de 1864 à 1868, M. E. Ledru étudia le piano, l'orgue et l'harmonie avec Aloys Klein. Nommé organiste de chœur en 1872 et professeur de piano à la Maîtrise en 1874, il prit la succession de son maître au grand orgue de la Cathédrale en 1881, quand celui-ci partit pour l'Immaculée-Conception d'Elbeuf, où Cavallé-Coll venait de construire un de ses beaux instruments.

M. l'abbé Bourdon lui confia le cours de plain-chant qu'il avait fondé pour la formation des chantres de la ville, cours qui n'a duré que quelques années.

En 1904, M. Ledru se démit de ses fonctions à la Cathédrale et abandonna définitivement la carrière musicale où il avait fait apprécier ses qualités professionnelles (1).

Ayant en main tous les éléments de réussite, M. l'abbé Bourdon donna à la Maîtrise un nouveau règlement où il s'ingénia à laisser aux études primaires, secondaires et musicales la plus large place possible en les adaptant aux diverses fonctions que les élèves devaient remplir aux offices de la Cathédrale.

Voici quelques détails de ce règlement tel qu'il fut établi en 1882.

« L'enseignement de la Maîtrise comprend : l'instruction religieuse, la musique, les diverses branches de l'enseignement primaire : l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, etc., etc., et (sur la demande des parents ou sur le

(1) Il fut remplacé comme professeur à la Maîtrise par M. H. Beaucamp, ancien élève de la Maîtrise et organiste à l'église Saint-Sever.

choix du Directeur pour les élèves qui dénotent des aptitudes particulières aux études) l'enseignement secondaire : langue latine, etc....

« NOTA. — L'enseignement de la musique comprend : le chant, le solfège, le piano, l'orgue, l'harmonie. Le chant et le solfège sont obligatoires pour tous les élèves; quant aux autres parties de cet enseignement, on n'y admet que les élèves chez lesquels on constate une aptitude et une application suffisantes.

« Le prix de la pension est de 450 francs, payables par trimestres et à l'avance. (Le trimestre est indivisible.)

« Une redevance de 3 francs par trimestre est ajoutée au prix de la pension annuelle pour les fournitures de bureau (papier, plumes, encre, etc., etc.).

« Le costume d'uniforme adopté dans l'établissement est de rigueur pour tous les élèves.

« Un congé est accordé le premier mercredi de chaque mois (en carême, le jeudi). On ne garde point à la Maison les élèves qui demeurent à Rouen ou dans la banlieue.

« Les vacances ont lieu : 1° en janvier, 6 jours; 2° à Pâques, onze jours; 3° du 15 août aux premiers jours d'octobre.

«

« Les enfants admis à la Maîtrise sont destinés au service du chœur. Cette destination implique l'obligation pour eux d'assister aux offices pendant les vacances (ne sont dispensés absolument de cette obligation que les enfants dont les parents demeurent hors de Rouen et de la banlieue).

« Aux grandes vacances les enfants pourront être quelquefois dispensés de l'assistance aux offices moyennant une permission demandée par les parents.

« »

(Suit la liste des objets nécessaires aux élèves à leur entrée dans la Maison.)

Le Cardinal Thomas aimait les arts. Il comprit que la Maîtrise, dont il favorisait le développement, constituait pour les offices de la Cathédrale un précieux attrait artistique et pouvait contribuer largement à leur donner le faste et la splendeur qu'il rêvait.

Il ne négligea aucune occasion de la mettre en valeur; sous son impulsion s'ouvrit alors une ère de magnifiques auditions musicales.

« On entendit ainsi à l'Archevêché, en 1885, à l'occasion des fêtes en l'honneur de Pierre Corneille et de Cavelier de la Salle, la *Méditation* de Ch. Lenepveu; à la Cathédrale, en 1886, l'Oratorio de *Jeanne d'Arc*, du même auteur, sur un poème de Paul Allard (Ch. Lenepveu dirigeait ces deux œuvres); en 1887, *Mors et Vita* (Gounod lui-même était au pupitre); en 1888, *Rédemption*, de Gounod, dirigé par Saint-Saëns remplaçant l'auteur malade. » (1)

Pour ces auditions, M. l'abbé Bourdon avait recruté de nombreux choristes et instrumentistes qui, répondant avec enthousiasme à son appel, vinrent renforcer les voix de la Maîtrise.

« En 1889, pour le service de la Croix-Rouge, l'abbé Bourdon avait projeté de faire exécuter d'importants fragments du *Requiem* de Berlioz. Il comptait sur le concours des musiques militaires de la Place. Tout était prêt lorsque, quelques jours avant la cérémonie, on le prévint que ce concours lui ferait défaut....

(1) H. BEAUCAMP, *l'Œuvre du Chanoine Bourdon*, page 8.

Les distributions des Prix de la Maîtrise n'étaient-elles pas aussi de véritables manifestations musicales? En 1888, dans la Salle des Etats, on exécuta *le Déluge* de Saint-Saëns; à défaut d'orchestre, l'auteur était au piano; l'abbé Bourdon dirigeait; et pendant de nombreuses années l'élite de la cité, clergé et civils, répondit à l'appel du Directeur de la Maîtrise, à la fin de l'année scolaire, pour venir entendre quelque œuvre célèbre : *l'Enfance du Christ* de Berlioz, des fragments d'*Elie* de Mendelssohn, *la Lyre et la Harpe* de Saint-Saëns, etc....

Ces grandioses manifestations attirèrent sur le distingué maître de chapelle (et sur la Maîtrise elle-même) l'estime et l'admiration non seulement du public rouennais, mais encore du public musical parisien : Gounod, Saint-Saëns, Lenepveu, Guilmant, Widor (1).

La renommée que la Maîtrise acquit alors facilita le recrutement des élèves. Les parents savaient que leurs enfants y trouveraient avec l'enseignement de la musique de solides études primaires et une sérieuse éducation chrétienne; aussi, chaque année, avant le départ pour les vacances, un certain nombre d'enfants étaient-ils toujours inscrits dans l'attente de places libres pour la prochaine rentrée.

La mort de Mgr Thomas, le 9 mars 1894, priva la Maîtrise d'un soutien ferme, d'un admirateur délicat et d'un généreux bienfaiteur.

Heureusement, son successeur, Mgr Sourrieu, continuant la tradition de ses éminents prédécesseurs, tint à parfaire leur œuvre.

(1) H. BEAUCAMP, *l'Œuvre du Chanoine Bourdon*, *passim*.

Grâce à lui put être réalisé le projet d'aménagement de nouveaux locaux conçu par le Cardinal Thomas.

Le plan établi par M. l'abbé Bourdon fut accepté et les travaux confiés à MM. Sauvageot et Gosselin, architectes, commencèrent en 1897.

Rien ne fut négligé pour donner à ces locaux tout le confort nécessaire. Les dépenses que nécessita leur construction furent couvertes en partie par Mgr Sourrieu (52.000 fr.), par l'Etat (10.000 francs), par un don de M. Lormier, président du Conseil de Fabrique (50.000 francs), en exécution des intentions de M^{lle} Trouplin, et par un don de M. le chanoine Lesourd (5.000 francs).

Les travaux furent activement menés et en octobre 1898 l'ancienne Officialité, transformée et rajeunie, put donner asile aux quarante enfants de la Maîtrise.

Quelle joie ils éprouvèrent à cette première entrée dans ce qu'on appelait la « Nouvelle Maîtrise » ! Ce ne sont plus ni l'étroit réfectoire du vieux bâtiment de la Cour d'Albane, ni les dortoirs quelque peu délabrés, trop chauds l'été, et si froids l'hiver que l'on cassait la glace dans les cuvettes. Maintenant, c'est dans une vaste pièce au rez-de-chaussée que l'on vient prendre les repas, et un blanc dortoir, spacieux et largement aéré, s'ouvre le soir aux élèves pensionnaires.

Le chauffage est assuré dans toutes les pièces par un calorifère et dans la cour de récréation des arbres sont plantés qui l'été couvrent de leur ombre siestes et jeux.

La « Nouvelle Maîtrise » ne doit rien envier à « l'Ancienne » pour la beauté et le pittoresque du cadre. De quelque côté que se tourne le regard, c'est toujours quelque chef-d'œuvre qu'il découvre :

« L'orgueil des hauts clochers, la candeur des ogives, la

somptuosité des larges perspectives » (1) ou avec la riche ornementation de la Cour des Libraires :

Le peuple en chasuble et rochet
Des saints de pierre (1).

Peut-on trouver en un cadre plus merveilleux une ambiance plus favorable à la formation du goût et à l'éclosion de sentiments artistiques dans l'âme de jeunes élèves dont beaucoup embrasseront la carrière musicale et deviendront organistes, pianistes, voire compositeurs et chefs d'orchestre!

La bénédiction, par le Cardinal Sourrieu, de la Maîtrise Saint-Evode — c'est le nom de la Maîtrise actuelle — eut lieu le 28 décembre 1898.

La cérémonie fut grandiose et revêtit, comme il convenait, un caractère très artistique. Elle se déroula devant un public composé de membres du clergé, d'amis de la Maîtrise et de parents des élèves.

En voici le programme détaillé :

PARTIE LITURGIQUE

1. Procession de la Cathédrale à la Maîtrise pour accompagner Son Eminence le Cardinal :
Antienne *Sacerdos* et psaume *Benedictus*.
2. Après que Son Eminence aura pris séance à son trône :
Antienne à Saint Evode : *Amarit cum Dominus*.
Repons : *O Sidus pontificale*.
3. Compliment de M. le Directeur.
4. Réponse de Son Eminence.
5. Immédiatement avant la bénédiction des nouveaux bâtiments, chant du *Pater noster* suivant le rite mozarabe.
Bénédiction de Mgr le Cardinal.

(1) Abbé H. BOURGEOIS, *Notre Cathédrale*.

PARTIE MUSICALE

6. VI^e Béatitude : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur »
(extraite des *Béatitudes* de C. Franck).
7. *La Chanson des Maîtrisiens*.
8. Retour au Palais archiépiscopal au chant du *Te Deum*.

A midi, un déjeuner, présidé par le Cardinal Sourrieu, fut servi dans le réfectoire de la Maîtrise.

Les années qui suivirent s'écoulèrent dans la tranquillité et le bien-être, indispensables à la bonne marche et à l'épanouissement de toute institution.

A cette époque, la Maîtrise recevait de la Fabrique 6.100 francs, du Conseil général 2.500 francs, et de l'Archevêque 6.000 francs. Des dons s'y ajoutèrent qui permirent, çà et là, des améliorations et des embellissements. En 1900, M. Lormier, à l'instigation du chanoine Barré, intendant, donna 8.000 francs pour la construction d'une marquise et d'un préau.

Un nuage cependant vint jeter une ombre dans cette période prospère : la loi de 1901 sur les Congrégations, en chassant les Frères des Ecoles chrétiennes, priva la Maîtrise de leur précieuse collaboration. Pour assurer l'enseignement primaire on dut désormais faire appel à des professeurs laïques, hommes et femmes. Leur instabilité parfois et la difficulté de leur recrutement furent dans la suite une cause de sérieux soucis. Rendons hommage cependant à ceux et à celles qui, avec des capacités professionnelles et un dévouement dignes de tous les éloges, ont accepté et acceptent encore d'accomplir cette tâche difficile et souvent ingrate.

Puis vint, en 1905, la Séparation des Eglises et de l'Etat. Que va devenir la Maîtrise? Subira-t-elle le sort de

Mgr Fuzet, obligé de quitter le palais archiépiscopal? La Fabrique et l'Archevêché, frustrés par la loi de Séparation d'une partie de leurs revenus, diminuent très sensiblement leur subvention annuelle et le Conseil général supprime les 2.500 francs, dont le versement jusqu'à cette date n'était dû qu'à l'honneur qu'il voulait faire à la mémoire de Boieldieu, ancien élève de la Maîtrise.

Il faut trouver des ressources ailleurs. M. l'abbé Bourdon pourvoit à tout : local pour s'installer de nouveau, si besoin est, et moyens d'obtenir l'argent nécessaire pour équilibrer le budget.

Heureusement, la Maîtrise ne fut pas inquiétée. Son caractère artistique, le but avant tout musical auquel elle tend, la sympathie qu'elle compte dans tous les milieux contribuèrent sans doute à la mettre à l'abri de l'orage.

M. l'abbé Bourdon fonda alors l'Association Saint-Evode, dont le but est de grouper autour de l'Institution amis et admirateurs qui lui apporteront l'appoint de leurs cotisations.

Il lance un appel aux « fervents de l'art musical, aux habitués des cérémonies de la Cathédrale, aux paroissiens de Notre-Dame, tous amis des chers petits Maîtrisiens » et reçoit trois cent cinquante adhésions.

Par l'Association sont alors « recouverts près des trois quarts des ressources dont la Maîtrise, victime des circonstances, s'était vue privée au détriment de son organisation essentielle ».

Après la mort de Mgr Sourrieu, en 1899, la Maîtrise ne reçut pas de Mgr Fuzet l'appui et les encouragements que lui prodiguèrent les archevêques de Rouen depuis la Révolution. Ce prélat n'aimait pas la musique et il fallut la ténacité aussi

énergique que respectueuse de M. l'abbé Bourdon pour lui faire comprendre la nécessité du maintien de certaines traditions à la Cathédrale.

Préférant — peut-être — laisser aux offices un caractère plus liturgique, il supprima en 1900 l'orchestre qui se faisait entendre chaque année à la messe de Pâques. En revanche, quelques années plus tard, sous l'heureuse influence de Mgr Prudent, de M. le chanoine Lesergeant, archiprêtre, et de M. le chanoine Picard, il n'hésita pas à renouer la tradition des grandes solennités musicales auxquelles Mgr Thomas avait donné tant d'éclat.

La fête de Jeanne d'Arc en 1909, 1912, 1913, et le Millénaire normand en 1911 lui en fournirent l'occasion.

L'*Oratorio de Jeanne d'Arc* de Lenepveu, le *Requiem* de Fauré (pour l'inauguration du monument au Cardinal Thomas), la *Messe solennelle en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc* de M. l'abbé Bourdon, l'*oratorio la Grande Libératrice* de R. Chanoine-Davranches, l'*oratorio Jeanne d'Arc* de Paul Paray y furent exécutés par les Sociétés de la ville : l'Accord parfait, la Gamme, la Cécilia, Mélodia ; par la Maîtrise Saint-Evode et un nombreux orchestre symphonique.

L'audition de 1911 fut la dernière manifestation musicale préparée par M. l'abbé Bourdon. Nommé au mois d'octobre suivant chanoine de la Métropole (il était chanoine honoraire depuis 1889) et supérieur de la Maîtrise, il passa le bâton de maître de chapelle à M. l'abbé Bénard. M. l'abbé Bourgeois prit alors la direction de la Maîtrise.

Le rôle actif de M. le chanoine Bourdon est fini. Les lignes qui précèdent démontrent suffisamment l'importance de

l'œuvre matérielle accomplie par lui depuis 1881. Son œuvre artistique n'est pas moins grande.

Outre la préparation des auditions dont nous avons parlé plus haut, il augmenta le répertoire d'un nombre considérable d'œuvres nouvelles et de ses propres compositions. Ses cantiques, motets et offertoires; ses *Tantum* et ses *Marches* pour deux orgues, trompettes et trombones, et plusieurs autres morceaux de caractère différent, brillent par la variété et la distinction des idées musicales et par une richesse d'inspiration que n'altèrent pas quelques faiblesses de « métier ».

La vénération et l'affection de ceux qui étaient et avaient été ses élèves, comme aussi les succès de certains maîtrisiens dans la carrière musicale furent certes sa plus belle récompense. Il n'en chercha pas d'autres, quoiqu'il eût bien mérité de voir le ruban rouge fleurir sa boutonnière.

Nous mentionnerons plus loin les anciens élèves de la Maîtrise, lauréats du Conservatoire national de Musique; hâtons-nous de rappeler ici le nom de Paul Paray, qui obtint en 1911 le premier Grand Prix de Rome et dont le magnifique succès combla de joie et de fierté ses anciens maîtres et la Maîtrise tout entière.

M. Bourdon fut reçu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen le 25 mai 1886. Son discours de réception, où il fit l'historique et l'apologie de l'oratorio, ceux qu'il prononça dans la suite en diverses circonstances et l'*Histoire de la Maîtrise de Rouen* qu'il écrivit en collaboration avec M. l'abbé Collette dénotent une plume habile au service d'une profonde culture intellectuelle.

En 1885, avec M. l'abbé Collette, — qui pendant de longues années le soutint de son amitié quasi fraternelle et de ses judicieux conseils, — avec MM. Charles Collette,

E. Ledru, Aloys et André Klein, E. Fleury, organiste à Bonsecours, il avait fondé l'Association des Anciens Elèves de la Maîtrise et avait rêvé de voir un orgue s'élever dans la salle de cette Association. Trois devis de 14.000 francs, 18.000 francs et 22.000 francs furent présentés par Cavaillé-Coll. Ce projet, hélas! ne put être réalisé.

Nombreux furent les artistes et les musiciens qui reçurent à la Maîtrise l'hospitalité la plus accueillante.

Certains ne furent que les hôtes d'un jour, d'autres lui gardent encore une fidèle sympathie. Parmi eux, il nous plaît de saluer respectueusement Mgr Moissenet, prélat de Sa Sainteté, l'éminent directeur de la Maîtrise de Dijon, et son frère, M. le chanoine Joseph Moissenet.

Chargés en 1895 par Mgr l'Evêque de Dijon de fonder une Maîtrise pour sa Cathédrale, ces deux prêtres vinrent à la Maîtrise de Rouen en observer l'organisation et le fonctionnement. M. l'abbé Joseph Moissenet travailla le piano, l'orgue et l'harmonie avec M. J. Hælling, alors professeur dans cette Institution.

Ceux qui les connurent pendant le séjour qu'ils firent à plusieurs reprises dans notre ville gardent très vivaces le souvenir de leur délicatesse et de leur franche cordialité.

Pour mener à bien sa tâche, M. le chanoine Bourdon eut la bonne fortune d'avoir à ses côtés deux collaborateurs particulièrement dévoués : M. l'abbé H. Bourgeois et M. J. Hælling.

Entré comme élève à la Maîtrise en 1882, M. H. Bourgeois en sortit en 1887 pour aller au Petit-Séminaire; il y revint comme professeur en 1893.

A cette époque deux maîtres ecclésiastiques se partageaient

la discipline, l'économat et l'enseignement secondaire. Peu de temps après, M. l'abbé Bourgeois assura seul cette tâche très lourde, trop lourde même pour un seul homme.

Pendant dix-huit années, il fut le bras droit de M. l'abbé Bourdon, dont il réalisa les idées qu'il compléta d'ailleurs de ses initiatives personnelles; on lui doit en grande partie l'organisation de la Maîtrise Saint-Evode.

Il donna aux fêtes de cette Institution : la fête patronale, la Première Communion, un caractère familial particulier, artistique et touchant à la fois. Les promenades pour la fête du Directeur et les distractions de toutes sortes organisées par lui étaient pleines d'entrain et d'imprévus amusants.

Ecrivain spirituel et délicat, il rima de délicieuses poésies et publia une série de *Contes normands* en prose, et *Notre Cathédrale*, poème en trois parties, qu'il dédia « à tous les Maîtres, à tous les Elèves, passés ou présents, de la Maîtrise Saint-Evode..., en mémoire d'un commun amour : la Cathédrale ».

M. J. Hælling, lui, est né à Thann, en Alsace, en 1869. Sa famille émigra après la guerre de 1870 et vint s'installer à Rouen. Mis par ses parents à la Maîtrise dès son plus jeune âge, il put y développer ses dons précoces pour la musique.

Il étudia d'abord le piano, l'orgue et l'harmonie avec M. E. Ledru et travailla ensuite avec Guilmant.

Nommé second professeur de musique à la Maîtrise et organiste de chœur à la Cathédrale en 1887, il devint titulaire du grand orgue en 1904.

A la tête de la « Gamme », société chorale fondée par lui en 1900, il fit apprécier une énergique direction et une belle conscience artistique.

Ce fut alors une série de brillantes auditions préparées minutieusement et impeccablement exécutées dans lesquelles il réunissait le plus souvent sous sa baguette avec les choristes de la « Gamme » ceux de la Maîtrise Saint-Evode et un orchestre composé d'amateurs et de professionnels.

Parmi les chefs-d'œuvre donnés citons : *Saül* de Hændel; *Alceste* et *Iphygénie en Aulide* de Glück; *Rebecca* et des fragments des *Béatitudes* de Franck; *la Lyre et la Harpe* et *le Déluge* de Saint-Saëns; *Faust*, *le Paradis* et *la Peri* de Schumann; *le Chant de la Cloche* de V. d'Indy; le *Psaume XII* de Liszt, etc....

Comme exécutant il se fit remarquer dans de nombreuses inaugurations d'orgues, dans un récital au Trocadéro, le 3 juillet 1900, et à la Salle de la Schola Cantorum le 28 avril 1902, et dans ses « Séances d'orgue » à l'église Saint-Godard en 1904 et 1905.

Travailleur infatigable et professeur très apprécié, il put encore, malgré ses nombreuses leçons, écrire un certain nombre d'œuvres vocales qu'on est toujours heureux d'entendre à la Cathédrale. Son *Prélude* en UT dièze mineur pour orgue fait regretter qu'il n'ait pas écrit davantage pour cet instrument.

Il entra à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen en 1908 et mourut le 20 novembre 1926, à la suite d'une longue et pénible maladie.

En consacrant quelques lignes — sans doute trop courtes — à M. le chanoine H. Bourgeois et à M. J. Hælling, je n'ai pas tant cherché à leur payer le tribut de ma reconnaissance personnelle qu'à leur rendre un hommage de stricte justice.

DE 1911 à 1933

Trois années venaient de s'écouler depuis le départ de M. le chanoine Bourdon quand la guerre éclata, le 2 août 1914.

Au mois d'octobre suivant la rentrée put s'effectuer presque normalement.

La Maîtrise, trop petite pour être transformée en hôpital, resta à la disposition de son Directeur; mais par suite de la mobilisation du maître de chapelle, M. l'abbé Bénard, puis successivement des professeurs de classe et de musique, M. l'abbé Bourgeois resta seul à la tête de ses quarante élèves.

M. le chanoine Bourdon reprit la direction du chant; cependant les autres cours se trouvèrent désorganisés.

Afin d'en assurer le fonctionnement, M. l'abbé Bourgeois fit appel aux élèves des cours supérieurs pour la musique et à des institutrices pour l'enseignement primaire. A partir de 1915, il trouva un concours très précieux auprès de M. l'abbé Chanteret, du diocèse de Bayeux, mobilisé à Rouen, qui vint assidûment jusqu'à la fin de la guerre, à ses heures de liberté, faire les cours de catéchisme et assurer la surveillance du dortoir la nuit. Grâce à lui, M. l'abbé Bourgeois put maintenir la bonne marche de l'Institution, même aux heures les plus critiques.

Quand sévit la terrible épidémie de grippe, — dite grippe espagnole, — alors que pensions et écoles furent licenciées, les Maîtrisiens purent rester dans leurs locaux sans interrompre leurs études (une dizaine de cas, dont un seul avec complication grave, furent constatés). Enfin, pendant les bombardements de la ville par les avions ennemis, ils trouvèrent un abri dans le baptistère de la Tour Saint-Romain;

au milieu de la nuit, en plusieurs fois, ce fut le lever en hâte dès le premier signal et la fuite rapide sous les nefs sombres et silencieuses de la Cathédrale dont

La vieille robe grise

Mettait au chaud les bons petits de la Maîtrise.

Sur cent cinquante anciens élèves et professeurs mobilisés, vingt et un furent tués, douze furent faits prisonniers.

Dans la cour de la Maîtrise, une plaque — œuvre d'art de M. Debray qui sut réaliser en maître les idées de M. l'abbé Bourgeois — rappelle aux jeunes générations le nom et le sacrifice de leurs aînés tués à la guerre.

Après l'armistice, quand M. l'abbé Bénard et les professeurs furent rendus à leurs occupations premières, la Maîtrise reprit sa physionomie d'avant guerre.

Mais la vie exténuante menée pendant quatre années, les graves difficultés auxquelles il avait fallu faire face et la lutte contre la fatigue soutenue jusqu'à l'extrême limite altérèrent gravement la santé de M. l'abbé Bourgeois : il dut prendre du repos et se retirer définitivement en 1920. Son Eminence le Cardinal Dubois l'avait nommé chanoine honoraire en 1916.

M. l'abbé Bénard, maître de chapelle, qui lui succéda comme Directeur, ne resta que peu de temps à ce poste.

Il quitta le clergé séculier en 1923 pour entrer chez les Bénédictins à l'Abbaye de Clervaux au Luxembourg.

Profondément artiste, pendant les années qu'il passa à la Maîtrise avant et après la guerre, il obtint des voix d'enfants — dont certaines étaient fort jolies — une souplesse et une pureté remarquables, apporta à la préparation des

offices le soin le plus méticuleux et fit admirer en toutes circonstances la perfection des exécutions.

Dans les premières années qui suivirent l'armistice, la Maîtrise, comme les autres établissements, n'eut pas trop à souffrir, grâce à la reprise de la vie économique. Ce furent des années d'abondance.

Quoique le coût de la vie continuât à augmenter, l'accroissement des salaires et l'édification de nouvelles fortunes, surtout à la campagne, permirent le relèvement progressif du prix de la pension sans grave préjudice pour le recrutement (déjà, en 1917, M. l'abbé Bourgeois avait dû augmenter de 100 francs les pensionnaires et de 50 francs les demi-pensionnaires).

Mais cette période de prospérité anormale fut de courte durée. Une ère de sérieuses difficultés allait bientôt s'ouvrir en attendant celle de la « grande pénitence ».

C'est alors que la tâche du Directeur de la Maîtrise devint très lourde et pesa péniblement sur les épaules de M. l'abbé Mignot, successeur de M. l'abbé Bénard.

Chaque année l'économe voyait le prix de la vie augmenter et les dépenses s'accroître : il fallut songer, en effet, à relever le traitement des professeurs et des choristes et les salaires des domestiques.

Depuis 1920, l'Archevêché assurait à la Maîtrise une subvention annuelle de 8.000 francs et la Cathédrale avait élevé la sienne d'abord à 14.000, ensuite à 17.000 francs. Mais cette dernière somme était entièrement consacrée au traitement des choristes et des chantres ; d'autre part, l'Association Saint-Evode qui, avant la guerre, apportait un appoint annuel de plusieurs milliers de francs en était venue à n'être plus d'aucun secours pour la Maîtrise.

Ce fut alors que M. l'abbé Mignot se décida à accepter un plus grand nombre de demi-pensionnaires et à prendre des externes ; il put avoir ainsi jusqu'à cinquante élèves.

Pour obtenir un surcroît de ressources, il dut avoir recours, une fois de plus, à une augmentation du prix de la pension et des redevances et établit une modique contribution de 50 francs par trimestre pour les leçons de piano et d'orgue qui jusqu'ici étaient données gratuitement aux élèves manifestant des dispositions musicales sérieuses.

Il va sans dire que ces sacrifices demandés aux parents risquaient de nuire au recrutement. Des compensations s'imposaient.

M. l'abbé Mignot fut ainsi contraint à apporter au règlement diverses modifications.

Pendant et après la guerre, par suite de certaines difficultés, on avait dû faire appel à des institutrices pour l'enseignement primaire. M. l'abbé Mignot rétablit l'instituteur pour la première classe, ne gardant une institutrice que pour les plus petits ; en même temps, il éleva le niveau des études primaires, ce qui lui permit, selon le désir des parents, de présenter des élèves chaque année à l'épreuve du certificat d'études. Ses efforts furent couronnés de succès.

A sa demande, l'Autorité ecclésiastique exempta d'un bon nombre d'offices de semaine les élèves de la Maîtrise qui jusqu'ici étaient tenus d'y assister, ce qui fit récupérer un temps appréciable au profit des études.

Pour donner satisfaction aux parents, il n'hésita pas à élargir le règlement : pour les congés, l'heure d'arrivée et de sortie des petits (demi-pensionnaires ou externes), le port de l'uniforme, la coupe des cheveux, etc... ; l'assistance aux

Vêpres ne fut plus obligatoire pour les petits ne chantant pas encore.

Grâce à ces modifications, — à ces sacrifices parfois, — le Directeur de la Maîtrise put maintenir le recrutement.

Toutefois, les « nouveaux » n'étaient le plus souvent que des enfants de sept et huit ans et les plus « anciens » partaient à l'âge de treize ans environ, alors qu'autrefois les élèves restaient à la Maîtrise jusqu'à quatorze et quinze ans, dans toute la force de leur voix.

Les exigences de la vie nouvelle, à laquelle on n'était pas encore habitué, étaient seules la cause de ces départs trop hâtifs.

Mais que peuvent des voix d'enfants de neuf et dix ans dans un édifice comme la Cathédrale de Rouen? Ces voix, trop menues et sans résistance, sont vite fatiguées et ne supportent pas les exécutions de longue haleine. La qualité du son et la justesse en pâtissent souvent.

On comprend dès lors les soucis d'un maître de chapelle.

De plus, en même temps que les classes de chant, M. l'abbé Mignot devait assurer lui-même les cours de solfège, dont plusieurs étaient faits jadis par des élèves-moniteurs, sans parler de la discipline et de l'économat qui venaient trop souvent compliquer la tâche du maître de chapelle.

Pendant ces huit années qui, dans la vie économique, furent une période de transition, M. l'abbé Mignot s'appliqua à surmonter toutes ces difficultés, malgré un état de santé déjà éprouvé par deux années de guerre en Orient. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre peuvent rendre hommage à sa patience et à son esprit de dévouement et d'abnégation.

Il trouva d'ailleurs maintes fois un appui précieux auprès

de Mgr Lesourd, chanoine de la Métropole, aujourd'hui doyen du Chapitre métropolitain.

Par ses libéralités, ses gâteries pour les enfants, ses attentions délicates pour le Directeur et les professeurs, le vénérable prélat s'est acquis depuis de longues années un droit à la reconnaissance de la Maîtrise et de tous ceux qui s'y intéressent; il en reste toujours, aujourd'hui comme hier, l'hôte aimé et le bienfaiteur apprécié.

Comme nous venons de le voir, la charge de directeur et de maître de chapelle devenait très lourde pour un seul homme. L'Autorité religieuse décida de la partager sur des épaules plus jeunes. En août 1931, elle nomma M. l'abbé Golignon directeur et M. l'abbé Delestre maître de chapelle.

La Maîtrise entre dans une phase nouvelle.

L'activité et le zèle du nouveau directeur ainsi que la compétence musicale du jeune maître de chapelle donnent certes toutes les garanties de succès dans la tâche qui leur incombe; mais les difficultés auxquelles leur prédécesseur était en butte, loin de diminuer tendraient plutôt à augmenter. Ils ne pourront y faire face que s'ils ont à leur disposition des ressources suffisantes régulièrement assurées chaque année. Aussi, leur premier souci fut-il de remettre debout l'Association Saint-Evode.

Dans le courant de l'année 1932, après avoir multiplié les démarches, ils ont pu obtenir l'adhésion de trois cent trente-deux membres, dont les cotisations ont permis de combler une partie du déficit annuel. Ce résultat, tout appréciable qu'il soit, reste cependant très insuffisant.

En même temps qu'il faut trouver les moyens de recruter un plus grand nombre d'élèves, il importe aussi de pourvoir

à l'entretien des instruments de musique. Les vieux pianos qui servaient depuis trente et quarante ans n'étaient plus en état, par leur sonorité inégale et leur mécanique défectueuse, de permettre des études vraiment artistiques; ils furent remplacés par sept pianos neufs.

Cependant, une grosse lacune reste à combler : l'achat d'un orgue d'étude à deux claviers et pédalier s'impose.

Jusqu'ici les élèves organistes qui commencent la pédale ont toujours travaillé sur un piano-pédalier; ils risquent ainsi d'apprendre à « frapper » et ne peuvent acquérir que difficilement le *legato* absolu indispensable au beau jeu de l'orgue.

Malheureusement, l'état actuel des finances ne permet pas de prévoir pour bientôt l'acquisition de cet instrument qui coûterait 13.000 francs. Et pourtant sa nécessité ne fait aucun doute pour une Institution qui forme surtout des organistes et dans laquelle de jeunes élèves de douze et treize ans peuvent jouer déjà correctement les *Préludes* et *Fugues* de J.-S. Bach.

Quelque mécène apportera-t-il à notre Maîtrise, cette Ecole de Musique rouennaise plus de cinq fois séculaire, avec le témoignage de sa sympathie artistique, la preuve plus palpable de l'intérêt qu'il porte à son œuvre?

L'exemple d'ailleurs en vient d'être donné : grâce à trois généreux bienfaiteurs, un oratoire et une infirmerie ont été aménagés pour la rentrée d'octobre 1933 en des appartements mis à la disposition de la Maîtrise par Son Excellence Mgr André du Bois de la Villerabel.

L'éminent Archevêque avait déjà tenu à donner à l'Institution des marques de sa haute bienveillance.

Le 22 février 1933, il avait convié en son Manoir archi-

épiscopal l'élite de la société rouennaise à entendre un concert offert par la Maîtrise aux associés de Saint-Evode.

Il eut des paroles éloquentes pour faire l'éloge de cette Maison et intéresser l'auditoire à son avenir (1).

Pour terminer cette brève étude historique, il me semble qu'on ne peut mieux mettre en évidence l'activité artistique de la Maîtrise qu'en citant les œuvres exécutées par elle à la Cathédrale depuis une trentaine d'années, et en relatant les succès remportés par ses anciens élèves au Conservatoire national de Musique de Paris.

On relève sur les programmes des dimanches et fêtes :

Messes de Vittoria, Palestrina, Mozart, Haydn, Beethoven, Hummel, Schubert, Weber, Liszt, Cherubini, Rossini, C. Franck, Gounod, Paladhile, A. Bourdon, Perosi, A. Caplet.

Messes à deux orgues de Saint-Saëns, Widor, L. Vierne.

Œuvres diverses de Vittoria, Josquin des Prés, Goudimel, Nanini, Allegri, Martini, Arcadelt, Palestrina, C. Andreas, Viadana, Aichinger, Rameau, Pergolèse, Jomelli, Hændel, J.-S. Bach, Mozart, Mendelssohn, Franck, Gounod, Leneveu, Saint-Saëns, Samuel Rousseau, Boëllmann, Dubois, Fauré, de la Tombelle, V. d'Indy, Widor, L. Vierne, Guy Ropartz, Moissenet, D. de Severac, Fauchey, A. Caplet, P. Paray, M. Dupré, L. Panel, R. Bréard, A. Haumesser, P. Pierné, M. Lanquetuit, M. Lecacheur, etc..., auxquelles il faut ajouter celles de Vervoitte, de l'abbé Bluet et de l'abbé Bourdon, maîtres de chapelle, et celles de A. Klein et J. Hælling, organistes de la Cathédrale.

(1) Il fit plus : en mai 1934, il permit à M. le chanoine Letendre, vicaire général et secrétaire de l'Archevêché, de verser à la Maîtrise la somme nécessaire à l'acquisition de l'instrument d'étude impatientement désiré.

Depuis 1932, en dehors des offices, la Maîtrise, sous la direction de M. l'abbé Delestre, s'est fait entendre dans plusieurs concerts offerts aux membres de l'Association Saint-Evode, dans des récitals d'orgue à la Cathédrale et dans les Distributions des Prix de cette Institution.

La liste des anciens élèves lauréats du Conservatoire national de Musique s'ouvre en 1908 avec Paul PARAY, qui obtint un Premier Prix d'harmonie, un deuxième prix de contrepoint, le premier second Grand Prix de Rome en 1910 et le Premier Grand Prix en 1911.

Elève à la Maîtrise de 1896 à 1904, il y écrivit ses premières compositions, qui enthousiasmèrent déjà ses maîtres et ses camarades.

Suivent les noms de :

L. PANEL, deuxième accessit d'orgue en 1911, premier accessit en 1912 et premier prix en 1913. Actuellement titulaire du grand orgue du Sacré-Cœur, à Paris.

Il y eut comme prédécesseur M. G. Loth, également ancien élève de la Maîtrise de Rouen.

R. BRÉARD, premier prix d'harmonie en 1917, premier accessit de fugue en 1919, premier accessit de composition en 1920, premier second Grand Prix de Rome en 1923.

M. LECACHEUR, accessit d'harmonie en 1917 et premier prix d'excellence en harmonie et composition musicale en 1917.

M. DURUFLÉ, premier accessit d'orgue en 1921 et premier prix en 1922; deuxième accessit d'harmonie en 1923 et premier prix en 1924; deuxième accessit d'accompagnement en 1924, premier accessit en 1925 et premier prix en 1926; deuxième accessit de composition en 1926, deuxième prix en 1927; premier prix de fugue et premier

prix de composition en 1928. Actuellement titulaire du grand orgue de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris.

A. CORNIÈRE, premier prix d'harmonie en 1928, deuxième accessit d'accompagnement au piano en 1930.

J. GILLES, premier prix d'orgue en 1929. Actuellement titulaire de l'orgue de Saint-Pierre-de-Chaillot, à Paris.

La Maîtrise peut à juste titre s'enorgueillir de voir un de ses anciens élèves, M. Paul Paray, hier chef d'orchestre des Concerts Lamoureux, aujourd'hui chef d'orchestre des Concerts Colonne et de l'Opéra.

Signalons aussi comme ancien élève de la Maîtrise M. A. VIVET, qui tient brillamment depuis de nombreuses années le poste de maître de chapelle à l'église Saint-Augustin de Paris.

Enfin, aujourd'hui encore, dans la vie musicale de Rouen, un grand nombre d'anciens « Maîtrisiens » tiennent une large place comme professeurs, instrumentistes ou directeurs de Sociétés musicales.

Puissent ces succès être un encouragement pour les futures générations, afin que le nom de nombreux Maîtrisiens viennent dans la suite s'ajouter à la liste de cette pléiade d'artistes.

LES

ORIGINES NORMANDES DE CAMILLE SAINT-SAËNS

Par M. ROBERT DUMAINE

Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Dieppe

(28 novembre 1935)

MESSIEURS,

MES premières paroles seront pour vous exprimer ma gratitude de l'honneur immense que vous m'avez fait en m'admettant comme membre correspondant de votre docte Assemblée.

Aujourd'hui, je dois vous entretenir des origines normandes d'un Normand aussi Normand que peut l'être un homme né à Paris et mort à Alger, de Camille Saint-Saëns, ce compositeur dont la France entière honore cette année le nom illustre, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Camille Saint-Saëns, vous le savez, eut une affection particulière pour la ville de Dieppe.

Dans notre vieux château qui a vu défiler les ligueurs de Henri IV et les dragons de Louis XIV, dans notre vieux château qui abrita les rêveries du sous-lieutenant René de Chateaubriand, dans notre vieux château qui, accroché au flanc de nos falaises, semble attendre éternellement les fantomatiques caravelles des anciens navigateurs dieppois, dorment silencieusement les collections du Maître.

Lorsque, le 18 décembre 1888, Saint-Saëns perdit sa mère bien-aimée, il lui sembla que tout s'écroulait autour de

lui. Il partit vers Barcelone, Malaga, Cadix, les Canaries. Pendant des mois, il disparut de l'orbite musical sans donner de nouvelles; la presse d'alors fit courir les bruits les plus abracadabrants sur sa disparition, et alla même jusqu'à prétendre qu'il était enfermé dans un asile d'aliénés. A son retour, il cessa d'avoir un domicile, et le 18 juillet 1890 il fit don à la ville de Dieppe de ses meubles anciens, souvenirs émus de M^{me} Saint-Saëns mère et de la bonne tante Masson, protectrice des jeunes ans du compositeur.

Chaque été le vit revenir fidèlement à Dieppe, dont une place porte son nom, où aussi, de son vivant, en octobre 1907, une statue lui fut élevée.

Pourquoi Camille Saint-Saëns voua-t-il une affection particulière à ce petit coin de Normandie? Parce que le berceau de sa famille se trouve à quelques kilomètres de notre ville. Si l'on recherche le passé de la famille Saint-Saëns, on la voit en effet établie à Saint-Aubin-le-Cauf, dans le courant du XVIII^e siècle.

Nicolas Saint-Saëns, marié à Catherine Isaac, exerçait la profession de laboureur. Les registres de la paroisse de Saint-Aubin-le-Cauf révèlent que son fils Jean-Nicolas, le futur grand-père du compositeur, fut baptisé le 18 novembre 1757. Vers 1780, celui-ci devint propriétaire d'une ferme à Rouxmesnil, village alors séparé de Bouteilles. C'est là que pendant l'Empire et la Restauration il exerça les fonctions de maire jusqu'au jour où, en 1820, il se retira à Arques.

M. Auguste Quesnot, qui a fait de nombreuses recherches à la bibliothèque de Dieppe, raconte qu'en 1794, il y eut à Dieppe une disette; les citoyens dieppois se précipitaient au-devant des laitiers et employaient toutes les ruses possibles pour se procurer l'aliment rare, mais Jean-Nicolas Saint-

Saëns restait immuablement fidèle à ses clients. Un jour qu'il apportait son lait à une cabaretière de la rue des Maillots, une autre femme survint et, furieuse de ne pouvoir en obtenir, elle bouscula le cultivateur et renversa la cruche, ce qui motiva une plainte de Nicolas Saint-Saëns à la maison commune (1).

Jean-Nicolas Saint-Saëns, qui épousa Marie-Marguerite Vallet, elle-même fille d'un cultivateur de Saint-Aubin-sur-Mer, eut cinq filles et trois garçons. Les filles s'unirent à des cultivateurs aux noms répandus dans nos campagnes : ce sont des Blondel, des Auzou, des Breton, des Letellier. Elles s'établirent soit à Rouxmesnil, soit à Saint-Aubin-sur-Scie, soit même à Dieppe.

Des trois fils, l'aîné devint épicier à Paris, mais les deux autres vont se détacher plus spécialement de ce cadre rural. Ce sont : Jean-Baptiste-Camille, né le 29 floréal an III, et Jacques-Joseph-Victor, né le 29 ventôse an VI; ce dernier devait donner le jour au compositeur.

Bien que sa vie s'écoulât penché sur la glèbe et sur le soc de la charrue, le cultivateur Jean-Nicolas Saint-Saëns n'était pas un illettré, ainsi qu'en fait foi sa signature ornée; son bon sens, son esprit avisé de Normand surent discerner chez ses deux fils des dispositions intellectuelles; aussi leur fit-il donner une instruction adéquate.

Jean-Baptiste-Camille devint prêtre; il habitait le Pollet, au milieu de ses braves marins qui le vénéraient et appréciaient sa bonhomie, sa simplicité; il fut vicaire de la paroisse de Neuville, à laquelle était rattaché le faubourg du Pollet dont l'église n'existait pas encore.

(1) Auguste QUESNOT, « Nicolas Saint-Saëns », *Vigie de Dieppe*, 10 septembre 1935.

Quant à Jacques-Joseph-Victor, il entra dans l'Administration; il fit son chemin au Ministère de l'Intérieur et devint assez rapidement sous-chef de bureau. Son supérieur hiérarchique disait de lui : « Il connaît aussi bien que moi les attributions de mon service. » Le 24 novembre 1834, Victor Saint-Saëns épousait une Champenoise, Françoise-Clémence Collin, et, moins d'un an après, le 9 octobre 1835, naissait le jeune Camille.

M^{me} Saint-Saëns-Collin fut une mère un peu rigide, de la lignée des héroïnes cornéliennes. Elle voulait que son fils fût musicien. Grâce à cette volonté opiniâtre, reflétée par sa correspondance, elle fit de cet enfant l'illustre compositeur connu du monde entier.

L'étude des œuvres musicales de Camille Saint-Saëns est devenue un lieu commun; on connaît beaucoup moins le Saint-Saëns éclectique, le Saint-Saëns savant et lettré. Tel Pic de la Mirandole, il était capable de parler *de omni re scibili*.

Il s'intéressait aux sciences, à l'astronomie, en particulier. Sur le produit des six duos pour harmonium et piano qu'il écrivit lorsqu'il était organiste de la Madeleine, il acheta une lunette avec laquelle il se réjouissait de contempler la fameuse comète de Donati.

Il connaissait la botanique. Ayant une fois l'honneur de participer avec lui à un dîner intime chez des amis, il nous charma en dissertant de façon charmante pendant la soirée entière sur la flore et les fruits de toutes les régions du monde.

Il avait une propension à la littérature. N'a-t-il pas écrit des recueils de vers tels les *Rimes familières*? N'a-t-il pas publié des articles critiques avec *Harmonie et Mélodie* ou *l'École buissonnière*? N'a-t-il pas aussi produit pour le

théâtre non seulement en musique, mais en prose? Exemple : *le Roi Apépi*, d'après une nouvelle de Victor Cherbuliez, et *la Crampe des Ecrivains*? Nous ne rappelons cette puissance intellectuelle de Camille Saint-Saëns que pour nous demander s'il ne l'a pas recueillie dans cette hérédité normande, que nous évoquerons en étudiant notamment l'œuvre poétique de Victor Saint-Saëns, dont nous vous citerons seulement quelques extraits, pour la plupart inédits.

Au siècle passé, les fonctions de sous-chef de bureau dans un ministère n'avaient pas — comme de nos jours, paraît-il — la réputation d'être particulièrement absorbantes. Nous ignorons si le père du compositeur, Victor Saint-Saëns, rédigeait en vers les rapports à ses directeurs, toujours est-il que de nombreux manuscrits déposés à la bibliothèque de notre ville révèlent qu'il correspondait dans le langage des muses avec quelques parents et amis, et notamment avec l'abbé Camille qui, comme lui, était un lettré.

Il nous a été donné de feuilleter ces cahiers de poésies, il nous a été donné aussi de trouver à notre bibliothèque une liasse d'originaux qui provenait du grenier de Camille Saint-Saëns. Avec quelle émotion nous avons parcouru cette liasse dont les feuillets pourris par l'humidité se réduisaient souvent en poussière! Il y avait là des comédies de salon, des lettres, des poèmes originaux, voire même des brouillons de pièces de vers, ébauchés d'ordinaire au revers de papiers à l'en-tête du Ministère de l'Intérieur et notamment de quittances imprimées et conçues dans ces termes : « Reçu de M. de Gérin, caissier payeur des dépenses spéciales, la somme de... — Paris, le... 182.... »

Laissez-moi, si vous le voulez bien, évoquer quelques-uns de ces souvenirs plus que centenaires, souvenirs émouvants,

enfouis à jamais sous la poussière des musées et des bibliothèques.

Tout d'abord, Victor Saint-Saëns écrivit pour le théâtre. On sait qu'en 1838, le Palais-Royal, à Paris, représenta une pièce intitulée *la Petite Maison*, qu'il avait composée en collaboration avec l'auteur dramatique d'origine havraise Jacques-Arsène Ancelot.

Parmi les manuscrits auxquels nous faisons allusion tout à l'heure nous avons trouvé plusieurs pièces de salon écrites de la main de Victor Saint-Saëns, mais non signées. Sont-ce des copies d'œuvres de l'époque ou doivent-elles lui être attribuées? Nous penchons vers cette dernière hypothèse. Citons *Un Conseil ami*, vaudeville en un acte, *les Jeunes Artistes*, comédie en un acte, relevée de vaudeville, *le Prince et le Poète*, *les Bosquets* ou *le Rival impromptu* ou *les Cachettes*, comédie en un acte en vers libres; *M. Jujube* ou *le Diner forcé*, comédie-vaudeville en un acte. Sur ce dernier manuscrit on relève la mention suivante : « Saint-Saëns, au Ministère de l'Intérieur, rue de Grenelle, Saint-Germain, n° 122. »

Mais c'est surtout dans ses épîtres en vers que Victor Saint-Saëns donnera la mesure de son esprit, de sa spontanéité, de sa sensibilité.

Chaque événement familial, heureux ou malheureux, chaque étape de la vie était marqué par une lettre en vers.

Voulant faire délicatement l'éloge de cet abbé Parmentier, curé d'Arques, qu'il définissait « un mélange heureux d'esprit et de gaieté, de douceur, de franchise et d'amabilité », il place cet éloge dans la bouche d'un Britannique et entre en matière de la manière suivante :

C'était à vous, messire le Curé,
Que je voulais adresser ma épître,
Comme de le Pays le plus considéré,
Et le plus grosse tête enfin de le Chapitre,
Je avais dit, à moi, que l'écrire en anglais
Aurait été plus fort joliment poétique ;
Mais je m'étais, à moi, répondu : le Français
Ne pas comprendre bien la langue britannique ;
C'était pourquoi voulant éviter le ennui,
En bon français, à vous, j'écrivais aujourd'hui.
Je vanterai d'abord, de votre Seigneurie,
Le superbe habitation,
Et la grande jardin et le petit prairie,
Qui ferait de votre maison
Une isle beaucoup fort jolie,
Si le hasard vouiait que tous deux fussent d'eau,
Que dites-vous de la plaisanterie !
Moi je trouvais le trait fort beau,
J'en convenais sans modestie.
Je veux vanter encore la petite cheval
Que tenez vous dans le étable,
Ce était un beau animal !
Et quand il porte vous, lui être infatigable :
Il était vite comme un diable ;
Moi, je aimais beaucoup le petite jument ;
Yes, on dirait que lui avait le sentiment,
Et qu'il savait que sa chère maître,
Au gré de ceux qui savent le connaître,
Arrive toujours lentement ;
Et surtout qu'un Pasteur fidèle,
Aux yeux du troupeau qui l'appèle
Ne peut jamais venir trop vite ment.
Mais ce qu'à vous jamais, moi, je ne pourrai dire,
C'était l'extrême bonté,
L'esprit, le amabilité
De vous ; moi, je admire,
Mais Godam ! je ne pouvais pas
Expliquer moi ; pour sortir d'embarras,

Je voulais raconter une petite aventure.

Ecoutez bien, moi, sans murmure,

Car pour mieux faire à vous le récit littéral

Je copiais d'après l'original.

Victor Saint-Saëns juge son talent modeste.

« ...Le dispensateur du talent, du génie, dit-il en parlant de lui-même,

Au Roitelet silencieux

N'a pas donné la voix des Cignes d'Ausonie.

Mais son frère, l'abbé Camille, le rassure : « Ah! mon cher Victor, lui écrit-il un jour (permets-moi de t'avouer la vérité), que je suis content de ton ouvrage. Ce qu'il faudrait être difficile pour ne l'être pas : Que tes vers sont heureux, qu'ils sont faciles, naturels et coulants. »

Les épîtres à l'abbé Camille vont révéler des trésors d'affection, des qualités de cœur immenses.

Voici la première en date; elle a pour sujet le retour au village, à Arques, chez le vieux Jean-Nicolas Saint-Saëns :

Quand de t'écrire en vers je t'ai fait la promesse,

Je n'ai pas consulté les filles du Permesse,

Voilà pourquoi je suis dans un grand embarras;

N'importe, j'ai promis, il faut sauter le pas,

Mais pour que mon épître obtienne ton suffrage,

J'aurai soin, pour sujet, de prendre mon voyage;

Par là seul du combat je puis sortir vainqueur,

Puisqu'à défaut d'esprit, j'attaquerai ton cœur.

Allons, mon cher ami, voyons que te dirais-je?

Voici l'instant venu; par où commencerai-je?

Peut-être me vas-tu dire naïvement :

Mais il faut commencer par le commencement.

Ma foi, cette raison est assez bien trouvée :

Dans Arques je vais donc chanter mon arrivée.

Est-il rien de plus doux, rien qui soit plus charmant
Que de revoir les lieux qui nous virent enfant ;
De presser dans ses bras un père qu'on révère,
De se voir entourer de sa famille entière,
D'embrasser tour à tour et son frère et sa sœur,
Et de voir tous les siens heureux de son bonheur !
Ces vrais biens, cher Camille, ont été mon partage
Dès que j'ai pu revoir le clocher du village :
Tout le monde à l'envi se hâtant sur mes pas.
Me pressait sur son cœur ou me tendait les bras,
Que de baisers donnés, reçus par la tendresse !
Mon séjour en ces lieux fut une longue ivresse,
Un songe délirant, doux enfant du sommeil !
Dont l'instant du départ causa seul le réveil.
Mais ce rêve enchanteur, qui n'est pas illusoire,
N'est pas de ceux non plus dont on perd la mémoire,
C'est lui qui loin de toi quand je suis exilé
Me rappelle les soins dont tu m'as accablé
Et les tendres égards, la constante tendresse,
Dont ta vive amitié sut me combler sans cesse.
En tenant plus longtemps ma lyre sur ce ton,
Je pourrais de ta part m'attirer le bâton,
Car je connais, ami, toute ta modestie ;
Aussi, sans hésiter je quitte la partie ;
Camille est mon aîné, je lui dois obéir.
Encore un mot pourtant avant que de finir ;
Si tu fermes ma bouche à la reconnaissance,
Souffres que je me livre au moins à l'espérance
De posséder bientôt dans les murs de Paris,
Un bon père, un bon frère également chéris ;
De leur rendre à mon tour tendresse pour tendresse.

Les sujets les plus futiles sont l'occasion d'esprit poétique. Ne s'avise-t-il pas, le 26 février 1828, de charger l'abbé de lui envoyer à Paris un sac de graine de lin afin d'ensemencer un coin de terre. Il commence en ces termes un peu gaulois :

Il te souvient peut-être que naguère,
 A propos de graine de lin,
 Et pour obliger un voisin,
 Il te fut fait une prière.
 Il te souvient sans doute aussi,
 Que nous accusant tous ici
 D'avoir dans le cerveau quelques grains de folie,
 Tu fis une plaisanterie
 Du sujet le plus sérieux,
 Et que tu trouvas fort étrange
 Qu'on ait sur toi jeté les yeux
 Pour un emploi qui n'a rien de pieux,
 Oubliant qu'étant sur les lieux,
 Tu saurais de ce soin t'acquitter comme un ange.

En Victor Saint-Saëns il y avait une nature de poète, de véritable artiste. Ecoutez cet extrait d'une épître adressée à l'abbé Camille à l'occasion de la mort de leur mère commune. Ne rappelle-t-elle pas par plus d'un côté le charmant *Intermezzo* d'Henri Heine?

Tout refléurit dans la nature entière ;
 Les Aquillons et les Autans
 Ont fourni leur triste carrière,
 Tout rentre enfin sous la bannière
 Et des zéphirs et du printemps.
 Pourquoi l'aspect riant de toute la nature,
 Les chants de Philomèle et la tendre verdure,
 La violette et les lilas,
 Cette année, à mes yeux, sont-ils donc sans appât ?
 Les fleurs ne sont-elles plus belles ?
 Ont-elles perdu leur fraîcheur ?
 La rose est-elle sans odeur ?
 Mille et mille autres fleurs nouvelles
 Brillent-elles enfin d'un éclat imposteur ?
 La terre est-elle sans culture ?
 Le ruisseau qui serpente au bas de ce coteau
 A-t-il cessé son doux murmure,
 Le cristal de ses eaux serait-il donc moins beau ?
 Rien n'a changé dans la nature ;

A la voir telle, hélas ! je suis seul condamné ;
 Moi seul à son aspect je reste inanimé,
 Par la douleur quand mon âme est flétrie,
 Mes yeux ne peuvent voir, mon cœur ne peut sentir,
 A répandre des pleurs est l'unique plaisir
 Que je puisse goûter encore en cette vie ;
 A d'autres désormais je ne puis consentir.
 Pleurez mes yeux, pleurez sur ma douleur amère ;
 Craindriez-vous d'adoucir mes malheurs ?
 On ne saurait jamais répandre assez de pleurs
 Pour arroser le tombeau de sa mère.

Il n'apparaît pas que l'auteur de *Samson et Dalila* ait reçu de son père ses dons de musicien, car celui-ci, à l'entendre, n'était qu'un piètre violoniste.

Aussi, écrivait-il encore à son frère :

Ton épître contient certain trait de satire
 Fort bien trouvé vraiment et qui m'a bien fait rire.
 Ah ! que t'a fait, dis-moi, mon pauvre violon ?
 Crois-tu qu'il soit pour moi la lyre d'Apollon ?
 Va, les sons que j'en tire, avec beaucoup de peine,
 N'ont pas l'heureux effet des chants d'une syrène.
 Et le seul avantage enfin de mes talents,
 Se borne uniquement à faire peur aux gens.

Et voici une peinture des distractions de vacances intitulée : *Dix-huit Jours de Bonheur*. Il décrit dans cette poésie les joies des vendangeurs et des disciples de Saint-Hubert :

Cérès à peine a fait place à Pomone,
 Et pour jouir des trésors de l'Automne,
 Nos citadins abandonnent Paris
 L'un amoureux du doux jus de la treille,
 Impatient de quitter son pays,
 Pour être plus tôt prêt, fait son paquet la veille
 Et dirige ses pas vers ces coteaux chéris
 Où l'ombre de Bacchus en tous tems fit merveille.

Là, comme le poisson dans l'eau,
 Il est heureux au milieu des vendanges,
 Du fils de Sémélé il chante les louanges,
 En portant les raisins de la vigne au caveau.
 Un autre, à l'humeur martiale,
 Pour déclarer la guerre aux animaux craintifs
 Surprend au lit l'aurore matinale,
 Et le tonnerre en main, pressant ses pas tardifs,
 On le voit s'élançer du vallon dans la plaine,
 Et courant tous les jours jusques à perdre haleine,
 Encore à jeûn le soir, rentrer en son logis,
 Ayant pour tant de soins, de fatigue et de peine,
 L'honneur d'avoir terrassé... deux perdrix.
 De pareils éventés l'espèce ici fourmille.

Nous arrivons maintenant à un événement important dans la vie du digne prêtre.

En 1830, l'archevêque de Rouen offre au vicaire de Neuville la place de curé devenue libre. Mû par un sentiment d'humilité, peut-être aussi parce qu'il se sent déjà atteint du mal qui devait l'emporter, il refuse.

Toute la famille se ligue contre cette détermination. Victor en est le porte-parole :

Mais lorsqu'à s'élever, chacun tend ici-bas,
 Pourquoi toi seul, ami, n'y songerais-tu pas?
 D'être subordonné, quel est donc l'avantage
 Pour te voir à ce point chérir ton esclavage?
 Sans être ambitieux, lorsque l'on peut choisir,
 Ne vaut-il pas mieux ordonner qu'obéir?

 Sais-tu bien que de rire on est presque tenté
 Quand tu viens alléguer ta mauvaise santé?
 Par ce prétexte vain, crois-tu tromper un frère;
 Le grand air t'est-il donc devenu si contraire?
 L'Esculape ignorant de ton puant Pollet
 T'en aurait-il tout bas confié le secret?

T'a-t-il persuadé, cet Esculape habile,
 Qu'il n'est rien de plus sain que d'habiter la ville,
 Et que de respirer dans un vaste jardin
 Sous un beau ciel d'été, Bourdaloue à la main,
 Est loin, pour ta santé, de valoir une rue
 Large de quatre pieds où l'on sent la morue ?
 Soit, mais comme chacun choisit son médecin,
 Celui-là ne sera jamais mon assassin.
 Non, non, de ton refus, ce n'est pas là la cause ;
 Mais un pieux motif qu'un faux calcul t'impose,
 Tu t'es dit, raisonnant comme un petit garçon :
 Moi, devenir curé, pourquoi faire, à quoi bon ?
 Il me faudrait quitter mes tristes habitudes,
 Renoncer à regret aux travaux les plus rudes,
 Vivre dans l'opulence et la tranquillité,
 Couler des jours heureux, en paix, en liberté,
 Confier le salut de mes marins fidèles,
 Ceux, qu'à ma voix jamais je n'ai trouvés rebelles,
 A la faveur d'un autre, aux soins d'un étranger ;
 Non, d'état, à ce prix, je ne saurais changer.
 Une place honorable est due à tes services,
 Et tu consens qu'un autre en fasse ses délices ?
 Il est beau d'être grand et désintéressé,
 Mais qui l'est à l'excès n'est plus qu'un insensé,
 Surtout si ce mortel, d'une âme peu commune,
 Peut, au bonheur des siens, employer sa fortune.
 Cependant, je consens qu'il répugne à ton cœur
 De diviser les dons que tu dois au malheur,
 Lorsqu'à tes pauvres seuls tu crois qu'ils appartiennent ;
 Libre de tes faveurs, je veux qu'ils les obtiennent,
 L'or, secondant du moins tes efforts généreux,
 Te permettrait de faire au lieu d'un, mille heureux.

Camille maintient son refus. Son cœur humble s'exprime par cette parole d'un stoïcisme digne des Romains :

« Non, non, mon cher Victor, je le dis avec autorité, l'Évangile à la main : Il vaut mieux, au contraire, obéir que

commander, l'un est plus sûr et me semble mille fois plus facile que l'autre. »

Le dévouement du prêtre pour ses chers Polletais se manifesta d'une manière éclatante au cours du choléra de 1832 qui sévit dans la ville de Dieppe.

A ce propos, nous avons trouvé dans les papiers inédits du chroniqueur dieppois J.-P. Féret une bien curieuse légende, que les bonnes femmes du Pollet croyaient plus fermement que l'Évangile, pour la raison sans réplique qu'elle était absurde.

Cette légende, propagée par les ennemis de la royauté, pourrait être intitulée : *La Vision de Charles X dans son exil à Holyrood.*

Un soir, le roi est dans sa chambre. Un ange lui apparaît. Le Seigneur lui fait demander quel châtiment il veut pour les Parisiens qui ont chassé ses armées.

« Le roi Charles, ajoute le chroniqueur, au lieu de demander tout bêtement son royaume et son château des Tuileries, demande une bonne peste pour la ville de Paris; puis, songeant à la ville de Dieppe qu'il connaissait beaucoup par les rapports que lui avait fait sa belle-fille (la Duchesse de Berry) de l'excellent esprit qui animait ses habitants, il n'eut rien de plus pressé que d'exiger de l'ange que Dieppe restât à tout jamais exempt du terrible fléau, renonçant plutôt au plaisir de voir crever les Parisiens par centaines que d'avoir à déplorer la perte d'un seul homme de la ville de Dieppe. »

L'ange assura que le vœu serait exaucé. Charles dormit du sommeil du juste en pensant que les Parisiens lui auraient l'obligation d'une petite maladie qui tuerait à peu près vingt mille d'entre eux. Il communia pour assurer le succès de la peste et peu après le choléra parut.

Malgré le vœu du roi déchu, Dieppe ne fut pas épargné ; Victor est inquiet et sollicite en termes affectueux des nouvelles de son frère, qui, se dévouant tout entier aux malades et aux moribonds, oublie de rassurer sa famille.

N'était-ce pas assez qu'un fléau destructeur
Vint attrister mes yeux et déchirer mon cœur ;
N'était-ce pas assez de la douleur publique
De voir à chaque pas la faux académique
Moissonner à la fois vieillards, femmes, enfants ;
N'était-ce pas assez des regrets déchirants,
Des pleurs, du désespoir de dix mille familles,
De la mort des parents, du trépas de leur fille ;
De voir dans le tombeau descendre tout à coup
Et l'épouse et l'époux frappés du même coup :
Depuis l'aube du jour jusque dans les ténèbres,
De n'avoir sous les yeux que des voiles funèbres,
D'entendre constamment retentir le beffroi
Ou le sombre tambour précurseur d'un convoi ;
Du choléra sanglant voir les mains meurtrières
Aux dépens des cités peupler le cimetière ;
De rencontrer partout des yeux mouillés de pleurs,
De craindre pour les siens ces publiques douleurs.

Et il ajoute :

Fallait-il donc encore qu'un frère, qu'un ami,
Au moment où mon âme en proie à la tristesse
Implore un souvenir, un mot de sa tendresse,
Un mot consolateur, rapidement tracé,
Que cet ami, ce frère restât glacé....

Afin de ne pas vous laisser sous une impression aussi lugubre, voici deux courtes poésies d'un genre plus léger : la première est intitulée *l'Amour* :

Rêver à la beauté qu'on aime,
Songer à sa candeur, ses grâces, son esprit,
Lui dire avec amour combien on la chérit,
Espérer être aimé soi-même ;

Aux accents de sa voix frissonner de plaisir,
 Implorer d'un regard la faveur précieuse,
 Presser sa main d'une main amoureuse ;
 La quitter à regret, n'oser la retenir,
 Glisser ses doigts entre ses doigts de neige,
 Leur donner en tremblant vingt baisers tour à tour ;
 Amant aimé voilà ton privilège,
 Voilà l'Amour.

La seconde est une chanson écrite sur l'air des *Amazones*.
 Nous croyons pouvoir l'attribuer à Victor Saint-Saëns, sans
 toutefois que ce soit une certitude :

Si nous achetons du champagne,
 Le marchand nous le garantit,
 Si nous cherchons une compagne,
 Air d'innocence nous séduit (*bis*).
 Nous y croyons, mais quel serait le nôtre !
 Le temps, hélas ! dissipe notre erreur.
 Nous goûtons l'un et nous épousons l'autre,
 Bientôt après nous crions : Au voleur !

Enfin, pour terminer ces extraits de l'œuvre poétique de
 Victor Saint-Saëns, je vous lirai une lettre importante qu'on
 peut presque considérer comme la conclusion des documents
 écrits par Victor Saint-Saëns, parce qu'elle précède sa mort
 de quelques semaines seulement.

Cette lettre, qui est datée du 11 octobre 1835, est adressée
 au neveu Letellier, clerc de notaire à Fleury-la-Forêt, puis
 hôtelier à Dieppe. Elle annonce la naissance d'un fils qu'on
 a nommé Camille en souvenir du vicaire.

De me plaire peu désireuse,
 Quand donc ta plume paresseuse,
 Rompant un silence affecté,
 Viendra-t-elle, aimable causeuse,
 Me réjouir par sa gaîté ?

Envers tout autre, en vérité,
Redoutant nouvelle fâcheuse,
Je tremblerais pour sa santé,
Mais ton existence joyeuse
Ne me permet pas l'anxiété,
Et malgré notre parenté
Et ton humeur capricieuse,
Je suis plein de sécurité....

« J'en étais là, mon cher ami, quand il m'a fallu abandonner le projet de te reprocher en vers le silence coupable que tu gardes à mon égard. D'autres soins plus ingénieux ont pris tous mes instants depuis quelques jours, et je suis obligé de t'annoncer, en vile prose, que ma Clémence m'a rendu père d'un gros garçon vendredi, à 6 h. 3/4 du matin.

« La mère et l'enfant se portent bien.

« Quoique Clémence ait beaucoup souffert, puisqu'elle a eu de grandes souffrances pendant quatorze heures, l'enfant s'étant présenté naturellement, l'accouchement a été des plus heureux et tout nous fait espérer que la mère se rétablira aussi promptement que possible. Le fils annonce pour vivre les plus excellentes dispositions. Il a été déclaré à la Mairie sous les noms de Charles-Camille. C'est le dernier nom que nous lui donnerons. On ne le baptisera que lorsque la mère sera rétablie.

« Ton oncle et véritable ami,

« (Signé) Victor SAINT-SAENS. »

La naissance du jeune Camille Saint-Saëns, survenue le 9 octobre 1835, comblait de joie la famille entière.

Si l'année 1835 fut une année de gloire pour la famille Saint-Saëns, elle fut aussi une année de deuils.

Quelques mois auparavant, le 23 janvier, l'abbé Camille

était décédé des suites d'une longue maladie. Le 30 décembre, deux mois après la venue au monde de l'enfant, Victor Saint-Saëns disparaissait à son tour, laissant à une veuve héroïque le soin d'élever son fils.

L'ancien sous-principal du Collège de Dieppe, M. Cahingt, archéologue distingué, vient de découvrir, à droite et au pied du calvaire, dans le cimetière de Neuville-lès-Dieppe, la tombe du vénérable abbé Camille Saint-Saëns.

Sur le marbre, nous avons relevé cette épitaphe :

ICI REPOSE

JEAN-BAPTISTE-CAMILLE SAINT-SAËNS

PRÊTRE VICAIRE DE NEUVILLE. LE POLLET

MORT LE 23 JANVIER 1835, AGÉ DE 39 ANS ET 8 MOIS

PRIEZ POUR CELUI QUI A TANT PRIÉ POUR VOUS.

LUI SEUL NE SUT PAS APPRÉCIER SES NOMBREUSES
ET ÉMINENTES VERTUS.

TOUTE L'ARDEUR DE SA CHARITÉ ENVERS DIEU

ET ENVERS LES HOMMES.

LUI SEUL NE SE CRUT PAS DIGNE D'ÊTRE LE PREMIER

DANS CETTE PAROISSE A LA TÊTE DE LAQUELLE L'AP-
PELAIENT LA VOIX DE SON ÉVÊQUE ET LA VOIX UNANI-
ME DU PEUPLE.

*
**

MESSIEURS,

J'ai volontairement écarté de cette communication les influences musicales que subit Camille Saint-Saëns.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si Camille Saint-Saëns possédait cette « spontanéité irrésistible » qui, suivant le mot de l'écrivain Auguste Bailly, constitue le génie, ou s'il eut simplement du talent.

Qu'il s'agisse du génie ou du talent, nous nous refusons

à croire que l'un ou l'autre soit le produit d'une génération spontanée.

Il est fait de cette trame compliquée, de cet écheveau embrouillé qu'on appelle l'hérédité.

Chaque membre de la famille, chaque ancêtre apporte sa pierre à la construction de l'édifice total dont l'homme de génie constitue le pinacle.

Ainsi, J.-S. Bach forme-t-il l'aboutissement de plusieurs générations de musiciens, ainsi l'esprit encyclopédique d'un Camille Saint-Saëns est-il façonné à la fois par les aspirations artistiques de sa mère, par les dispositions littéraires et cet amour du classicisme qui furent l'apanage de la branche paternelle.

a-t-elle pas été en France, non la grande République
 d'Amérique? et n'est-ce pas elle qui a été
 le berceau de cette jeune République de nos jours
 - celle qu'on appelle l'Inde? - celle qui a été
 le berceau de la grande République de nos jours
 - celle qui a été le berceau de la grande République
 de nos jours? - celle qui a été le berceau de la
 grande République de nos jours? - celle qui a été
 le berceau de la grande République de nos jours?

MADAME DE SÈVE

Je vous remercie de votre lettre, et de la
 confiance que vous m'avez témoignée.
 Ce n'est pas moi le bon...
 Mais je vous prie de m'écrire encore
 et de me dire ce que vous en pensez.
 Je suis, Madame, votre dévoué
 et fidèle serviteur
 L. de SÈVE

TRICENTENAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(17-20 juin 1935)

ADRESSE DE L'ACADEMIE DE ROUEN

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen remercie vivement l'Académie française de l'avoir conviée aux fêtes de son glorieux Tricentenaire. Elle a chargé son Président de l'y représenter, voulant ainsi donner une valeur particulière à l'expression de son estime et de ses sympathies. Elle est heureuse de s'associer aujourd'hui à la joie universelle et de joindre ses bien cordiales félicitations à celles des Sociétés littéraires et savantes du monde entier.

Des liens déjà anciens unissent nos deux Institutions. Fondée en 1744, définitivement organisée par lettres patentes du roi du 13 décembre 1756, l'Académie de Rouen doit son établissement aux conseils et au crédit de Fontenelle, qui devint son premier associé. « Nous n'étions encore qu'une société formée par l'émulation; nous nous crûmes une Académie lorsqu'il nous fut permis de nous parer de son nom, en l'inscrivant sur notre liste. » Ainsi parlait, en 1757, l'un de nos premiers présidents, Lecat. Et parmi les douze noms proposés par nos fondateurs à l'agrément du roi figurait celui de Loménie de Brienne, futur cardinal, futur ministre et futur membre de l'Académie française. Voltaire, dans une correspondance active, s'intéressa aux progrès de notre Compagnie. Et dès lors celle-ci tint à honneur de compter parmi ses associés ou ses correspondants des hommes que vous aviez vous-

mêmes choisis pour prendre part à vos travaux. Marmontel, Thomas, Duclos, La Harpe, le duc de Saint-Aignan, le cardinal de Luynes, Beauzée, Fontanes, Flourens, Patin, Caro, Victor Hugo, Albert Sorel, Gosselin-Lenôtre ont tour à tour, depuis près de deux siècles, fait bénéficier notre Académie du prestige de leur renommée et donné en même temps à la ville de Pierre Corneille et de Jeanne d'Arc une preuve touchante de leur sympathie. De nos jours, le grand historien cher à notre province, M. Gabriel Hanotaux, veut bien continuer parmi vous cette tradition. L'Académie française, pour nous Rouennais, quels précieux souvenirs évoque ce grand nom ! La participation officielle de votre Compagnie à nos cérémonies séculaires, la parole éloquente de vos conférenciers, tant de pages signées des vôtres et devenues classiques qui exaltent la gloire de notre cité, une si large part faite à nos écrivains dans la distribution de vos récompenses... Et sur la colline sacrée de Bonsecours, face à l'horizon grandiose où le fleuve et la forêt s'unissent pour rendre hommage à la beauté de Rouen, le tombeau de l'admirable poète, José-Maria de Heredia, qui, ne pouvant reposer dans le sol natal, n'a pas trouvé de terre plus douce que la nôtre pour y dormir son dernier sommeil!... N'avons-nous pas quelques raisons de penser que cette fête du Tricentenaire est un peu pour nous une fête de famille?...

Il suffirait de ces raisons particulières pour nous y associer de grand cœur. Un double sentiment, d'ordre plus général, nous y convie encore : le goût des choses de l'esprit, des réalités spirituelles, qui, dans la diversité des talents et des disciplines, anime pareillement votre Compagnie et la nôtre, la fierté de conserver et d'accroître, les uns et les autres, le patrimoine intellectuel de la France.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen s'incline avec respect devant l'illustre Compagnie qui a su donner un éclat incomparable au génie français et assurer son rayonnement à travers le monde. Elle salue son activité féconde et sa gloire toujours jeune. Elle lui souhaite un avenir brillant, qui continuera dignement ses anciennes et belles traditions.

ALLOCATION

PRONONCÉE

par M^e Henri HIE

Président de l'Académie

au Dîner offert par l'Académie française dans les salons du Ministère des Affaires étrangères
sous la présidence de M. LEBRUN, Président de la République

(20 juin 1935)

LE représentant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen croirait manquer à son devoir ainsi qu'à son propre désir si, avant de quitter les hôtes qui, depuis quatre jours, l'ont associé, ainsi que ses confrères de province, à ces fêtes magnifiques, il n'adressait à l'Académie française l'hommage de son admiration et de sa gratitude.

La Ville de Rouen, qui conserve et glorifie chaque année la mémoire de Jeanne d'Arc, dont elle a entendu les suprêmes paroles et douloureusement contemplé le martyr, et qui, plus tard, s'enorgueillit de Pierre Corneille, l'un de ses fils, unit l'amour de la patrie à celui de la langue française. Comment ces deux sentiments pourraient-ils d'ailleurs vivre l'un sans l'autre? Quel écrivain français pourrait voir sa patrie asservie à l'usage d'une domination et d'une langue étrangères, et quel patriote supporterait que, dans son pays, la langue maternelle, l'un de ses biens les plus précieux, la voix même de l'âme nationale, fût défigurée ou meurtrie?

L'union de ces deux sentiments n'est nulle part aussi indissoluble qu'au sein de l'Académie française. En même temps qu'elle est la gardienne vigilante de notre langue, elle offre

au monde la réunion de quarante personnalités qui représentent magnifiquement l'honneur et l'esprit français.

Cette place que tient dans le monde l'Académie française, ce n'est cependant pas le premier but qu'elle avait visé. Son objet, c'était la glorification de la langue française, c'est le premier qu'elle ait réalisé et depuis trois siècles elle n'a jamais faibli dans sa tâche.

Au XVII^e siècle, vous avez (je puis dire *vous* car, étant immortels, vous n'êtes que la réincarnation de ceux d'autrefois), vous avez purifié la langue nationale et lui avez assuré cette universalité qui bientôt s'imposa aussi bien aux cours, aux aristocraties, à la diplomatie, qu'aux littérateurs et aux simples honnêtes gens de tous les pays d'Europe.

Cette suprématie, en même temps qu'elle vous conquérait le prestige intellectuel, vous créa, par la suite, des charges que vous n'aviez aucunement prévues, mais que vous avez courageusement acceptées. L'estime des âmes généreuses vous a confié le soin d'encourager la vertu. D'autres vous lèguent des châteaux, des abbayes, des collections artistiques, estimant qu'elles ne sauraient trouver de gardiens plus éclairés. Certes, les premiers académiciens, au XVII^e siècle, et ceux du XVIII^e siècle, assez éloignés du peuple, même lorsqu'ils en sortaient, n'auraient pu prévoir et ne cherchaient point cette popularité. Elle est venue à votre Compagnie sans qu'elle l'ait davantage sollicitée.

Il en fut de même de votre indépendance vis-à-vis des Pouvoirs publics, toujours adroitement défendue et aujourd'hui définitivement victorieuse. Si la faveur royale a pu jadis troubler parfois vos élections, il y a plus d'un siècle que les Gouvernements ont reconnu l'impossibilité de vous contraindre. Au cours des révolutions des XIX^e et XX^e siècles,

ni Napoléon dans toute sa puissance, ni les Bourbons dans leur désir de restaurer ou de réparer un orageux passé, ni Louis-Philippe, ni Napoléon III, ni les deux Républiques n'ont tenté de mettre l'exclusive sur quelque candidature à l'un de vos fauteuils encore moins de vous imposer quelque protégé. Votre citadelle est imprenable. Aujourd'hui encore, la précieuse présence de Monsieur le Président de la République n'est-elle pas un nouveau témoignage de la déférence de la République à votre égard?

J'en ai fini. Votre éminent secrétaire perpétuel m'avait demandé de traduire brièvement les sentiments de notre Académie de Rouen à l'égard de la vôtre : vous les connaissez maintenant.

Depuis sa fondation en 1744, grâce aux conseils et au crédit de Fontenelle, Rouennais comme ses oncles, les deux Corneille, elle a toujours pris pour modèle l'Académie française. Dans son esprit, sa constitution, son recrutement, ses traditions, elle s'est toujours inspirée de votre exemple. Elle n'ignore rien de ce qu'elle vous doit, et le message dont elle m'a chargé se résume en ces deux mots : « Reconnaissance et Gloire à l'Académie française. »

HOMMAGE A NOS MORTS

(Notices bio-bibliographiques)

DELEAU (CHARLES-HYACINTHE)

Né à Rouen, le 26 février 1844; décédé à Rouen, le 22 juin 1935.

Etudes classiques au Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades, près Rouen.

Etudes de droit à Rouen, puis à Paris.

Inscrit au Barreau de notre ville.

Agréé près le Tribunal de Commerce de Rouen (1870-1897).

Elu membre résidant de notre Compagnie le 13 juillet 1917, il y fut reçu le 23 novembre suivant par M. Edward Montier, sous la présidence de Mgr Prudent.

Il consacra son discours de réception à l'*ancien prieuré du Mont-aux-Malades* et au Petit-Séminaire qui y fut établi de 1819 à 1906, et où il avait eu comme condisciples notamment nos confrères Albert Sarrazin et le chanoine Emmanuel Auvray.

Il avait publié (Rouen, G. Dervois, 1916, in-8°, 116 pp.), sous le pseudonyme de Philémon, un recueil poétique, *Lectures pour mes Petits Enfants*, dans lequel il évoque des souvenirs personnels, glorifie Dieu et la Patrie et conte de purs apologues « en causeur qui s'abandonne un peu, facilement attendri, parfaitement honnête, sans prétentions à une philosophie compliquée ni à une forme trop raffinée ». (Edw. Montier.)

Dans notre *Précis* de 1918, M. Deleau publia deux fables : *Le Fleuve et le Ruissseau*; *Une Pêche miraculeuse*, et des notes prises au jour le jour par un territorial (son fils) prisonnier des Allemands et mises en ordre par lui-même, sous le titre : *Trois ans de captivité en Allemagne*.

Son état de santé ne lui permettant plus d'assister à nos séances, il renonça au titre de membre résidant et fut élu membre *honoraire* le 1^{er} février 1929.

M. Deleau avait voué un culte fervent à Jeanne d'Arc et se dépensa beaucoup en démarches et en conférences pour sa glorification par une fête nationale.

Il nous laisse le souvenir d'un lettré délicat, de formation très classique, qui s'intéressa toute sa vie et passionnément au mouvement littéraire et surtout à la poésie.

LE VERDIER (JACQUES-PIERRE-GABRIEL)

BIOGRAPHIE

Né à Rouen le 8 mars 1854, fils de M. Pierre-Narcisse Le Verdier, négociant en cotons, et de M^{me}, née Mélanie de Piperey de Marolles; mort au château de Belmesnil (Seine-Inférieure) le 8 septembre 1935.

Une de ses terres de Belmesnil était le patrimoine des siens depuis plus de quatre siècles. Par sa mère, il se rattachait à une ancienne et notable famille de Basse-Normandie.

Elève de l'Institution Patry, suit des cours au Lycée de Rouen.

Bachelier ès lettres (1871), ès sciences (1872), en droit (1874).

Licencié en droit (1875).

Inscrit au Barreau de Rouen où il prête serment en février 1876.

Attaché au Parquet de Rouen; démissionnaire en 1880, l'année même où il obtint son doctorat en droit, « les événements des derniers mois ne lui permettant plus de continuer ».

Epouse M^{lle} Rondeaux le 19 juillet 1881, à Rouen.

Publie en 1884 son édition du « Mystère de l'Incarnation... représenté à Rouen en 1474 » qui lui vaut en 1887 le prix Lagrange à l'Académie des Inscriptions.

Elu en 1888 membre de l'Académie de Rouen dont il fut secrétaire (classe des belles-lettres) de 1891 à 1894, vice-président pendant l'exercice 1894-95; président durant l'exercice suivant, il collabora activement, à ce titre, à l'organisation des Assises de Caumont (Rouen, 1896).

Bibliothécaire de l'Ordre des Avocats de 1890 à 1902; nommé avocat honoraire en 1906.

Conseiller d'arrondissement en 1896; maire de Belmesnil depuis 1903; conseiller général depuis 1904; vice-président de cette Assemblée de 1925 à 1934. Contribua pour beaucoup, par ses rapports, à l'électrification rurale du département.

Il avait été appelé à la politique par « le souci de la défense des principes religieux et moraux et l'espoir de contribuer au bien du pays et spécialement de servir les intérêts agricoles et paysans ».

Membre de la Société des Bibliophiles normands en 1880, il en devint vice-président en 1902, président en 1908.

Membre de la Société de l'Histoire de Normandie, il présida cette Société depuis le 3 juillet 1913.

Membre de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure (arrêté préfectoral du 11 août 1900).

Non moins que l'érudition et le droit, tout mouvement social ou religieux, d'ailleurs, le préoccupait et il collaborait avec toute sa conviction aux œuvres concernant les écoles et l'enseignement libre : constructions d'églises (comme Notre-Dame-de-Bondeville et Le Houleme), mutualités (fondation de la Société mutuelle de secours et de retraites de Longueville), assistance, charité, etc.

Président fondateur de la Société mutuelle de secours et de retraites du canton de Longueville.

Président du Conseil d'administration de l'Œuvre hospitalière de Nuit de l'abbé Bazire depuis 1906.

Président des Conseils d'administration de l'Ancienne Mutuelle de Rouen et des Anciennes Mutuelles Accidents de Rouen.

Président de la Compagnie du gaz et électricité de Déville-lès-Rouen.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1933.

BIBLIOGRAPHIE (1) : A. Livres

Thèse pour la licence (De pignoratitia actione.... Du nantissement.

Provision en matière de lettre de change (1875).

Condition civile de l'enfant légitimé (1880).

Comité pour la défense de l'instruction religieuse dans... Rouen.

Observations relatives à la loi du 28 mars 1882 (1882-1883).

Un procès séculaire. La seigneurie et vicomté de Pont-Audemer (1888).

Mémoire à M. le Maire... de Rouen par l'Académie de Rouen le 13 mars 1903.

Après la Séparation. Organisation diocésaine (1906). Cf. *Journal de Rouen*, 12 mars, 2, 5, 9 et 12 avril 1906.

Additions à la bibliographie cornélienne d'Emile Picot (1908).

Mémoire concernant la famille Keittinger (1912). *Inédit*.

Atelier de Guillaume Le Talleur (1916).

La famille Le Bas (inédit) (1916).

Voyage aux pays délivrés (1918).

(1) M. Le Verdier a publié dans une plaquette (41 pp.) (Imp. A. Lainé, à Rouen) tirée à petit nombre et hors commerce, sa bibliographie de 1875 à 1913. Utilisant les propres notes de M. L. V., la Bibliothèque de Rouen l'a continuée jusqu'à sa mort. La Société de l'Histoire de Normandie, dans un de ses prochains bulletins, la publiera complète, mais avec une rédaction plus succincte. C'est pourquoi nous nous bornons ici à un résumé.

- Enquête sur les jeunes filles à marier dans la Seine-Inférieure : 1810-1811 (1921).
- Histoire de la famille Le Verdier (1926).
- Histoire de la famille Rondeaux (1928).
- Histoire de la famille de Piperey (1929).
- A la Semaine de Droit normand. Etudes communiquées de 1925 à 1930 (1930). Cf. plus loin, B. Articles, *Semaines de Droit normand*.
- V^e Centenaire de Jeanne d'Arc. Etudes : Procès de condamnation. Nicolas de Quiefdeville (1931).
- Histoire de la famille Carrel de Thibouville et de Mésonval (1928-1933). *Inédit*, 499 pp.
- Pour la *Société de l'Histoire de Normandie*. Ed. 1899-1903 : Correspondance de Miromesnil, 5 vol. — Cf. aussi plus loin, B. Articles.
- Pour la *Société des Bibliophiles normands*. Ed. 1884-1886 : Mystère de l'Incarnation représenté à Rouen en 1474. — 1897-1904 : Ancien théâtre scolaire normand. — 1900 : Entrée du roi Louis XII à Rouen (1508). — 1906 : H. Le Cordier, le Pont-l'Évesque. — 1908 : G. Tasserie, Triomphe des Normands, Dame à l'Agneau par G. Thibault. — 1910 : Charles Du Lis. Inscriptions et poésies en l'honneur de la Pucelle d'Orléans. — 1920 : Puy du Souverain Amour par Pierre Du Val. — 1923 : Regrets de la mort du duc d'Orléans (1752). — 1925 : Tombeau de Richard Le Gras. — 1928 : Lieux où l'on a accoutumé de mettre des relais pour la chasse au cerf. — 1935 : France en deuil sur la mort de Marie-Thérèse. — Cf. aussi plus loin, B. Articles.
- Pour la *Société rouennaise de Bibliophiles*. Ed. 1895 : Livre du Champ d'Or par Jean Le Petit. — 1929 : Voyage du roi au Havre (1749).

BIBLIOGRAPHIE : B. Articles

- Académie de Rouen* : J. Sireulde (1888) ; G. Tasserie (1890) ; Chérueil (1892) ; Abbé Sauvage (1893) ; Prénoms du comté de Longueville (1895) ; Restauration de l'Académie en 1803 (1903) ; A. Héron (1904) ; Chirurgien de la peste (1905) ; Signature et généalogie de Corneille (1907) ; Imitation de Corneille (1908) ; Rapports sur les travaux (1891 à 1894), sur le prix Dumanoir (1894), sur les prix de vertu (1903 et 1907).
- Amys du Vieux Dieppe* : Aymar de Chatte (1912) ; Orfèvres de Dieppe (1913) ; Jean d'Estouteville (1920).

- Ancienne Mutuelle*. Discours (14 juin 1918).
- Assises de Caumont*. Discours (1896).
- Association normande* (Annuaire) : Prieuré de Longueville; Chansons populaires; Légende du sire de Bacqueville; Pomme de terre (1893); J.-P. Fotreau (1928).
- Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*. X : Jeton privé; Dalles tumulaires de Pelletot. — XI : Statue de Duguesclin; Beaunay. — XII : Imprimeurs fondateurs de caractères; Anciennes cloches. — XIII : Drapeaux de la Révolution; Rialle, maire du Havre; Jouvenet; Antiphonaires de Belmesnil; Silex taillés de Longueville. — XV : Eglise de Vaudreville; Tombe de P. Le Courayer. — XVIII : Marques d'artisans; Immeuble, rue Bouquet; Le Signerre, Maufer et Martin Morin, imprimeurs.
- Congrès d'assistance* (juin 1897) : Assistance mutuelle dans un canton rural.
- Congrès des Catholiques de Normandie* (déc. 1885) : Rapport (Œuvre des instituteurs laïques chrétiens).
- Congrès du Millénaire de la Normandie* (1911) : Charte aux Normands.
- Conseil général de la Seine-Inférieure*. Rapports et vœux sur les chemins de fer d'intérêt général, départementaux, d'intérêt local, automotrices, électrobus, tramways, automobiles (de 1905 à 1934); — les routes nationales, le service vicinal (de 1905 à 1934); — l'adduction d'eau potable (1929, 1930, 1932); — l'électrification rurale (1922 à 1934).
- Gilde de Saint Thomas et Saint Luc*. Bulletin (1895) : Allocution (cathédrale de Rouen).
- Semaines de droit normand*. M. Le Verdier y a régulièrement fait des communications, dont les sommaires ont été publiés dans la *N. Rev. historique de droit*, Clameur de haro (1925); Construction et réparation des églises dans l'ancien droit (1926); droit de colombier (1927); Procès en nullité de donation (1928); Bibliothèque de Mgr Le Normand (1928); G. Terrien (1929); *Recognitio* dans le Très ancien Coutumier (1930); Formation du jugement dans l'ancien droit (1933); Aîné de Caux avant 1583 (1935); Confiscation dans l'ancien dr. normand (1935). — Celles de 1925 à 1930 ont fait l'objet d'une publication à part en 1930. Cf. *supra* plus de détails.
- Société archéologique de l'Orne*. Discours aux Fêtes de Saint Evroul, 27 août 1912.
- Société d'Etudes historiques d'Orbec*. Dans son Compte rendu de la cérémonie de translation et de réinhumation de Josias Berault, 23 oct. 1927 : discours.

- Société de l'Histoire de Normandie*. Bulletin : du t. IV (1884-1887) au t. XV (1931-1935) : nombreuses notes et textes historiques. — Mélanges : I (1891) : Confrérie de la Passion à Rouen; — XI (1927) : Logement du duc de Longueville à Saint-Georges-de-Boscherville en 1678; — XII (1933) : Rôles de la garnison d'Arques pendant l'occupation anglaise. Publication. Cf. plus haut, A. Livres.
- Société de l'Histoire de Paris*. Mémoires (1928) : Cour de Rouen et ancien logis des archevêques de Rouen à Paris.
- Société des Antiquaires de Normandie*. Bulletin (1926-1927) : Manoir de Caudemone et la famille Le Bas du Coudray; — (1930-1932) : Emigrés normands à Coblenz.
- Société des Bibliophiles Normands*. Publications. Cf. *supra*. — Miscellanées, III : Tombeau feu du maréchal de Fervacques (1892); Complainte rel. à Adrien Turnèbe (1894); Siège de Rouen, par T. G. R. (1896). — IV : Conversion de P. Marcha (1905); Ancien théâtre scolaire normand (1906); Relief d'appel des habitants de Rouen en 1562; Elégie à la Reine-Mère (1913). — Comptes rendus des Assemblées générales : Entrée de Louis XII (1903). Bibliothèque de Rémy Le Bas de Fresne (1910). Notices nécrologiques et travaux de la Société de 1909 à 1913; 1919 à 1925. — Cf. plus haut, A. Livres.
- Almanach liturgique du diocèse de Rouen* : 1889 (Abbaye Saint-Amand de Rouen); — 1890 (Confrérie des Trépassés au cimetière Saint-Maur).
- Brionnais (Le)* : Supplément du 9 mai 1897 (Les baillis Thulou).
- France judiciaire* : 1880 (Rédaction des actes de naissance).
- Intermédiaire des Chercheurs* : 1894 (Cœurs en plomb : sépulture de Charles III Martel de Baequeville).
- Journal de Rouen* : 3 mai 1905 (Séparation des Eglises et de l'Etat); — 12 fév. 1906 (A propos des inventaires); — 12 mars, 2, 5, 9 et 12 avril (Après la Séparation : organisation diocésaine); — 13 décembre 1916 (M^{me} du Boccage); — 19 janvier 1934 (Loups en Haute-Normandie); — 19 juin 1934 (Le rail et la route).
- Journal des Quatre-Cantons (Auffay)* : janv. 1919 (Réorganisation administrative); — 6, 13 et 20 nov. 1925 (Impôt sur le capital).
- Mélanges offerts à M. Emile Picot* (1913), pp. 377-383 : Jacques de Compront et son Psalterium.
- Normandie historique et littéraire* : 1893-94 (Les Alleurs); — 1896 (Pierre du Figuier d'Orcher); — 1897 (Pour devenir conseiller au Parlement); — 1898 (Théâtre de l'Eau-de-

- Robec) ; — 1900 (Le Puy des pauvres) ; — 1901 (Réception d'un gouverneur en Normandie en 1764) ; — 1903 (A propos du Livre Mandeville) ; — 1904 (Derniers discours de Guill. le Conquérant) ; — 1909 (Filature Démarest, au Houlme).
- Normannia* : 1928 (Antoine Le Gendre).
- Nouvelle Revue historique de Droit français*. Cf. *supra* : Semaine de droit normand.
- Nouvelliste de Rouen* : 8, 15, 22 mars 1889 (Aliénation du Missel de Jean Morin de la Bibliothèque de Rouen) ; — 28 avril 1891 (La Muse Normande) ; — 8 juin 1891 (Histoire du prieuré de Saint-Lô par L. de Glanville) ; — 11 mars 1892 (Croix de Notre-Dame-de-Bondeville).
- Patriote de Normandie* : 9 et 14 décembre 1891 (Démolition de l'église Saint-Laurent).
- Revue Catholique de Normandie* : 1892-93 (Dernier état du prieuré de Longueville) ; — 1893-94 (Lavement des pieds, mystère inédit).
- Revue des Questions historiques* : 1896 (Reliques de la famille royale et descendants de Cléry) ; — 1908 (Livre de raison de Jacques Susenne, 1614-1737) ; — 1927 (Construction et réparation des églises dans l'ancien droit normand).
- Revue héraldique de France* : 1890 (Les Carrel de Thibouville). Cf. *supra*.
- Semaine Religieuse du diocèse de Rouen* : 1893 (Notre-Dame-de-Bondeville).

Le Secrétaire

de la Classe des Belles-Lettres et Arts,

HENRI LABROSSE (1).

(1) Je suis heureux de remercier ici M. Paul JUBERT, mon ancien collaborateur à la Bibliothèque de la Ville, nommé récemment conservateur de celle de Caen, pour sa précieuse collaboration dans l'établissement de ces notices et de la bibliographie qui suit (H. L.).

TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS DE L'ACADÉMIE AU COURS DE L'ANNÉE 1935

ALLINNE (MAURICE)

A publié dans : *Conseil général de la Seine-Inférieure* (2^e session ordinaire), *Rapports des chefs de services* : Rapport sur le Musée des Antiquités.

BEAUCAMP (HENRI)

A donné plusieurs récitals d'orgue (à Neuilly-sur-Seine (14 mars), à Oissel (7 avril), à l'église Fraumünster de Zürich (25 avril), à la cathédrale de Rouen (9 mai, 18 octobre et 16 décembre, pour Radio-Normandie).

Publié dans ce *Précis* de 1935 : La Maîtrise Saint-Evode de Rouen (1881-1935).

BEAUREPAIRE (G. DE)

Communication à la Semaine de droit normand, à Caen : Procès relatif à la succession de M. du Bocage (sommaire publié dans la *Revue historique de Droit français*. — Discours à la distribution des prix de l'Institution Sainte-Jeanne-d'Arc sur Eugénie de Guérin. — Rapport sur les cours de l'Ecole de Droit à la rentrée solennelle des dits Cours.

Publié dans ce *Précis* de 1935 : Deux Normands : Louis Bouilhet-Pierre Corneille (réponse au discours de réception de M. le chanoine Letellier).

BOUCHER (D^r LOUIS)

A publié dans : *Bulletin de la Société libre d'Emulation*, Rapport sur les prix Dumanoir ; — *la Normandie médicale*, La cure uvale.

CAILLE (ABEL)

Publié dans ce *Précis* de 1935 : La Chimie au service de l'Agriculture (réponse au discours de réception de M. Laboumoux). — dans : *Bulletin de la Société Industrielle*, janvier-février, Rapports sur l'Institut chimique, les cours d'aides-

chimistes et de filature et tissage; L'eau lourde (en collaboration avec M. Am. Masselin); — mars-avril, L'éthylène et ses dérivés, leurs applications; — mai-juin et septembre-octobre, Rapports sur l'attribution d'un prix Auguste Houzeau à M. Alfred Baron; Rapport sur l'attribution d'un prix d'intérêt général à la Société « L'Air liquide »; — juillet-août, Le pétrole. Le développement et l'avenir de son industrie.

CAUCHOIS (D^r A.)

A publié dans : *La Famille nombreuse de Normandie*, janvier à mai, déc., Démographie des communes de la Seine-Inférieure; — juin, Evolution de la famille dans l'arrondissement de Dieppe; — octobre-novembre, Après le Congrès de Nantes. Le silence du monde et la voix des jeunes; — novembre, Un décret-loi contre notre politique familiale; — décembre, Les droits de la famille et les derniers décrets-lois. L'enfant appartient-il à l'Etat?

CHEVALIER (JOSEPH)

Communication à la Société des Amis des Sciences naturelles : Herborisation dans une région peu explorée de la Corse (tirage à part).

CHIROL (PIERRE)

A obtenu le premier prix d'exécution au concours pour la reconstruction de l'église Saint-Nicaise.

Conférence donnée à la Fête des Mères : La famille nombreuse dans les monuments rouennais.

Publie dans ce *Précis* de 1935 : Rapport sur les prix Octave Rouland et Boulet-Lemoine; La Renaissance de l'architecture religieuse en France aux XIX^e et XX^e siècles; — dans le *Bulletin des Amis des Monuments rouennais* : De l'échelle dans les constructions rouennaises au XX^e siècle.

COUTAN (D^r)

Conférence aux Amis des Monuments rouennais : Souvenir de Saint-Nicaise.

A publié dans : *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, La croisée d'ogives. Théories anciennes et nouvelles; — Incendie de l'église Saint-Nicaise.

DELABARRE (ED.)

Nommé directeur de l'École régionale des Beaux-Arts et du cours d'histoire générale de l'art à cette école.

Publié dans ce *Précis* de 1935 : Rapport sur le prix Pellecat ; — dans *Architecture et Construction dans l'Ouest* : Vieilles façades rouennaises [jardin Saint-André].

DELACOUR (JOSEPH)

Communication à l'Académie sur les Oiseaux et les Fleurs au Japon.

A publié dans : *La Terre et la Vie*, Les canards, les oies et les cygnes ; — Les canards de surface.

DES VIGNES-ROUGES (JEAN)

A publié : *La gymnastique de la volonté. Méthode pratique d'éducation du caractère* ; — *Votre avenir révélé par les lignes de la main*.

DU BOIS DE LA VILLERABEL (Mgr)

A publié : Lettre pastorale sur la vérité (en supplément au *Bulletin religieux de Rouen*).

FARCY (Chan. CH.)

Communication à l'Académie sur la Maison de force de Saint-Yon (près Rouen) au XVIII^e siècle.

A publié dans : *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, La succursale de Saint-Yon.

FAUCHOIS (RENÉ)

A organisé dans *Comœdia*, du 26 février, une souscription pour transformer en musée et bibliothèque la maison natale de Victor Hugo à Besançon.

Conférences nombreuses en diverses villes de France (Paris, Elbeuf, Rouen, Le Havre, Lens, Arras, etc.) sur Beethoven, Victor Hugo. « Comment on écrit une pièce et comment on la fait jouer », etc., et, en particulier, à Elbeuf, le 29 mai, à l'Université populaire, sur Victor Hugo ; à Rouen, le 29 novembre, à l'Exposition de l'Art dans la décoration moderne, sur Jean de La Varenne.

A publié dans : *Artistes et Ecrivains normands*, 3 juin, Voilà donc ce progrès... [poésie].

FERON (A.)

A publié : Note sur la famille Thomas du Fossé, en préface au Catalogue de la vente aux enchères publiques (le 12 juin 1935, à Rouen) des livres anciens composant la bibliothèque du château du Fossé.

GUEY (F.)

A publié dans le *Journal de Rouen*, outre le compte rendu des expositions régionales, Les Expositions parisiennes, 30 janvier; — L'Exposition de l'art italien, 1^{er} et 19 juin et 21 juillet; — L'Exposition de l'art flamand à Paris. De Van Eyck à Brueghel, 4 décembre; — A Paris, Une exposition de dessins de Géricault, 12 décembre; — Un chef d'œuvre du Musée de Caen à l'Orangerie des Tuileries, 27 décembre.

HALIPRE (D^r A.)

A publié dans *la Normandie médicale*, Le docteur Gustave Pochon.

HERVAL RENÉ)

A représenté l'Académie de Rouen aux Fêtes du Centenaire de la Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain et y a fait une conférence.

Lecture à l'Académie d'un poème *Un Crâne*, composé pendant la guerre, dans le journal de tranchée de sa batterie *Pointage réciproque*. — Relation de son voyage au pays de Ronsard.

A publié : Hommage à Corneille (poème). Extr. du *Précis de 1934*; — Caen, ville aux cent clochers (en collaboration avec M. A. Fromond); — dans : *Architecture et Construction dans l'Ouest*, Rémiscences normandes dans un palais palermitain du XIV^e siècle; — *Artistes et Ecrivains normands*, 15 mai, Le flambeau, légende normande d'Asie-Mineure; — *Journal de Rouen*, Nicolas Lalleman, poète burlesque, 8 janvier; — Normandie d'autrefois. Un document inédit sur les « Grands Jours » de Beaumont-le-

Roger, 10 janvier; — Normandie d'autrefois. En écoutant Gaultier Garguille, 8 février; — Normandie d'autrefois. Antoine Garaby de la Luzerne (1617-1679), 17 février; — Le centenaire de la naissance de Giosué Carducci (1835-1907), 26 février; — Normandie d'autrefois. L'École de médecine de Salerne et son « Regimen sanitatis », 6 mars; — Littératures étrangères. Le III^e centenaire de la mort de Lope de Vega, 26 mars; — Pour le centenaire de la mort de Vincenzo Bellini, 26 avril; — En évoquant Louis Hémon : Maria Chapdelaine est-elle Normande? 7 mai; — Normandie d'autrefois. La joyeuse entrée de Charles VIII à Rouen, 11 mai; — L'« Armand Carrel journaliste » de R.-G. Nobécourt, 28 mai; — Uhland et la Normandie, 5 juin; — Normandie d'autrefois. Un original : le marquis de Brunoy (1748-1781), 23 juin; — A Saint-Côme-lès-Tours. Un pèlerinage au tombeau de Ronsard, 2 juillet; — Emigrés d'autrefois. Figures de Français d'Allemagne (Chamisso, La Mothe-Fouqué, La Foye), 9 juillet; — D'un Mont-Saint-Michel à l'autre. I. Monte Gargano. II. Saint-Michel de Cornouailles, 28 juillet, 4 août; — Normandie d'autrefois. Quelques légendes tragiques, 13 septembre; — Normandie d'autrefois. La mort et les funérailles du duc Henri I^{er} (1135), 22 septembre; — A Elven avec Octave Feuillet, 8 octobre; — A propos de la restauration du roi Georges II. L'entrée du roi Othon à Athènes en 1835, 28 novembre; — La première édition italienne de la « Chanson de Roland », 17 décembre.

HIE (HENRI)

Nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Communication à l'Académie sur la Musique depuis l'époque grecque jusqu'au milieu du XVIII^e siècle.

Publié dans ce *Précis* de 1935 : Discours du Président. Vie parallèle de trois musiciens nés en 1785 : Jean-Sébastien Bach, Handel et Domenico Scarlatti. — Rédige dans le *Journal de Rouen* le compte rendu des concerts donnés dans la ville.

LABOUNOUX (P.)

Publié dans ce *Précis* de 1935 : « La vie rurale en Seine-Inférieure », discours de réception.

LABROSSE (HENRI)

Nommé membre non résidant du Comité des Travaux historiques.
Communication à la Semaine de Droit normand à Rouen : Le
droit d'asile à Rouen (sommaire publié dans la *Revue histo-
rique de Droit français*).

Publié dans ce *Précis* : Notices bio-bibliographiques : Charles
Deleau ; Pierre Le Verdier.

LAFOND (JEAN)

Conférences : à l'Académie, sur Job et les musiciens ; — aux
Amis des Monuments rouennais, sur les vitraux de Saint-
Nicaise.

A publié dans le *Bulletin des Amis des Monuments rouennais* :
Les vitraux de Saint-Nicaise de Rouen.

LANFRY (G.)

Conférence aux Amis des Monuments rouennais, sur les fouilles
récentes de la Cathédrale de Rouen.

A publié dans : *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*,
La maison dite « des Templiers », rue de la Boucherie, à
Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure) ; — *Bulletin religieux
de Rouen*, 9 novembre, La crypte (XI^e siècle) de la Cathé-
drale.

LANQUETUIT (MARCEL)

A donné plusieurs concerts et récitals.

LE CACHEUX (PAUL)

Elu correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-
Lettres (20 décembre).

Communication à l'Académie, sur le Voyage en Normandie, en
1781-1782, de M. de La Rochefoucauld, fils du duc de
Liancourt ; — à la Semaine de Droit normand à Rouen :
La baronnie de Saint-Ouen de Rouen (sommaire publié dans
la *Revue historique de Droit français*). — Conférence aux
Amis des Monuments rouennais sur les anciennes églises de
Rouen.

Publié dans ce *Précis* de 1935 : Rapport sur les prix Braquehais-
Verdrel et Rousselin-Mayet ; — pour la *Société de l'histoire
de Normandie*, Correspondance de la famille d'Estouteville
(1460-1535) ; — dans le *Bulletin* de la même Société, Un

portrait du chanoine Robert du Quesnay ; — *Conseil général de la Seine-Inférieure* (2^e session ordinaire), *Rapports des chefs de service*, Rapport annuel sur le Service des Archives départementales ; — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, Une famille normande pendant la guerre de Cent ans. Les Painel (tirage à part).

LEFRANÇOIS-PILLION (LOUISE) *

A collaboré à la publication *Calendrier des Beaux-Arts* (Grenoble, Arthaud).

A publié dans : *Gazette des Beaux-Arts*, novembre et décembre, Les statues de la Vierge à l'Enfant dans la sculpture française au XIV^e siècle (tirage à part) ; — le *Journal de Rouen*, Livres d'art, janvier ; — Nouveaux aspects du pèlerinage de Rome, 23 juillet ; — Une reine de France morte d'un accident de route à la fin du XIII^e siècle, 3 septembre ; — Vacances en Jura, 30 septembre ; — Bruxelles, automne 1935, 29 octobre ; — A propos de la sculpture gothique, 3 décembre.

LEMESLE (D^r M.) [MAURICE GERMAIN]

Conférences sur la Russie : à Rouen (Ecole sociale, au Syndicat chrétien), au Havre, à Saint-Romain-de-Colbosc, à Fécamp, à Elbeuf, à Paris (Institut démocrate).

A publié dans *le Démocrate de Normandie*, outre des articles de politique signés M. L. : 3 janvier, On brûle le cochon [poésie] ; — 7 février et 4 avril, Le rayon de la mort (conte) ; — 6 juin, Le chou au chocolat (conte) ; — 4 juillet, Le geste de Pierre Eudier et de ses trois compagnons ; — 1^{er} août, Le coffret [poésie] ; — 5 décembre, A la pointe Saint-Mathieu (10 novembre 1935).

LE PARQUIER (E.)

Communication à la Semaine de Droit normand à Rouen : Les communes ou biens communaux dans les cahiers de doléances de la Haute-Normandie en 1789 (sommaire publié dans la *Revue historique de Droit français*).

A publié dans ce *Précis* : Les avocats pensionnaires de la ville de Rouen au XVI^e siècle ; — dans le *Bulletin de la Société*

libre d'Emulation, Rapport sur le prix Bouctot; — Rapport général sur les cours; — Une enquête sur le paupérisme et la crise industrielle dans la région rouennaise en 1788; — Comptes rendus des ouvrages offerts à la Société; — dans le *Bulletin de la Société des Etudes locales*, Cahier de doléances de Barentin (en collaboration avec M. Lefort); — Documents sur les élections aux Etats généraux de 1789 dans le grand bailliage de Rouen; — Les cahiers de doléances des paroisses du bailliage principal de Rouen; — Les opérations électorales pour les Etats généraux de 1789 sur les confins de la Normandie et de la Picardie; — Comptes rendus des ouvrages offerts à la Société.

LEFELLIER (Chanoine L.)

Publie dans ce *Précis* de 1935 : Discours de réception, A propos du III^e Centenaire de *l'illusion comique* et du *Cid*. Remarques en marge du théâtre de Corneille.

LEROY (CHARLES)

Nommé correspondant du Ministère de l'Education nationale. Elu Président de la Société libre d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.

Communications : *Académie*, Autour de la succession du prince Georges Comnène; — Analyse d'un livre de raison concernant la ferme du Fys dans le Roumois sous l'Empire et la Restauration; — Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes tenu à Lyon en avril 1935; — Armement au Havre en 1664-1665 des bateaux de la Compagnie des Indes orientales; — *Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure*, A propos de la succession du prince Georges Comnène; — Noces normandes il y a cent ans; — Salaires et prix au XVII^e siècle; — *Société des Amis des Monuments rouennais*, La girouette en droit féodal; — *Congrès de la Fédération des Sociétés normandes à Domfront*, Mariages normands il y a cent ans; — *Congrès de l'Association normande à Arranches*, Dans une ferme du Roumois en Normandie sous l'Empire et la Restauration; — *Hôtel de Ville de Rouen*, Rapport sur le prix Boucher de Perthes; — Congrès des Sociétés savantes à Lyon, Autour de la suc-

cession du prince Georges Comnène; — *Semaine de Droit normand à Rouen*, A propos de droits honorifiques. M^{me} d'Ernemont et les habitants du Gros-Theil (sommaire publié dans la *Revue historique de Droit français*).

A publié : *Autour de la succession du prince Georges Comnène* (Rouen, Lestringant); — dans l'*Annuaire de l'Association normande*, Au collège d'Argentan en 1848; — Transmission des dignités dans les confréries normandes (tirages à part); — dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure*, Allocution à la séance publique annuelle; — Mariages en Basse-Normandie il y a cent ans (tirage à part); — dans le *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, La girouette en droit féodal (tirage à part).

PAULME (HENRI)

Publié dans ce *Précis* de 1935 : « Un beau soldat de France » (éloge du général Schuhler, en réponse à son discours de réception).

FERREE (EDMOND)

Signe, dans le *Journal de Rouen*, sous le pseudonyme de Charles-Pierre, les articles hebdomadaires intitulés : *Questions économiques*.

PINCHON (ROBERT)

A exposé divers tableaux à Rouen (Galerie Legrip, XXVI^e Salon des Artistes rouennais).

QUENEDEY (R.)

Communication à la Société libre d'Emulation : Application de la méthode d'étude.

A publié dans : *Bulletin de la Société libre d'Emulation*, Exemples d'application de la méthode d'étude; — *Bulletin historique et philologique*, Un recensement de la ville d'Annecy en 1561 (tirage à part).

REGNIER (ROBERT)

Conférences : à l'*Académie*, sur l'orientation moderne des Musées scientifiques, la progression du *Doryphora*, et sur son voyage aux Iles Canaries; — au *Centre rouennais d'études supé-*

rieures et de documentation technique du bâtiment et des travaux publics, La piqûre et la vermoulure des bois. Étude rapide des insectes qui la provoquent (compte rendu dans Architecture et Construction dans l'Ouest, août et septembre) ; — au poste Radio-Paris : Les moyens de protection contre les rats ; — Les plantations nouvelles de peupliers et les maladies ; — Les corbeaux et l'agriculture ; — L'anthonome du pommier ; — Les altises ou puces de terre ; — Le stockage des grains et les insectes ; — Les chenilles du chou ; — Des soins à donner aux arbres fruitiers et aux fruits à l'automne ; — Comment on peut défendre son verger à l'entrée de l'automne ; — Pourquoi il faut écheniller en hiver.

A publié dans : *VI^e Congrès international d'Entomologie* (Madrid, 1935), Contribution à l'étude d'*Amphimallon majalis*, ravageur des gazons ; — *Bulletin des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, janvier, Une visite aux parcs d'huîtres du Sud-Ouest de la France ; — février, Les cicadelles écumantes de Normandie. Contribution à l'étude de *Ptyclus graminis* De Geer et de ses variations ; — avril, Contribution à l'étude des *Rhizotrogus* nuisibles en Normandie ; — mai, Lutte contre la cécidomyie des poires ; — juin, Les cassides de la betterave ; — juillet, Nouvelles recherches sur les peupliers, leur classement et leurs maladies ; — octobre, La progression du doryphore dans le Nord-Ouest de la France ; les premiers foyers de Seine-Inférieure. Le VI^e Congrès international d'Entomologie ; — novembre, Voyage scientifique aux Iles Canaries ; — *Bulletin du Syndicat agricole de la Seine-Inférieure*, mars, A quoi servent les traitements d'hiver des arbres fruitiers. Le livre des Journées pomologiques de Rouen ; — avril, La lutte contre la tavelure ; — mai, De la lutte contre le carpocapse ou ver des pommes ; — avril, L'anthonome du pommier ; — juin, De l'opportunité des traitements en arboriculture fruitière ; — août, Les progrès foudroyants du doryphore ; — novembre, Traitements d'automne dans le verger ; — *Journal d'Agriculture pratique*, avril, Peut-on détruire l'anthonome du pommier ? — *Congrès de l'Agriculture française* (XVII^e), De l'organisation de la lutte contre les ennemis des cultures ; —

Congrès de la Défense des Végétaux de Bruxelles, La lutte contre les campagnols; — *Jardin des Bêtes*, Suite d'articles sur la lutte contre les rongeurs, les ennemis des arbres fruitiers et forestiers; — *Bulletin de l'Association française pomologique*, Note relative à la lutte contre l'anthonome du pommier; — *Bulletin des Journées pomologiques de Rouen* (octobre 1934), La défense du verger et l'économie moderne.

ROBERT (PAUL-LOUIS)

Publie dans le *Journal de Rouen* les articles de critique musicale et dramatique.

SCHUHLER (Général)

A donné une conférence, le 22 octobre, sur la Tchécoslovaquie.
Publie dans ce *Précis* de 1935 : *Le général Du Barail et ses « Souvenirs » d'Algérie* (discours de réception).

YVER (COLETTE)

Conférence à l'École sociale sur l'avenir des jeunes filles.
A publié : *Les deux cahiers de Pauline* (Paris, Calmann-Lévy);
— *La vie secrète de Catherine Labouré* (Paris, Edit. Spes);
— *L'Eglise et la femme* (Paris, Edit. Spes); — dans *Journal de Rouen*, 19 juillet, [L'exposition de] la Maternelle.

The first part of the history of the... the second part... the third part...

the fourth part... the fifth part... the sixth part...

the seventh part... the eighth part... the ninth part...

the tenth part... the eleventh part... the twelfth part...

the thirteenth part... the fourteenth part... the fifteenth part...

the sixteenth part... the seventeenth part... the eighteenth part...

the nineteenth part... the twentieth part... the twenty-first part...

the twenty-second part... the twenty-third part... the twenty-fourth part...

the twenty-fifth part... the twenty-sixth part... the twenty-seventh part...

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1935

- BANSE (Daniel). — *Histoire des Rues de Fécamp*, 1935.
- BOUCHER (D^r). — *Les trajets de Jeanne d'Arc dans Rouen*, 1935.
- CAILLE (Abel). — *Visites d'établissements industriels par les élèves de l'Institut chimique de Rouen*, 1935. — *Les Isotopes et l'Eau lourde*, 1935 (en collab. avec A. Masselin). — *L'Éthylène et ses dérivés*, 1935.
- CÉ (Camille). — *Regards sur l'œuvre d'Edouard Estaunié*, 1935.
- CÉ. GAUMENT (Jean).
- DELACOUR (Jean). — *Les Oiseaux au Japon*.
- DEVILLE (Étienne). — *La Reliure française*, 2 vol. — *Les livres liturgiques de l'ancien Diocèse de Lisieux. Essai de Bibliographie*, 1925. 1^{er} supplément, 1933. — *Le registre de la Léproserie d'Andeli*, 1910. — *Deux dalles tumulaires d'abbés du Bec*, 1913. — *Orderic Vital, historien de l'Abbaye de Saint-Evroul*, 1916. — *Millénaire de Normandie*, 1912. — *Comptes de la Collégiale de Vernon*, 1911. — *La légende du Pendu. Vitrail de l'église Saint-Jacques de Lisieux*, 1919. — *Lottin de Laval*, 1910. — *Les Vitraux de l'église Saint-Jacques*. — *Table des matières contenues dans les vingt premières années (1891-1910) de la Revue des Bibliothèques*, 1911. — *Index du « Mercure de France ». 1672-1832*, 1910. — *Essai de Bibliographie de l'Abbaye de Saint-Evroul*, 1912. — *Cartulaire de l'église de la Sainte-Trinité de Beaumont-le-Roger*, 1912.
- DUMAINE (Robert). — *La Musique chez J.-J. Rousseau*, 1926. — *Deux Romantiques : Chopin et George Sand*, 1929. — *Liszt*, conférence, 1930. — *Richard Wagner*, conférence, 1932.
- DUMESNIL (René). — *La Seine maritime : Gens et pays de chez nous*.
- FAUCHOIS (René). — *Prenez garde à la Peinture*, comédie. — *La Dame aux Gants verts*, comédie. — *La Fille de Pilate*.
- GAUMENT (Jean) et CÉ (Camille). — *Plus loin que l'Amour*, roman, 1935.
- HÉRUBEL (Marcel). — *Les origines des Ports de la Gironde et de la Garonne maritime*, 1934.
- LAMBERT (H.). — *Hypothèse sur l'évolution physique et métaphysique de l'énergie*, 1935.

- LANGLOIS (Emile). — *Dix minutes d'entr'acte, saynètes*, 1935.
- LE GRAVEREND et REGNIER (R.). — *Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure, Journées pomologiques de Rouen, 25 au 28 octobre 1934*.
- LEROY (Charles). — *Au Collège d'Argentan en 1848. — De la transmission des dignités dans les anciennes Confréries normandes. — Autour de la succession du Prince Georges Comnène*, 1935. — *Mortagne-au-Perche, vieille ville*, 1935.
- MICHEL (Edmond). — *La Fortune immobilière*, 1935.
- NICOLLE (Charles). — *Responsabilité de la Médecine (leçons du Collège de France)*.
- NOBÉCOURT (R.-G.). — *Armand Carrel journaliste*.
- QUENEDEY (Commandant). — *Hyères (Var), la vieille ville et ses maisons*, 1934. — *Précis de Méthode, Méthode d'Etude*, 1934. — *L'Habitation urbaine et son évolution*, 1934.
- REGNIER (Robert). — *De l'orientation moderne des Musées scientifiques de France* (conférence radiophonique). — *La nouvelle salle de Botanique au Muséum de Rouen et les enseignements qui en découlent*, 1934.
- SCHUHLER (Général). — *La Défense des Places. Applications de quelques enseignements de la Guerre russo-japonaise. — Le Sahara touristique*, conférence, 1932. — *Le Mzab d'Alger à Gardâia*, conférence, 1934. — *La Tchécoslovaquie après l'Armistice. Campagne de Slovaquie contre Bela Kun dans l'Alsace française*, 1932.
- SPALIKOWSKI (Edmond). — *Au temps des Fleurs de Lys* (poésies), 1935. — *Clères. Le Château. Le Parc zoologique. Le Bourg*, 1935. — *Dix ans de littérature normande (1924-1934)*, rapport aux Assises de Caumont, 1934. — *Sites, Monuments et Poésie* (conférence faite sous les auspices de l'Association du Vieux Fécamp), 1935. — *Rouen qui s'en va* (15 calchographies).
- SUARÈS (André). — *Cité nef de Paris. — Marsiho. — Vues sur Napoléon. — Poète tragique. — Portrait de Prospero*, 1921.
- TAVERA (François). — *Le Problème humain : l'Idée d'Humanité dans Montaigne*, 1932.
- VILAZ (Albert). — *Réflexions sur le miracle et les lois naturelles*, 1934.

ŒUVRE D'ART

Tête d'enfant, par M^{me} Hébert-Coëffin, lauréate en 1934 du prix Bouctot (hommage d'auteur).

PROGRAMME DES PRIX (1936-1938)

PRIX A DECERNER EN 1936

Prix annuels

PRIX EUGÈNE PELLECAT : deux prix, de 900 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE : 900 francs, à la « personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux ».

PRIX DUMANOIR : 700 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND : deux prix, de 270 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL : 40.000 francs de prix ou allocations d'importance variables, à des familles de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, de nationalité française, comptant au moins six enfants vivants ou morts pour la France, ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

Une notice de candidature faisant connaître les pièces à produire est à la disposition des intéressés au Secrétariat des Sociétés savantes, 40 bis, rue Saint-Lô, à Rouen.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 juin 1935.

FONDATION AUGUSTE GUÉROULT : secours à des artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs, âgés de soixante ans au moins, habitant Rouen ou la Seine-Inférieure, ou nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande, en février, juin et octobre, à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40 bis.

Prix spéciaux

PRIX BOUCTOT (1936 : *Belles-Lettres*) : 450 francs à une œuvre littéraire, de préférence inédite ou publiée dans l'année.

PRIX LA REINTY (1930 et 1936) : 900 francs à un marin de l'ancien pays de Caux reconnu, de préférence parmi les plus âgés, comme le plus méritant par ses services soit à l'État, soit au commerce maritime et à la pêche, par des actes de dévouement, par sa conduite et sa moralité.

Concourront aussi pour ce prix, dans la même circonscription, le marin qui aura le plus contribué au progrès et au développement de la pêche maritime et côtière, les femmes également méritantes de marins placées dans des conditions à ne pouvoir pas attendre de pension, par exemple la veuve d'un marin qui aurait péri dans le naufrage d'un navire de commerce et la femme d'un marin qui serait mort ou seulement devenu incapable de continuer sa profession, par suite d'une blessure grave reçue dans l'accomplissement d'un acte de dévouement ou d'une action d'éclat.

Seront admis, à défaut d'autres, à recevoir ce prix, les hommes appartenant aux professions qui concourent à la construction, à l'installation, à l'armement et à la conduite de navires à voiles ou à vapeur; enfin, tous ceux qui contri-

bueront à l'amélioration du sort de la population maritime dans les ports de l'ancien pays de Caux.

PRIX GOSSIER (1936 : *Belles-Lettres*) : 700 francs à une œuvre littéraire ou historique intéressant la Normandie, inédite ou publiée au cours des trois dernières années.

PRIX VERMONT (1933) : 700 francs « au meilleur mémoire présenté sur une question sociale et de préférence sur une question de prévoyance, chaque mémoire devant être rédigé dans un sens libéral et chrétien ».

PRIX A DECERNER EN 1937

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1937 : *Beaux-Arts*) : 450 francs à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une exposition rouennaise, soit aux salons de Paris.

PRIX COURTONNE-LENEPVEU : 900 francs à un archéologue, ou à un architecte, ou à un musicien.

PRIX BOUCTOT (1929, 1932, 1935 : *Sciences*) : 1.300 francs à l'auteur du meilleur travail original sur une question d'hygiène urbaine applicable à la Ville de Rouen.

PRIX HOUZEAU (report) : 500 francs à l'auteur du meilleur travail de chimie pure ou appliquée.

PRIX A DECERNER EN 1938

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1938 : *Sciences*) : 400 francs à l'auteur d'un travail scientifique inédit ou publié dans l'année.

PRIX DE LA REINTY (1932 et 1938) : 800 francs, à toute personne appartenant au pays de Caux, et, par préférence, aux communes de ce pays où ont résidé les familles Belain, Diel et Baillardel, et qui se sera distinguée par ses vertus,

par une action d'éclat ou par des services qui, sans avoir un caractère maritime, auront été utiles au pays de Caux. Les lieux aujourd'hui connus pour avoir été habités par ces familles sont, sauf omission : Allouville, Beaunay, Bec-de-Mortagne, Cailleville, près Saint-Valery-en-Caux, Canouville, près Allouville, Crasville-la-Mallet, Dieppe, Ernambusc, près Sainte-Marie-des-Champs, Hautot-Saint-Sulpice, Les Hameaux, près Gonnevillle, Limpiville, Miromesnil, près Tourville-sur-Arques, Sainte-Geneviève et Venesville.

PRIX ROUSSELIN-MAYET (1938) : 1.500 francs « à une famille de Rouen d'au moins cinq enfants, dont les vertus et la situation mériteront d'être spécialement encouragées ».

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *franco de port avant le 15 juin* terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. RÉGNIER, pour la Classe des Sciences, ou M. LE CACHEUX, pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.*

« *Les lauréats des prix Bouctot et Pellecat devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres.* »

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, ou des familles nombreuses de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, susceptibles de concourir respectivement pour les prix *Eugène Pellecat, Boulet-Lemoine, Dumanoir, La Reinty, Octave Rouland, Braquehais-Verdrel* et *Rousselin-Mayet*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40 bis, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 15 juin.

N. B. — *En égard aux récentes lois fiscales, le montant nominal des prix a été diminué de celui du prélèvement légal (10 0/0).*

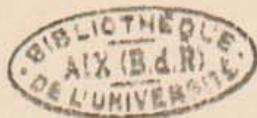
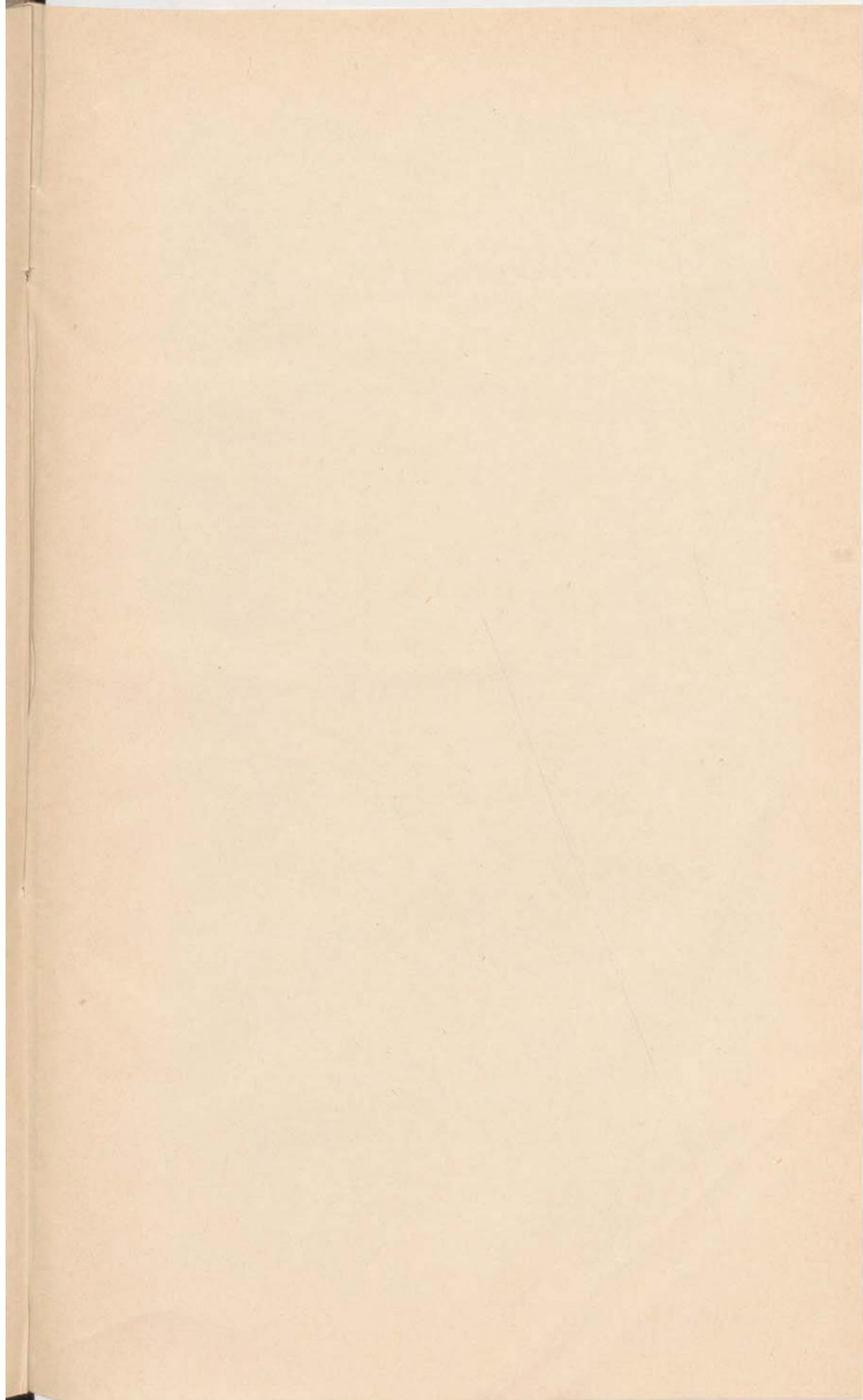


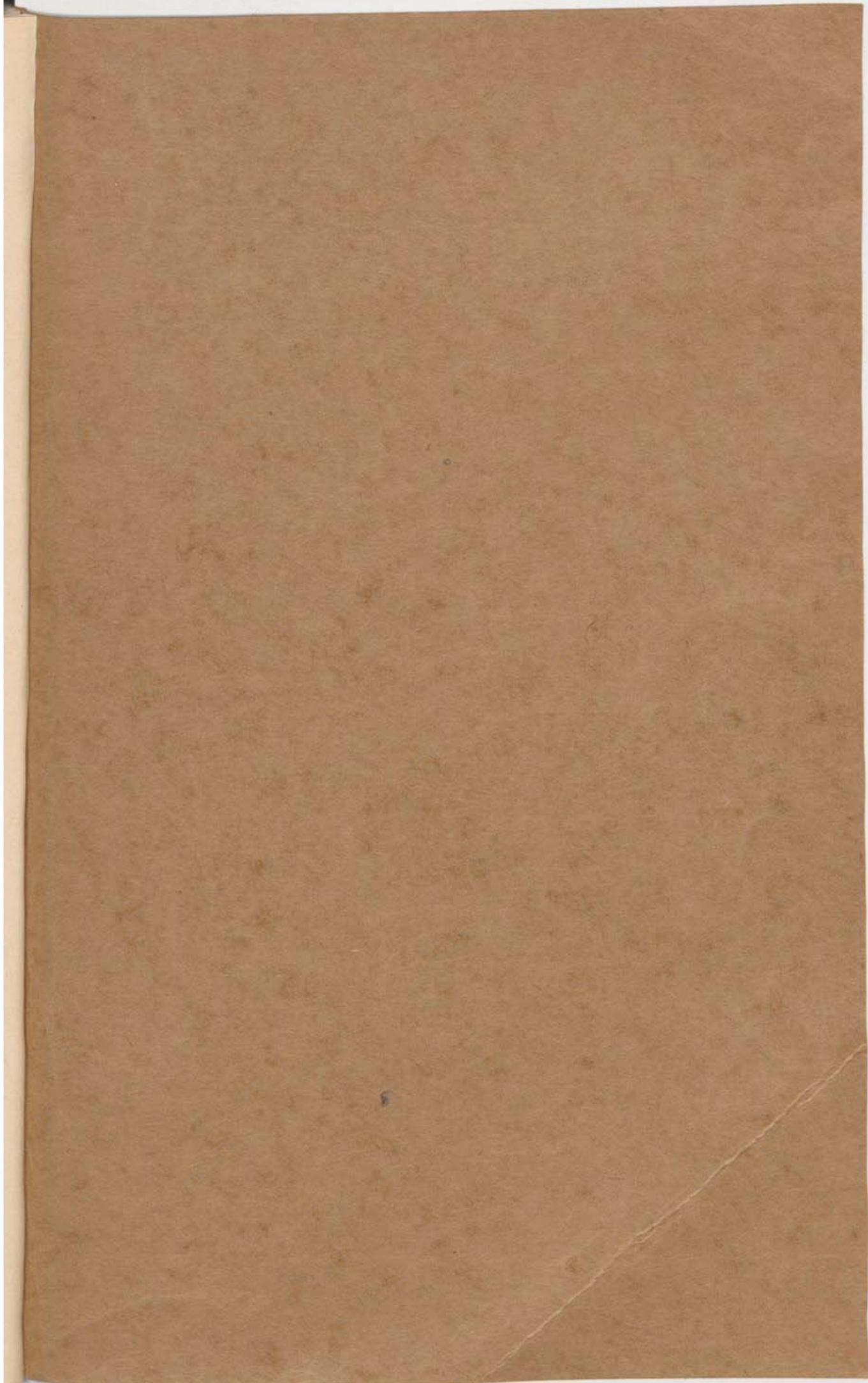
TABLE DES MATIÈRES

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE (au 31 décembre 1935).....	5
CHRONIQUE DE L'ANNÉE, par M. H. LABROSSE.....	11
COMPTES DE L'ANNÉE, par M. H. LABROSSE.....	21
SÉANCE PUBLIQUE (27 décembre 1935) :	
Rapport sur les fondations Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet, par M. Paul LE CACHEUX.....	25
Rapport sur les prix O. Rouland et Boulet-Lemoine, par M. Pierre CHIROL.....	39
Rapport sur le prix Pellecat, par M. Edouard DELA- BARRE	47
Discours de M ^e Henri HIE, président : <i>Vies parallèles de trois musiciens nés en 1685 (J.-S. Bach, Handel, Domenico Scarlatti)</i>	55
DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS :	
Discours de réception de M. Paul LABOUNOUX (3 mai 1935) : <i>La vie rurale dans la Seine- Inférieure</i>	81
Réponse de M. Abel CAILLE : <i>La Chimie au service de l'Agriculture</i>	103
Discours de réception de M. le Général SCHUHLER (5 juillet 1935) : <i>Le Général Du Barail et ses « Souvenirs » d'Algérie</i>	119
Réponse de M. Henri PAULME : <i>Un beau soldat de France</i>	137
Discours de réception de M. le chanoine Louis LETELLIER (22 novembre 1935) : <i>A propos du III^e Centenaire de « l'Illusion comique » et du « Cid »</i>	



	Pages
Réponse de M. Georges DE BEAUREPAIRE : <i>Deux Normands : Louis Bouilhet, Pierre Corneille</i>	171
<i>Les avocats pensionnaires de la Ville de Rouen au XVI^e siècle</i> , par M. E. LE PARQUIER (23 mars 1934).	191
<i>La Renaissance de l'Architecture religieuse en France aux XIX^e et XX^e siècles</i> , par M. Pierre CHIROL (12 avril 1935).....	221
<i>Maupassant à Etretat</i> , par M. Ed. SPALIKOWSKI (25 octobre 1935).....	237
<i>La Maîtrise Saint-Erode de Rouen (1881-1935)</i> , par M. Henri BEAUCAMP (8 novembre 1935).....	249
<i>Les origines normandes de Camille Saint-Saëns</i> , par M. Robert DUMAINE (28 novembre 1935).....	277
TRI-CENTENAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE :	
Adresse de l'Académie de Rouen.....	297
Allocution de M ^r Henri HIE, président, au banquet du 20 juin 1935, à Paris.....	300
HOMMAGE A NOS MORTS : Notices bio-bibliographiques, par M. Henri LABROSSE, secrétaire.	
1 ^o Charles Deleau (1844-1935).....	303
2 ^o Pierre Le Verdier (1854-1935).....	304
TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS.....	311
OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.....	323
PROGRAMMES DES PRIX ET FONDATIONS (1936-1938).....	325







70 5002911925